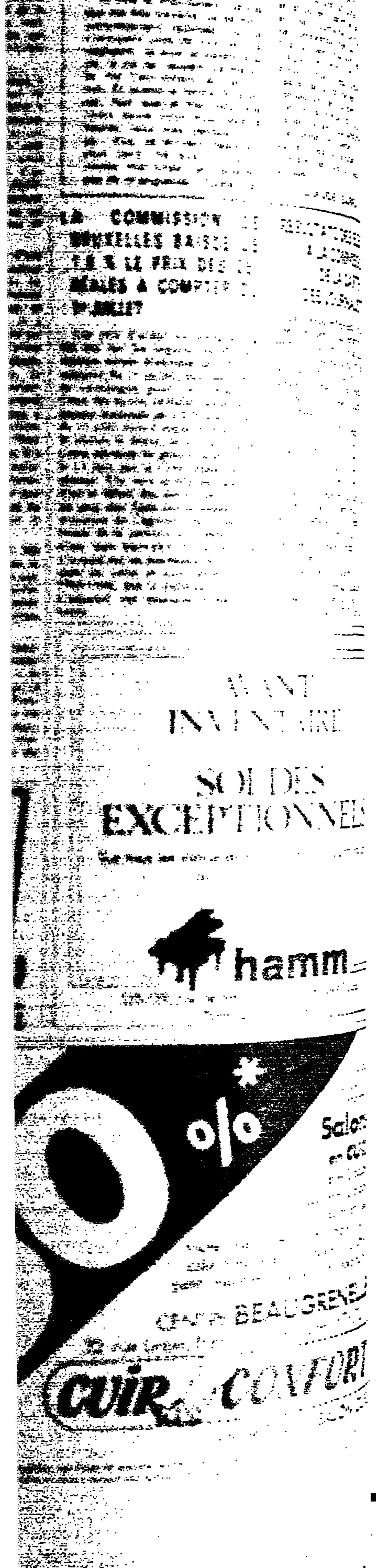


Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12563 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 21 JUIN 1985

La francophonie enfin ?

Va-t-on assister à une relance de la francophonie ? Le premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement de la quarantaine de pays utilisant le français sur les cinq continents – environ cent trente-cinq millions de « locuteurs réels » – se réunira, sans doute en France, en février 1986 au plus tard.

Cette réunion, qui devrait déboucher sur une « communauté organique » à base politico-culturelle de l'univers francophone, avait été prévue à Dakar à l'époque où MM. Senghor et Giscard d'Estaing étaient au pouvoir. Mais elle n'avait pu se tenir en raison de dissensions, aujourd'hui aplanies, entre Ottawa et Québec à propos du statut de leurs délégations respectives à la conférence projetée. Aux côtés du représentant de l'Etat fédéral canadien, la province francophone siégera finalement au sommet en tant que « gouvernement participant ».

L'Elysée, ayant maintenant jugé que les Français n'étaient pas insensibles au prestige conféré à leur pays par la francophonie, veut battre le fer quand il est chaud, en tout cas avant les élections législatives de mars 1986. D'ici au sommet, plusieurs autres événements liés au rôle international de la langue française vont d'ailleurs se dérouler (notamment les conférences du Haut Conseil de la francophonie et de l'Agence de coopération culturelle et technique), sans compter le dépôt d'un projet de loi relatif à l'usage du français en France.

Répondant récemment à l'Assemblée nationale à M. Roland Dumas, qui venait d'affirmer que « la francophonie n'était pas un accessoire dépassé » et qu'on allait assister à son « renouveau », M. Xavier Deniau, au nom de l'opposition, avait au contraire reproché au gouvernement l'« attention intermittente et parcimonieuse » qu'il porte à la francophonie, et notamment à son « bras séculier », l'Agence de coopération culturelle et technique.

L'orateur aurait d'ailleurs pu adresser un reproche identique à l'ancienne majorité. Les socialistes ont eu au moins le mérite de remettre le sujet à l'ordre du jour. Nombre d'entre eux semblent aussi croire sincèrement que l'organisation interne et externe de la francophonie, déjà amorcée avec la création du Commissariat général de la langue française, pourrait apporter un rayonnement supplémentaire à notre pays sur la scène internationale.

Les événements annoncés devraient donner au moins un début de satisfaction à tous ceux qui, en France et dans le monde, attendent que Paris montre par des réalisations concrètes que la « passion » proclamée de M. Mitterrand pour la francophonie n'est pas seulement platonique.

Il restera alors à prouver que l'ambitieux projet de dynamiser le mouvement francophone – auquel pourrait être associé M. Michel Jobert, si l'Agence de coopération fait bientôt de ce militant de la francophonie son secrétaire général – rencontrera un écho durable au sein de l'opinion française.

En l'admettant, il faudra, après avoir trouvé au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement un souffle politique pour la francophonie, donner à celle-ci les moyens financiers d'un plus grand essor. Par ces temps de pénurie, ce ne sera pas le plus facile.

(Lire nos informations page 38.)

UN ENTRETIEN AVEC M. GARCIA

Le président élu du Pérou rejette les exigences du FMI

Vainqueur de l'élection présidentielle du 14 avril au Pérou, M. Alan Garcia, leader de l'APRA (de tendance social-démocrate), doit prendre ses fonctions le 28 juillet à Lima, alors que son pays affronte une crise d'une ampleur dramatique. De passage à Paris, à « titre privé », il a accordé au Monde *un entretien dans lequel il s'oppose, notamment, aux exigences du Fonds monétaire international et offre une amnistie aux insurgés de Sentier lumineux.*

Le chef d'Etat étudiant

Il a vraiment l'allure désinvolte d'un étudiant à la veille des vacances. Décontracté, en blouson de toile, l'œil gai et tout sourire. Etudiant, il l'est d'ailleurs encore un peu. Il termine la rédaction de sa thèse sur la « Sociologie électorale dans le Pérou du vingtième siècle ». Et il est venu à Paris, *« d'abord pour consulter son directeur de thèse, François Bourricaud »* et aussi, bien sûr, ajoute-t-il dans un grand éclat de rire, *« pour acheter des livres »*.

Alan Garcia est pourtant un étudiant un peu « particulier ». Il est jeune, sans doute. Il a trente-six ans, et il les fait à peine. Mais il est le patron, indiscuté, de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), le grand parti populiste de tendance social-démocrate du Pérou. Et il a triomphalement remporté l'élection présidentielle du 14 avril. Il a frôlé la barre de la majorité absolue. Pour la première fois depuis un demi-siècle, sa formation, le Parti apriste (PAP), est largement en tête et va contrôler le prochain Parlement. L'APRA piétinait avec amertume aux portes du pouvoir. Grâce, en grande partie, au charisme de son leader, il entre enfin par la grande porte dans l'appareil d'Etat.

Le succès personnel d'Alan Garcia a été si éclatant que ses adversaires de gauche, puis les autorités électorales, ont renoncé. Pas de second tour, comme le prévoyait la Constitution. Alan est déjà président élu, et il doit, si tout va bien, succéder, le 28 juillet, à Fernando Belaunde Terry. Et entrer au palais Pizarre, sur la vieille place d'Armes, au bord du Rimac. Un événement exceptionnel à plus d'un titre : sa jeunesse, la « rupture » politique que cette succession implique, l'ampleur écrasante des tâches qui l'attendent. Difficile pourtant, en l'observant et en parlant avec lui, de penser qu'il est déjà installé « dans la peau » d'un chef d'Etat. Il l'admet, du bout des lèvres. *« Je n'ai pas la tête enflée. Il n'y a pas de quoi. »*

Décidément, il se sent en vacances. Ses derniers jours de vraie liberté avant longtemps peut-être. Sa visite à Paris, dit-il, est strictement *« privée »*. A Rome, il a été reçu en audience par le pape et il a vu le président Craxi.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

LES DIVERGENCES AU SEIN DU PS

M. Fabius et M. Jospin songent à l'après-Mitterrand

M. Jospin a saisi, le mercredi 19 juin, le Parti socialiste du différend qui l'oppose à M. Fabius. Le comité directeur du PS, convoqué pour le 6 juillet, devra trancher sur la conduite de la campagne des législatives et sur le rôle du PS vis-à-vis du gouvernement et du président de la République. Mais, au-delà de 1986, M. Jospin et M. Fabius préparent chacun à sa manière l'après-Mitterrand. Le premier secrétaire du PS pourrait remettre en jeu son mandat devant le comité directeur.

Erreur sur les hommes

Il y avait erreur sur les hommes. On a pris M. Lionel Jospin pour une sorte de gérant administratif du Parti socialiste et l'on s'était trompé. On a pris M. Laurent Fabius pour un super-chef de cabinet du président de la République et l'on s'était trompé. *« La voix de son maître »*, disait-on de l'un comme de l'autre. Deux voix pour un même « maître », c'était déjà une de trop. En fait, MM. Fabius et Jospin expriment chacun une stratégie.

Le conflit qui les oppose en est le révélateur. Il trouve ses racines non seulement dans les fonctions respectives qu'ils occupent, mais aussi dans une méthode chère à M. Mitterrand, qui place ses hommes en concurrence jusqu'à ce que la « sélection naturelle » fasse son œuvre.

Ainsi, MM. Jospin et Fabius ont été mis sur orbite comme des héritiers. M. Jospin a été doté, pour trousseau, du Parti socialiste. Celui que l'on appelait alors – parmi les proches du « soleil » Mitterrand – le *« premier secrétaire par intérim »* avait été choisi *« parce qu'il est le seul*, disait en confidence M. Mitterrand, *dont il est sûr que si les communistes donnent un coup de poing sur la table il ne se cachera pas dessous »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Rivalité

Cette manie qu'a la droite de tout déformer ! L'affaire Fabius-Jospin, par exemple.

Voilà deux hommes, explique-t-on, qui se déchirent pour contrôler la campagne électorale des socialistes. L'opposition jubile : appétit de pouvoir, rivalité, guerre de chefs !

C'est fausser le débat. Au train où vont les sondages, chacun sait bien qu'en 1986 le PS risque une veste mémorable. Pour M. Jospin, comme pour M. Fabius, il s'agit donc, en réclamant la direction des opérations, d'épargner à l'autre la honte de l'échec probable, le goût amer de la défaite.

La prétendue querelle de préséance est en réalité un concours d'abnégation.

BRUNO FRAPPAT.

Epargne privée pour entreprises publiques

Deux entreprises nationales, Gaz de France et Pechiney, se tournent vers la Bourse pour y chercher des capitaux privés. La première veut émettre des titres participatifs pour 6,8 milliards de francs ; l'autre, nationalisée en 1982, lance pour 800 millions de francs de certificats d'investissement. Créées par une loi de 1983, ces procédures financières, inédites à ce jour dans l'utilisation qu'en font ces entreprises publiques, visent à renforcer leurs fonds propres.

Au moment où – les échéances électorales de 1986 approchant – les débats autour des bienfaits ou des « ratés » des nationalisations agitent les milieux politiques et syndicaux, cette stratégie financière des entreprises publiques soulève plusieurs questions. Est-ce une amorce de dénationalisation ? Jouissent-elles d'une liberté suffisante dans leurs choix ? Les contraintes imposées par le gouvernement à telle ou telle, au nom d'impératifs sociaux ou diplomatiques, sont-elles compatibles avec les exigences d'une gestion rigoureuse ? A quoi doivent servir en priorité les aides conjoncturelles ou les dotations en capital de l'Etat ? Boucher des déficits, renforcer la compétitivité, accroître le rayonnement international ?

(Lire page 33 les articles de CLAIRE BLANDIN et de VÉRONIQUE MAURUS.)

Liberté, égalité, école

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le thème de la « liberté de choisir l'école de son enfant » – qui, l'an dernier, avait fait descendre des centaines de milliers de parents dans la rue – continue de faire son chemin dans les esprits. Toutefois, il ne porte plus sur l'alternative public-privé (le problème ne se posant plus), mais sur le principe de la « carte scolaire » et de la « sectorisation » au sein de l'enseignement public. (Rappelons que la carte scolaire oblige les élèves à fréquenter les établissements primaires et secondaires correspondant à leur lieu de résidence.)

Conscients de la force de ce courant dans l'opinion, les partis de l'opposition ont tous mis à leur programme la suppression de la carte scolaire, et on peut prévoir que ce mot d'ordre sera abondamment repris pendant la campagne électorale. M. Madelin, au nom de l'UDF, a déjà annoncé que cette abrogation devrait s'effectuer en deux étapes dès les deux premières années du nouveau gouvernement (*le Monde* du 22 mai).

Ce débat n'épargne pas le Parti socialiste, puisqu'il a été largement évoqué au cours du colloque sur l'école organisé par le PS les 8 et 9 juin (*le Monde* du 10 juin). Certains participants proposaient de mettre fin à l'« *hypocrisie* » d'un système contraignant, qui est ouvertement contourné par un grand nombre de parents ; d'autres s'opposaient farouchement à sa suppression au nom de l'égalité et de la justice sociale (position qui vient d'être fermement rappelée à M. Fabius par le Comité national d'action laïque). M. Luc Soubré, secrétaire national délégué à l'éducation nationale, a proposé, pour sa part, une formule d'assouplissement qui a semblé séduire M. Jospin et qui a des partisans au ministère de l'éducation nationale : donner aux parents qui s'opposent à la décision de la carte scolaire la possibilité d'un autre choix, l'assurance d'un recours étant ainsi assurée à l'intérieur même du service public.

Le ministère de l'éducation nationale, conscient de l'enjeu politique de cette question en période électorale, cherchera-t-il à « souffler » ce thème populaire à l'opposition en remettant en cause le système actuel ?

Une décision spectaculaire n'est pas envisagée pour le moment tant la question est techniquement complexe et lourde de conséquences sur le plan social.

Une expérience d'assouplissement de la carte scolaire portant sur les collèges, qui a été menée cette année dans six districts urbains, montre en effet que la désectorisation accentuerait l'inégalité – déjà flagrante – entre les établissements. Les mieux dotés, qui accueillent surtout les enfants des classes moyennes et supérieures, font l'objet d'une forte demande – ce qui contribue à accroître encore les avantages dont ils bénéficient – tandis que tendent à se constituer des « collèges ghettos » à population essentiellement ouvrière et immigrée, de plus en plus défavorisés.

La désectorisation satisferait un principe fondamental de la démocratie : la liberté des citoyens. Mais elle irait à l'encontre d'un autre principe, non moins essentiel : l'égalité devant le service public.

Tout en maintenant le principe de la sectorisation, le gouvernement encouragera vraisemblablement une certaine souplesse dans son application. Mais il pourrait aussi être conduit à dissocier le cas des écoles élémentaires et des collèges – qui correspondent à la scolarité obligatoire et doivent donc garantir la plus grande égalité de traitement – de celui des lycées. La logique de l'autonomie et de l'évaluation voulue par le président de la République – à la suite du rapport du Collège de France – devrait en effet aboutir, à ce niveau, à une plus grande liberté dans les relations entre les usagers et les établissements.

(Lire pages 23 à 25 notre supplément « Ecole pour tous, école diverse ».)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le programme des principales manifestations à Paris et en province.

(Lire page 27.)

débats

Impôts et changes

Devant certaines difficultés économiques dont les remèdes classiques n'arrivent pas à bout, l'imagination est requise. Guillaume Guindey propose aux Etats-Unis d'émettre des emprunts en deutschemarks et en yens pour réduire les effets de son déficit. De son côté, Raymond Krakovitch suggère un moyen de relance sans creuser le déficit budgétaire.

Un nouveau Gold Exchange Standard

Le déficit américain exerce une action pernicieuse sur le marché des changes. Il existe un moyen de la réduire

par GUILLAUME GUINDEY (*)

A la suite du sommet de Bonn, quelques évidences se dégagent. La France a eu raison de soutenir qu'on ne pourra réduire substantiellement le protectionnisme si, en même temps, on laisse le taux de change entre le dollar et les autres principales monnaies flotter de façon déraisonnable.

La France, en revanche, a eu tort de suggérer, pour discipliner ce flottement, la réunion d'une *conférence* à l'échelon du Fonds monétaire international. Toutes les occasions de rencontres nécessaires existent dès maintenant. Une conférence de plus entre les membres du Fonds n'engendrerait que de la démagogie.

Bien que l'instabilité des changes au cours des dernières années ait eu des causes multiples, une solution véritable du problème du dollar suppose une réduction importante des déficits américains (déficit budgétaire et déficit de la balance des comptes). Mais les chances d'une telle réduction dans un proche avenir ne sont pas brillantes.

Une action des banques centrales *sur le marché des changes ne peut* être envisagée que comme un corollaire d'une politique s'attaquant aux causes de l'instabilité.

En présence de ces diverses évidences, on est amené à se poser la question suivante : existe-t-il un moyen technique de réduire l'action pernicieuse que le déficit américain exerce sur le marché des changes ? Ce moyen existe.

Jacques Rueff a mis en lumière le caractère malsain de la formule – *inventée au lendemain de la première guerre mondiale* – consistant, *pour la Grande-Bretagne et les* Etats-Unis, à faire acheter des livres *sterling et des dollars par les banques centrales étrangères.* Cette formule – le Gold Exchange Standard – permet de financer les déficits sans bruit et de les laisser se développer sans limites. Elle oblige, en revanche, les nations qui y recourent à faire monter leur taux d'intérêt pour attirer et retenir les fonds étrangers. Elle aboutit presque nécessairement à une vulnérabilité et à une instabilité des taux de change.

La méthode par laquelle les Etats-Unis financent actuellement leurs déficits est une variante ingénieuse du Gold Exchange Standard. La différence est que, au lieu de solliciter le concours des banques centrales étrangères, elle s'adresse uniquement aux disponibilités des banques commerciales et des particuliers, et les attire à New-York en leur offrant des rémunérations alléchantes – directes ou indirectes (fiscalité). Le résultat est le même que celui du Gold Exchange Standard : perpétuation d'un déficit énorme, montée du taux d'intérêt, instabilité des changes.

Avant *l'invention du Gold Exchange Standard*, les pays déficitaires *émettaient des emprunts à* l'étranger. Ces emprunts faisaient *l'objet d'une concertation* avec les prêteurs. Libellés dans la monnaie *du créancier – ou dans une autre* monnaie choisie d'un commun accord, – *ils n'entraînaient pas de perturbation* sur le marché des changes.

Un rêve

Faisons un rêve. Imaginons que demain le Trésor des Etats-Unis, d'accord avec Bonn et avec Tokyo, annonce qu'il va émettre des emprunts libellés en deutschemarks et en yens et que sa politique, jusqu'à nouvel ordre, sera de ne plus emprunter en dollars à l'étranger. L'effet serait – selon toute vraisemblance – de déterminer une réduction des taux d'intérêt sur le dollar, donc une pression à la baisse du dollar sur le marché des changes. Simultanément, le deutschemark et le yen feraient l'objet d'une demande accrue, stimulée par la faveur dont bénéficieraient les titres d'emprunt américains libellés dans ces monnaies. Les conditions prévalant sur le marché des changes seraient transformées. Une action coordonnée des banques centrales dans le sens de la stabilisation deviendrait possible.

Il n'y a pas de commune mesure, dira-t-on, entre les énormes besoins des Etats-Unis et les ressources limitées du marché allemand et du marché japonais. Mais, dans l'hypothèse envisagée, les disponibilités internationales se dirigeraient vers le deutschemark et le yen. Ces deux monnaies seraient amenées à assumer un rôle analogue à celui que le marché de Londres a si bien su jouer dans le passé : recevoir l'argent étranger et le redistribuer à l'étranger.

L'Allemagne et le Japon, dira-t-on encore, ne sont pas disposés à jouer ce rôle. Mais il faut savoir ce que l'on veut et en tirer les conséquences. Si l'on veut une plus grande stabilité des taux de change, il faut constater que les Etats-Unis, handicapés par un déficit budgétaire *difficilement compressible*, ne sont pas en mesure – pour un certain temps au moins – d'assumer seuls, d'une façon satisfaisante, la fonction de banquier du monde, recevant et redistribuant les disponibilités internationales. Il faut donc qu'ils soient soulagés et relayés – au moins partiellement – par d'autres pays. Dans l'intérêt de la communauté internationale, il convient que le deutschemark et le yen viennent aujourd'hui au secours du dollar.

Le malheur est qu'ils n'ont pas envie de le faire, et que le dollar, de *son côté*, ne veut pas être secouru – au moins de cette façon-là. Les *Etats-Unis* préfèrent demander à leurs partenaires de faire un peu d'inflation.

A la suite de la rencontre de Bonn, les perspectives restent préoccupantes.

(*) Membre de l'Institut.

200 milliards pour une relance ?

Faire glisser d'un an le paiement de l'impôt sur le revenu sans rupture de rentrées pour le Trésor

par RAYMOND KRAKOVITCH (*)

S'IL apparaît de plus en plus souhaitable de favoriser la croissance de notre économie, la lutte contre le chômage en dépendant étroitement, le maintien des grands équilibres rend l'exercice difficile. Comment injecter de l'argent sans risque ? Il existe un moyen, exceptionnel au sens propre, c'est-à-dire qu'il ne pourrait servir qu'une fois. Il part de l'idée qu'en France, à l'inverse de la plupart des grands pays industrialisés, on paie l'impôt sur le revenu avec un an de retard, soit une créance de l'Etat perpétuelle, puisque toujours renouvelée, de 200 milliards sur les Français. Il serait insupportable de rattraper ce retard, même sur plusieurs années. Par contre, le Trésor pourrait abandonner définitivement cette somme en changeant le système. En 1986, par exemple, les Français paieraient comme d'habitude l'impôt sur leurs revenus de 1985. En janvier 1987 commencerait l'application d'un nouveau régime dit « prélèvement prévisionnel mensuel » (qui ne s'appellerait pas « à la source », on verra plus loin pourquoi) sur les revenus de 1987. Ainsi le Trésor n'aurait aucune rupture de rentrées.

Mais, dira-t-on, où se situerait *alors le bénéfice* pour le contribuable ? Il serait psychologique, et donc *économique* : durant toute l'année 1986, les Français pourraient *travailler pour obtenir les revenus* les plus élevés sans se soucier de la pres*sion fiscale puisqu'ils ne* paieraient *jamais* aucun impôt sur le revenu perçu *au cours de cette année* charnière. L'effet sur tous ceux qui ont *la maîtrise au moins partielle de leur* activité professionnelle serait certainement *notable et entraînerait* un « décollage » économique qui ne serait pas *inflationniste puisque, en trésorerie*, il n'y aurait pas de modification sensible entre les caisses de l'Etat et les poches des citoyens.

Il convient de voir à présent les avantages et les inconvénients d'un tel bouleversement sur les parties concernées (1). L'Etat perdrait une créance de 200 milliards qu'il ne percevra jamais en tout état de cause, étant par définition d'une durée de vie illimitée. Cette créance ne joue aucun rôle : le franc français n'est pas *mieux coté vis-à-vis du dollar* parce que le Trésor français a *une créance dont le Trésor américain* ne dispose pas. Certes, il perdrait *bien la dernière année d'impôt* du contribuable décédé, mais, bénéficiant dorénavant des rentrées un an plus tôt, il éviterait la dérive inflationniste. Et, surtout, la solution limiterait l'évasion et les impayés puisque l'impôt serait prélevé sur-le-champ.

On en vient à la façon de procéder. A l'étranger, ce sont généralement les entreprises qui retiennent l'impôt à la source, mais ce peut être aussi les banques. Je pencherais pour cette seconde solution. Elle éviterait de surcharger les entreprises qui collectent déjà beaucoup, et parfois ne peuvent reverser. Elle généraliserait le paiement fiduciaire des salaires au prix de quelques problèmes (ouvriers du bâtiment, par exemple).

Le contribuable pourra choisir

Naturellement, il conviendrait que le système englobe l'ensemble *des revenus ; simple pour les salaires* et les revenus de capitaux mobiliers, *il peut s'appliquer aux revenus professionnels* (commerçants, agriculteurs...) *par versement d'acomptes* mensuels ou trimestriels basés sur *l'année précédente*, avec latitude pour le contribuable de réduire son *taux s'il estime que ses revenus* diminuent (c'est déjà le cas pour l'impôt *sur les sociétés*), *et aux revenus* fonciers sur le rythme des loyers. Le *contribuable, sur la base de grilles* donnant le taux moyen (2), choisirait lui-même son prélèvement, avec éventuellement calcul d'un intérêt positif ou négatif.

Pour le contribuable, le nouveau régime serait financièrement neutre si ses revenus sont réguliers et favorable s'ils baissent, car, *dans ce cas*, un an plus tard, il risque de ne pouvoir payer s'il n'a pas économisé en conséquence, et cela s'applique cruellement en cas de chômage. Par contre, lorsque ses revenus augmentent, le contribuable ne bénéficierait plus de l'avantage actuel de payer sur des revenus accrus un impôt plus faible, mais il lui resterait la tranquillité d'esprit de n'avoir pas de dette.

On pourrait enfin reprocher à ce système de perturber la consommation et de s'appliquer surtout aux salariés. Le premier point ne peut viser les contribuables déjà mensualisés. Les autres subiraient une ponction le 31 janvier, mais, à cette date, ils doivent bien penser au tiers provisionnel du 15 février... Quant aux salariés, ils n'ont pas à se sentir visés puisque tous les revenus seraient englobés dans le système de prélèvement mensuel. Mais les intéressés peuvent en juger autrement, surtout au début : pourquoi ne pas instaurer le régime *sur* option, les contribuables pouvant se décider soit la première année *de mise en* place, soit ultérieurement. Au bout de quelques années, on apprécierait en fonction de l'expérience.

Bien sûr, l'administration aurait une tâche accrue au départ, d'autant qu'il faudrait veiller à ce que de petits malins ne reportent ou n'anticipent frauduleusement des produits ou des charges... Mais, ensuite, les relations avec le public seraient facilitées ; aux Etats-Unis, beaucoup de citoyens ne reçoivent du fisc qu'un courrier annuel contenant un chèque de restitution de trop-perçu...

En tout cas, s'il ne faut pas minorer les obstacles auxquels se heurte toute réforme d'envergure, on tient là, en l'absence de « gisements fiscaux inexplorés », un levier économique d'ampleur. Et si on ne peut dire aux Français qu'ils resteront une année sans impôt, il est vrai qu'ils pourront travailler pendant une année sans jamais payer d'impôt *sur* les revenus acquis au cours de ladite année. N'est-ce pas une promesse plus crédible que bien d'autres ?

(*) *Commissaire aux comptes*, membre du groupe Financement de l'industrie auprès du commissariat au Plan.

(1) On ne peut comparer avec nos voisins la mise en place du système, celui-ci datant chez eux de l'origine de l'IRPP ou, au plus tard, de la guerre 1939-1945.

(2) Autre avantage, les contribuables ne connaissant généralement que leur taux marginal et estiment leur charge fiscale plus lourde qu'elle n'est en réalité.

« L'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE », de Jacques Morin

La gestion d'un patrimoine

« TECHNOLOGIE ». Le mot est sur toutes les lèvres, *même* si les puristes regrettent qu'on l'emploie abusivement. Mais quoi faire contre ce déferlement ? Plus grave est la méconnaissance de ce que les « ressources technologiques » signifient vraiment dans l'entreprise. Jacques Morin vient de rapporter dans un livre sur le sujet, le fruit de ces expériences aux groupes Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Euréquip.

Cet homme de terrain a vite compris qu'il fallait pour les temps que nous vivons, une stratégie du gouvernement des affaires qui tourne le dos aux méthodes traditionnelles. Ce qui fait d'abord le prix de son ouvrage, c'est qu'il a concentré son attention sur un point précis, sachant qu'il vaut mieux enfoncer le clou d'une bonne idée plutôt que de saupoudrer un livre de suggestions aussi vite oubliées que lues. Le thème central est celui-ci : il faut considérer l'ensemble des *ressources technologiques*, ou, si l'on veut « *tout ce qui dans l'entreprise : hommes et moyens, savoirs, procédés et brevets, système d'information et de gestion, contribue, directement ou indirectement, de façon active ou passive, à la dynamique de l'entreprise* ». Il faut gérer cet ensemble comme un véritable patrimoine, c'est-à-dire en faire un inventaire scrupuleux, l'évaluer sans complaisance, le surveiller selon les méthodes les plus éprouvées pour savoir s'il correspond aux demandes de l'environnement, en tirer le meilleur parti, l'enrichir et pourchasser tous les gaspillages.

Certains reprocheront à Jacques Morin d'avoir cédé à la tentation du globalisme, d'avoir voulu ramener à une seule donnée le management de l'entreprise en y engouffrant tout ce qu'il pouvait. Ainsi Freud expliquait l'homme par sa sexualité infantile et Marx, le monde par la lutte des classes. La différence, c'est que notre auteur ne « philosophe » pas mais qu'il sait seulement que le compartimentage des fonctions rend la gestion pénible. Et... la digestion aussi. Qu'on relise *les Membres et l'Estomac !*

P. D.

★ Editions Jean Picollec-Publi-Union, 260 pages, 120 F. Préface de Pierre Aigrain, avant-propos de Silvère Seurat.

COURRIER DES LECTEURS

L'état d'esprit des Catalans

Dans *le Monde* daté 13 juin, je lis, dans un article paru sous le titre « Il y a encore des Pyrénées », signé M.N., la phrase suivante : « *Ils (les espagnols) n'aiment guère la France. Les Catalans, en particulier, la jugent « gênante ».* Rien à dire sur la suite.

Il faut savoir que la Catalogne est habitée par 40 % d'hommes et de femmes venus du reste de la péninsule. Franco l'avait voulu ainsi. Noyer l'identité catalane par une énorme vague d'immigration espagnole. Et il avait presque réussi. La preuve en est faite par le résultat des sondages. Si l'on veut connaître l'opinion des Catalans, sondez ceux et celles qui sont nés en Catalogne. C'est le seul moyen honnête de savoir. Les Catalans ont toujours été francophiles, ouverts vers l'Europe, et notamment la France, par la culture, les mœurs, le sens inné de la démocratie. Trente-cinq mille d'entre eux, nos grands-pères, ont été volontaires dans l'armée française en 14-18. Beaucoup de ma génération ont été résistants en 39-44. On n'en parle jamais...

OCTAVI VILADROSA
(Paris.)

Le pain rassis et les déshérités

Je relève dans votre numéro du 25 mai une correspondance proposant la collecte de pain rassis. Je vous signale qu'à Strasbourg, où une action similaire est menée, l'opération se déroule de la façon *suivante* :

Dans beaucoup, sinon dans toutes *les boulangeries, il existe de grands* sacs en toile, montés sur un châssis, avec *un couvercle métallique* portant la mention « pain rassis ». Les *clients y déposent leurs* restes de pain.

Périodiquement, les livreurs de farine relèvent ces sacs. Leur contenu est broyé, réduit en une fine farine qui est mélangée aux aliments pour le bétail.

Les moulins reversent un montant pour chaque kilo reçu, et les sommes ainsi récoltées servent précisément à payer des aliments pour les déshérités de ce monde.

JEAN WEILL
(Strasbourg.)

Un autre de nos lecteurs, l'abbé Jean Rives, de Toulouse, nous signale que son association, ECHO, 31, av. Latécoère, 31520 Ramonville-Saint-Agne, répond également et même au-delà à ce problème posé.

Réveil tardif

Ainsi donc, M. Jean-Pierre Destrade, le Parti socialiste, le gouvernement se découvrent une « responsabilité historique » (*le Monde*, 12 juin) pour les langues de France. A la mi-mai 1985, quatre ans et plus après la cinquante-sixième des « cent dix propositions » du candidat François Mitterrand et la proposition de loi Le Pensec-Laurissergues. Quatre ans ou *cinquante mois* : le temps qu'il a fallu au PS, au gouvernement, *pour enterrer et oublier* deux ou trois rapports sur le sujet, dont le mieux, pour désespérer et démobiliser à travers la France des centaines de militants qui y avaient cru après la longue glaciation giscardienne.

Puisqu'on évoque l'histoire, celle-ci, par définition, n'est pas d'aujourd'hui. Il y avait, en 1981, convergence des enthousiasmes et des urgences. Croit-on qu'un pompeux et académique Conseil national des langues de France lavera l'erreur commise et le temps perdu ? Si on a choisi de différer hier, la hâte (?) d'aujourd'hui est d'abord suspecte. Depuis Clemenceau, pour le moins, on crée des commissions pour se libérer d'un problème.

JULIEN COUTOULY,
ex-chargé de mission pour les Langues de France à FR3
(Bonne.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur *départ*. Joindre la dernière *bande d'envoi* à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'AFFAIRE DES OTAGES ET LES VIOLENCES AU LIBAN

L'attentisme américain commence à agacer les Israéliens

De notre correspondant

Jérusalem. – L'attentisme américain dans l'affaire des otages de Beyrouth suscite une impatience croissante en Israël, voire un début d'agacement. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a exprimé assez sèchement ces sentiments dans une brève interview à la chaîne de télévision américaine ABC, diffusée ce jeudi 20 juin en Israël. *« Si vous avez un désir, une requête,* a-t-il déclaré à l'intention des Américains, *je vous en prie, dites-le nous. Personnellement, je n'ai jamais fui mes responsabilités face au terrorisme, ni en tant que premier ministre ni en tant que ministre de la défense. Je souhaite que le gouvernement américain en fasse autant. »*

Tout en se félicitant publiquement de la fermeté de principe des Etats-Unis face au chantage des pirates de l'air, les dirigeants de Jérusalem s'étonnent donc de plus en plus des atermoiements de l'administration Reagan, qui ont pour effet, selon eux, au-delà d'une intransigeance de façade, de rejeter implicitement sur Israël l'entière responsabilité du règlement de la crise. Et cela d'autant plus que les responsables américains font savoir, dans leurs commentaires privés, qu'une libération par Israël des 766 chiites libanais les comblerait d'aise et permettrait de dénouer toute l'affaire.

Il est clair que le gouvernement israélien est maintenant disposé à élargir très rapidement les détenus d'Atlit, pourvu qu'on lui permette de sauver la face. On s'efforce d'ailleurs, dans les milieux officiels, de préparer l'opinion à une telle initiative, en rappelant notamment que la libération des chiites libanais est un processus en cours qui avait débuté bien avant le détournement du Boeing.

L'Etat hébreu accepterait d'élargir ses prisonniers à condition qu'un laps de temps de quelques jours entre la libération des otages et celle des détenus lui épargne une humiliante capitulation. Encore faut-il évidemment que Washington le lui demande. D'où la mise au point de M. Rabin, qui ressemble fort à un appel du pied. Mais, comme le disait mercredi un commentateur, Israël et les Etats-Unis donnent l'impression dans cette affaire de *« jouer au chat et à la souris »*.

Ce que les dirigeants et la presse commencent ici à reprocher aux Etats-Unis, c'est de vouloir esquiver une part de leurs responsabilités. *« Les Américains doivent accepter de se salir les mains dans les eaux troubles du compromis,* note le *Jerusalem Post. Plus tard, le temps viendra d'une stratégie commune dans la lutte contre le terrorisme. »*

« Tout se passe, note *Haaretz, comme si les deux partenaires avaient choisi de jouer sur leurs faiblesses mutuelles. Le point faible des Etats-Unis, c'est la nationalité américaine des otages, qui les oblige à réagir. La faiblesse d'Israël, c'est sa dépendance financière envers Washington et surtout le fait d'avoir, il y a un mois, accepté de libérer plus de mille terroristes. L'aveu de faiblesse doit être au minimum partagé équitablement entre les deux alliés : si Israël doit capituler, ce doit être clairement à la demande des Etats-Unis. »*

J.-P. LANGELLIER.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article de notre correspondant à Jérusalem évoquant le statut des chiites libanais détenus en Israël (*le Monde* du 20 juin), une erreur a modifié le sens du deuxième paragraphe de l'article 49 de la convention de Genève auquel il était fait référence. Il fallait lire : *« Toutefois, la puissance occupante pourra procéder à l'évacuation totale ou partielle d'une région déterminée si la sécurité de la population ou d'impérieuses raisons militaires l'exigent. »*

L'INTERVIEW INSOLITE DU COMMANDANT JOHN TESTRAKE

« Nous sommes entourés d'un grand nombre de gardiens »

Beyrouth (*AFP*). – *« Je me sens bien. »* Le visage barré d'un large sourire, très décontracté malgré le pistolet pointé par un des pirates de l'air sur sa nuque, le commandant John Testrake, pilote du Boeing-727 de la TWA, répond du haut de son cockpit aux questions d'un petit groupe de journalistes rassemblés au bas de l'appareil. Cette conférence de presse impromptue, qui se déroule en plein air sur la piste de l'aéroport de Beyrouth par une belle journée d'été, sous l'œil mi-goguenard, mi-menaçant des pirates de l'air, constitue en soi un événement unique dans l'histoire de la piraterie aérienne. Elle ne pouvait avoir pour théâtre que Beyrouth, lieu prédestiné à toutes les surprises.

Le pilote, tête hors de la verrière de la cabine de pilotage, attend les journalistes – une équipe spéciale de la chaîne de télévision américaine ABC et un journaliste du bureau de l'AFP à Beyrouth. L'appareil est entouré de pirates de l'air, tenant kalachnikov et armes automatiques, prêts à réagir si un mot de trop est dit ou si la situation vient à prendre une tournure inattendue.

Après que les réacteurs de l'appareil aient été éteints, le dialogue s'engage entre le pilote qui est « en haut », avec, à ses côtés, un pirate de l'air pistolet au poing, et le groupe de journalistes « en bas ». *« Vous allez bien ? Comment cela se passe-t-il à bord de l'avion ? »*, interrogent les journalistes. Le sourire de John Testrake, qui fut pilote de guerre en Corée, s'élargit : *« Je vais bien. Mais il ne se passe pas grand-chose ici depuis la nuit de dimanche »*, date de l'évacuation des passagers de l'avion sur ordre du chef d'Amal, M. Nabih Berri.

« Nous sommes bien traités. Nous mangeons parfois de la nourriture d'aéroport et parfois de la nourriture libanaise. Elle est délicieuse », dit encore le pilote en souriant à nouveau. Sait-il ce que sont devenus les autres passagers, lui crie-t-on d'en bas. *« On nous a dit qu'on prenait bon soin d'eux et qu'ils se trouvaient en lieu sûr. »* Interrogé sur une éventuelle opération militaire américaine pour sauver les otages, la réponse fuse sans hésitation et dit tout : *« S'ils essayent, nous sommes des hommes morts. »* Il reconnaît : *« Nous sommes entourés d'un grand, grand nombre de gardiens. »*

Avant de céder sa place au copilote, à la demande du pirate de l'air qui le tire par derrière, M. Testrake envoie un message à sa famille et à ses amis, leur disant qu'il *« va bien »*. Phil Mareska, portant son uniforme de copilote, la quarantaine, apparaît à son tour dans le cadre de la verrière et répond aux mêmes questions rapides et saccadées des journaliste, sous l'œil vigilant du pirate de l'air. Non sans une pointe d'humour, il envoie *« son message »* à ses proches : *« Dites leur de s'inquiéter un peu, mais pas trop. »* Interrogé sur le nombre de pirates de l'air dans l'avion, il répond d'une voix hésitante : *« Je ne peux pas dire. Leur nombre varie, mais il est considérable. »*

Vient enfin le tour de l'ingénieur de bord, Christian Zimmermann, le cheveu coupé court, qui paraît être aussi le plus jeune des trois. Comme eux, il semble avoir eu le temps de faire un brin de toilette. Il a juste le temps d'envoyer un message à sa famille : *« Dites à mon épouse et à mon père que tout va bien. » « Je suis assez bien traité »*, ajoute-t-il, avant que ne prenne fin de façon assez abrupte le dialogue entamé une minute plus tôt.

En effet, le pirate de l'air qui a surveillé, à partir du cockpit, les trois interviews intime à l'ingénieur américain l'ordre de se retirer puis, d'un mouvement de pistolet, fait comprendre au groupe de journalistes que la *« séance est terminée »*. *« Khalas, khalas »* (fini, fini), dit-il au journaliste de l'AFP, qui tente de poser encore une dernière question en arabe au pirate de l'air.

Explosion d'une voiture piégée à Tripoli

Trente-sept morts

Alors que l'affaire des otages du Boeing de la TWA détenus dans la banlieue de la capitale ne connaissait pas de développements sur place et donnait lieu surtout, mercredi 19 juin, à des initiatives diplomatiques (voir page 38), un grave attentat à la voiture piégée a endeuillé la ville à majorité sunnite de Tripoli dans le nord du Liban. La police a d'ores et déjà dénombré trente-sept morts et près de quatre-vingts blessés.

La voiture était stationnée devant la *pâtisserie Balha*, dans le quartier portuaire de Mina, très fréquenté en ce second jour de l'Aïd-al-Fitr (fin du jeûne du ramadan) et un grand nombre de femmes et d'enfants figureraient parmi les victimes. L'explosion a provoqué l'incendie d'une cinquantaine de voitures dans cette rue passagère et des dégâts matériels très importants dans les immeubles et magasins proches.

Selon la Voix de la patrie, radio de l'institution de bienfaisance sunnite-Makassed), les miliciens du Mouvement d'unification islamique du cheikh Chaabane ont établi un cordon de sécurité autour du lieu de l'attentat, alors que les ambulances continuaient à évacuer les blessés et que les pompiers tentaient d'éteindre les incendies.

Le cessez-le-feu chiito-palestinien semble respecté à Beyrouth

A Beyrouth, quatre-vingt-dix-huit blessés et cinq enfants ont été évacués mercredi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) des camps de réfugiés palestiniens de Chatila et Borj-Barajneh à Beyrouth, alors que le cessez-le-feu était pour la première fois totalement respecté après un mois de combats entre Palestiniens et miliciens chiites d'Amal.

La première phase de l'accord, conclu lundi soir à Damas sous le parrainage de la Syrie pour mettre fin à la guerre des camps à Beyrouth, semblait donc mercredi en bonne voie d'application. Pour la première fois, deux dirigeants du Front de salut national palestinien (FSNP, organisation hostile à M. Yasser Arafat), MM. Abou Ali Bsisso et Fadl Chrourou, et deux observateurs syriens, les commandants Nassar Faraj et Hussein Watfi, ont pénétré dans les camps avec les représentants de la Croix-Rouge libanaise et du CICR.

Le CICR a précisé que trente-sept hommes, sept femmes et un enfant ont été évacués de Borj-Barajneh. Au cours des cinq précédentes évacuations depuis le début des combats, quatre-vingt-six personnes avaient pu quitter ce camp pour être hospitalisées dans plusieurs régions du Liban.

Le CICR est, d'autre part, entré pour la première fois dans le camp de Chatila, d'où il a évacué quarante et un hommes, treize femmes et quatre enfants.

Par ailleurs, au Liban du Sud, de violents combats ont eu lieu aux abords de Saïda entre l'Armée du Liban du Sud (ALS, créée et financée par Israël) et l'Armée populaire de libération (APL, milice musulmane). Celle-ci a affirmé avoir réussi dans l'après-midi à récupérer le village d'Aïn-el-Mir pris dans la nuit de lundi à mardi par l'ALS. – *(AFP.)*

● *Trois terroristes libanais condamnés en Italie.* – Trois membres présumés de la Fraction armée révolutionnaire libanaise (FARL, auteur, l'an dernier, d'un attentat contre un diplomate américain à Rome) ont été condamnés à des peines de prison, le mercredi 19 juin à Trieste, pour trafic d'explosifs. Abdallah El Mansouri, porteur d'un passeport marocain mais que l'on croit Libanais, a été condamné à seize ans de prison ; Joséphine Abdo Sarkis, Libanaise, à quinze ans, de même que sa compatriote Daher Feriol Fayez, jugée par contumace. – *(Reuter.)*

● *Un démenti du Quai d'Orsay.* – Le ministère des relations extérieures a formellement démenti, mercredi 19 juin, qu'il serait intervenu auprès de Washington pour tenter de lier l'affaire des quatre Français détenus au Liban à celle des otages du Boeing de la TWA. Cela est *« dénué de tout fondement »*, a déclaré le porte-parole, qui a toutefois reconnu que Paris était « en contact » avec Washington, notamment à propos du sort du Boeing de la TWA.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● CONVERSATIONS AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES. – Un porte-parole du département d'Etat américain a déclaré, mercredi 19 juin, que des *« échanges de vues »* sur l'Afghanistan entre des diplomates américains et soviétiques, mardi et mercredi, à Washington, ont été *« francs et sérieux »*, mais s'est refusé à tout commentaire sur leur contenu. Des entretiens similaires ont déjà eu lieu à Paris sur l'Afrique australe et à Vienne sur le Proche-Orient. Les précédentes conversations américano-soviétiques sur l'Afghanistan avaient eu lieu à Moscou en juillet 1982 et s'étaient soldées par un constat de désaccord. – *(AFP.)*

Chili

● ATTENTATS A LA BOMBE CONTRE DES SUPERMARCHÉS. – Deux supermarchés ont été détruits le mercredi 19 juin à Temuco, au sud de Santiago, par des attentats à la bombe, trois jours après la levée de l'état de siège par le gouvernement. La police a, d'autre part, désamorcé une bombe dans un supermarché de Concepcion, au sud du pays. *(AFP.)*

Colombie

● *L'ARMÉE EN ÉTAT D'ALERTE.* – L'armée colombienne a été placée en état d'alerte à la suite d'un appel à la grève générale lancé pour le jeudi 20 juin par les syndicats communistes. Les forces armées patrouillent dans les principales villes du pays, les stations de radio, et les locaux des journaux ont été mis sous protection. La grève, illégale, a été décidée pour protester contre la politique économique du président Belisario Bétancur. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

● SUSPENSION DE L'ATTRIBUTION DE VISAS POUR LES CUBAINS. – Les autorités américaines ont suspendu, mardi 18 juin, l'attribution de visas aux Cubains candidats à l'émigration aux Etats-Unis, ont indiqué des fonctionnaires américains en poste à La Havane. Le département d'État avait annoncé cette mesure vendredi dernier, expliquant qu'elle répondait à la décision cubaine de suspendre, il y a un mois, l'accord migratoire de décembre 1984 en raison du début des émissions de Radio-Marti, la radio de Washington destinée à Cuba. L'entente entre Washington et La Havane prévoyait pour 1985 le départ des Etats-Unis de vingt mille Cubains et trois mille anciens prisonniers politiques et leurs familles. En échange, Cuba avait accepté le retour des deux mille sept cent quarante-six réfugiés jugés indésirables par les autorités américaines. – *(AFP.)*

Indonésie

● LE SORT DES DÉTENUS COMMUNISTES. – A l'Assemblée nationale française, M. Montdargent (PC, Val-d'Oise) a évoqué mercredi 19 juin la menace d'exécution qui pèse sur quatre anciens dirigeants communistes indonésiens internés depuis seize ans (*le Monde* daté 16-17 juin), demandant au gouvernement si une démarche avait été entreprise en leur faveur, M. Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, lui a répondu que les gouvernements européens avaient *« effectué, le 8 juin, une démarche auprès des autorités de Djakarta, au nom des droits de l'homme »*. Une deuxième démarche a été entreprise, a-t-il ajouté, afin de souligner la *« profonde émotion »* soulevée par une première exécution, celle de Mohammad Munir, ancien dirigeant du syndicat procommuniste (*le Monde* du 4 juin).

Zaïre

● NOUVELLE ATTAQUE DE REBELLES DANS LE SHABA. – Des maquisards ont lancé une attaque dans le nord-est de la province du Shaba, à proximité de la ville de Moba, dans la nuit de dimanche 16 à lundi 17 juin, a-t-on appris, mercredi 19 juin, à Kinshasa, de source diplomatique. Cette attaque serait cependant d'une ampleur moindre que celle lancée contre cette même localité, le 13 novembre dernier (*le Monde* du 17 mai). D'autre part, le pasteur Kabongo, représentant en France de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, principal mouvement d'opposition), a annoncé la constitution d'un « Front du refus » au régime du président Mobutu, en réaction à l'initiative de M. N'Guza Karl I Bond, ex-premier ministre zaïrois, réfugié à Bruxelles, qui a récemment appelé à une *« réconciliation nationale »*. – *(AFP.)*

LA VISITE DU PRÉSIDENT ASSAD A MOSCOU

La Syrie apparaît plus que jamais comme l'« allié privilégié » de l'URSS au Proche-Orient

De notre correspondant

Moscou. – La visite du président Assad à Moscou marque peut-être la fin des espoirs que les Soviétiques avaient pu placer ces derniers mois dans les pays arabes modérés et leur retour à une politique de dialogue presque exclusif avec la Syrie au Proche-Orient. Arrivé mercredi 19 juin dans la capitale soviétique, le président syrien a été reçu le même jour par M. Gorbatchev.

Lors de sa précédente visite officielle, en octobre dernier, au cours de laquelle il avait rencontré Constantin Tchernenko, des divergences étaient apparues entre Moscou et Damas. A l'époque, les Soviétiques espéraient beaucoup de l'Egypte, de la Jordanie, voire de certains Etats du Golfe. Plusieurs événements intervenus depuis cette date, notamment la tenue du Conseil national palestinien en novembre et l'accord d'Amman du 11 février entre le roi Hussein et M. Arafat, les ont apparemment dissuadés de poursuivre dans cette voie.

Les Soviétiques avaient, d'autre part, suivi jusqu'ici avec embarras les combats entre militants chiites d'Amal et les Palestiniens. Moscou regrettait visiblement que la Syrie ne fasse rien – bien au contraire – pour faire cesser le massacre.

L'accord, signé mardi à Damas entre Amal et le Front du salut national palestinien, qui desserre l'étau sur les camps palestiniens, va dans le sens souhaité par les Soviétiques. La visite du président syrien, qui était en préparation depuis une quinzaine de jours, aurait d'ailleurs été retardée par les combats de Beyrouth.

Dans le compte-rendu des entretiens entre MM. Gorbatchev et Assad, que publie ce jeudi la *Pravda*, il est indiqué que *« la partie soviétique a plus particulièrement souligné l'importance du maintien de l'unité de l'OLP et l'élimination urgente des divergences entre Palestiniens »*. Damas, pour sa part, veut se débarrasser de M. Arafat et utlise les factions palestiniennes pour ses propres ambitions.

Les Soviétiques, après avoir imaginé un moment utiliser d'autres relais que les Syriens au Proche-Orient, se sont résignés à nouveau à s'en remettre à ces derniers, décidément maîtres du jeu dans la région. Sur le plan des principes, Moscou réaffirme son attachement à *« l'unité de l'OLP »*, mais, en pratique, laisse Damas poursuivre son grignotage des positions de M. Arafat.

Soviétiques et Syriens ont, en tout cas, le même souci d'éviter une intervention militaire américaine qui serait provoquée par le détournement de l'avion de la TWA. Chaque regain de tension au Proche-Orient est l'occasion pour Damas de réclamer une augmentation de l'aide militaire déjà considérable qui lui est fournie par l'URSS. On remarque d'ailleurs que, lors des conversations au Kremlin, mercredi après-midi, MM. Gorbatchev et Assad étaient accompagnés de leurs ministres de la défense respectifs, le maréchal Sokolov et M. Mustapha Tlass.

MM. Gorbatchev et Assad ont réaffirmé leur position sur le Liban : *« Le règlement des problèmes internes du Liban n'est possible que sur la base de l'entente nationale des Libanais eux-mêmes, compte-tenu des intérêts de toutes les forces patriotiques du pays, et à condition de sauvegarder sa souveraineté et son intégrité territoriale »*, écrit Tass, en présentant cette position comme étant commune aux deux parties. Enfin, le président Assad a réitéré le soutien syrien au projet soviétique de convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. La Syrie apparaît donc plus que jamais comme l'« allié privilégié » de Moscou dans la région.

DOMINIQUE DHOMBRES.



EUROPE

Pologne

Arrestation d'un dirigeant clandestin de Solidarité

Une nouvelle mise en garde à M. Walesa

L'un des membres de la direction clandestine de Solidarité (TKK), M. Tadeusz Jedynak, a été arrêté par la police politique, a annoncé mercredi 19 juin l'agence officielle PAP.

Agé de trente-cinq ans, Tadeusz Jedynak était vice-président de Solidarité en Haute-Silésie à l'époque où le syndicat était légalement reconnu. Interné dès la proclamation de l'état de guerre, il fut libéré en 1983 et passa dans la clandestinité, après avoir refusé d'émigrer avec sa famille comme le lui proposaient les autorités. Son arrestation constitue le coup le plus dur porté aux structures clandestines du mouvement depuis l'été dernier.

La TKK (Commission provisoire de coordination) à la fois remplit une fonction symbolique – montrer que le syndicat n'a pas renoncé à exister en dépit de son interdiction, – et publie régulièrement des prises de position et parfois des appels à diverses actions.

Elle a toujours été constituée d'un nombre limité de personnes (elle comptait quatre membres au moment de l'arrestation de M. Jedynak), qui parviennent assez régulièrement à se rencontrer – parfois même en présence de M. Walesa. Sept de ses membres successifs ont été arrêtés – mais le plus connu d'entre eux, Zbigniew Bujak, a toujours réussi à passer entre les mailles du filet, en dépit de très sérieuses alertes. Les deux autres membres actuels de la TKK sont Bogdan Borusewicz (de Gdansk) et Merek Muszynski (de Wroclaw).

La TKK a récemment lancé un appel à un arrêt de travail d'une heure, au moment de l'entrée en vigueur d'une nouvelle hausse des prix, en juillet, et un émetteur clandestin a renouvelé cet appel mercredi soir à Varsovie, dans une émission faiblement audible et rapidement brouillée.

A Gdansk, M. Lech Walesa a été convoqué mercredi matin chez le procureur, qui lui a adressé une nouvelle mise en garde, lui rappelant qu'il était toujours sous le coup d'une procédure judiciaire, et le sommant de mettre fin à ses activités – notamment ses déclarations publiques – sous peine de voir sa situation actuelle « changer ». M. Walesa est l'objet d'une enquête dans le cadre de l'affaire qui a valu récemment trois condamnations à des peines de plusieurs années de prison à trois dirigeants de Solidarité arrêtés au cours d'une réunion en sa présence. Il est actuellement astreint à ne pas quitter Gdansk.

M. Walesa a refusé de répondre aux questions du procureur, et s'est borné à montrer du doigt une déclaration qu'il avait posée sur son bureau, et où il était écrit : « *Le procès de Michnik, Frasyniuk et Lis m'a confirmé dans ma conviction que devant un tribunal, un procureur ou la police, il n'y avait qu'un seul moyen de garder sa dignité : ne rien dire, pour ne pas prêter le flanc à une quelconque provocation ou manipulation.* »

Italie

La dirigeante la plus recherchée des Brigades rouges a été arrêtée

De notre correspondant

Rome. – Barbara Balzarani, l'un des derniers « chefs historiques » des Brigades rouges, mêlée à toutes les actions terroristes de ces sept dernières années, déjà condamnée trois fois par contumace à la prison à vie et objet de treize mandats d'arrêt, a été arrêtée le mercredi 19 juin à Ostie, près de Rome. Les policiers ont découvert dans son appartement le communiqué n° 20 des BR retrouvé à côté du corps du professeur Tarantelli après son assassinat à Rome en mars dernier, ainsi qu'une arme vraisemblablement utilisée pour cet attentat.

Barbara Balzarani était un peu le « chef mythique » des BR. Le grand public ne connaissait d'elle que son visage d'adolescente : la photographie d'une jeune femme aux grands yeux noirs, au visage tranquille, encadré de longs cheveux. En fait, celle qui avait pour nom de guerre Sarah, a été pendant sept ans membre de la direction stratégique des BR, une irréductible sur laquelle couraient toutes les rumeurs (on la disait en Allemagne, au Nicaragua, en France).

Ayant vécu dans la clandestinité les années sanglantes du terrorisme depuis 1977, Barbara Balzarani pourrait assurément, si elle parle, éclairer des aspects encore obscurs de l'histoire de la lutte armée en Italie. Compagne de Mario Moretti, autre chef des BR, actuellement détenu, elle a été condamnée à la prison à vie lors du procès relatif au meurtre d'Aldo Moro.

Barbara Balzarani faisait partie du commando qui tua les membres de l'escorte du président de la Démocratie chrétienne au moment de son enlèvement (1978). Puis elle participa à l'enlèvement du général américain Dozier (1982) ; elle est également accusée de l'assassinat de trois policiers à Milan, de l'enlèvement de l'assesseur à l'urbanisme de Naples, M. Cirillo, et de l'attaque du siège de la Démocratie chrétienne.

Depuis quelque temps, la police estimait que Barbara Balzarani commandait ce qui restait de la colonne romaine des BR. Elle aurait effectué plusieurs voyages en France pour y rencontrer des réfugiés. « *La présence de Barbara Balzarani en France, et en particulier à Paris, est régulièrement confirmée* », écrit le juge d'instruction Imposimato, dans l'instruction du procès Moro. Le compagnon de Barbara Balzarani, Gianni Pelosi, arrêté en même temps qu'elle, était également connu de la police pour effectuer de nombreux séjours en France. Sa carte d'identité indiquait une adresse à Paris. C'est, semble-t-il, de la capitale française que seraient venues les informations qui ont permis les arrestations.

PHILIPPE PONS.

Norvège

Dix néo-nazis arrêtés après l'attentat contre la mosquée d'Oslo

De notre correspondant

Oslo. – La police norvégienne a appréhendé, mercredi 19 juin, dix membres du Parti populaire national, dont le chef de ce mouvement néo-nazi, Jan Oedegaard. Ils sont soupçonnés d'avoir planifié ou exécuté l'attentat à la bombe qui a gravement endommagé, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, la mosquée de la secte musulmane Ahmadiyya à Oslo. Les enquêteurs ont saisi aux domiciles des militants plusieurs dizaines de kilos de dynamite, des carabines à canon scié ainsi qu'un nombre important de pistolets.

Les personnes arrêtées, qui sont âgées de quinze à soixante ans, avaient toutes participé, au début de ce mois, à un « camp d'été » organisé par le Parti populaire national (« Nasjonalt Folkeparti ») près de la ville d'Haugesund dans le sud du pays. Des explosifs avaient été distribués aux participants et c'est sans doute à cette occasion que l'attaque de la mosquée a été préparée. L'un des responsables du mouvement, Henrik Bastian Heide, avait déclaré voici quelques jours à la presse que cet attentat, qui n'a fait heureusement aucune victime, était « *un acte courageux* ».

Il existe, en Norvège, une poignée de groupuscules néo-nazis et d'extrême droite, tels que l'Organisation contre l'immigration nuisible ou le Mouvement antiparasites, qui avait notamment provoqué des troubles lors d'une manifestation contre le racisme le jour de la fête nationale, le 17 mai 1984, à Oslo. Selon la police, d'autres attentats ont pu être planifiés au cours du « camp d'été » du Parti populaire national.

A. D.

Selon Ali Agça

UN TROISIÈME HOMME AURAIT PARTICIPÉ A L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Rome (AFP). – Selon les déclarations faites le mercredi 19 juin par Ali Agça, un troisième homme aurait pris part directement à l'attentat contre le pape. Jusqu'à présent, deux hommes seulement étaient accusés d'avoir participé à l'opération : Agça lui-même et Oral Celik, en fuite, inculpé sur la foi des déclarations d'Agça. Ce dernier a affirmé mercredi reconnaître, sur une photographie de la foule massée sur la place Saint-Pierre le jour de l'attentat, le visage de son second complice, un Turc qui s'appellerait Alik. Alik aurait été chargé de jeter une grenade dans la foule pour semer la panique et favoriser la fuite des deux autres hommes.

D'autre part, Agça a affirmé que Francesco Pazienza, autrefois lié aux services secrets italiens et à présent écroué aux Etats-Unis, lui avait rendu visite dans sa prison « *entre avril et mai 1982* ». « *En échange de ma collaboration, il m'a promis un passeport français et la liberté, lui qui ne réussit même pas à s'évader maintenant* », a déclaré Ali Agça sans préciser quelle forme de « *collaboration* » l'homme d'affaires, ex-bras droit du chef de la loge maçonnique secrète P2, Licio Gelli, aurait attendu de lui.

Le nom de Pazienza a, en fait, été évoqué par pur hasard au cours de l'audience. Excédé par le brouhaha de la salle, le président de la cour s'est à un moment écrié : « *Pazienza* » (du calme). C'est alors qu'Agça s'est mis à parler de Francesco Pazienza.

DIPLOMATIE

Sociaux-démocrates ouest-allemands et communistes est-allemands préconisent l'interdiction des armes chimiques en Europe centrale

De notre correspondant

Bonn. – Le Parti socialiste unifié est-allemand (SED) et le Parti social-démocrate ouest-allemand ont lancé, mercredi 19 juin, à Bonn, un appel en faveur de la création d'une zone libre d'armes chimiques en Europe centrale. Le texte préconise le retrait de toutes les armes chimiques d'une zone qui inclurait au minimum le territoire des deux Allemagnes et de la Tchécoslovaquie, ainsi que des procédures de contrôle national et international destinées à en garantir l'application.

Présenté solennellement au cours d'une conférence de presse, ce communiqué commun est le fruit de dix-huit mois de négociations, conduites du côté du SPD par le responsable des questions relatives au désarmement dans le groupe parlementaire social-démocrate, M. Karsten Voigt, et pour le SED par M. Hermann Axen, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti communiste est-allemand. Le principe de cette négociation avait été arrêté le 14 mars 1984 au cours d'une rencontre entre le chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, et le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel.

Les deux partis, qui estiment avoir ainsi montré la voie pour une négociation intergouvernementale, se sont engagés à intervenir auprès de leurs gouvernements pour qu'ils prennent le relais. Le document a également été transmis aux alliés de Bonn et de Berlin-Est et aux participants à la conférence sur le désarmement de Genève. Pour M. Voigt, ce texte est suffisamment précis pour « *montrer clairement que les obstacles sur lesquels ont buté jusqu'ici les négociations sur le désarmement sont surmontables* ».

Depuis l'affaire des missiles, le Parti social-démocrate, qui dénonce l'inflexion que le gouvernement Kohl fait subir à l'Ostpolitik de la précédente coalition, s'est efforcé de multiplier les initiatives en direction de l'Est. Des groupes de travail ont ou vont être mis en place avec plusieurs partis communistes est-européens pour discuter de diverses questions intéressant les relations entre la RFA et ses voisins de l'Est. Lors de sa récente rencontre avec M. Gorbatchev, qui lui avait réservé une véritable réception de chef d'Etat, le président du SPD, M. Willy Brandt, était convenu de la création d'une commission chargée de discuter les problèmes de désarmement et d'aide au tiers-monde.

Cette politique est jugée sévèrement par la majorité gouvernementale ouest-allemande, qui accuse le SPD de persister dans une dérive neutraliste. Le porte-parole du gouvernement, M. Sudhof, a prudemment indiqué mercredi que le modèle négocié par le SPD et le SED serait soigneusement étudié. Mais il a rappelé qu'en raison de la mobilité des stocks d'armes chimiques, aucun accord régional ne pourrait remplacer un accord général sur leur interdiction et leur destruction.

HENRI DE BRESSON.

A LUXEMBOURG

Les ministres des affaires étrangères des Dix critiquent sévèrement le Japon

Le conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, dans une déclaration publiée mercredi 19 juin à l'issue de la réunion de deux jours qu'il venait de tenir à Luxembourg (*le Monde* du 20 juin), a sévèrement critiqué le Japon pour son « *absence de réaction* » face aux souhaits de la CEE d'une plus grande ouverture du marché japonais. Le conseil se déclare « *préoccupé* » par l'issue des récentes discussions entre la Commission de Bruxelles et Tokyo, qui n'ont abouti, selon lui, qu'à des « *progrès limités* ». Les Dix déplorent en particulier que le Japon accumule des excédents de plus en plus élevés de sa balance commerciale et de sa balance courante. Cette déclaration a été publiée alors que le premier ministre japonais, M. Nakasone, doit venir à Bruxelles le 19 juillet, afin d'insister, selon les responsables communautaires, sur le mécontentement européen.

Le comité Adonnino (du nom de son président italien) a, d'autre part, présenté aux ministres son rapport sur l'« Europe des citoyens », qui sera soumis aux chefs d'État et de gouvernement des Dix au conseil européen des 28 et 29 juin à Milan. Ce rapport propose une liste détaillée d'actions, destinées à populariser l'image de la Communauté dans des domaines divers : sport, santé, culture, ou encore droits électoraux des citoyens.

M. Mitterrand, le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, et leurs ministres des affaires étrangères respectifs se sont rencontrés mercredi à Paris, à l'occasion d'un déjeuner de travail consacré à la préparation du sommet de Milan. A sa sortie de l'Elysée, M. Lubbers a qualifié de « *très utile* » cet échange de vues, qui fait suite à la rencontre de M. Mitterrand avec le chancelier Kohl, le 28 mai à Constance, et avec le président du conseil italien, M. Craxi, les 13 et 14 juin à Florence.

Au Portugal, le Parlement a fixé au 10 juillet le débat consacré à l'entrée du pays dans la CEE, au cours duquel pourrait être ratifié le traité d'adhésion à la Communauté signé la semaine dernière à Lisbonne.

Un conseil des ministres de l'intérieur de la CEE doit se réunir par ailleurs à Rome les jeudi 20 et vendredi 21 juin pour examiner un projet italien de création d'un nouvel organisme européen de sécurité et pour envisager les mesures à prendre face aux détournements d'avions et au déchaînement de la violence dans les stades. – *(AFP, AP, Reuter.)*

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1972

Moscou annule la rencontre annuelle de hauts responsables de la marine soviétique avec leurs homologues américains

La réunion annuelle des officiers de marine américains et soviétiques, prévue par l'accord de 1972 sur la prévention des incidents navals entre les Deux Grands, et qui devait avoir lieu ces jours derniers à Washington, a été annulée par Moscou, a-t-on appris mercredi 19 juin. La raison de ce geste de mauvaise humeur serait que, de son côté, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, avait décidé de réduire au minimum la visite des officiers soviétiques à Washington, alors que celle-ci est traditionnellement l'occasion de différentes rencontres sociales et mondaines. M. Weinberger entendait ainsi prostester contre le meurtre, le 24 mars dernier en RDA, d'un officier américain, le commandant Nicholson, par une sentinelle soviétique.

Il semble, selon des informations que rapporte le *New York Times*, que le département d'Etat et l'état-major de la marine américaine se soient émus de la décision de M. Weinberger, et notamment du fait que le secrétaire à la défense l'ait prise malgré l'opposition de ces deux administrations, et sans aucune concertation, avec leurs chefs respectifs, dont M. George Shultz, secrétaire d'Etat. L'accord de 1972 instituant ces rencontres annuelles est généralement considéré comme l'un des pactes qui fonctionnent le mieux entre Moscou et Washington. Sa mise en œuvre n'avait jamais, jusqu'alors, été sérieusement affectée par les tensions Est-Ouest.

● *L'Internationale socialiste et l'IDS.* – Le bureau de l'Internationale socialiste, qui s'était réuni les mardi 18 et mercredi 19 juin à Bommersvik, près de Stockholm, a rejeté « *l'initiative de défense stratégique américaine et les concepts similaires* » pouvant exister en Union soviétique. Il a d'autre part demandé aux dirigeants des deux Grands de « *tenir un sommet le plus tôt possible* ». A propos de l'Amérique centrale, l'IS suggère que les pays du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Venezuela, Colombie) puissent exercer un contrôle international aux frontières entre le Nicaragua, le Honduras et le Costa-Rica. Elle souhaite en outre la reprise du dialogue entre les Etats-Unis et le Nicaragua. – *(AFP, AP.)*

République sud-africaine

Le Conseil de sécurité menace Pretoria de sanctions

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, mercredi soir 19 juin, par 13 voix et 2 abstentions (Etats-Unis et Grande-Bretagne), une résolution condamnant l'Afrique du Sud pour son occupation illégale de la Namibie et faisant peser sur elle la menace de sanctions obligatoires. Cette résolution avertit Pretoria que son refus de coopérer mettrait le Conseil *« dans l'obligation de se réunir immédiatement pour envisager l'adoption de mesures appropriées »*. Les pays qui ne l'ont pas encore fait sont, d'autre part, invités *« à envisager, en attendant, de prendre volontairement des mesures appropriées (...) pouvant comprendre : l'arrêt de nouveaux investissements* [en Afrique du Sud] *et la mise en œuvre de mesures de dissuasion* [comme], *le réexamen des liaisons maritimes et aériennes, l'interdiction de la vente de rands et autres pièces frappées en Afrique du Sud et des restrictions dans les domaines sportif et culturel »*.

Ce vote des Nations unies est intervenu le jour même où, à Johannesburg, le chef de l'Etat sud-africain a prononcé un discours très ferme, indiquant en substance que l'Afrique du Sud ne se laissera dicter sa conduite par personne.

Le président Botha met en garde les Etats-Unis contre toute ingérence

De notre correspondant

Johannesburg. – L'Afrique du Sud continuera d'user de représailles contre les Etats voisins qui permettent que leur territoire soit utilisé par les *« terroristes »* : dans un discours dur prononcé au Parlement mercredi 19 juin, à l'occasion de la clôture de la session, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a non seulement justifié le raid de Gaborone, mais averti les puissances occidentales et les Etats-Unis qu'il n'accepterait aucune ingérence dans les affaires intérieures de son pays.

« Je me demande, a indiqué le président de la République, *si ces gouvernements sont réellement préoccupés du bien-être des peuples d'Afrique du Sud et s'ils s'inquiètent vraiment des droits fondamentaux de l'homme. » « Certains disent qu'ils trouvent notre politique exécrable ; nous pensons,* a-t-il ajouté, *que leur position ambiguë et opportuniste est exécrable. »* Il a expliqué que les nations occidentales étaient manœuvrées par l'URSS en *« promouvant les objectifs soviétiques en Afrique-Australe »*, et il a accusé le *« bloc communiste »* d'être à l'origine de la *« campagne de terrorisme et de sabotage contre le pays »*.

A propos des Etats-Unis et de la menace de sanctions économiques qui se précise, le chef de l'Etat a signifié à son allié que, *« s'il y a à Washington des éléments qui pensent que l'Afrique du Sud va être administrée par les Etats-Unis, qu'il soit bien clair que ces éléments mènent à une confrontation avec le gouvernement et le peuple sud-africain »*. M. Botha a souligné : *« Le Botswana a le droit souverain d'abriter des terroristes et l'Afrique du Sud est supposée attendre les bras croisés et permettre à ces terroristes de traverser la frontière et de tuer nos citoyens en toute impunité ! » « Le gouvernement n'accepte pas cette conception faussée de la souveraineté »*, a-t-il affirmé.

Le repli sur soi-même

Dans son intervention, le chef de l'Etat n'a fait aucune allusion à l'« affaire » de Cabinda (nord de l'Angola). Cette opération qui, le 21 mai, a été présentée par Pretoria comme une mission de reconnaissance des bases de l'ANC (Congrès national africain) et de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et qui était, de toute évidence, une opération de sabotage dans un pays étranger. Au-delà de cet avertissement aux nations qui se sont indignées des coups de force de l'Afrique du Sud, le chef de l'Etat a également fustigé ceux qui, à l'intérieur, contestent le régime. *« C'est parce que nous sommes en train de réussir sur la voie de la réforme et qu'une Afrique du Sud stable est en vue,* a-t-il indiqué, *que les forces hostiles à cette évolution sont résolues à détruire les progrès réalisés. Les Sud-Africains sont de plus en plus nombreux à avoir choisi entre les forces qui promeuvent le désastre à travers la violence et le chaos et celles qui, par une intelligente coopération mutuelle, cherchent le bonheur de notre pays, avec ses cultures différentes et ses minorités. »*

M. Botha a exprimé sa reconnaissance à l'armée et à la police pour la façon dont elles remplissent leur tâche, soulignant qu'il était *« du devoir solennel du gouvernement de maintenir la loi et la stabilité à travers une véritable sécurité »*.

Sûr de lui-même, de la légimité du régime, de la justesse de ses thèses, M. Botha estime que *« la liberté est impossible sans discipline »* et que, en conséquence, il faut préserver les particularismes de chacune des communautés. Pour cela, un Etat unitaire sur la base d'*« un homme-une voix »* est *« inapproprié et inacceptable »*.

L'Afrique du Sud est, selon lui, un cas particulier où un régime démocratique à l'occidentale n'est pas transposable. Le système doit reposer sur la *« participation sans domination »*. Pour cela, il faut explorer *« toutes les possibilités offertes par l'autodétermination »*.

M. Botha, a, d'autre part, rejeté les accusations selon lesquelles les objectifs du gouvernement *« allaient à l'encontre des conceptions civilisées des droits de l'homme, de la dignité et de la liberté sans distinction de race, de couleur et de religion. »* Le président de la République estime que son action est guidée par les *« valeurs chrétiennes et civilisées »* et qu'il ne faut pas prêter le flanc *« aux gouvernements et aux organisations qui ne considèrent pas en priorité le bien-être et les intérêts de notre peuple, mais s'efforcent plutôt de servir leurs propres intérêts égoïstes »*.

L'Afrique du Sud se replie donc dans son bastion face à la montée des critiques à l'étranger. M. Botha a tapé du poing sur la table, clamant son bon droit et ses convictions, interdisant à quiconque de lui donner des leçons de démocratie, dénonçant un *« complot international »* ourdi par l'ennemi de toujours, le communisme.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *M. Mangope, président du Bophuthatswana, en visite à Paris.* – M. Lucas Mangope, président du Bophuthatswana, Bantoustan sud-africain non reconnu par la communauté internationale, est arrivé mercredi 19 juin à Paris, pour une visite de sept jours. Il s'agit essentiellement d'une visite d'affaires, au cours de laquelle M. Mangope ne rencontrera aucun responsable gouvernemental français, mais des membres de l'opposition, dont M. Pierre Messmer, qui préside le comité France-Afrique (de l'association parlementaire du même nom). Le mouvement anti-apartheid dénonce cette visite et *« s'indigne des contrats conclus entre le Bophuthatswana et les compagnies françaises nationalisées (Alsthom, Thomson-CSF) au moment où Laurent Fabius envisage des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud »*.

Ouganda

Amnesty International cite des témoignages accablants sur des tortures infligées à des prisonniers par l'armée

Dans un rapport publié ce mercredi 19 juin, Amnesty International affirme que des milliers de civils ont été arrêtés, et continuent de l'être, en Ouganda depuis l'accession au pouvoir, en décembre 1980 du président Milton Obote. L'organisation insiste sur le fait que bon nombre d'entre eux sont morts à la suite de tortures particulièrement atroces ou qu'ils ont « disparu », alors qu'ils étaient détenus par l'armée.

Les victimes de ces sévices sont, pour la plupart, des personnes accusées de collaborer avec la guérilla en lutte contre le régime, d'être adhérents ou sympathisants de partis légaux d'opposition. Il s'agit aussi parfois de simples citoyens victimes de vengeances personnelles.

Ce rapport est fondé sur les observations et conclusions d'un chirurgien et d'un médecin légiste qui ont examiné, au mois de février dernier, seize réfugiés ougandais, de dix-huit à cinquante-six ans, présentant tous, sauf un, des traces flagrantes de tortures.

Les témoignages sont accablants. Un homme de trente-trois ans a eu les testicules en partie arrachés avec une pince à castrer le bétail, des femmes ont été violées, battues à coups de crosse, de machettes, ou encore brûlées au fer rouge.

Amnesty International cite également des témoins ayant vu des soldats battre à mort des civils ; allonger les prisonniers sous des pneus enflammés, laissant dégouliner le caoutchouc bouillant sur eux, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

D'anciens détenus décrivent des passages à tabac répétés, pratiqués avec des marteaux, des barres de fer et des planches avec des clous saillants.

En publiant les résultats des examens médicaux, Amnesty International indique ne pas connaître le nombre exact des personnes incarcérées, torturées ou tuées mais avoir des descriptions détaillées de centres où sont détenues en permanence des dizaines de personnes, en différents lieux, notamment dans des casernes de l'armée et des camps spéciaux créés cette année dans le « triangle de Luwero », près de Kampala.

En conclusion de ce rapport, Amnesty International appelle les autorités ougandaises à mettre un terme à la pratique de la torture et demande que les détenus puissent avoir des avocats, recevoir la visite de parents, et qu'ils soient, le cas échéant, officiellement inculpés et traduits en justice. L'organisation internationale souhaite également l'ouverture des frontières de l'Ouganda à une commission d'enquête indépendante.

Maroc

● TROIS CENT QUARANTE-NEUF PRISONNIERS GRACIÉS. – A l'occasion de l'Aïd-al-Fitr (fin du jeûne pour les musulmans), qui est célébré ce jeudi 20 juin au Maroc, des mesures d'élargissement ou de diminution de peine ont été annoncées officiellement à Rabat, sans qu'aucune indication soit fournie sur les bénéficiaires de cette grâce royale. – *(AFP.)*

● UN APPEL D'ABRAHAM SERFATY EN FAVEUR DES DÉTENUS GRÉVISTES DE LA FAIM. – En prison depuis 1974 et condamné à la détention à perpétuité en 1977 pour atteinte à la sûreté de l'Etat, Abraham Serfaty, dans une lettre adressée au groupe autrichien d'Amnesty International et rendue publique en France par le Comité d'action pour la libération des prisonniers au Maroc (CALPOM), lance un appel en faveur des neuf détenus grévistes de la faim. Ces jeunes prisonniers, condamnés à des peines de cinq à huit ans de prison, à la suite des manifestations de janvier 1984 à Marrakech, avaient, *« par respect du mois sacré de ramadan »*, interrompu leur mouvement entamé le 25 avril dernier, précisant qu'ils le reprendraient à l'issue du mois de jeûne s'ils n'obtenaient pas satisfaction sur l'amélioration de leurs conditions de détention *(le Monde* daté 26-27 mai 1985).

ASIE

Japon

Washington a officiellement demandé à Tokyo un transfert de technologie à usage militaire

De notre correspondant

Tokyo. – *L'administration* américaine a demandé récemment, et officiellement pour la première fois, un transfert de technologie japonaise à usage militaire aux Etats-Unis, a-t-on appris, mercredi 19 juin, de source officielle à Tokyo. La presse locale, citant le ministère nippon de la défense, indique que la requête porte sur les systèmes antimissiles, un domaine dans lequel les Japonais seraient particulièrement avancés.

Premier pas concret dans le sens voulu depuis longtemps par les Etats-Unis, ce développement, de portée technologique, commerciale et stratégique encore difficile à évaluer, est important mais pas surprenant. *Il était, en effet,* attendu depuis bientôt deux ans, depuis que le gouvernement de M. Nakasone s'était laissé convaincre par les Etats-Unis de faire, en leur faveur, une exception à l'interdiction de toute forme d'exportation d'armes par le Japon.

Un accord bilatéral prévoyant le transfert de technologies japonaises ambivalentes – pouvant servir à des fins civiles ou militaires, soit une panoplie pratiquement illimitée – avait été signé en 1983. Une commission mixte chargée de la supervision des transferts avait été créée.

Le programme antimissile SDI

Cette évolution témoigne, d'abord, des remarquables progrès réalisés par les Japonais en matière de technologies de pointe. Elle entre, ensuite, dans la logique du traité *de sécurité nippo-américain et dans* celle d'un partage plus équitable de la coopération et des responsabilités des deux alliés. Et cela à une époque où la technologie, sous diverses formes (semi-conducteurs, ordinateurs, nouveaux matériaux, etc.), s'installe au cœur même des armements et des systèmes de défense.

L'accord, qui s'applique au secteur *privé, entre également dans* la logique de la compétition, mais aussi de la collaboration technologique et commerciale des grandes firmes des deux nations. Compte tenu du poids de ces *géants, l'opposition* parlementaire redoute qu'il ne favorise le développement d'un complexe militaro-industriel américano-nippon de portée mondiale.

Enfin, il est intéressant de souligner que l'annonce de la requête *américaine, portant* sur des systèmes antimissile développés par les Japonais, a été rendue publique à un moment où Washington sollicite activement la participation de Tokyo à la *phase préparatoire* du programme antimissiles SDI. Jusqu'à présent, M. Nakasone s'est borné à faire état de sa « compréhension », mais on sait, d'une part, que les consulta*tions se poursuivent et*, d'autre part, qu'une partie des dirigeants politiques et des industriels nippons sont favorables à une participation.

A terme, un succès du système de la « *guerre des étoiles* » *permettrait* au Japon, freiné par ses interdits constitutionnels, politiques et psychologiques de contourner le tabou pesant sur l'arme nucléaire. Tokyo *pourrait alors retrouver, vis-à-vis de* l'Union soviétique mais toujours dans le contexte d'une suprématie américaine, une influence stratégique et une indépendance diplomatique accrues.

Les Américains, indique-t-on par ailleurs, se montrent fort intéressés par une douzaine de types de technologies développées par les Japonais et susceptibles d'applications militaires : hyper-hautes fréquences électroniques, opto-électronique, peinture antiradar, fibres optiques, arseniate de gallium, cristaux liquides, mémoires à haute densité, etc. Toutes pourraient éventuel*lement être incorporées* dans le projet SDI.

Enfin, pour donner la mesure des enjeux technologiques entre les deux alliés – coopération et concurrence – et souligner, une fois de plus, le potentiel japonais en la matière, on citera ces extraits, en forme de mise en garde, issus d'un rapport du Pentagone datant de 1984 : « *L'organisation, la planification, le zèle et les ressources mis aux service de la recherche et du développement au Japon ont créé une dynamique qui pourrait conduire à une position d'avantage* » dans les technologies militaires. « *Le Japon n'est pas encore au niveau de la base technologique élargie des Etats-Unis dans le domaine des armements (...) mais, il est certain qu'il a déjà pris l'avantage sur les Etats-Unis pour certains types de technologies à usage militaire* », indique notamment ce rapport.

R.-P. PARINGAUX.

Vietnam

Mort de Xuan Thuy ancien négociateur des accords de Paris

Xuan Thuy, vice-président de l'Assemblée nationale, ancien négociateur des accords de Paris, est décédé, *mardi 18 juin, à Hanoï d'une* crise cardiaque, à l'âge de soixante-treize ans, a annoncé l'agence de presse vietnamienne VNA. Il était membre du présidium du comité *central du Front de la patrie et an*cien secrétaire du comité central du Parti communiste vietnamien. Ses funérailles ont lieu ce jeudi.

[Né à Ha-Dong (près de Hanoï) en 1912, Xuan Thuy adhère en *1926* à la Ligue des jeunesses révolutionnaires fondée par Nguyên Ai Quôc (alias Ho Chi Minh). Il est arrêté à deux reprises en 1928 et en 1929, puis incarcéré en 1939, pour six ans. Libéré après le coup de force japonais du 9 mars 1945, il est nommé rédacteur en chef de *Cuu Quôc (le Salut national)*, organe officiel du Vietminh. A la même époque, il est élu membre du comité central du Vietminh et député à l'Assemblée nationale de la République démocratique du Vietnam.

En 1953, il est nommé secrétaire général du Comité pour la paix et représentant du Vietnam au Conseil mondial de la paix. En 1962, il est vice-président de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Genève sur le Laos et accompagne Ho Chi Minh à Moscou lors du vingt-deuxième congrès du PCUS. L'année suivante, il est nommé ministre des affaires étrangères de Hanoï. En 1965, il démissionne pour raison de santé et devient chef du département des relations étrangères du comité central du Parti des travailleurs. De 1968 à *1973, il dirige la délégation de Hanoï* aux conversations qui aboutirent aux accords de Paris sur le Vietnam, avec, comme « conseiller spécial », M. Le Duc Tho, membre du bureau politique chargé de conduire, parallèlement, des négociations secrètes avec M. Kissinger.]

Le sort des détenus politiques

La délégation de l'Église bouddhique unifiée du Vietnam en France (1) nous signale que trois bonzes et *un écrivain, qui figurent* parmi des groupes de religieux et d'intellectuels arrêtés à Ho-Chi-Minh-Ville au printemps 1984, (*le Monde* daté 24-25 juin 1984) sont victimes de conditions de détention particulièrement dures. « *Alors que la plupart des détenus ont pu jouir du droit de recevoir la nourriture envoyée par leurs familles et ont été placés dans des cellules avec d'autres prisonniers, les moines Tuê Sy, Tri Siêu et Tri Hai, ainsi que l'écrivain Doan Quoc Sy ont été gardés, de nuit, dans des cachots isolés et, de 6 heures du matin à 22 heures, dans des salles d'interrogatoires depuis plus d'un an* », affirme-t-elle.

Selon la délégation, « *un ancien détenu à la prison Phang Dang Luu, à Gia-Dinh* (banlieue de Ho-Chi-Minh-Ville) *a affirmé qu'il les a vus tous les soirs, vers 23 heures, rentrer des séances d'interrogatoires, squelettiques comme des fantômes.* » Leur procès, selon certaines sources, pourrait avoir lieu en juillet à huis clos. Ils seraient accusés d'« *espionnage pour le compte des Américains et des Chinois* ».

(1) 7, rue du 8 mai 1945, escalier B. 92340 Bourg-la-Reine.

AMÉRIQUES

Pérou

Un entretien avec le président Garcia

(Suite de la première page.)

Alors n'a-t-il, à Paris aucun projet de « *contact* » politique de haut niveau, même très discret ? Il étire ses longs bras, secoue sa grande carcasse, hoche la tête, hésite une seconde. C'est plutôt : non. Il veut repartir très vite, *dès jeudi, peut-être* pour Lima, et préparer son grand discours du 28 juillet.

A Paris, il a un peu flâné, vu des *amis*, respiré l'air du quartier Latin où il a passé deux ans et demi, à partir de 1974. Il est allé dîner, avec François Bourricaud, au *Tanger*, dans le quartier des Batignolles, un bistrot *tenu par un Marocain*, où il « faisait la manche » pendant ses années d'études. Il chantait des chansons mexicaines. Le patron du *Tanger* n'a pas eu l'air trop intimidé.

Alan a fui la presse intriguée par cette visite « privée », a quitté le *grand hôtel de la rive droite pour* s'installer dans le studio d'un copain, sous les toits, d'où l'on aperçoit en se tordant le cou la Seine et Notre-Dame. Le « complexe » de la rive gauche...

Une nation au bord du chaos

Est-il fier, inquiet, préoccupé à l'idée de diriger une nation au bord du chaos, de retrouver une situation encore plus grave que celle de l'Argentine d'Alfonsin, qui était à Lima au début de juin ? Il hausse ses sourcils charbonneux. Pas vraiment. *Il a* l'air très tranquille, sûr de lui, de *cette force intérieure que*, lui a donnée une victoire électorale sans bavures. Mais il se dit très « *lucide* ». Devant son café crème, il retrouve ses réflexes d'universitaire. Il ne peut pas parler de *ses projets, de ses* idées, de la manière dont il va prendre les choses en main – « *et tout de suite* », dit-il, en tapant sur la table – sans prendre un crayon. Et d'aligner chiffres, statistiques, pourcentages, dessiner des pyramides pour illustrer « *l'abîme qui sépare la petite minorité de ceux qui vivent dans la société de consommation occidentale et l'énorme majorité des marginaux, des misérables des Andes et des bidonvilles de Lima* ».

Son graphique est très clair et l'on comprend qu'il s'enflamme. 25 % des Péruviens reçoivent 80 % du revenu national ; les 75 % qui restent, seulement 20 %. « *Au Pérou,* dit-il, *l'injustice est régionale, sectorielle et sociale.* » D'où son idée de base : retourner la pyramide, comme on secoue un sablier, pour « *faire bouger la société* », relancer l'économie sur de nouvelles bases, proprement péruviennes et moins dépendantes des *intérêts, et surtout des habitudes, de* l'étranger. Le pays est asphyxié, étranglé par la dette extérieure, désarticulé, submergé par une écono*mie « parallèle »* – celle du trafic de drogue, en progression rapide – et qui corrompt tout ce qu'elle touche. Tous les calculs des experts sont faussés par l'existence d'une économie dite « informelle », dont les dizaines de milliers de petits marchands ambulants qui encombrent le centre de Lima ne sont que la partie visible de cet « iceberg » à la fois culturel et social.

Alan ne nie évidemment pas ces réalités complexes. Sa solution ? Enfin, l'une des solutions : « *réactiver* » les secteurs marginaux où subsistent les trois quarts des Péruviens, relan*cer la petite et la moyenne griculture* andine, qui pourrait offrir alors de quoi nourrir les pauvres, les oubliés, les « informels » des villes. En somme, un système de l'offre et de la demande à visage humain. Rétablir les équilibres rompus entre la sierra et le littoral. Encore faut-il convaincre la minorité qu'il est nécessaire de changer les règles du jeu. « *Si on leur explique qu'il n'y a pas d'autre voie, que c'est ça ou le chaos généralisé, c'est jouable* », affirme-t-il. Et il cite, curieusement, la récente victoire de Bettino Craxi, *qui a obtenu « l'impensable »*...

Il croit à ce qu'il *appelle un nouveau « modèle productiviste »,* et *parle de « fondamentalisme andin ».* Il n'est sans doute pas le premier politicien péruvien à se préoccuper du sort des masses rurales et urbaines. Haya, son maître, le fondateur de l'APRA (1), regardait vers les cimes des Andes. Comme Mariategui, inspi*rateur de tous les courants marxistes* et révolutionnaires du Pérou moderne. Depuis les années 30, la plupart des dirigeants liméniens se sont penchés sans succès sur cet irritant problème andin, qui explique en grande partie le phénomène, exaspé*rant à force d'hermétisme, de Sentier* lumineux.

La « foi andine »

La « foi andine » d'Alan se justifie aussi par les progrès nationaux de l'APRA et par une réflexion universitaire. On retrouve l'étudiant en sociologie. « *En commençant ma thèse,* dit-il, *je me demandais pourquoi l'APRA était d'abord implantée dans le nord du pays, dans ce qu'on appelle le « Nord solide » autour de Trujillo. Et pratiquement inexistant dans le sud, dans les Andes, à Puno, Arequipa, Ayacucho ou Cuzco. Eh ! bien, tout cela a changé. L'APRA n'est plus seulement un parti régional. Nous l'avons aussi emporté dans les Andes en avril, et dans les bidonvilles de Lima. Nous portons maintenant les espoirs de tous les Péruviens.* »

C'est exact. Ce qui a permis à François Bourricaud, qui qualifie Alan Garcia de « *très bon élève* », de dire : « *Il n'a pas fini d'écrire sa thèse. Mais il l'a déjà passée sur le terrain avec une mention « Très bien.* »

Alors, un projet vraiment « révolutionnaire » ? Il sourit, ne dit pas non. Mais la dette ? Près de 14 milliards de dollars. Comment l'affronter ? Il a déjà laissé entendre qu'il n'accepterait pas « *les recettes du FMI* ». D'autres ont esquissé les mêmes intentions. On connaît les résultats, par exemple à Buenos-Aires.

Dessin de SZLAKMANN.

Il répond : « *Nous souhaitons payer. Mais nous demandons et nous demanderons du réalisme. Le gouvernement Belaunde avait parlé d'austérité sans récession. Moi, je propose une austérité sans misère. Je reconnais que mon programme est incompatible avec les recettes classiques du FMI. Mais mon engagement est avec tout le peuple péruvien, pas avec le FMI. Il faut expliquer le sens et les raisons de notre relance, et prendre les décisions tout de suite. Ne pas attendre, parloter, mégoter, mais agir et être clair. Qu'on y songe : nous devrions d'ici à décembre rembourser environ 4 milliards de dollars. Or la valeur de nos exportations va atteindre environ 80 % de cette somme astronomique. C'est absurde, injuste, impossible. C'est une opération d'* « *étranglement.* »

La concertation avec les autres pays endettés ? Elle progresse, elle est « *inéluctable* », mais elle est « *difficile* ». « *La dette est pourtant,* dit Alan, *un épée de Damoclès au-dessus de la planète. Le symbole même des relations entre les pauvres et les riches du monde. Elle va contraindre les dirigeants d'Amérique latine à passer des paroles aux actes.* »

Le « nazisme rouge »

Sentier lumineux, son terrorisme qui s'étale, fait tache d'huile, s'infiltre dans les villes, et d'abord à *Lima ? Autre problème majeur,* et non contournable. Pour Alan, Sentier c'est le « *nazisme rouge* ». Il n'est pas hostile à l'idée d'une approche, d'un dialogue, mais doute apparemment des bonnes intentions des insurgés. Pourtant, il compte proposer *solennellement une amnistie excluant* les « *auteurs de crimes de sang* ». En *somme, une amnistie à la colombienne.* Si elle échoue ? La réponse est immédiate. « *Il faudra se battre, taper fort...* » Il ajoute : « *Sentier est en réalité un problème latino américain. Il a surgi dans les Andes péruviennes, c'est vrai, mais nous sommes au centre de l'épine dorsale du continent...* »

Le Pérou est le premier producteur de coca d'Amérique. On estime que 60 000 hectares sont consacrés à cette culture, en particulier dans la vallée du Huallaga. Les exportations clandestines de la *pasta* (feuilles de coca transformées en *pâte concentrée*) représentent des centaines de millions de dollars. Comment contrôler ce trafic ? Alan, là aussi, a une réponse qui rappelle celle du président colombien Betancur après l'assassinat de son ministre de la justice par la *mafia* : « *Je déclarerai la guerre aux trafiquants. Ce qui implique, c'est vrai, une sérieuse moralisation de la vie publique...* »

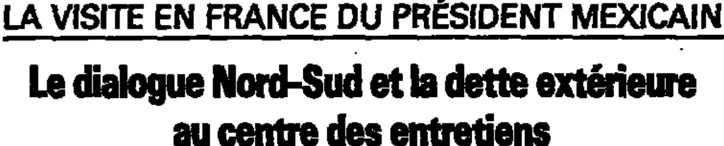
Un nouveau modèle de développement, une austérité « sans misère », la *défense intangible de la souveraineté* : telles seront les grandes lignes de son discours du 28 juillet. Il sait que le « talon d'Achille » du Pérou, en tout cas du gouvernement Belaunde, c'est l'achat de Mirage 2000, alors que le pays est pratiquement *en cassation de paiement.* Un thème délicat, parce que lié aux relations avec les forces armées. « *Nous avons,* dit-il, *des conflits de frontières avec pratiquement tous nos voisins. C'est malheureusement un fait d'évidence. Il faut régler cela, conclure des accords régionaux avec ceux qui sont bien disposés, et réduire par conséquent nos dépenses d'armement...* » Sous-entendu : sans heurter les militaires.

C'est l'un des « travaux d'Hercule » qui attendent Alan. Et non des moindres. Mais l'homme a du *souffle, du coffre, du courage, de l'ambition,* et la foi du charbonnier. Son grand souci : être pris au sérieux hors du Pérou. Comme Haya de la Torre, dont il se réclame, tout en ayant donné un tour « moderne » à l'APRA, c'est une force de la nature. Il aura aussi besoin de *suerte*, de chance.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) L'APRA, fondée par Haya avec le souci d'étendre le mouvement à toute l'Amérique latine, est aussi maintenant simplement appelée Parti apriste péruvien (PAP).

● *Grève des fonctionnaires.* – Près de quatre cent mille fonctionnaires péruviens ont commencé, mardi 18 juin, une grève illimitée afin d'obtenir la satisfaction de leurs revendications salariales, a annoncé M. Raul Caballero Vargas, secrétaire général de la Confédération intersectorielle des fonctionnaires (CITE). Ils ont été rejoints mercredi *par soixante mille salariés* de la santé publique. De son côté, la corporation des services publics – qui avait animé en février dernier un mouvement de grève d'un mois – a organisé, mardi à Lima, une marche en direction des bureaux du premier *ministre.* – (*AFP.*)



LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT MEXICAIN

Le dialogue Nord-Sud et la dette extérieure au centre des entretiens

M. Miguel de La Madrid, chef d'Etat mexicain, était attendu, ce jeudi 20 juin au matin, à Paris pour une visite officielle de trois jours (*le Monde* du *20 juin*). *Dès son arrivée*, le président mexicain se rendra à l'Elysée pour un premier entretien politique avec M. Mitterrand. Les relations Nord-Sud, la situation en Amérique centrale et la question de la dette extérieure doivent être au *centre de ce premier entretien. Un* second tête-à-tête entre les deux chefs d'Etat doit avoir lieu vendredi.

M. de La Madrid, qui termine en France un périple en Europe occidentale qui l'a déjà conduit en Espagne, en Grande-Bretagne, en Belgique et en République fédérale allemande, est accompagné de MM. Bernardo Sepulveda, ministre des affaires étrangères, Jesus Silva Herzog, ministre des finances, et Hector Fernandez, ministre du commerce. De source mexicaine, on précise que le but de ce voyage en France est à la fois politique et économique. Il s'agit, pour M. de La Madrid d'« *établir un bon contact personnel* » avec M. Mitterrand, *afin de relancer une coopération* économique relativement modeste entre les deux pays malgré le rapprochement amorcé en 1981 par le gouvernement de M. Lopez Portillo.

La France et le Mexique ont, depuis, partagé des vues communes sur la situation en Amérique centrale, sur la politique de l'administration Reagan dans la région, et sur la nécessité d'un dialogue Nord-Sud authentique. MM. de La Madrid et Mitterrand devraient, à l'occasion de leurs entretiens, faire le point sur ces questions. *Des accords de coopé*ration économique devraient être annoncés vendredi par le ministre mexicain du commerce, à l'issue de pourparlers avec des banquiers et des hommes d'affaires français.

● *M. Dumas a reçu le ministre des affaires étrangères du Guatemala.* – M. Roland Dumas *a reçu le* 18 juin M. Andrade, ministre des affaires étrangères du Guatemala, qui a insisté sur le rôle important du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie) dans la tentative de règlement pacifique *des conflits en Amérique centrale.*

El Salvador

TREIZE MORTS DONT QUATRE MILITAIRES AMÉRICAINS DANS UN ATTENTAT CONTRE UN RESTAURANT

San-Salvador (*AFP, Reuter*). – Treize personnes dont quatre « marines » américains ont été tuées, mercredi 19 juin, dans un attentat perpétré contre un restaurant situé dans la « zone rose » de la capitale, *le quartier des cabarets et des boîtes* de nuit.

Selon le *récit* des témoins, plusieurs hommes armés de pistolets-mitrailleurs et portant des tenues camouflées sont descendus de deux voitures et ont immédiatement ouvert *le feu en direction d'une table* située sur la terrasse du restaurant où avaient pris place les quatre « marines ». L'ambassade des Etats-Unis à San-Salvador a confirmé la mort des quatre militaires, dont l'un est décédé sur le coup et les trois autres pendant *leur* transfert à l'hôpital, mais a refusé de révéler leur identité. Trois Guatémaltèques, un Chilien, résidant au Salvador, et cinq Salvadoriens qui se trouvaient dans le même établissement ont également été tués.

Les agresseurs, profitant de la panique, ont pu prendre la fuite avant que le quartier ne soit bouclé par d'importantes forces de police. Une vaste opération de ratissage a été entreprise dans la capitale pour tenter de retrouver les auteurs de l'attentat, qui n'a pas été revendiqué.

le président Garcia



AMÉRIQUES

Pérou

« La subversion fait tache d'huile, particulièrement dans le secteur urbain »

affirme un officier supérieur

De notre correspondante

Lima. – Avant la passation de pouvoirs entre le président sortant, M. Fernando Belaunde, et le nouvel élu, M. Alan Garcia, le 28 juillet prochain, l'armée fait le bilan de la lutte qu'elle mène contre la subversion depuis décembre 1982. L'officier supérieur, spécialiste de la lutte antiguérilla, qui nous a rapporté les propos suivants, tient à conserver l'anonymat.

Après cinq ans de lutte armée, la subversion recule-t-elle comme l'assure le ministre de l'intérieur, ou bien se développe-t-elle ? « *On ne peut pas mesurer l'action de la guérilla simplement au nombre de pylônes détruits ou de voitures piégées,* explique l'officier, *la subversion se développe sur tous les terrains et fait tache d'huile actuellement, particulièrement dans le secteur urbain, sans doute pour compenser son léger retrait dans la région d'Ayacucho. Aujourd'hui, elle touche de nouveaux secteurs, comme les universités de la capitale, parce que la jeunesse rêve toujours d'être Superman ou Robin des Bois.* »

Les militaires péruviens ont reconnu à plusieurs reprises n'être pas très à l'aise dans leur mission de défenseurs de l'ordre interne et subordonnés aux autorités civiles. « *La subversion se combat par des décisions opportunes et adéquates. Nous n'avons pas pu les prendre. Nous avions demandé un changement de statut et cela nous a été refusé. Déclarer l'état d'urgence sur tout le territoire* (1), *c'est peut-être nécessaire. Il vaut mieux se résoudre à prendre cette mesure pendant quatre à six mois que de vivre avec la subversion, comme la Colombie, pendant plus de trente ans.* »

Pour l'armée, le régime civil a été le premier obstacle à une lutte efficace contre la guérilla. Les responsabilités incomberaient ensuite à la presse et au pouvoir judiciaire. « *La presse fait office de caisse de résonance au moindre acte de sabotage... Peu nous importe que la presse soit gênée par le secret militaire. Nous sommes en guerre. Nous n'avons aucune raison de lui donner certaines informations importantes que l'ennemi doit ignorer.* »

L'armée souhaite aussi, en raison de la lenteur du pouvoir judiciaire, que des tribunaux militaires jugent les présumés terroristes. « *La justice ne peut pas être neutre, elle doit s'identifier avec un camp ou avec l'autre. Imaginez quel serait le sort de la société si la justice libérait les détenus de la prison d'El-Fronton... L'explosion, parce que ces hommes sont irréductibles.* » Actuellement, sur plus de cinq cents détenus, moins d'une dizaine ont été reconnus coupables, et plus d'une centaine de prévenus ont été relâchés faute de preuves. Des statistiques font état de plus de trois mille morts au cours des combats. Combien de militants dans la guérilla ?

« Nous nous disputons la population »

« *Il faut remettre les choses à leur place. On lit parfois dans la presse péruvienne que trois cents ou cinq cents guérilleros ont été capturés dans tel ou tel village. C'est du sensationnalisme. Cinq ou six sont de Sentier lumineux. Les autres ? Des paysans enrôlés de force et utilisés comme chair à canon, parce que les sendéristes, les seuls bien armés, sont aussi les premiers à se replier.* » Sentier lumineux est une organisation extrêmement cloisonnée. L'armée est-elle parvenue à l'infiltrer ? « *Evidemment, mais c'est un travail de longue haleine. Le jour où nous parviendrons à atteindre le comité central, Sentier n'existera plus. Mais les dirigeants sont des gens très bien organisés. Cette guerre est une guerre d'intelligence et de patiente infiltration, de part et d'autre. Les guérilleros aussi se sont infiltrés un peu partout, dans l'entreprise de télécommunications ENTEL, et à certains niveaux inférieurs de l'armée... C'est comme un cancer qui, avec le temps, gagne du terrain.* »

Au départ, Sentier lumineux a essayé de gagner l'appui de la population paysanne d'Ayacucho, une des régions parmi les plus pauvres et les plus abandonnées du Pérou. « *En 1965, les guérilleros d'inspiration castriste étaient des étrangers pour les habitants de la Sierra, d'où leur échec. Aujourd'hui, les sendéristes sont des fils de paysans, qui ont étudié en ville avant de regagner la campagne. Leur travail politique et idéologique a duré plus de dix ans.* »

Le problème le plus grave, c'est que la population paysanne est prise entre deux feux. « *Nous nous disputons la population, chacun de son côté.* » Est-ce que cela explique les « disparitions » ? « *Les disparus, ce sont des sendéristes qui ont pris le maquis. Les détenus présentés devant témoins par des hommes en uniforme ? Le premier venu peut acheter un uniforme dans certaines échoppes pour se faire passer pour un policier ou un soldat.* » L'officier est catégorique : les « détenus-disparus » cités par Amnesty International n'existent pas aux yeux de l'armée.

Sentier Lumineux n'est-il pas en train d'évoluer de la guérilla rurale au terrorisme urbain ? « *La bataille est parallèle. Dans les campagnes, il s'agit de conquérir un territoire. En ville, de provoquer, avec la guerre psychologique, une panique collective. Avec les attentats du 7 juin* (2), *ils ont discrédité la police ; la voiture piégée avait été volée douze heures plus tôt au procureur général de la nation. Le président a dû se résoudre à confier à l'armée la responsabilité de la sécurité des invités à la cérémonie de passation de pouvoirs.* »

Le chef de l'Etat dénonce souvent les liens des terroristes avec les trafiquants de drogue : « *Le dirigeant des sendéristes, Abimael Guzman, est un dogmatique. Et le trafic de cocaïne ronge tout. Donc, on ne peut pas parler de narco-terroristes, d'autant plus qu'ils n'ont pas les mêmes objectifs, peut-être simplement une coïncidence d'intérêts : les deux doivent se protéger contre la répression. Le trafic convient à Sentier parce qu'il accélère la décomposition de la société. La subversion convient aux trafiquants parce qu'elle détourne l'attention de la police. C'est tout. L'appui est peut-être logistique : vêtements, victuailles, argent et quelques armes.* »

L'armée reconnaît la quasi-impossibilité de venir à bout de la subversion sendériste sans disposer de tous les moyens. M. Alan Garcia leur donnera-t-il tous les pouvoirs ? On peut en douter. Plusieurs dirigeants de son parti ont proposé soit une amnistie, soit l'ouverture d'un dialogue. D'autres ont parlé d'intenter un procès aux responsables de la violation des droits de l'homme, comme en Argentine...

En tout cas, ce n'est pas en dépensant 800 millions de dollars pour acquérir des Mirage-2000 que l'armée viendra à bout de la subversion. Avec le prix d'un Mirage, il serait possible d'acheter plus de 4 000 voitures de police. Ce n'est pas non plus la meilleure manière, pour le Pérou, de lutter contre la crise économique. Tels sont en tout cas les commentaires que fait la presse liménienne.

NICOLE BONNET.

(1) Sur les 153 provinces que compte le pays, 29 ont été déclarées en état d'urgence.

(2) Lors de la visite du président argentin Raul Alfonsin, au palais présidentiel, une voiture piégée avait explosé en face de la résidence du chef de l'Etat péruvien.

Guatemala

Le groupe de « soutien mutuel » fait état de sept cents disparitions

De notre envoyé spécial

Guatemala. – Malgré de multiples intimidations, le groupe Soutien mutuel, association d'aide aux familles de disparus, tente désespérément de survivre dans le climat de violence qui ne cesse de ronger le Guatemala. Après l'assassinat de deux de ses principaux dirigeants et les sérieux coups qui lui ont été portés récemment pour la réduire au silence, cette association humanitaire se retrouve aujourd'hui visiblement affaiblie, et la peur s'est insinuée dans ses rangs.

Pourtant, bravant les interdits et les risques encourus, les membres du groupe viennent de décider de se rendre vendredi 21 juin au palais présidentiel pour essayer de remettre au chef de l'État, le général Mejia, une liste de sept cents personnes « disparues » ces dernières années. Sauf imprévu, ce sera la première manifestation publique de Soutien mutuel depuis la mise en veilleuse forcée de ses activités, en avril.

« *Sous la pression de menaces de plus en plus précises, nous avons renoncé à nous réunir tous les vendredis devant le palais présidentiel comme nous le faisions régulièrement auparavant* », nous ont déclaré des membres du groupe, qui préfèrent garder l'anonymat. Les contacter n'est d'ailleurs pas facile. Se sentant traqués, ils redoublent de précautions pour rencontrer le journaliste de passage. Cette inquiétude n'est pas feinte, d'autant que l'impitoyable liquidation de deux responsables de Soutien mutuel est encore dans toutes les mémoires : Hector Gomez, enlevé le 30 mars puis retrouvé assassiné le lendemain ; Rosario Godoy, secrétaire du groupe, enlevée à son tour le 3 avril avec son bébé de deux ans, et son frère de dix-huit ans ; douze heures plus tard la police invitait la famille à venir identifier les cadavres à la morgue.

Selon les autorités, les victimes auraient trouvé la mort dans un accident de la circulation, mais cette version a été catégoriquement démentie par l'archevêque de Guatemala, Mgr Prospero Penados, et il ne fait plus guère de doute aujourd'hui que Rosario Godoy, dont le corps portait des traces de coups, a bel et bien été assassinée.

Peu habitué à lésiner sur les moyens, le régime cherche visiblement à se débarrasser d'un mouvement qui est, pour lui, un intolérable défi. Le groupe de Soutien mutuel a été fondé en juin 1984 par quelques femmes, après la disparition du mari de Rosario Godoy et de six autres dirigeants de l'Association des étudiants de l'université de Guatemala. En une année, ce mouvement était passé de six à six cent quarante familles, qui refusaient de se résigner à la disparition de leurs proches. Soutien mutuel a évalué à trois mille le nombre des disparus en 1984, mais la plupart des familles des victimes hésitent à adhérer au groupe, par crainte de représailles. Après une apparente accalmie, un regain de violence est perceptible, surtout dans les campagnes, à l'approche des élections, fixées par les militaires au 6 novembre. Presque chaque jour, des arrestations et de nouveaux assassinats politiques sont signalés, mais peu de cas sont formellement communiqués au groupe.

« Terreur psychologique »

Menacées de mort, les deux dernières rescapées du comité de Soutien mutuel, Mmes Nineth Garcia et Isabel Castanon, n'osent plus guère se manifester ouvertement. D'ailleurs, elles changent régulièrement de domicile et ne se déplacent qu'accompagnées par des membres des Brigades internationales de paix, une organisation non violente d'origine américaine qui leur sert de bouclier protecteur. Ces volontaires dénoncent la « *terreur psychologique* » créée autour de Soutien mutuel par les services secrets et par les groupes paramilitaires d'extrême droite. Pourtant, au péril de leur vie, les deux responsables encore présentes de Soutien mutuel n'ont pas l'intention de quitter le Guatemala, malgré les offres d'asile politique qui leur ont été faites par les Etats-Unis et par d'autres pays étrangers.

Pour le premier anniversaire de sa fondation, l'association vient de publier dans la presse guatémaltèque des placards publicitaires avec les noms des sept cents disparus figurant sur ses listes. Dans un pays où les assassinats politiques ont toujours réglé le sort des prisonniers politiques, le groupe humanitaire ne désespère pas d'en retrouver quelques-uns en vie, se disant persuadé de l'existence de « prisons clandestines ». Pourtant, les familles des disparus savent qu'elles n'ont pas grand-chose à attendre des autorités, qui s'obstinent à faire la sourde oreille.

Sous la pression des Etats-Unis, le gouvernement avait été contraint en novembre dernier d'accepter la formation d'une commission d'enquête tripartie comprenant les vice-ministre de la défense et de l'intérieur ainsi qu'un représentant du ministère public. Dans un rapport remis le 6 juin à une délégation du groupe, cette commission s'est bornée à conclure que « *les personnes mentionnées dans les listes de Soutien mutuel ne se trouvaient dans aucun centre pénal ni aucune prison de la République* ». L'organisation humanitaire a ensuite demandé audience à la commission tripartie, mais le procureur lui a répondu que celle-ci avait été dissoute.

Trois nouvelles disparitions d'animateurs d'œuvres sociales de l'Eglise viennent d'être dénoncées par Mgr Prospero Penados, qui s'efforce de rompre le silence sur le pays.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

politique

LE CONFLIT ENTRE M. FABIUS ET M. JOSPIN

LE BUREAU EXÉCUTIF DU PS

« Ni tumulte ni dramatisation »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a annoncé au bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 19 juin, qu'il saisirait le prochain comité directeur, le 6 juillet, des questions relatives à *« la place du Parti socialiste, son rôle et sa fonction »* dans la prochaine campagne électorale, questions qui sont notamment à l'origine de son différend avec M. Laurent Fabius.

M. Jospin fera parvenir à chaque membre du comité directeur une lettre précisant sa position. S'il souhaitait manifester, de manière spectaculaire, son autorité sur le PS face à M. Fabius, M. Jospin pourrait mettre son mandat de premier secrétaire en jeu.

Mercredi 19 sur TF 1, lors de l'émission « Parlons France », M. Fabius a affirmé qu'*« il n'y a absolument aucune divergence réelle sur le fond »* entre lui et le premier secrétaire du PS.

M. Jean-Pierre Desrade, porte-parole du PS, a publié à l'issue de la réunion du bureau un communiqué qui souligne que *« les questions concernant la place du Parti socialiste, son rôle et sa fonction dans la prochaine campagne des élections législatives, doivent être posées, débattues et résolues par la direction du parti, c'est-à-dire son comité directeur, en dehors du tumulte, et sans dramatisation »*.

Par la lettre qu'il doit faire parvenir à chaque membre du comité directeur, M. Jospin entend que *« son analyse et ses suggestions soient clairement connues, en dehors de toute interprétation »*.

M. Jospin a expliqué qu'il n'avait pas voulu s'exprimer publiquement au début de la semaine, car le meeting de M. Fabius à Marseille ayant été présenté comme le lancement de la campagne des législatives, il ne souhaitait *« ni infirmer ni confirmer »* cette interprétation.

Le débat ne s'est pas réellement engagé entre les membres du bureau exécutif, qui ont été très nombreux à intervenir. M. Jean Poperen, numéro deux du PS, s'est demandé si cette lettre était vraiment opportune. Il a estimé que, s'il y avait débat de fond, ce débat doit avoir lieu. M. Georges Sarre a également considéré que, s'il s'agissait d'un désaccord politique, celui-ci doit être clarifié.

La tournure que prend cette affaire provoque un malaise évident au PS. Plusieurs membres du bureau exécutif soulignent que le contenu de la lettre envoyée par M. Jospin aux membres du comité directeur sera déterminant. La décision de M. Jospin ne semble guère plaire aux mitterrandistes « historiques ». L'un d'eux confiait mercredi, *en privé, sa désapprobation*. Un autre dirigeant du PS se demande si M. Mitterrand va réellement laisser ce processus jugé dangereux se développer pendant deux semaines encore (la date du comité directeur n'a pas été avancée, *afin d'éviter un excès de dramatisation*).

M. Pierre Mauroy estime, dans une interview publiée jeudi 20 juin par *la Dépêche du Midi*, que *« le débat entre les socialistes (...) doit être un témoignage de démocratie, donc un signe de maturité et non le choc d'ambitions »*.

De son côté, Mme Marie-Noëlle Lienemann, l'une des dirigeantes du courant 3 (les néo-rocardiens) souhaite, dans *Libération* du 20 juin, que M. Fabius mène la campagne. Les autres courants du PS ne se sont pas prononcés publiquement pour M. Jospin ou pour M. Fabius. Les mauroyistes critiquent — pour des raisons différentes — aussi bien M. Jospin que M. Fabius, mais pencheraient plutôt du côté de M. Jospin. Le CERES a toujours regretté l'effacement du PS et se méfie des orientations fondamentales de M. Fabius. Les rocardiens sont en position d'attente, mais, souligne l'un d'eux, ce débat montre que le clivage entre « archaïques » et « modernistes » traverse aussi le courant « Mitterrand ».

La querelle Jospin-Fabius survient dans un climat déjà tendu au PS. Les négociations en cours sur la composition des listes montrent, selon certains des minoritaires du parti, une volonté « hégémonique » du courant A (mitterrandiste).

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

« Il n'y a aucune divergence réelle sur le fond »

estime le premier ministre

Interrogé sur son conflit avec M. Lionel Jospin, mercredi soir 19 juin, au cours de son quart d'heure mensuel « Parlons France » sur TF 1, M. Laurent Fabius a déclaré : *« Il n'y a pas de querelle. Il y a, c'est sûr, beaucoup d'agitation, à mon avis trop, et je le regrette.*

Mais j'ai réfléchi, j'ai fait un examen de tout cela et je crois qu'il n'y a absolument aucune divergence réelle sur le fond. En plus, nous avons toujours eu les uns et les autres des relations amicales, et même fraternelles. Donc, je souhaite que tout cela se calme. Je pense que ça va être le cas parce que nous avons beaucoup de travail à faire, et c'est ça l'essentiel. Je pense que tout ça va rentrer dans l'ordre.

Il n'y a pas lieu de faire d'agitation autour de tout cela. Il faut s'occuper des vrais problèmes, on a du vrai travail à faire. »

A propos de la baisse de sa cote de popularité, le premier ministre a indiqué : *« Avant, c'était très haut ; maintenant, c'est moins haut. Ainsi va la vie... »*

Rassembler autour de notre ligne

Invité de l'association des anciens élèves de l'Ecole des Hautes études commerciales, jeudi matin 20 juin, M. Fabius n'a rien voulu ajouter à ce qu'il avait dit la veille sur TF 1 à propos de sa querelle avec M. Jospin. Au cours du débat, toutefois, le premier ministre a précisé sa conception du rassemblement républicain, qui constitue, semble-t-il, l'un des griefs que lui fait le premier secrétaire du PS : *« Si la question du rassemblement est posée en terme purement parlementaire, c'est-à-dire s'il s'agit de savoir si X..., Y... ou Z..., qui siège dans les rangs des partis de droite, veut rejoindre la majorité, bien évidemment la réponse est non. Mais lorsque je parle du rassemblement, je pense à l'état d'esprit de la population. Je crois que pour affronter les problèmes que nous vivons sans rien renier de nos convictions ni de notre ligne, il faut essayer d'agréger autour de cette ligne le maximum de Français. Je distingue ce qui est l'appareil parlementaire de ce qui est une certaine façon d'avoir un contact avec les Français. »*

Sur le même sujet, le numéro deux du PS, M. Jean Poperen, déclare, dans une interview publiée jeudi par *le Matin de Paris* : *« Personne n'a demandé au Parti socialiste qu'on ouvre un débat sur cette notion de front républicain. On est dans une situation étrange : on nous interroge sur une formule dont on ne nous a pas demandé de débattre. Si on la prend en considération, il faut savoir quel sens on lui donne. Il y a déjà eu un Front républicain dans l'histoire, qui n'a pas laissé un souvenir exaltant. Mais il existait, et on savait qui il groupait, quelle coalition il représentait. On a donc besoin de savoir qui on met dans cette formule. »*

Les divergences au sein du PS

(Suite de la première page.)

M. Jospin ne s'est pas contenté de rester assis, raide dans son fauteuil, agrippé aux accoudoirs, lors d'interminables séances de *« vérification »* de l'accord de gouvernement PC-PS, face à un Georges Marchais qui de 1981 à 1984 devant les caméras de télévision lui donnait du *« cher Lionel »* avec un sourire carnassier. Il a dû s'imposer dans son parti et faire comprendre que l'héritage n'était pas qu'un « cadeau ». Le Parti socialiste, force d'appui et masse de manœuvre du pouvoir est à la recherche de son autonomie et d'un point d'équilibre entre cette autonomie et le soutien de la politique conduite par le premier ministre et le président de la République. Le socialisme existait avant M. Mitterrand et existera après lui.

En appelant les militants socialistes — ou du moins leurs représentants au comité directeur — à trancher le conflit qui l'oppose à M. Fabius, le premier secrétaire du PS a trouvé l'occasion de manifester, aussi, que socialisme, en terme de parti, n'est pas forcément synonyme de « Mitterrandisme ». A sa manière, M. Jospin prépare l'après-Mitterrand, comme l'avait fait M. Fabius *(« Lui, c'est lui. Moi, c'est moi ! »)*.

M. Fabius, en effet, a été le premier à prendre son envol, et ce n'était pas plus facile pour lui que pour le premier secrétaire d'un parti que l'on croyait, conformément à l'imagerie de la Ve République, « croupion » ou « godillot » jusqu'à la fin des temps socialistes d'exercice du pouvoir. Choisi au berceau — il n'avait pas trente ans losqu'il est entré dans la constellation mitterrandienne — il a grandi à l'ombre de celui qui était alors le premier secrétaire du Parti socialiste et y a fait carrière par l'intelligence et la fidélité. A Matignon, il n'est pas resté plus de deux minutes le « chef de cabinet » du président de la République que l'on attendait. Sa stratégie d'image, son discours élargi aux franges de la droite gestionnaire, humaniste et sociale, lui ont permis de manifester très rapidement une existence propre.

Le « soutier » de Matignon et le « pilotin » du parti veulent montrer qu'ils sont capables de choisir leur cap tout seuls. Ils revendiquent, pour bien tôt, la barre, mais leur route n'est pas commune. Entre autres hypothèses M. Fabius travaille une cohabitation éventuelle entre le chef de l'Etat et une majorité de droite, étant entendu que cette entreprise pourra lui profiter, à l'occasion, lors de l'élection présidentielle de 1988. M. Jospin, pense en terme de parti. Il ne veut pas laisser le PS aller à la dérive, et il peut créer une difficulté au chef de l'État qui cherche — cohabitation ou pas — à terminer son mandat, en réduisant à néant le champ des combinaisons politiques. Le Parti socialiste, dit M. Jospin, sera dans l'opposition s'il y a cohabitation avec une majorité de droite.

M. Fabius, dans sa marche vers l'Elysée — M. Chevènement, lui aussi, montre le bout de son nez pour 1988 — a besoin du Parti socialiste, point de passage obligé de tout candidat à l'investiture. Il a conduit, jusqu'alors, une stratégie d'enveloppement, en favorisant la multiplication de clubs sur les franges du PS et en glanant les hommes dont il a besoin ici et là jusqu'à l'intérieur du Parti socialiste. Cette stratégie, logiquement, aurait du conduire à faire du congrès socialiste de Toulouse, en octobre prochain, le congrès du chef du gouvernement. M. Jospin, qui contrôle l'appareil et a assis son autorité parmi les cadres et les militants, en a décidé autrement.

Le comité directeur du 6 juillet, qui débattra du conflit Jospin-Fabius, devrait être, avant l'heure, le vrai congrès de M. Jospin. La logique de sa démarche devrait pousser celui-ci à rechercher jusqu'à remettre en jeu son mandat de premier secrétaire, une sorte de consécration de son autorité.

La maîtrise de M. Jospin ainsi assurée, il est vraisemblable, selon la même logique, que le programme de législature qu'élaborent actuellement les socialistes sera porteur de nouvelles divergences avec le premier ministre. M. Fabius n'avait jusqu'alors, pour concurrent affiché, que M. Rocard. Il a en plus maintenant M. Jospin.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Chevènement : préparons nous au « choix décisif » de l'élection présidentielle

M. Jean-Pierre Chevènement devait présenter, jeudi 20 juin, le premier numéro de la revue *République moderne*, qui rassemble les travaux du club qu'il a créé il y a un an et demi (*le Monde* du 27 janvier 1984). Dans l'éditorial de cette revue, M. Chevènement écrit : *« Le choix de la proportionnelle oblige à rechercher un nouvel équilibre des institutions. L'élection présidentielle deviendra désormais, à l'exclusion de l'élection législative qui lui disputait régulièrement ce rôle depuis 1962, le seul moment du choix décisif. C'est donc à l'occasion de la prochaine élection présidentielle qu'il faudra faire triompher les exigences de l'indépendance, de la croissance et de la démocratie. A période nouvelle, réponse nouvelle. Sachons nous y préparer. »*

M. Chevènement estime : *« Un nouveau champ politique va s'ouvrir au sein duquel se distingueront demain ceux qui croient solidairement à l'avenir de la France et aux chances de l'Europe de ceux qui n'y croient plus (...). Pour s'arracher au déclin, il faut s'abstraire des schémas conventionnels : aussi bien celui d'un mythe, celui de l'union de la gauche version 1972, qui a épuisé sa force propulsive, que celui du libéralisme malthusien, qui — le monde étant ce qu'il est — ne ferait qu'enfoncer encore un peu plus la France et l'Europe dans la dépendance et la société duale (...). La gauche (...) ne doit pas s'alarmer parce que des gens qui votaient à droite pourraient la rejoindre. Beaucoup de gens en France se croient à droite et votaient à droite parce qu'ils identifiaient sincèrement à la droite la rigueur, l'exigence, le patriotisme.*

» Sachons leur renvoyer de la gauche l'image d'une plus grande exigence et d'un patriotisme plus élevé, au service de la justice sociale, de la démocratie et d'une juste idée de la France. Sachons aussi offrir une perspective à tous ceux qui ont abandonné la gauche (le PC plus que le PS) parce qu'ils ne se reconnaissaient plus dans un message excessivement brouillé. Offrons leur l'image claire d'une République volontaire et progressiste.

» En posant les vraies questions, (...) nous pouvons déplacer les lignes. Est-ce si étonnant ? Depuis cent ans, y a-t-il une seule grande question posée à notre peuple qui n'ait pas fait voler en éclats les frontières les mieux établies entre les partis politiques ? Rappelons-nous l'affaire Dreyfus, la Grande Guerre, Munich, la Résistance, la reconstruction, la décolonisation, les institutions de la Ve République, la défense nucléaire... »

Selon BVA

LA COTE DE POPULARITÉ DE M. MITTERRAND EST EN HAUSSE, CELLE DE M. FABIUS EN BAISSE

Le baromètre mensuel BVA-Paris-Match enregistre en juin une hausse sensible (+ 5 points) de la cote de popularité du président de la République et une baisse de 2 points de celle du premier ministre. D'après ce sondage effectué du 1er au 6 juin auprès d'un échantillon représentatif de 1 020 personnes, 42 % des Français (37 % en mai) *affirment avoir une bonne opinion* du chef de l'Etat contre 51 % (53 % le mois dernier) qui émettent l'avis contraire. C'est la première fois depuis le mois de juin de l'année dernière que la cote de popularité de M. Mitterrand, telle que la mesure BVA, dépasse les 40 %.

M. Laurent Fabius pour sa part est crédité de 49 % d'opinions positives (51 % précédemment) et de 36 % d'opinions négatives (au lieu de 33 %).

Scandale municipal à Brest

De notre correspondant

Brest. — Licencié par M. Jacques Berthelot le 13 juin, M. Christian Tripot, ex-chef du secrétariat particulier du maire RPR, a réaffirmé, mardi 18 juin, qu'un ordre avait été donné pour photographier les personnes présentes lors de l'enterrement à Brest, il y a quelques semaines, d'un dignitaire de la franc-maçonnerie, et qu'il existe un système d'écoute des personnes travaillant dans l'entourage de M. Berthelot (*le Monde* du 18 juin).

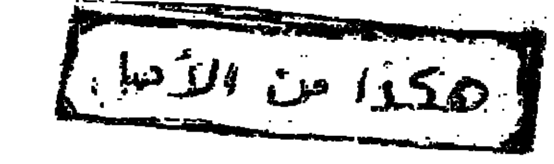
M. Tripot, trente-cinq ans, militant gaulliste depuis 1971, était arrivé à Brest en janvier, à la demande de M. Berthelot, qui voulait renforcer son état-major. Six mois plus tard, le maire l'a congédié.

M. Tripot a précisé les conditions dans lesquelles s'était déroulée à la mi-avril l'affaire des francs-maçons. C'est M. Bernard Dreyfus, trente ans, RPR, alors chef de cabinet du maire (il n'occupe plus ce poste mais celui de secrétaire général adjoint) qui, selon lui, avait envoyé le photographe de la mairie prendre des clichés de l'enterrement. *« Le directeur du cabinet*, relate M. Tripot, *est entré dans mon bureau et a lancé : « Je vais faire un coup terrible. Un ancien Vénérable du Grand Orient de France va être enterré à Brest. Je vais envoyer le photographe et on saura qui est franc-maçon dans le Finistère. » J'ai pensé que c'était tellement dingue qu'il ne le ferait pas »*.

M. Tripot a d'autre part affirmé qu'il existe à la mairie un système d'écoute perfectionné, au moins des membres du cabinet : *« Il y avait trop de coïncidences. A peine disait-on quelque chose que le maire était au courant »*. *« Il m'était interdit de parler aux dissidents »* — des conseillers municipaux en désaccord avec le maire — a ajouté l'ex-chef du secrétariat du maire, qui a écrit au procureur de la République pour l'informer qu'en cas de décès suspect un dossier serait à retirer chez un notaire.

M. Berthelot n'a pas commenté les déclarations de M. Tripot. Il a seulement publié mercredi soir 19 juin un communiqué, dans lequel il déclare que *« cet agent a été tout récemment licencié pour un ensemble de motifs qui lui ont été clairement exposés et qui traduisent le caractère sérieusement fautif d'agissements répétés »*. *« Ses propos*, poursuit M. Berthelot, *relèvent de la caricature et de l'amalgame »*. M. Berthelot a annoncé son intention d'engager *« les démarches nécessaires susceptibles de concourir tant à la manifestation de la vérité qu'à l'imputation des responsabilités de ce scandale »*.

GABRIEL SIMON.



ADOPTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE D'UNE CONVENTION FISCALE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Les Américains résidant en France échapperont pendant cinq ans à l'impôt sur les grandes fortunes

Les sportifs professionnels et les artistes américains ou français auront désormais quelque peine à échapper aux rigueurs du fisc. C'est là une des conséquences de l'avenant à la convention fiscale franco-américaine signé le 17 janvier 1984, et dont l'Assemblée nationale a, le mercredi *19* juin, après le Sénat, autorisé la ratification. Dorénavant, pour les recettes supérieures à 10 000 dollars, l'Etat où aura eu lieu le « spectacle » pourra imposer le revenu à la source. Faculté lui est donnée d'écarter la possibilité, pour les sportifs et pour les artistes, d'échapper à l'imposition en ayant recours à des sociétés fictives implantées dans des paradis fiscaux.

L'objectif premier de cet avenant est de tirer les conséquences de l'introduction, dans la fiscalité française, de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). L'essentiel des dispositions prises unilatéralement par l'administration française depuis la création, en 1962, de l'impôt sur les grandes fortunes est ainsi confirmé par un accord international (le Sénat américain a déjà autorisé cette ratification).

Comme il est de tradition, les étrangers résidant en France seront imposables sur l'ensemble de leur fortune mondiale, alors que les étrangers et les Français vivant hors du territoire national ne seront imposables que sur les biens qu'ils possèdent en France. Mais cet avenant précise les biens soumis à l'IGF : immeubles, droits immobiliers, meubles meublants et titres représentatifs d'une participation supérieure à 25 % dans une société française.

De même, pour faciliter la venue de cadres américains en France, les biens qu'ils possèdent hors du pays *seront exonérés d'impôt pendant* cinq ans une fois qu'ils seront devenus *« résidents de France »* : cette exonération jouera également s'ils perdent cette qualité pendant au moins trois ans. M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine) a vu, là aussi, une possibilité d'évasion fiscale ; c'est pourquoi son groupe a voté contre ce projet, alors que le RPR et l'UDF s'abstenaient.

Pour autant, toutes les difficultés fiscales ne sont pas réglées entre la France et les Etats-Unis. M. Mortelette (PS, Seine-Maritime), rapporteur de la commission des affaires étrangères, comme M. Pierre Bérégovoy, auraient aimé que les impôts locaux payés sur le patrimoine aux Etats-Unis, les *property taxes*, soient assimilés à des impôts sur la fortune, ce qu'a refusé le gouvernement. *De même, celui-ci* n'a toujours pas obtenu la révision des conditions d'imposition, décidées par les Etats fédérés, des filiales de sociétés françaises implantées sur leur territoire et qui les pénalisent.

L'Assemblée nationale a aussi adopté, après le Sénat (elles sont donc définitivement adoptées), deux autres conventions internationales. La *première* est un avenant à la convention fiscale avec le Sénégal. Elle *tient* compte, pour l'imposition, des redevances d'un modèle mis au point par les Nations unies en 1979. La seconde approuve un accord international sur les bois tropicaux signé en novembre 1983. Celui-ci, patronné par les Nations unies, cherche à stabiliser les prix des matières premières des pays en voie de développement. *Son plein effet dépend* d'un « fonds commun pour les produits de base », qui n'est toujours pas appliqué, du fait des réticences des Etats-Unis.

LA CAMPAGNE COMMUNISTE SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS

M. Delebarre se fâche

M. Michel Delebarre en a assez. Il ne supporte plus la campagne menée par le Parti *communiste pour accréditer* l'idée d'*« une grave augmentation des atteintes aux droits et libertés des travailleurs »*. Pour le ministre du travail il n'y a là rien de moins *« qu'outrance politique et profonde confusion lorsqu'on tente ainsi de faire croire que la France ne serait plus le pays des droits de l'homme »*.

Il a été interrogé le mercredi 19 juin à l'Assemblée nationale par M. Ducoloné (PC, Haut-de-Seine), sur *« la recrudescence des sanctions contre les travailleurs »*. M. Ducoloné a accusé le ministre du travail d'apporter *« son appui direct au patronat dans ses attaques contre les travailleurs »* lorsqu'il autorise le licenciement de délégués refusé par les inspecteurs du travail. M. Delebarre lui a vertement répondu, chiffres à l'appui : en 1980, 50,6 % des licenciements de salariés protégés demandés au ministre ont été acceptés, seulement 43,6 % en 1984 et 43,1 % au cours des cinq premiers mois de 1985. *« Comment dans ces conditions,* a-t-il demandé, *peut-on parler d'une répression syndicale jamais atteinte ? »*

Le ministre a rappelé que *« depuis 1981 »*, notamment avec les lois Auroux, le gouvernement avait eu *« l'inlassable volonté non seulement de défendre, mais aussi d'accroître les droits des travailleurs »*.

LES MUNICIPALITÉS SONT PLUTOT « CRITIQUES ET D'ACCORD » SUR LES TUC

Commune et autogestion, journal de la Fédération des associations des élus autogiestionnaires (PSU ou apparentés), publie dans son numéro d'avril-mai les résultats d'un sondage auprès de cinq cents communes de toute taille sur les travaux d'utilité publique. Le questionnaire, qui a reçu 12 % de réponses détaillées, montre que 36 % des municipalités se déclarent *« critiques mais d'accord »*, 32 % *« intéressées »*, 12 % *« enthousiastes »*, 10 % *« indifférentes »*, et 10 % expriment un refus total.

Les municipalités qui ont mis en *place une structure particulière* pour les TUC sont minoritaires : 38,6 %, contre 40,3 % qui ne l'ont pas fait. Celles qui ont entrepris une évaluation des possibilités de création sont majoritaires : 54,4 %, contre 24,5 %. Majoritaires (52,6 %) sont aussi celles qui ont décidé d'apporter le complément financier (limité à 500 franc par mois) autorisé pour les TUC mis en place.

Cette enquête permet aussi de dégager les domaines d'activité « préférés » des TUC par les municipalités : la « sphère de l'environnement » et les travaux administratifs et techniques recueillent 33 % chacun, le social 21 %, le culturel et le tourisme 13 %.

POLITIQUE

AU SÉNAT

L'opposition n'est pas unanime à souhaiter un référendum sur le mode de scrutin

L'opposition avait été unanime à l'Assemblée nationale pour approuver la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi instituant la proportionnelle départementale pour l'élection des députés. Le texte avait été défendu par M. Michel Debré, et M. Valéry Giscard d'Estaing était intervenu pour le soutenir (*le Monde* du 26 avril). Elle ne l'a pas été tout à fait au Sénat, mercredi 19 juin : neuf des soixante-dix sénateurs de l'Union centriste se sont abstenus, imités en cela par plusieurs membres (favorables à l'opposition) du groupe de la Gauche démocratique. M. Edgar Faure a voté contre la motion référendaire, dont l'initiative revenait à M. Charles Pasqua. Le président du groupe RPR avait consenti non sans regret à se rallier au recours à la question préalable (dont l'adoption équivaut à un rejet) pour la première lecture des projets électoraux du gouvernement, concernant les députés. Cette procédure n'avait pas, elle non plus, été du goût de tous les sénateurs de l'opposition (*le Monde* du 1er juin).

Pour les socialistes et les communistes, cette demande de référendum, venant après celle rejetée à l'Assemblée nationale, constitue une « manœuvre dilatoire ». Rappelant que en 1958, les constituants n'avaient pas fait du mode d'élection des députés une disposition constitutionnelle, et que le système majoritaire avait été décidé par ordonnance, M. Charles Lederman (PC, Val de Marne) a ironisé sur « *l'élasticité conjoncturelle* » des principes dont fait preuve la droite. Quant à M. Guy Allouche (PS, Nord), qui ne s'est pas privé non plus d'évoquer « *la conception à géométrie variable* » qu'a l'opposition des vertus démocratiques, il s'est interrogé sur la « *force de conviction* » qui pouvait animer les auteurs de la demande de référendum, alors que « *le nouveau mode de scrutin est déjà dans les esprits* » et que l'opposition a quasiment arrêté ses listes de candidats.

Ultime baroud d'honneur ? Il ne s'agit pas tant de gagner du temps (l'Assemblée nationale, qui devait examiner ce jeudi 20 juin la proposition référendaire du Sénat, procédera à l'examen définitif des projets de loi électoraux le 26 juin), explique M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), que de mettre en garde les Français contre un mode de scrutin qui engendre « *division et impuissance* ».

M. Pasqua : l'aveu

Dans sa défense de la procédure référendaire, M. Pasqua se demande si, aujourd'hui, il est encore possible de rester attaché à une conception exclusivement représentative de la démocratie. Il ajoute : « *Si le peuple ne peut être consulté sur la manière dont il entend élire ses représentants, c'est l'aveu qu'il ne doit jamais être consulté sur un projet relatif à l'organisation des pouvoirs publics. Autant être plus franc et proposer l'abrogation pure et simple de l'article 11 de la Constitution.* »

Pour les porte-parole de la majorité sénatoriale – comme M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, – il reste surtout que le nouveau mode de scrutin est dangereux. M. Marcel Lucotte (Saône-et-Loire), président du groupe RI, estime que le choix de la proportionnelle correspond à l'espoir de M. Mitterrand d'empêcher la formation d'une majorité forte et stable, pour « *monter des combinaisons fragiles et changeantes du style IVe République, qu'il aimait bien* », et au souhait de « *limiter les dégâts* » pour le PS. Le reste de la démonstration est simple : si le président de la République ne donne pas la parole au peuple, il sera « *clair que le pouvoir socialiste aura imposé la proportionnelle dans son seul intérêt* ».

Après avoir expliqué que les Français, en votant la Constitution de 1958, ont approuvé du même coup la non-inclusion du mode de scrutin dans la Constitution, M. Pierre Joxe a affirmé que le choix de la proportionnelle, « *progrès dans la démocratie* » et dans « *la fidélité de l'expression de la volonté populaire* », appartient bien au Parlement.

Quant à l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel, la majorité sénatoriale, à la demande du rapporteur de la commission des lois, M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne), a rétabli le texte dans la version adoptée en première lecture (*le Monde* du 8 juin).

Textes divers

Le Sénat a adopté définitivement, mercredi 19 juin, en première lecture un projet de loi facilitant la réduction des effectifs des cadres des armées et leur reclassement dans la fonction publique civile (*le Monde* des 8 mars et 16 mai). Il a également adopté définitivement en deuxième lecture le projet de loi modifiant les dispositions de la loi de juillet 1976 sur les installations classées pour la protection de l'environnement (*le Monde* daté 13 décembre 1984 et 16 mai 1985).

Il a maintenu son point de vue exprimé en première lecture (*le Monde* du 4 mai) sur le projet relatif à la publicité faite aux armes à feu et à leurs munitions. L'exclusion des armes de chasse du champ d'application de la loi et la possibilité d'envoi de documents publicitaires aux fonctionnaires concernés ont été notamment rétablis contre l'avis du gouvernement et celui qu'avait exprimé l'Assemblée nationale (*le Monde* des 11 avril et 6 juin).

Le Sénat a également examiné en première lecture la réforme du code de la mutualité (*le Monde* des 30 et 31 mai). Les socialistes se sont abstenus à la suite des amendements adoptés par la majorité sénatoriale et les communistes ont voté contre.

Le Sénat – suivant en cela les propositions de sa commission des affaires sociales, défendues par le rapporteur M. Jean Cherioux (RPR Paris) – a refusé l'extension des missions des mutuelles au « *développement culturel* » et à l'amélioration des conditions de vie de leurs adhérents.

La commission des lois a fait rétablir l'autorisation administrative préalable nécessaire pour les emprunts qui auraient pour effet de porter les engagements des mutuelles au-delà de niveaux fixés par décret.

Soucieuse d'assurer un parallélisme dans les règles appliquées à tous les organismes de protection sociale complémentaire (mutuelles et sociétés d'assurances), la commission des lois a fait approuver un amendement selon lequel les mutuelles qui participent à des opérations de prévoyance collective seront soumises au plan comptable général applicable aux sociétés d'assurances. – A. Ch.

Propos et débats

M. Chirac : la guerre des hommes

M. Jacques Chirac a ironisé, mercredi soir 19 juin, au cours d'une réunion publique à Angers sur les différends qui opposent MM. Fabius et Jospin : « A gauche, *a-t-il dit,* la réalité des choses a fini par resurgir, et on en est à la guerre des hommes. On voit Jospin et Fabius se crêper le chignon, et ce qui les oppose va très au-delà d'intérêts de personnes. Ce sont des problèmes de fond, ce qui est dangereux pour l'avenir de notre pays. »

Le président du RPR s'en est pris vivement à M. Mitterrand, coupable d'introduire le scrutin proportionnel pour « sauver les meubles ». « Ce ne sont pas les convictions qui l'étouffent, *a-t-il déclaré.* Lorsqu'on est un homme d'Etat, on n'a pas le droit de toucher aux institutions pour des raisons purement politiciennes et partisanes. »

L'Humanité Dimanche : palinodies

Dans le dernier numéro de l'Humanité Dimanche qui doit paraître en fin de semaine, François Hilsum, rédacteur en chef juge que l'« on amuse la galerie avec la rivalité Fabius, Jospin, Rocard », *et que l'*« on fait même dans le psychodrame ». « Il est parfaitement évident, *poursuit-il,* que, selon une bonne vieille technique politicienne, toutes ces palinodies, toutes ces polémiques ouvertes ou larvées ont pour objectif de ratisser large (...). Ainsi Fabius cherche à séduire un électorat conservateur, tandis que Jospin a pour mission de garder dans le sillage du PS l'électorat de gauche ».

M. Toubon : la fusée du redressement

Dans un entretien publié par la Croix *(daté du 20 juin), M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, reproche à M. Barre de manquer de la* « volonté politique » *nécessaire pour provoquer, en cas de victoire de l'opposition, le* « redressement ». « Son analyse, *explique-t-il,* pêche parce qu'elle ne paraît pas traduire la volonté politique de prendre, dès le départ, des mesures fortes et rapides de rupture. Et je crois qu'il a tort, car, quelle que soit la personne qui conduira le redressement du pays, il faudra, dans un premier temps, changer de cap. *Je l'ai déjà dit,* on ne peut pas faire partir la fusée du redressement sans construire au préalable sa rampe de lancement. »

M. Léotard : un congrès fraternel pour l'UDF

M. François Léotard, secrétaire général du PR, invité, mercredi, du groupe UDF de l'Hôtel de Ville de Paris, a souhaité que l'UDF se réunisse en congrès à l'automne ; « un congrès fraternel et amical pour parler de ses problèmes », *avant* d'aborder les législatives ». *M. Léotard, qui a de nouveau prôné l'union, a demandé que* « la concurrence entre les présidentiables au sein de l'opposition ne devienne pas une querelle de carrière. Nous exigeons d'eux un seul serment, *a-t-il précisé,* que ceux qui auront été évincés au premier tour fassent une campagne active en faveur du candidat qui restera : la compétition, oui ; la querelle, non.

A propos des divergences entre M. Fabius et M. Jospin, le député du Var a remarqué : « Ce n'est pas une guerre, c'est de l'assassinat politique qui précède les grandes opérations électorales. »

M. Le Pen : botter les fesses

M. Jean-Marie Le Pen, qui a pris la parole, mardi soir 18 juin à Calais, a notamment déclaré, à propos du concert organisé pendant le week-end à Paris par l'association SOS Racisme : « S'il y avait deux cent mille mains qui frappaient, il y avait quatre-vingts millions de pieds qui se crispaient dans les godasses d'envie de leur botter les fesses. (...) Toutes les caméras étaient branchées sur M. Harlem Désir. C'est « too much », trop beau pour être vrai : il doit s'appeler Alphonse Bitru, comme tout le monde, mais, dans ce domaine-là, on n'est pas à une fiction près. »

● *Nouvelle-Calédonie : nouvelles interpellations.* – Cinq Mélanésiens ont été interpellés, jeudi matin 20 juin, dans la tribu de Saint-Louis, près de Nouméa, au cours d'une importante opération de gendarmerie menée pour arrêter des suspects recherchés dans le cadre de différentes enquêtes. Les forces de l'ordre ont fait usage de grenades lacrymogènes, et ont essuyé des jets de pierres ainsi qu'un coup de feu. Selon un dirigeant de la tribu, plusieurs coups de feu auraient été tirés, en fait, par les Canaques. Onze mandats d'arrêt avaient été lancés.

● *Visite de parlementaires socialistes espagnols et portugais.* – Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a reçu la visite de délégations de ses homologues du Congrès des députés espagnols et de l'Assemblée de la République portugaise. M. André Billardon, président du groupe français, a expliqué, le mercredi 19 juin, qu'à la veille de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, il s'agissait d'approfondir les relations entre les uns et les autres et de « *sensibiliser l'ensemble des députés socialistes français au dossier de l'élargissement* ».

● *Cinq sociétés unies pour le radar de l'avion de combat européen.* – Mandatées par leur gouvernement respectif, les sociétés Thomson-CSF (France), EAG-Telefunken (Allemagne fédérale), FIAR (Italie), Equipos Electronicos (Espagne) et Ferranti (Grande-Bretagne) ont conclu, mardi 18 juin à Madrid, un accord de coopération pour le développement d'un radar destiné à l'avion de combat dont le projet est en cours de discussion en Europe. Thomson-CSF a, d'autre part, conclu un accord avec Smiths Industries (Royaume-Uni) et VDO Luftfahrgerate Werk (Allemagne fédérale) pour la fabrication de certains équipements de bord de ce même avion.

Le communiqué officiel du conseil

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 19 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● **DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la réforme de la dotation globale de fonctionnement. La dotation globale de fonctionnement constitue la principale ressource de fonctionnement des collectivités locales. Elle s'élève, en 1985, à plus de 66 milliards de francs, et représente, en moyenne, un tiers des recettes de fonctionnement des communes et des départements. Le régime actuel de la dotation globale de fonctionnement a été fixé par une loi du 3 janvier 1979, dont les dispositions cessent d'être applicables au 1er janvier 1986. Au vu du bilan de l'application de cette loi, et après une concertation approfondie avec l'ensemble des associations d'élus locaux et avec le comité des finances locales, le gouvernement a arrêté les orientations d'une réforme :

1) La dotation globale de fonctionnement des départements, qui, dans l'ensemble, donne satisfaction et qui permet une redistribution des ressources au profit des départements les plus pauvres, ne sera pas modifiée ;

2) La dotation globale de fonctionnement des communes sera profondément rénovée. Elle sera, désormais, fractionnée en trois masses. Chaque commune percevra :

– une première dotation, proportionnelle à l'importance de sa population ;

– une deuxième dotation, qui sera fonction de sa richesse fiscale et de l'effort fiscal demandé aux contribuables ;

– une troisième dotation, entièrement nouvelle, qui permettra de prendre en compte le revenu moyen des habitants et les charges particulières des communes liées à la voirie, au type d'urbanisation (logements sociaux) et à la population scolaire.

3) Le nombre des concours particuliers est ramené de sept à deux (communes touristiques et thermales et villes-centres).

4) Deux mécanismes de garantie permettront d'éviter une modification brutale du montant des ressources actuellement perçues par les départements et les communes : d'une part, le nouveau régime entrera en vigueur de façon très progressive sur plusieurs années ; d'autre part, chaque collectivité bénéficiera d'une garantie de progression minimale de ses ressources.

La réforme de la dotation globale de fonctionnement permettra, dans le cadre de mécanismes de répartition rénovés, de répondre de façon plus juste aux besoins des collectivités locales et d'accentuer l'effort de redistribution au profit des moins favorisées d'entre elles, sans provoquer de rupture par rapport au régime existant.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre des relations extérieures, M. Serge Boidevaix, ministre plénipotentiaire, est nommé secrétaire général adjoint du ministère des relations extérieures.

Sur proposition du ministre de la défense, M. Bernard Esambert, ingénieur en chef des mines, est nommé président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Claude Dischamps, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, est nommé recteur de l'académie de Nantes ; M. Jacques Vilaine, professeur à l'université de Nantes, est nommé recteur de l'académie de Clermont-Ferrand.

Sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, sont nommés membres du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, en qualité de représentant de l'Etat : M. André Darrigrand, directeur du personnel et des affaires sociales au ministère des PTT, membre titulaire ; M. Bernard Raffray, directeur des services administratifs et financiers au secrétariat général du gouvernement, membre suppléant ; M. Francis Beck, directeur de l'administration générale au ministère de la culture, membre suppléant.

● **FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la fixation des taux des cotisations aux centres de gestion et aux centres de formation de la fonction publique territoriale. Les lois du 26 janvier et du 12 juillet 1984, relatives à la fonction publique territoriale, ont, en effet, institué des centres chargés, d'une part de gérer la carrière des agents, d'autre part d'assurer leur formation, dans le respect des compétences des élus locaux.

Le projet de loi fixe les plafonds des taux des cotisations qui seront réclamées aux collectivités locales pour assurer le fonctionnement de ces centres. Il définit, en outre, les modalités de leur installation, qui sera effective dès le 1er janvier 1986. La mise en place des centres permettra d'appliquer les principes de mobilité et de continuité de carrière des agents, garantis par les nouveaux statuts. Elle donnera, ainsi, aux élus locaux la possibilité de disposer des personnels de qualité nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles responsabilités.

● **ARCHEOLOGIE**

Le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action menée en faveur de l'archéologie.

I. – Depuis 1981, la situation de l'archéologie nationale a été améliorée dans quatre directions principales :

1) *Des moyens accrus et mieux répartis géographiquement* : le nombre des agents des services archéologiques a doublé et les crédits d'intervention ont triplé ;

2) *Trois secteurs ont fait l'objet d'efforts particuliers :*

– l'archéologie urbaine a été développée : création d'un centre national à Tours, opérations de protection de grande envergure en milieu urbain (abords de la cathédrale de Saint-Denis, Marseille, Bordeaux, site du métro de Lyon) ;

– une carte archéologique informatisée a été mise en place, permettant de porter le nombre de sites inventoriés de 22 000 en 1981 à 55 000 en 1984 et de viser l'objectif de 100 000 sites en 1988 ;

– une coopération entre institutions concernées par l'archéologie a été lancée ;

3) *Deux importantes réformes de structure ont été réalisées* : le Conseil supérieur de la recherche archéologique a été réformé et sera installé aujourd'hui même ; la mise en place de commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique permettra de consulter tous les partenaires intéressés sur la prospection, l'inventaire, la recherche et la mise en valeur des sites archéologiques ;

4) *L'archéologie a été largement ouverte au public* : meilleure présentation des sites, rénovation et promotion des musées nationaux et des musées de province.

II. – Les actions nouvelles s'orienteront autour de trois axes prioritaires :

1) *Une meilleure utilisation des dispositions susceptibles de favoriser la préservation des sites archéologiques* : recours à la loi de 1913 sur les monuments historiques, avis préalable du directeur régional des antiquités pour les travaux importants affectant le sous-sol dans les zones riches en vestiges ;

2) *le développement de la recherche archéologique* : sa programmation sera articulée autour de quelques grandes opérations ayant un effet d'entraînement (sites du grand Louvre ou de Bibracte sur le mont Beuvray) ; l'archéométrie sera développée ;

3) *Un effort accru de présentation des sites au public* ; dans chaque région, ouverture au public d'au moins un site préhistorique ou historique ; publication systématique de guides de sites ; présentation en 1988, à Paris puis dans les régions, d'une grande exposition nationale consacrée à vingt-cinq ans d'archéologie nationale.

Enfin, pour mieux dessiner le futur visage de l'archéologie française, M. Christian Goudineau, professeur au Collège de France, responsable du nouveau Conseil supérieur de la recherche archéolo-





هكذا عن الأصل

des ministres

gique, est chargé par le premier ministre d'établir un rapport sur l'évolution souhaitable de cette discipline.

● **LA CONFÉRENCE DE NAIROBI**

Le ministre des droits de la femme a présenté au conseil des ministres une communication sur la préparation de la conférence des Nations unies qui se tiendra à Nairobi du 8 au 26 juillet 1985. Cette conférence, qui clôture la décennie des Nations unies pour la femme, a pour objet d'établir un bilan de l'action des Etats par rapport aux objectifs fixés pour la décennie (égalité, développement et paix) et de formuler des stratégies en faveur de la promotion des droits de la femme à l'horizon de l'an 2000.

La présence française se manifestera :

– dans le cadre de la conférence intergouvernementale où le ministre des droits de la femme présentera le rapport de la France ; ce rapport dresse le bilan de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement français au cours des dernières années en vue de promouvoir et garantir l'égalité, l'autonomie et la dignité des femmes en ce qui concerne leurs droits civils, professionnels, sociaux et culturels ;

– dans le cadre du forum des organisations non gouvernementales, qui réunira près de dix mille femmes du monde entier, dont deux cents Françaises, représentant l'ensemble du mouvement associatif ;

– au sein du centre culturel de Nairobi qui accueillera différentes manifestations françaises.

Le général Lardry et l'amiral Lesec reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 19 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Paul Lardry.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Georges Canac (nommé adjoint au général commandant les écoles de l'armée de terre), Jacques Duquenoy, Michel Jouslin de Pisseloup de Noray, Bernard Chevallereau, Michel Datin et Paul Hanrion ; général de brigade, les colonels René Soulier, Bertrand Dupont de Dinechin, Jacques Durrande (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie), Patrice Laumondais, Roger Le Bris, Edmond Jeancolas, Jean de Bressy de Guast (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant le 53e division militaire territoriale) et Paul Cerbelle.

Sont nommés : directeur général de l'Ecole polytechnique, le général de brigade Dominique Chavanat ; major régional du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de division Henri de Broca ; major régional de la IVe région militaire, le général de division Daniel Guillon ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, le général de division Etienne Dousseau ; commandant la 2e division blindée, le général de division Bertrand de Caumia-Baillenx ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, le général de division Daniel Billot ; commandant la 3e division blindée, le général de division Daniel Valéry ; commandant la 62e division militaire territoriale, le général de brigade Jean Dominique ; commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Michel Robert ; commandant la 1re division blindée, le général de brigade Philippe Arnold ; commandant l'artillerie du 3e corps d'armée et de la IIe région militaire, le général de brigade Michel Timores ; adjoint au général commandant l'artillerie du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire, le général de brigade Guy Barascud ; directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade Bernard Gillis ; adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de brigade Michel Le Guen.

Sont nommés : sous-chefs d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Amédée Monchal ; commandant les transmissions de la Ire armée, le général de brigade Raymond Manicacci ; chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz et commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général de brigade Michel Guignon ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jacques Favreau ; commandant l'école d'application des transmissions, le général de brigade Jean Augé.

Est mis à la disposition du secrétaire général de la défense nationale, le général de brigade André Lafont.

● **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Jean Lesec, nommé conseiller du gouvernement pour la défense.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Dominique Lefebvre, nommé commandant l'école supérieure de guerre navale, et le contre-amiral Gilbert Le Meledo ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Hervé Le Pichon et Christian Bonbon.

Est nommé président de la commission permanente des essais et bâtiments de la flotte, le vice-amiral Alain Dutboit.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Paul Pietri et Hervé Cheneau.

Est nommé chargé de mission auprès de l'inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de première classe Michel Dumas.

● **Service de santé.** – Est promu médecin général, le médecin en chef, médecin des services de classe normale Claude Vaillant.

Est nommé directeur des approvisionnements et des établissements centraux du service de santé, le médecin général Jean Jego.

● **Gendarmerie.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Pierre Lemaire ; général de brigade, le colonel Reynaud Sibaud, nommé sous-directeur « logistique » de la gendarmerie.

Est nommé commandant la VIe région de gendarmerie, le général de brigade Jacques Chanard.

LES ARMES DE L'IMAGINATION

Le ministre de la défense, qui assistait récemment aux opérations de mobilisation de la 12e division légère blindée à Mailly-le-Camp (Aube), a alerté à cette occcasion l'état-major sur les difficultés financières qui se préparent pour les armées avec les prochains budgets de la défense. A Mailly-le-Camp, M. Hernu a déclaré : *« Face aux conditions budgétaires, un peu plus rigoureuses que celles connues précédemment, c'est sur l'imagination et l'énergie qu'il faut miser pour régler les problèmes tels qu'ils sont. Et il est vain et stérile de perdre son temps à dire ce que l'on ferait si les données du problème étaient différentes de ce qu'elles sont. Mais, à l'évidence, vous n'avez pas attendu cette recommandation et vous avez démontré votre dévouement à la mission conformément à l'éthique militaire. »*

● *M. Fuchs : Le Front national comme Vichy.* – Le président de l'Office national d'immigration, M. Gérard Fuchs, a dénoncé, mercredi 19 juin, les propos tenus lundi soir, par le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, qui avait critiqué les « *naturalisations massives* » : « *M. Stirbois rappelle opportunément la filiation entre le programme du Front national et les pratiques les plus odieuses du régime de Vichy*, a souligné M. Fuchs. *Je ne peux croire que l'écho de telles propositions dépasse les rangs, aujourd'hui clairsemés, des nostalgiques du pétainisme.* »

société

MÉDECINE

Le dépistage du SIDA devient obligatoire et coûtera 200 millions de francs par an

M. Laurent Fabius a répondu, lors de la séance des questions au gouvernement du mercredi 19 juin, au professeur de médecine Louis Lareng, député socialiste de Haute-Garonne, qui l'interrogeait sur les actions de prévention contre le SIDA.

« Vous posez là une question extrêmement importante. Avec le SIDA, nous sommes en effet devant un fléau qui pourrait s'étendre. La transmission par transfusion sanguine représente une menace que le SIDA, qui ne touche actuellement qu'un nombre limité de personnes, se transmette plus largement dans la population. C'est pourquoi il faut agir.

» La première étape a été la découverte française du virus LAV responsable du SIDA. La seconde a été la mise au point rapide d'un test de dépistage très fiable. Un accord industriel et scientifique entre Pasteur et Sanofi, filiale d'ELF, vient d'être *conclu pour premettre de* satisfaire, dès cette année, les *besoins français de dépistage*. Puis, à partir de cette avance, d'exporter ce produit dans le monde entier.

» La question qui nous est posée *aujourd'hui même est celle-ci :* devons-nous rendre obligatoire le *test de dépistage du SIDA chez* les donneurs de sang ? Après beaucoup de réflexions, nous avons décidé de rendre ce dépistage obligatoire. La généralisation, qui interviendra rapidement, représentera certes un coût pour la collectivité, d'environ 200 millions de francs par an, pour quatre millions de dons du sang. Mais ime l semble que c'est le coût à payer, pour éviter que plusieurs centaines de personnes, chaque année, puissent développer le SIDA. C'est aussi le prix à payer pour que des milliers de personnes dans le monde soient indemnes et pour que des millions de bénéficaires de dons du sang aient *confiance*.

» La troisième étape de cette lutte contre *le SIDA sera l'étape de la* vaccination. Un accord vient d'intervenir entre le *ministère* de la recherche et de la technologie, Pasteur, Mérieux et Transgène.

» La quatrième étape est celle de la guérison des malades déjà atteints. Des travaux sont réalisés par une équipe de Pasteur. Nous ne pouvons encore évaluer scienfifiquement leurs résultats, mais je tiens à rendre hommage à toutes nos équipes de chercheurs.

» Se pose enfin une difficile question. En attendant que les chercheurs aient totalement abouti, il y aura avec le dépistage obligatoire *des personnes qui apprendront qu'il* y a une réaction positive dans le test *pratiqué sur leur sang pour y chercher* l'existence d'anticorps associés au SIDA et pourtant ils ne seront que probablement 10 % à développer réellement cette maladie. Faudra-t-il les informer au risque de les mettre en garde sans raison ?

» Le Comité national d'éthique, dans un très intéressant rapport, penche pour l'affirmative. Je souhaite recevoir sur ce point un avis encore plus détaillé. J'ai chargé un groupe d'experts de me remettre ses conclusions dans quelques semaines. Ce n'est pas une question simple, car *il nous faut remporter une bataille* contre les fausses peurs. Mais, en *même temps, cacher les menaces* pourrait faciliter la progression du mal.

» Monsieur le député, mesdames, *messieurs*, la tâche d'un gouvernement est d'assurer la protection médicale la plus grande possible à ses concitoyens. La décision prise aujourd'hui est d'une large portée. Nous avons pris cette décision en conscience. Elle ne règlera pas tout mais elle devrait donner une protection supplémentaire aux citoyens de notre pays. »

Une épidémie sans précédent

« Nous avons décidé de rendre obligatoire le test de dépistage du SIDA chez tous les donneurs de sang. (1) » La déclaration du premier ministre met fin aux hésitations des responsables de la santé. Elle implique, si cette décision doit *entrer en vigueur sans retard*, le dégagement des fonds nécessaires *chiffrés par M. Fabius* à 200 millions de francs par an pour 4 millions de dons ; *elle implique* également la mise en place, la plus rapide possible, de structures d'accueil et de traitement pour les sujets qui se révéleraient positifs, et surtout l'ouverture, hors des banques de sang, de centres réservés au dépistage pour les personnes dites « à risques ».

Il serait en effet pour le moins paradoxal que le dépistage du SIDA ne puisse être conduit chez ceux qui sont le plus susceptibles d'avoir rencontré ce virus, *les homosexuels* à partenaires multiples et *les drogués à l'héroïne*, notamment. Or, le questionnaire préalable *que remettent les centres* de transfusion aux donneurs éventuels *précise que ces sujets « à risques »* ne doivent en aucun cas être candidats *à un don de sang...*

Lorsque les banques de sang *américaines ont entrepris*, sans doute trop hâtivement en février et *mars derniers, de procéder à des* tests systématiques de dépistage, *une pagaille indescriptible en a résulté*, conduisant à la fermeture de *certaines d'entre elles, assaillies* par de soi-disant « donneurs » *qu'elles souhaitaient précisément* écarter. Le gouvernement de *M. Reagan dut annoncer en hâte* que des centres spécialisés, réservés aux sujets à risques, s'ouvriraient un peu partout pour que la panique se calme.

M. Fabius n'a pas indiqué la provenance des 200 millions de francs nécessaires à la généralisation du *test chez les seuls donneurs de* sang. S'agira-t-il d'un budget spécial *dégagé par le ministère des finances* ? D'une taxe appliquée au *coût du sang*, lequel est déjà en France le plus cher du monde, ou *d'une prise en charge directe par la* Sécurité sociale, ce qui semble en contradiction avec sa mission curative et non préventive ?

Le test mis au point à l'Institut Pasteur sera vendu entre 13 et *15 francs l'unité, selon l'importance* de sa diffusion. L'ensemble de son dossier d'agrément légal, comportant toutes les évaluations de sûreté et de *sécurité* sur un nombre très important de personnes, est constitué depuis longtemps (2). Mais la direction de la pharmacie et du médicament doit encore donner cet agrément, après le Laboratoire national de la santé, et cela bien que le groupe de Pasteur-Production-SANOFI ait déjà commencé à livrer plusieurs pays étrangers et notamment l'Allemagne, la Belgique, la Suède, l'Italie, l'Espagne et certains pays africains comme le Cameroun et le Zaïre.

Les responsables de l'Institut Pasteur-Production nous ont confirmé *qu'ils étaient équipés* pour répondre à toutes les demandes et que leur unité de production nouvellement aménagée à cette fin pourrait faire face à une demande de plus de quatre millions de tests par an.

D'autres groupes pharmaceutiques américains (Abbott et Organon) *ont déposé au Laboratoire national* de la santé un dossier d'agrément, et il y aura donc sur le marché français une bataille de concurrence pour laquelle Pasteur paraît particulièrement bien placé, car son test a cette originalité de détecter la présence du virus du SIDA (LAV) *à la fois par les anticorps* dont il suscite l'apparition *dans le sang et par les antigènes* dont ce virus s'est servi pour détruire les cellules T de l'immunité. Sa précision est donc tout à fait remarquable, comme l'a *montré* l'étude d'une population hospitalière de plus de deux mille personnes dites à risques ou atteintes de multiples infections intercurrentes, chez lesquelles on trouve, avec les autres tests de dépistage étrangers disponibles, un pourcentage d'erreur non négligeable (5 %).

Traitements et vaccins

La fiabilité du test en question revêt une importance majeure. En effet, et selon ce que nous a déclaré le docteur Jean-Claude Chermann, *de l'Institut Pasteur, il sera judicieux* de traiter sans retard tous les *sujets qui portent ainsi des traces* biologiques d'atteinte par le virus. *Le temps d'incubation, avant que* la maladie n'éclate dans toute son *ampleur, est de cinq à six ans*, et les équipes pastoriennes, pas plus que les groupes *américains*, n'ont encore jamais observé la disparition *spontanée d'une atteinte virale* objectivée par un test positif. L'affirmation de certaines autorités, selon laquelle 10 % seulement des sujets ayant un test positif auront la maladie, ne semble donc pas fondée dans l'état actuel des connaissances.

Le traitement utilisé en France depuis deux ans consiste, dans une *première phase et à titre encore expérimental*, en l'administration d'une substance baptisée HPA 23 (hétéropolyanion 23), découverte par des équipes de l'Université Pierre-et-Marie-Curie et de l'Institut Pasteur, dont la firme Rhône-Poulenc assumera la commercialisation *mondiale et qui paralyse la* multiplication du virus du SIDA. *Les résultats obtenus paraissent* prometteurs, au point qu'un certain *nombre de citoyens américains* sont venus se faire soigner à Paris *depuis plusieurs mois déjà*, afin de bénéficier de cette thérapeutique. *Plusieurs groupes hospitaliers* français (hôpitaux Percy, Saint-Louis, La Pitié, Pasteur *notamment*) les prennent en charge.

La mise au point d'un vaccin mobilise, quant à elle, et des deux *côtés de l'Atlantique*, les meilleures équipes de recherches mondiales. *En l'absence d'un modèle* animal de la maladie, elle pose des *problèmes complexes*. Le LAV étant un rétrovirus, elle relèvera *vraisemblablement de techniques* encore inédites de génie génétique. *Il s'agit en toute hypothèse* de recherches longues et difficiles, et les *gouvernements occidentaux*, qui ont pris pleinement conscience de *la gravité et de l'ampleur* vraisemblables d'une épidémie sans précédent, *se devaient de mettre* en place sans retard tous les moyens *disponibles de dépistage*, de prévention et de traitement de la maladie.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Le virus du SIDA se transmet essentiellement par le sperme et par le sang. Un certain nombre de cas de contamination, lors d'une transfusion ou par des produits sanguins (chez les hémophiles), justifient les tests de dépistage.

(2) Plusieurs centres de transfusion l'avaient mis en œuvre, comme *nous l'avions indiqué*, dès le mois de février dernier (*le Monde* du 22 février 1985). La proportion des donneuses « positifs » varie selon les centres de 1 à 5 pour pour mille.

FAITS DIVERS

DE L'ILLE-ET-VILAINE AUX COTES-DU-NORD

Le tragique itinéraire du tueur dément : sept morts et cinq blessés en trois heures

Un déséquilibré âgé de quarante et un an, M. Guy Martel, a tué mercredi 19 mai, à l'aide d'une 22 long rifle, sept personnes et en a blessé cinq autres en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord avant d'être *appréhendé peu après 14 heures* à Saint-André-des-Eaux (Côtes-du-Nord).

Rennes. — Mercredi 19 juin : il est 9 h 45 et M. Guy Martel contemple ses fleurs dans le jardinet du pavillon qu'il habite depuis six ans dans un lotissement de Dol-de-Bretagne (*Ille-et-Vilaine*). Un voisin l'aperçoit et leurs regards ne *se croisent pas. Pas de bonjour donc* de cet homme poli, sans histoire, mais *renfermé* et un peu bizarre.

La veille, au foyer logement de Dol-de-Bretagne où il a l'habitude de prendre ses déjeuners, M. Martel, ancien professeur de sciences physiques dans la région parisienne, a paru un peu plus excité que d'habitude. Mais, au foyer, on le connaît et on sait qu'il n'a pas toute sa tête.

Depuis 1972, il n'enseigne plus : troubles nerveux. Il est placé en congé de longue maladie, effectue trois brefs séjours en hôpital psychiatrique — un à Paris et deux en Bretagne — puis se voit reconnaître un taux d'invalidité de 80 %. Il *revient auprès de son père, retraité* de la gendarmerie qui vit à Baguer-Morvan (Ille-et-Vilaine), mais la maladie ajoutant, la mésentente grandit et M. Martel achète une maison à Dol-de-Bretagne.

« J'ai pensé à me suicider »

Même s'il est bizarre, sa vie est alors sans histoire aux dires de ses voisins qui le savent malade, en fait souffrant surtout de douleurs dans le dos. Ce n'est pas un « marrant » — il n'aime pas les enfants — mais il ne fait pas parler de lui, sauf peut-être au foyer logement où quelques personnes âgées s'interrogent en silence sur l'évolution de l'état mental de cet homme toujours soigné pour des troubles nerveux.

Mercredi, peu avant 11 heures, tout bascule et en trois heures le cauchemar s'abat sur une région. La carabine 22 long rifle munie d'une lunette, achetée il y a une dizaine d'années à Manufrance, est placée dans le coffre de la Volvo rouge qui quitte le garage du pavillon : M. Martel ne ferme ni la porte du garage, ni la porte d'entrée, ni les fenêtres.

« J'ai pensé à me suicider », expliquera-t-il au gendarmes qui

De notre correspondant

l'arrêtent après le carnage. Dans sa folie meurtrière, il a choisi de *« tuer les autres »*. Première victime, son père, Victor, soixante-cinq ans, puis un médecin âgé de trente-quatre ans, le docteur Michel Lhomelet qui travaille dans le même cabinet médical que son médecin traitant. Tuée aussi la gardienne de la salle omnisports de Dol-de-Bretagne où il joue de temps à autre au tennis. Il se rend alors au domicile d'une de ses tantes qui, heureusement pour elle, est absente, tout comme un oncle parti en vacances. Son parrain, M. Charles Martel, soixante-quatre ans, est blessé. Au foyer logement de Dol-de-Bretagne, une cuisinière n'échappe que de justesse à la balle qui lui était destinée. Ensuite, direction Combourg où un autre oncle du malade, M. Joseph Weber, soixante-cinq ans, agriculteur en retraite, est lui aussi tué d'un coup de carabine. Après chaque homicide ou tentative, l'arme est remise dans le coffre de la Volvo rouge, jusqu'au prochain meurtre.

L'équipée sanglante conduit au hasard le meurtrier à la chapelle aux Filtzméens, où M. Jean Chaussonnière, soixante ans, demeurant à Saint-Pierre-du-Regard (Orne), est tué alors que son frère Eugène, soixante-quatre ans, chez lequel il était en visite, est sérieusement blessé.

A Saint-Domineuc, M. Pierre Bourtourault, soixante-quatorze ans, est occupé à ramasser du foin sur le bas-côté de la route lorsqu'il est abattu. A Quebriac, Mme Danièle Pomard, trente-trois ans, vient de conduire ses deux jeunes enfants chez une amie, qui doit les accompagner à la piscine. C'est en fermant son portail qu'elle sera tuée. Le cadavre est découvert à 13 h 35 par des éboueurs. A Treverien, M. Martel vise et blesse un jeune agriculteur, M. André Rehault, vingt-neuf ans, qui travaille sur un tracteur. Repéré par un hélicoptère de la gendarmerie, M. Martel quitte le département d'Ille-et-Vilaine pour celui des Côtes-du-Nord.

A Saint-Judoce, il blesse, toujours par balles, un chauffeur routier, M. Daniel Lebreton, trente-quatre ans, qui prend son casse-croûte auprès de son camion. A quelques kilomètres de là, c'est un maçon, M. Raymond Prechoux, quarante ans, qui est blessé à Saint-Juvat. Avant d'être arrêté par les gendarmes à Saint-André-des-Eaux, le tireur fou a le temps de viser, sans les atteindre, trois autres personnes, un homme, une femme et une fillette. Dès son interpellation, M. Martel retrouve son calme, sans pour autant fournir une esquisse d'explication à sa folie meurtrière. Il a pensé mettre fin à ses jours, puis, dans un accès de démence, il a voulu liquider sa famille et tout le monde. Le sanglant cauchemar a *pris fin avec son* arrestation. Il appartient désormais aux experts de *fixer pour le meurtrier* le champ d'application de l'article 64 du *code pénal, visant* les crimes commis en état de démence.

CHRISTIAN TUAL.

DÉCLICS

A Saint-Martin-le-Nœud, près de Beauvais (Oise), le jeune garçon boucher Pascal Dolique n'avait pas supporté d'être éconduit par Caroline, dix-neuf ans. Au mois d'octobre 1984, avec son couteau à désosser, il a tué le père de la jeune fille, sa mère, deux de ses frères, et enfin Caroline elle-même. Cinq morts. Le sixième est un voisin, terrassé par une crise cardiaque au moment où il appelait les gendarmes.

A Hem (Nord), *Benyamina Bakel ne voulait pas entendre parler de divorce. Le 29 septembre 1984*, il a tiré sur toute *sa famille*, tuant quatre personnes, en blessant quatre *autres, avant de se suicider*.

Georges et Francine Sauveur, *eux, voulaient être heureux :* écrasés par les dettes, ils *pensaient retrouver le bonheur* grâce à un suicide collectif, d'autant que la jeune femme affirmait entendre des appels de sa mère morte, les invitant à la rejoindre au paradis. A Corbie, près d'Amiens (Somme), à la veille de Noël 1979, Georges Sauveur tire sur sa femme (qui survivra) et ses deux enfants âgés de trois ans et trois mois. Il est arrêté au bord d'une voie ferrée où il voulait, dit-il, se jeter sous un train.

Peine de cœur, divorce mal accepté, difficultés économiques, *chaque « coup de folie »* a son déclic, mais on ne sait pas encore ce qui a *décidé soudain* Guy Martel à régler ses comptes avec la vie, en trois heures d'horloge.

A TOULON

Quatre démineurs de la sécurité civile sont tués par une explosion

Quatre démineurs du centre de déminage de la sécurité civile de Toulon ont été tués, mercredi 19 juin, vers 17 h 45, par une explosion dans un entrepôt de la poudrière de Las, où se trouvaient stockées des munitions datant de la seconde guerre mondiale.

Les quatre victimes, Patrice Grillo, vingt-quatre ans, Jacques Godefroy, trente et un ans, Raymond Gonzales et Jean-Louis Bondil, trente-deux ans, travaillaient à la confection de détonateurs en vue d'une destruction d'obus et de mines lorsque s'est produite l'explosion. Celle-ci entraîna l'effondrement de la voûte des bâtiments et provoqua un incendie que les pompiers mirent *plusieurs heures à maîtriser*, avant de pouvoir découvrir les corps.

La *poudrière* de Las où s'est produit cet accident, située dans le *quartier de la Beaume à Toulon, est* composée de plusieurs secteurs. Deux appartiennent à la Marine nationale. Le troisième avait été cédé en 1973 à la Sécurité civile. Le service de déminage a pour mission de neutraliser ou de détruire les obus, bombes, mines des deux dernières guerres mondiales que l'on retrouve encore sur les lieux des anciens combats. Il occupe quotidiennement cent dix démineurs, répartis dans dix-neuf centres. En 1984, ils ont désamorcé 650 tonnes d'obus *et reçu plus de 15 000* demandes d'interventions.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, 599 démineurs de la Sécurité civile ont été victimes d'accidents ou d'explosions en cours de missions. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avait récemment rendu hommage aux démineurs à l'occasion du quarantième anniversaire de la création de leur service (*le Monde* du 18 juin).

● *L'incendiaire de Castres arrêté.* — L'auteur de l'incendie du véhicule de M. Pascal Gannat, un responsable du Front national de Castres (Tarn), a *été arrêté* peu après son forfait (*le Monde* du *19 juin*). Il s'agit de Boualem Latoui, vingt ans, demeurant à Castres, *qui a été inculpé de dégradation* volontaire de véhicule automobile. Selon les enquêteurs, *« l'incendie ne visait pas le Front national »*.

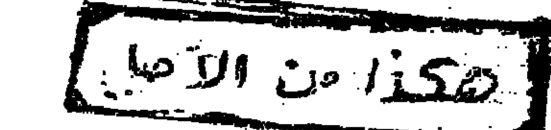
Le représentant *tarnais* de ce parti, M. Bernard Antony, député européen, s'est élevé *cependant* contre cet acte de vandalisme *« qui ne peut pas être fortuit, mais qu'il faut placer dans un contexte de provocations et de violences qui vise depuis plusieurs semaines le Front national »*.

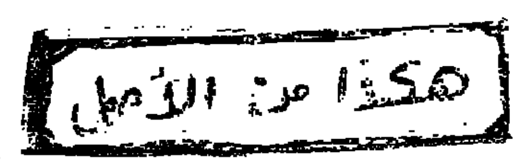
● *Suicide d'un détenu à Nice.* — Un détenu âgé de vingt-cinq ans, Nordine Rim, inculpé pour le meurtre de son amie, s'est pendu dans sa cellule à la prison de Nice, pendant la nuit du dimanche 16 au lundi 17 juin.

Nordine Rim, qui était incarcéré depuis huit mois, avait tiré un coup de fusil en pleine tête de son ancienne amie, Laure Chanut, *une* jeune infirmière âgée de vingt-six ans, alors qu'elle *sortait* de chez un malade auquel elle donnait des *soins*. Après le meurtre, Rim s'était barricadé chez lui pendant une demi-journée avant de se rendre.

● *Attentat contre un diplomate suisse à Istanbul.* — Le consul de Suisse à Istanbul, M. Hans Freiburghaus, a été blessé à la poitrine, mercredi 19 juin, *par un inconnu* qui a tiré sur lui. Selon le ministère turc des affaires étrangères, l'auteur de l'attentat n'avait pu obtenir un visa. — *(AP-AFP.)*







LÉON SCHWARTZENBERG
REQUIEM POUR LA VIE

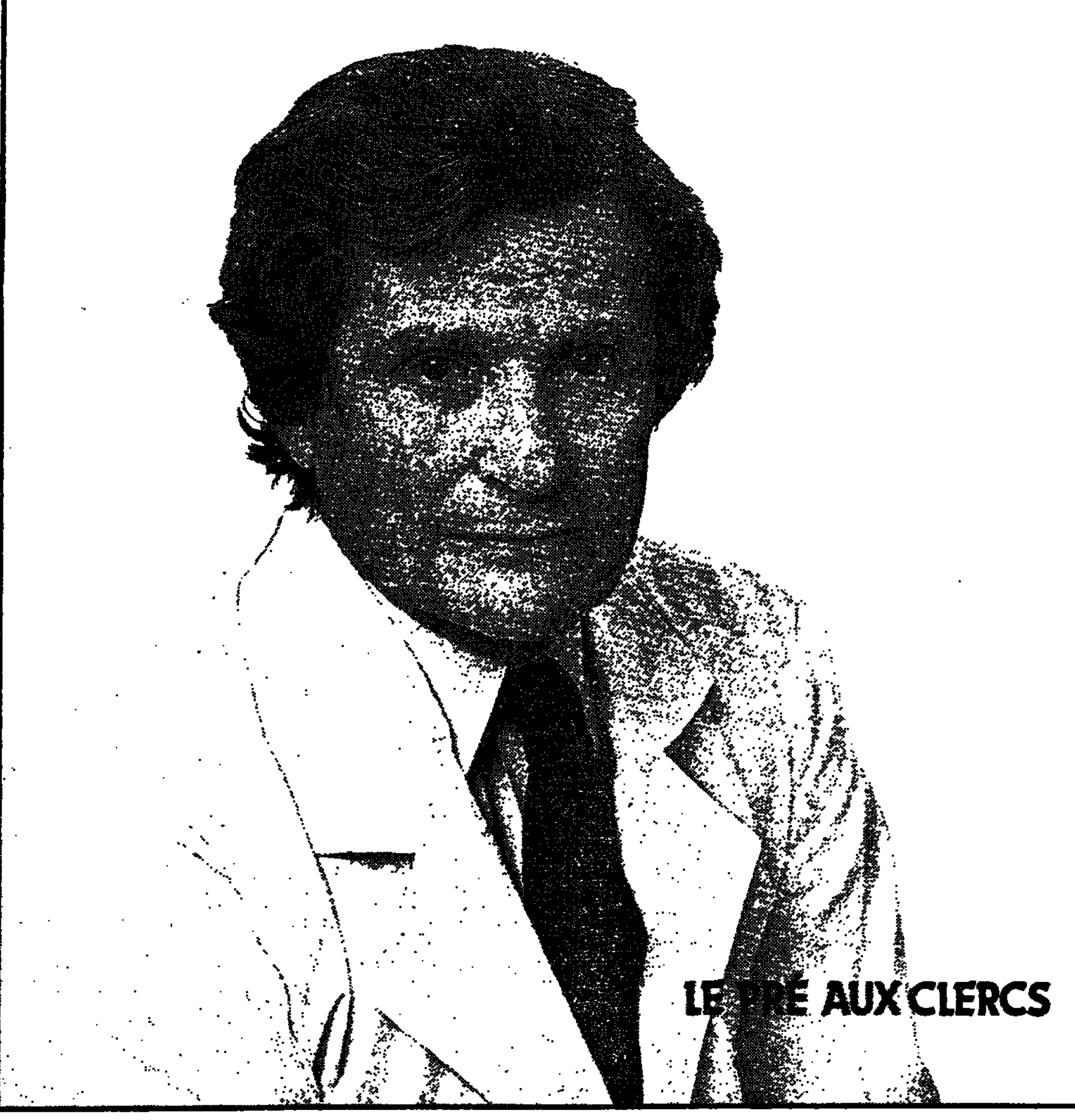


Photo Buret/Universal Photo.

Le cancer représente l'incarnation du mal. Et la crainte que ce seul mot inspire engage encore médecins et familles à taire la réalité.

Si mentir au malade c'est escamoter sa vie, son destin d'homme vivant, c'est un choix aussi important que celui de choisir sa mort. Doit-on cacher la vérité au malade sous prétexte de charité, doit-on la lui dire par respect pour sa dignité ? Doit-on masquer la vérité aux citoyens sous prétexte de bienveillance, doit-on la dire par respect d'égalité ? Le pouvoir peut-il être préservé au prix du mensonge ?

Le secret d'une vie n'appartient qu'à son dépositaire. Il peut en faire ce qu'il veut et, s'il lui arrive, au terme de son existence, de demander de l'aide, dernière caresse de sa liberté, la réponse doit s'efforcer d'être la même que celle de Nietzsche : « Qu'y a-t-il de plus humain ? Épargner la honte à quelqu'un. »

LE PRÉ AUX CLERCS 

Publiscope



ÉDUCATION

LES SUJETS DE FRANÇAIS DU BACCALAURÉAT

De Camus à Jacqueline de Romilly

Quelque trois cent mille élèves de première ont découvert, mercredi 19 juin, l'ambiance des salles d'examen en passant l'écrit des épreuves anticipées de français. Depuis 1969, pour alléger l'examen et mieux marquer la différence entre la dissertation philosophique et l'épreuve de français, cette dernière a lieu un an avant les autres épreuves. Elle comporte un écrit et un oral. Nous publions ci-dessous les sujets que les candidats de plusieurs académies ont eu à traiter dans les séries de l'enseignement général (A, B, C, D).

Les 20 et 21 juin ont lieu les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement général pour toutes les disciplines — sauf la philosophie, qui a eu lieu le 5 juin. Les candidats aux baccalauréats de technicien ont composé les 17 et 18 juin.

Aix-Marseille

Premier sujet : Résumer un texte extrait de *l'Enseignement en détresse*, de Jacqueline de Romilly (Julliard, 1984) sur le rôle de l'enseignement qui est de fournir *« ce qui paraît inutile et inactuel et qui s'appelle la culture au sens actif du terme ».*

Deuxième sujet : Commentaire composé du poème de Verlaine *Colloque sentimental.*

Troisième sujet : *« Nul de ceux qui ont lu* les Rêveries *de Rousseau ou* les Méditations *de Lamartine ne peut oublier le lac de Brienne et celui du Bourget. Le pouvoir de l'écriture donne même parfois existence à des lieux qui n'existent que dans et par les livres. A partir d'exemples de votre choix vous montrerez quels rôles un lieu imaginaire ou réel (paysage, édifice, monument, décor urbain, etc.) peut jouer dans les œuvres littéraires. »*

Lyon

Premier sujet : Résumer un texte de Jean d'Ormesson extrait du journal *l'Equipe week-end* des 18-19 novembre 1979, où l'auteur envisage que *« le fair-play soit appliqué à des domaines autres que celui du sport ».*

Deuxième sujet : Commentaire composé d'un poème intitulé : *le Pont*, de Jean Joubert, extrait de *Cinquante toiles pour un espace blanc* (1982).

Troisième sujet : *Parlant de son roman* les Misérables, *Victor Hugo écrit :* « ... Tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles. » *On sait que les intentions de l'auteur, quand il composa* les Misérables, *étaient de révéler au monde la réalité de la misère et ses conséquences. Vous direz, en faisant appel à votre culture personnelle, l'intérêt que présentent, selon vous, les œuvres animées de semblables intentions.*

Paris-Créteil-Versailles

Premier sujet : Résumé et commentaire d'un texte de Joël de Rosnay paru dans *l'Expansion* du 11 janvier 1985, et traitant des changements que peuvent apporter à l'information la société de communication et ses nouvelles techniques, ses nouveaux médias. Discussion : *« Pensez-vous que l'information, qu'elle soit écrite, radiodiffusée ou télévisée, consiste seulement à faire du neuf avec du répétitif ? »*

Deuxième sujet : Commentaire composé d'un poème de Victor Hugo tiré des *Contemplations* (Livre VI, 16 Horror, IV) et traitant de l'angoisse du penseur devant l'énigme de la condition humaine.

Troisième sujet : Dans son ouvrage, *le Retour du tragique* (1967), Jean-Marie Domenach définit ainsi notre intérêt pour le théâtre : *« Vivre une vie plus intense dans un monde où se produisent des événements et des passions extraordinaires, tel est sans doute le ressort classique de la fascination théâtrale. » « Vous présenterez vos réflexions en les justifiant par des exemples pris dans les œuvres théâtrales que vous connaissez'. »*

Rennes, Caen et Nantes

Premier sujet : Résumer un texte extrait d'une allocution prononcée par Albert Camus en novembre 1948 à la salle Pleyel, à Paris, lors d'une rencontre internationale d'écrivains et traitant de la lutte entre les conquérants et les artistes, présentée comme un des sens de l'histoire.

Deuxième sujet : Un commentaire composé d'un extrait du roman *Une vie*, de Guy de Maupassant, évoquant le retour de voyage de noces de Jeanne — l'héroïne de ce roman — dans la propriété familiale les Peuples, domaine de son enfance, qui va désormais devenir son propre foyer.

Troisième sujet : *« De certains livres on entend dire que c'est de la « sous-littérature », par opposition à ce qui serait de la « littérature de qualité ». Pensez-vous que ce jugement est affaire de goût personnel ou considérez-vous qu'il existe des éléments objectifs justifiant cette classification ? »*

● Deux nouveaux recteurs à Nantes et Clermont-Ferrand
● M. Marcel Bonvalet, directeur de l'ENSET

Le conseil des ministres du mercredi 19 juin a nommé M. Jean-Claude Dischamps, actuellement recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, recteur de l'académie de Nantes. Il remplace M. Marcel Bonvalet en poste depuis 1981, nommé directeur de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET).

M. Jacques Vilaine, professeur de génie civil, est nommé recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, où il remplace M. Dischamps.

[Né le 17 décembre 1937 à Rezé-lès-Nantes (Loire-Atlantique), M. Jacques Vilaine, après avoir été technicien aux établissements Batignolles à Nantes, a obtenu par la voie de la promotion supérieure du travail un diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes (ENSM) en 1963. Docteur ingénieur en 1967, docteur ès sciences quelques années plus tard, il est nommé en 1970 professeur de génie civil à l'ENSM. En 1972, il devient directeur de cette école, rattachée à l'université de Nantes, établissement qu'il préside de 1979 à 1984, avant d'être nommé administrateur provisoire de cette université. Il est également membre du comité économique et social des Pays de la Loire.]

● *Les inscriptions dans les universités parisiennes.* — Les trois recteurs des académies parisiennes se sont mis d'accord pour que les inscriptions en premier cycle universitaire des bacheliers de cette année commencent le mercredi 3 juillet. Les registres des treize universités de la région parisienne seront pour la première fois ouvert à la même date, afin de rendre plus faciles les inscriptions et d'éviter la course des candidats entre les divers établissements.

● *Les corrigés des maths au bac sur Minitel.* — Les candidats ds séries C, D et B de la région parisienne pourront les 20 et 21 juin consulter le corrigé de leur épreuves de mathématiques, en composant le 615-91-77, puis en tapant le code A-M et la rubrique *« enseignement ».* C'est une initiative de la société informatique commerciale par télématique (SCIT) et une association de professeurs, maths secours.

JUSTICE

LA MYTHOLOGIE DE L'ANGE BLEU

Marlène Dietrich gagne un procès pour atteinte à sa vie privée

Il n'y a pas de célébrité ou de renommée qui tienne. Rappeler les amours authentiques ou attribuées à une vedette constitue bel et bien une atteinte à sa vie privée. Dès lors que l'intéressée en prend ombrage, elle a droit à réparation. C'est ce que vient de confirmer le jugement rendu, mercredi 19 juin, par la première chambre civile du tribunal de Paris en condamnant les Editions Denoël et l'un de leurs auteurs, M. François Weyergans, à verser 10 000 francs de dommages-intérêts à Marlène Dietrich et à supprimer, dans les éditions à venir du livre qui lui était consacré, les quatre passages dont elle se plaignait.

L'ouvrage, pourtant, ne se voulait ni médisant, ni scandaleux. Il s'agissait d'un album de photographies : *Portraits 1926-1960. Marlène Dietrich,* pour lequel M. Weyergans avait rédigé une préface intitulée « Le don de plaire. Mais, dans ce texte, l'auteur, qui avait lu d'autres livres consacrés dans le passé à *l'Ange bleu*, évoquait des amours et des tromperies anciennes, citant des noms tels que celui de Greta Garbo et d'autres vedettes ou metteurs en scène. Au reste, il était le premier à écrire que *« tout cela n'est pas intéressant »,* et qu'il pouvait s'agir de ragots dont la seule signification était *« que quelqu'un ait eu envie de les inventer ».*

Mme Marlène Dietrich ne s'arrêta pas à ces formulations restrictives. Elle assigna en invoquant l'article 9 du Code civil : *« Chacun a droit au respect de sa vie privée ».* Me Jacques Kam avait plaidé, le 15 mai, qu'il n'y avait pas pour elle, sous le prétexte de sa notoriété, d'exception à ce principe, et qu'il convenait de lui accorder 200 000 francs de dommages-intérêts.

A cela, Me Georges Kiejman avait répliqué que la vie des stars *« est faite de mensonges qu'on colporte à leur propos »* et que *« les ragots devenus légendes restent indissociables de leur vie ».* De plus, disait-il, M. Weyergans ne songeait nullement à outrager et moins encore à porter atteinte à la vie privée d'une artiste qu'il entendait saluer et non décrier. Quant aux passages qu'on lui reprochait, ils avaient pour source d'autres ouvrages dont Mme Marlène Dietrich s'était jusque-là parfaitement accommodée.

Le jugement rendu sous la présidence de M. Jean-Claude Peyre répond à ces objections. Dès lors que chacun a droit au respect de sa vie privée, *« un artiste, même s'il a toléré durant de longues années la diffusion de nouvelles relatives à sa vie sentimentale peut toujours s'opposer à la divulgation de tels renseignements pour des raisons qui relèvent de sa propre appréciation ».*

En l'occurrence, le rappel par M. Weyergans des relations sentimentales de Marlène Dietrich avec tel ou tel, *« quelles que soient les fins laudatives poursuivies par l'auteur et l'existence de publications antérieures constitue une atteinte à sa vie privée ».*

Le tribunal ajoute : *« Marlène Dietrich conserve d'autant plus le droit d'interdire cette atteinte que celle-ci se situe dans un temps où se fixe à jamais sa mythologie. »* Pour autant, le tribunal n'accorde pas à Mme Dietrich les 200 000 F qu'elle réclamait. *« Compte tenu de la notoriété des faits rapportés,* dit-il, *le préjudice causé peut être équitablement réparé par l'octroi d'une somme de 10 000 F ».* Il n'y aura pas non plus de publication du jugement dans la presse, *« ce qui ne ferait que redonner un regain d'actualité aux allégations ».* Mais la société Denoël devra supprimer, dans les éditions prochaines de son ouvrage, les quatre passages incriminés sous astreinte de 20 000 F par infraction constatée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La chambre d'accusation favorable à la demande d'extradition d'un militant italien d'extrême droite

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Pascal, a rendu, mercredi 19 juin, un arrêt par lequel elle donne un avis favorable à certaines des demandes d'extradition présentées par les autorités italiennes et visant Stefano Procopio, actuellement détenu en France.

Ancien militant d'extrême droite dans son pays, Stefano Procopio, âgé de vingt-trois ans, qui fut membre du Mouvement social italien (MSI) puis de la Terza Posizione, avait été arrêté à Paris le 13 septembre 1982, après avoir tenté de s'emparer de pistolets et de fusils chez un armurier de la rue de Rennes, qui fut pris en otage. Condamné le 8 mars 1985 à huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises, il devait faire l'objet de cinq demandes d'extradition. La justice italienne invoquait contre lui dix mandats d'arrêt fondés sur quarante-six chefs d'inculpation différents.

Comme toujours dans ce domaine, la question se posait de savoir si toutes ces inculpations étaient prévues par la convention d'extradition passée entre la France et l'Italie. Pour sa part, l'avocat général, M. Emile Robert, avait estimé que, sur les quarante-six inculpations, vingt-trois seulement pouvaient être juridiquement retenues. Il avait ainsi écarté des délits tels que la violation de domicile, le port illégal d'uniforme ou l'usage de fausse plaque d'immatriculation. En revanche, il jugeait fondées les demandes pour les inculpations concernant des vols à main armée, des meurtres et tentatives de meurtres que Stefano Procopio aurait commis dans son pays en précisant que ces faits ne pouvaient, de toute façon, pas être justifiés par un mobile politique.

C'est, en définitive, ce qu'a jugé la chambre d'accusation en donnant un avis favorable partiel à l'extradition de Stefano Procopio. Celui-ci ne pourra donc répondre devant la justice de son pays que des faits pour lesquels la juridiction française a estimé qu'ils permettaient de faire droit à la demande italienne.

C'est au gouvernement qu'il appartient maintenant de décider ou non l'extradition. De toute façon, Stefano Procopio, détenu depuis le 17 septembre 1982, doit théoriquement purger la peine de huit ans de réclusion criminelle que lui a infligée la cour d'assises de Paris, et dont la durée ne peut être réduite que par les effets d'un grâce ou d'une libération conditionnelle.

J-M Th.

● *M. François Rebsamen, chef de cabinet de M. Joxe.* — M. François Rebsamen a été nommé, mardi 18 juin, chef de cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il succède à M. Claude Morel, nommé, le 8 juin, directeur du cabinet du commissaire de la République de Charente-Maritime.

[Né le 25 juin 1951 à Dijon (Côte-d'Or), M. François Rebsamen est diplômé d'études supérieures en sciences économiques et études politiques. Chargé de mission au cabinet de M. Joxe depuis août 1984, il avait été auparavant chargé de mission auprès de ce dernier, quand il était président du conseil régional de Bourgogne de mai 1981 à septembre 1982, puis directeur de cabinet de M. André Billardon, quand celui-ci succéda à M. Joxe à la tête de ce conseil régional, d'octobre 1982 à juin 1983.]

SIX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS POUR LE « MÉDECIN » SANS DIPLOME

M. Michel Alexandre, biologiste authentique, mais qui avait exercé de 1979 à 1982, sans posséder le diplôme de docteur en médecine, des activités médicales à l'hôpital Saint-Louis, puis à l'hôpital Rothschild, où il donna des consultations gynécologiques et pratiqua des interruptions volontaires de grossesse (*le Monde* du 31 mai), a été condamné mercredi 19 juin, par la 16e chambre correctionnelle de Paris, à six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

Le tribunal a retenu contre lui les délits d'exercice illégal de la médecine et d'usurpation du titre de médecin. M. Alexandre, sans posséder les titres requis, n'en était pas moins apprécié par ses chefs de service pour son sérieux et ses aptitudes. Il ne lui était d'ailleurs reproché aucun acte contraire à l'intérêt de ses patients ou patientes. Cependant, lorsque l'administration de l'hôpital Rothschild lui demanda finalement de produire son diplôme de médecin, il avait alors photocopié et falsifié celui de l'un de ses amis.

Cette supercherie grossière avait été rapidement éventée, entraînant aussitôt le dépôt d'une plainte le 10 décembre 1982. Le conseil régional de l'ordre des médecins de Paris, qui s'était constitué partie civile, a obtenu 3 000 francs de dommages-intérêts.



Le Monde
DES LIVRES

Edmond Jabès à la recherche du Livre

Dans «Parcours», le plus pensif de nos auteurs montre pourquoi la vocation de l'écriture rejoint celle du judaïsme.

EDMOND JABÈS, l'auteur du *Livre des questions* et du *Livre des ressemblances*, est un homme silencieux et modeste. Le silence *« nous invente »*, dit-il. Aussi, quand Jabès parle, c'est *« le plus bas possible »*. Loin des querelles et des modes parisiennes, il poursuit une œuvre de méditation, à la fois austère et troublante. Il a souvent comparé la démarche de la littérature à celle du judaïsme, montrant que l'écrivain, comme le juif, se réfère à un texte très ancien, un texte des origines qu'il s'agit d'interpréter et de récrire.

Or voici que Jabès publie un ouvrage sur le rapport qu'il a entretenu avec le judaïsme comme avec l'écriture. Cela s'intitule *Parcours* : c'est, en effet, le journal d'un voyage intérieur, le carnet d'un homme toujours en chemin. Le plus pensif de nos auteurs jalonne sa route à l'aide d'étranges maximes, refermées sur l'énigme de leur propre sagesse, mais où transparaît la flamme d'une passion. Avec cet ouvrage, Edmond Jabès semble régler une dette. Lorsqu'on écrit, n'est-ce pas, avant toute autre raison, pour payer sa dette à l'égard du langage ?


BERENICE CLEEVE.

Usant de la métaphore du désert où se trouvent ensablés le livre des livres, le secret des secrets, Jabès nous rappelle que, *« jusqu'à la fin des siècles, un livre restera toujours à déterrer »*. Chacune des œuvres qu'entreprend l'auteur apparaît comme la traduction d'un très vieux livre, mais, une fois l'œuvre terminée, voici déjà qu'un texte encore plus ancien réclame qu'on le traduise, avec la tyrannie que savent exercer sur les cœurs ces époques lointaines, revêtues de multiples attraits. Passant d'un texte à l'autre, l'écrivain n'atteindra jamais ce qu'il recherche. A l'heure de mourir, il verra encore se dérober le Livre qu'il poursuit. Certain de ne pas gagner, il n'en continue pas moins de miser, avec l'obstination des joueurs les plus déraisonnables (1).

Telle que la dépeint Jabès, l'écriture exprime le tourment des origines ; un tourment qu'aucune œuvre ne saurait apaiser. Qu'ils en fassent ou non l'aveu, tous les gens éprouvent cette nostalgie : elle est, au fond de leur âme, obscurément, la conséquence d'une séparation, d'un exil impossibles à définir. Si les juifs ressentent particulièrement le souci des origines, c'est qu'ils sont doublement exilés.

La question

Ecrivain français, de tradition juive et d'origine égyptienne, Jabès, sous l'apparence tranquille et détachée de ses maximes, ne cesse de soumettre ce qu'il écrit à la question – le mot pouvant s'entendre à la fois dans le sens d'interrogation et dans le sens de tourment.

Voilà, peut-être, quelques clés pour comprendre ce *Parcours* dans lequel l'austérité du langage accroît les séductions du mystère qui nous est relaté.

FRANÇOIS BOTT.

★ **PARCOURS, d'Edmond Jabès, Gallimard, 110 p., 65 F.**

(1) Dans un autre ouvrage, le second tome du *Livre des marges*, Jabès dit que l'essentiel, ce n'est pas le gain, mais la mise : *« Le pari pour le pari, comme le désir pour le désir, l'amour pour l'amour, l'aventure pour l'aventure. »* Intitulé *Dans la double dépendance du dit*, ce texte est sorti récemment chez Fata Morgana, qui a réédité, en même temps, le premier volume : *Ça suit son cours.*

Le vieil homme et sa mort

Et si Italo Svevo n'avait jamais été adulte ! S'il était passé directement de l'enfance à la vieillesse ! Fantasme que cela ? Pas si sûr, surtout après la lecture des douze nouvelles qui composent « le Destin des souvenirs ».

Lisant et relisant *le Destin des souvenirs*, ce qui, d'emblée, me frappe, c'est la modestie volontaire du périmètre géographique couvert par le livre. Qu'on en juge : il nous entraîne de Trieste à Murano en passant par les environs d'Udine. Des cailloux ! Une ville ! La lagune ! *« Tout cela n'est rien*, semble nous dire Svevo, *mais c'est toutefois le microcosme du monde. »* Il tourne donc autour de Trieste, la ville natale. Tenez, ici il a vécu. Là, il a aimé et souffert. C'est tout.

Très vite on l'imagine allant, venant, marchant, puis s'enfermant dans une pièce pour écrire. Dès lors son travail sur la mémoire se met en place. Les nouvelles naissent, menées jusqu'à l'aboutissement ou demeurées en suspens. Toutes posent les mêmes interrogations. Toutes nous en disent finalement autant sur le projet littéraire de l'auteur.

Alors : souvenirs ? fictions ? prémonitions ? Svevo utilise en fait ces trois sources pour faire de chacun de nous le témoin d'un apprentissage qu'il veut double : celui de la vie, celui de la mort. L'ouvrage entier témoigne de cette volonté. On y lit des moments d'adolescence. On y est témoin d'agonies. Des enfants meurent. Des vieillards disparaissent. Les adultes n'apparaissent que pour dresser de vagues constats intermédiaires.

Et d'ailleurs, de quels adultes s'agit-il ? De boutiquiers, d'industriels, mais le plus souvent d'ouvriers et de journaliers agricoles. D'êtres que la société bloque à l'état d'enfance en les maintenant dans leurs besoins élémentaires : se reposer après la tâche, boire pour oublier leur fatigue. Pourtant Svevo les abandonne assez vite. On dirait qu'il n'a qu'une hâte : les retrouver plus tard, vieux !

Leurs vies, qui perdurent malgré tout, ne valent décidément que par le début et la fin. D'ailleurs, que représente une vie ? Rien ! Rien puisque seule la mort donne un sens aux actes misérables et vains accomplis autrefois.

Un homme agonise. C'est une torture pour sa femme qui le regarde et l'assiste. Que fait alors le moribond ? Il demande à l'épouse de venir près de lui et dit simplement : *« Regarde-moi et apprends. »* Toute la grandeur de l'œuvre est exprimée là. Toute sa spécificité également.

On dirait que le travail de Svevo n'a été entrepris que pour aborder cet instant limite, celui où le corps s'efface mais où l'esprit, en même temps, analyse, décompose, résume les dizaines d'années de rapports humains qui ont précédé ce moment.

Une œuvre écrite la nuit

En fait, l'œuvre entière de Svevo ne peut pleinement se comprendre que si l'on part du postulat qu'elle a été en entier et de tout temps écrite par un vieil homme, une sorte de vieux garçon discret et sage, maître d'une volonté d'introspection menée jusqu'à la limite de la névrose.

L'écrivain italien a mené une double vie. On se souvient en effet que Svevo n'est qu'un pseudonyme et que l'homme qu'il cache, Ettore Schmitz, a consacré sa vie officielle aux affaires et au commerce.

FRANCK VENAILLE.

(Lire la suite page 22.)


● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« Journal » de Thomas Mann

Un passe-temps honorable

« SANS valeur littéraire » ! C'était l'opinion de Thomas Mann lui-même sur ce *Journal* de huit mille feuillets retrouvé à sa mort et publié, selon son vœu, vingt ans plus tard. Quand un écrivain de cette taille et aussi peu suspect de coquetterie émet un tel jugement sur soi, il faut le croire.

Effectivement, ce texte ne fait aucune ombre aux œuvres proprement dites ; il n'y apporte aucune lumière non plus ! Les notes de 1933-1939 renseignent à peine sur la conception des romans et essais de la période – *Joseph et ses frères, Lotte à Weimar, Freud,* – excepté *Docteur Faustus*, le plus fréquemment évoqué.

Les détails sur le temps qu'il fait et sur l'humeur du jour sont poussés à l'extrême. Ils posent dans toute son étendue la question soulevée par le « diarisme » : quel intérêt peut-il y avoir, pour le lecteur ou seulement pour soi, à consigner la nébulosité et l'hygrométrie le soir de l'incendie du Reichstag ou des accords de Munich ? Quel profit autre que maniaque ? L'auteur tient sa réponse prête : affaire de *« surveillance »* ; il ajoute : *« qui engage »*.

C'est bien de contrôle qu'il s'agit, en effet ; sur soi et sous le regard du public. L'essentiel de la vie de Thomas Mann étant amplement connu par les quatre volumes de sa *Correspondance* (Gallimard) et par l'autobiographie de son fils Klaus (*le Tournant*, Solin, 1985), les traducteurs du *Journal* en français, à l'instar des éditeurs allemands, ont sélectionné les passages qui renseignent le mieux sur les réactions de l'écrivain aux événements, sur la genèse de ses positions publiques.

Comment un créateur hors série prend la mesure de la folie où plonge son pays, comment il se retrouve « émigrant » en quelques heures, comment il exerce à distance son énorme pouvoir symbolique, face à la «rebarbarisation» des siens ? Telle est la curiosité qui guide le lecteur de ce *Journal*, grandement aidé par les notes de Christoph Schwerin.

THOMAS MANN se repose en Suisse après une tournée de conférences en Hollande lorsqu'éclate l'incendie du Reichstag et que les partis votent pour Hitler, à l'exception des sociaux-démocrates et après l'exclusion des communistes. De Munich, où commence la persécution des juifs et des opposants, Klaus téléphone à son père : *« Le temps est mauvais. »* La sinistre époque des avertissements à demi-mot est ouverte.

Très vite, l'auteur de *la Montagne magique* décide de ne pas rentrer dans sa patrie et s'en explique, comme l'a récemment rappelé le recueil de ses messages à la BBC (Balland, 1985). Il manquait les *attendus* de ces condamnations, sans appel mais non sans tremblement. Le *Journal* met à nu le déchirement qu'il y a à refuser les chefs et le destin choisis par sa propre patrie, à trier dans la culture qui a permis ce choix ou, du moins, ne l'a pas empêché. Une fois de plus se vérifie la loi troublante formulée par Steiner selon laquelle le discours civilisé sert plus souvent à masquer qu'à dénoncer les faits qui le contredisent ! Et les masses, qui croient sincèrement «avoir voulu ça» !

Pas à pas, Thomas Mann repère chez les nazis la négation de l'art sous sa glorification tapageuse, les techniques d'abrutissement sans vergogne, la réussite du stupide et du sordide, accablante pour l'esprit humain tout entier.

(Lire la suite page 22.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

PSYCHANALYSE

Voyages en Lacanie

On connaît la maxime du masochiste : « Mieux vaut être accepté en tant que victime que de ne pas être accepté du tout. » Elle pourrait être celle de François Perrier, psychanalyste, dont le drame commença en 1958 quand, voyant Lacan pour la première fois, il lui dit *en tremblant d'émotion : « Vous ressemblez à mon père... »* Le transfert était noué et François Perrier pris dans la nasse du Grand Oiseleur.

Ce qu'il en coûta à François Perrier, comme à beaucoup d'autres, de s'être laissé séduire par un gourou au narcissisme échevelé, tenant dans le plus profond mépris ses *amis comme ses patients, on le* découvrira dans ces *Voyages extraordinaires en Translacanie,* récit hallucinant d'un parcours analytique qui s'achève dans l'éthylisme, les troubles psychosomatiques et les tentatives de suicide.

« On ne flirte pas avec la psychanalyse, on la baise pour être baisé par elle », écrit François Perrier. Sur *ce point au moins,* l'auteur, qui livre ici avec une verve désespérée un ultime combat contre le Grand Oiseleur, pourra se vanter de ne pas avoir été déçu. A tous ceux qui hésitent à commencer une analyse on ne peut que recommander son livre, brillamment enlevé de surcroît.

Ce témoignage, souvent bouleversant parce que totalement impu*dique, d'un homme qui fut le com*pagnon de Lacan avant de dénoncer les perversions du lacanisme mérite de figurer aux côtés des démystifications de François Roustang.

R. J.

★ VOYAGES EXTRAORDINAIRES EN TRANSLACANIE, de François Perrier, Ed. Lieu Commun, 189 p., 90 F.

SOCIOLOGIE

Eloge de la multitude

La foule fait peur. Ses débordements inquiètent, sa versatilité déroute, son aveuglement exaspère. A tous elle semble comme à Maupassant il y a un siècle *« un troupeau imbécile tantôt stupidement patient et tantôt férocement révolté »* (dans *le Horla).*

C'est contre ce cliché agoraphobe que Jacques Beauchard, maître-assistant *de sociologie à* l'université Paris-XII, veut réagir. Cliché qui ne s'exprime pas seulement à travers l'histoire littéraire ou la production sociologique (de Gustave Le Bon et Sigmund Freud à Serge Moscovici, lequel, dans *l'Age des foules,* entend remettre à l'honneur ces *précurseurs), mais qui se* perpétue aussi dans la pratique des dirigeants politiques. Car qu'est-ce que la *« gestion des masses »* dans les sociétés industrielles sinon une *tentative pour régler* la circulation des grands nombres en évitant les bouchons, les encombrements, les mêlées ? *Ainsi ce que l'auteur* appelle l'*« effet d'affoulement »* est-il sans cesse *« nié, rejeté, refoulé ».*

Or cet effort pour contenir les *« ivresses grégaires ».* Jacques Beauchard le juge à la fois inutile et *contraire à l'intérêt bien compris de* la société. Inutile puisque la répression finit par susciter à son tour un regain d'effervescence populaire, et dommageable, s'il est vrai que la dynamique sociale se nourrit des pulsions multitudinaires. Encore faut-il savoir en reconnaître l'extrême diversité.

C'est à explorer cette variété des formes de l'effusion collective que s'emploie l'auteur tout au long de son livre : foule *« atomisée »,* foule *« organisée »,* foule *« communion »,* foule *« festive »,* foule *« millénariste »,* foule *« fusionnelle »,* foule *« panique ».* Pourtant, aussi riches et parfois stimulantes que soient *ses descriptions, elles restent tribu*taires d'une approche psychosociologique qui ne voit apparemment dans les groupes que des rassemblements d'individus et ne s'inter*roge guère sur les principes de leur* structuration (en termes de classes, notamment).

Même remise à jour, la « psychologie des foules » paraît peu apte, en définitive, à rendre compte de la complexité des rapports sociaux. Sa séduction, affirme Serge Moscovici dans *l'Age des foules,* tient à sa *«complicité avec le sens commun ». C'est sans doute aussi la raison de* ses limites. T. F.

★ LA PUISSANCE DES FOULES, de Jacques Beauchard, Presses universitaires de France, collection « Sociologie d'aujourd'hui », 158 pages, 85 F.

• POCHE

• John Irwing a publié *Un mariage poids moyen* avant ses deux grands succès : *le Monde selon Garp* et *l'Hôtel New Hampshire.* Il y aborde déjà, avec son humour décapant, ses deux thèmes *favoris : la Vienne de l'après-guerre, le sport violent comme méta*phore de la vie érotique. (Traduit de l'américain par Françoise et Guy Casaril, « Points roman », nº R 201.)

• *Une maison pour M. Biswas,* de V.-S. Naipaul, l'histoire de Mohun Biswas dans une colonie misérable d'hindous exilés à l'île de la Trinité, possession anglaise où la misère, l'ignorance et les lois d'une religion ancestrale mènent le destin de chacun, est reprise dans la collection « l'Imaginaire », de Gallimard (nº 152). Avec une préface de J.-M.-G. Le Clézio, où il évoque l'*« esprit des îles ».* (Traduit de l'anglais par Louise Servicen.)

• « Dans l'ironie amère de *la Joie de vivre,* Emile Zola a fait entrer une prodigieuse somme d'humanité, écrivait Maupassant. *Parmi ses plus remarquables romans, il en a peu écrit qui aient* autant de grandeur que l'histoire de cette simple famille bourgeoise dont les drames ont pour décor superbe la mer, la mer féroce comme la vie, comme elle impitoyable, comme elle infatigable, et qui ronge lentement un pauvre village de pêcheurs bâti dans un *repli de falaise.* Et sur le livre entier plane, oiseau noir aux ailes étendues : la mort. » (« Folio », nº 1654.)

• *La Sainte Face,* d'André Frénaud, reparaît en « Poésie Gallimard », dans une édition revue et complétée, notamment par une *« note pour la réédition de* la Sainte Face » d'André Frénaud luimême. Paru pour la première fois en 1968, ce recueil regroupe des poèmes écrits entre 1938 et 1965.

NOUVELLES

Les contes noirs de Marcel Schneider

Ce sont des jeunes filles solitaires, qui se nourrissent de contes *bleus, de musique et de rêve. L'une,* Anne-Dauphine, plus espiègle et sauvage, aime parcourir à cheval les monts du Luberon. Grâce à *El Hikmet,* « animal-fée » ou, pourquoi pas, prince déguisé en cheval, elle échappe à une sombre machination qui menace sa vie. L'autre, Mélitta, *plus languide, plus frêle, quitte* cette *Terre de songe* et cède avec emportement au vertige d'un appel d'outre-tombe.

Ces deux nouvelles sont, dans des *tonalités différentes,* les plus douces d'un recueil auquel Marcel Schneider a voulu donner l'atmosphère du roman noir. Toutes ces *Histoires à mourir debout* se situent dans l'Europe de la fin du dixhuitième siècle, de la Provence à la *Prusse. Elles sont peuplées* de figures ténébreuses, s'attardent sur des scènes cruelles, pleines de désordres et d'excès sanguinaires. Un des personnages les plus ambigus est le bandit Némorin, qui, se cachant au milieu des bois dans un château en ruine, incarne une sorte de chevalerie perdue.


ALPAY

Marcel Schneider.

On retrouve par moments, comme dans *Un lévrier de sable,* où l'auteur évoque l'Alsace, le registre plus personnel, plus intime, de *Sur une étoile.* Mais, dans la plupart de ces nouvelles fantastiques, c'est la peur et le mal qui dominent. Après *un roman lumineux, Mère merveille,* Marcel Schneider semble avoir donné libre cours à la veine la plus sombre de son talent. Le monde, dit l'un des personnages, *« est ce que le font les hommes, et les hommes sont des démons ».* Pour échapper à l'insupportable réalité, quelle meil*leure issue qu'une rêverie aux cou*leurs de la nuit ? – M. P.

★ HISTOIRES A MOURIR DEBOUT, de Marcel Schneider, Grasset, 260 pages, 75 F.

POÉSIE

Les exigences de Michel Deguy

« Je voudrais, écrit Michel Deguy, *que le poème se fasse roman pour y attirer les gestes de la cuisine, les propos de téléphone, l'emploi du vent, l'insignifiance de ce qui nous sépare de la mort. » Gisants,* le recueil qu'il publie aujourd'hui, s'inscrit parfaitement dans ce projet, celui d'une œuvre forte déjà de quelque vingt volumes. Michel Deguy s'exprime au plus près de l'idée qu'il entend *inspirer ou servir.* Ses exigences littéraires sont telles qu'on a quelquefois l'impression que les textes ont été passés et repassés dans un tamis.

Lectures, voyages, colères froides, débris du quotidien, tout est prétexte, pour Michel Deguy, à une confrontation avec l'écriture. *« J'offre,* explique-t-il, *le braille des mots lisibles à la surdité du poème. »* Souvent, les textes en prose de ce volume apparaissent *comme les plans-séquences d'un* film à la gloire de l'absurde. Des petits riens qui, mis bout à bout, s'enflamment. Sous *le beau titre* de « La Seine était verte à ton bras », Michel Deguy a rassemblé, dans un chapitre, des poèmes dont la fausse simplicité intrigue.

« A tout prix, je veux rentrer en la langue, faire don aux possibilités de dire de cet égarement vers ce qui maintenant a reçu nom de toi, ce qui s'appelle énigme », écrit encore Michel Deguy, qui attend peut-être trop de la poésie et des êtres qu'il place au-dessus de l'ordinaire mêlée. Il est toujours intrigant de découvrir des parcelles d'illusion *sous la plume d'un écrivain si rigo*riste par ailleurs.

Michel Deguy fournit, dans ce livre, un laissez-passer à tous ceux qui, au franchissement d'une frontière, éprouvent de l'angoisse à l'idée d'affronter la curiosité des douaniers. Il leur suffira désormais de se remémorer ce dialogue :

« – Avez-vous quelque chose à déclarer ?

– Non, rien d'autre que cet amour, et même les chansons stridentes et gavées regorgent de ce lait. La nuit est une salle d'attente. » – P. Dra.

★ GISANTS, de Michel Deguy, Gallimard, 140 p., 95 F.

• Michel Deguy vient de recevoir le prix Mallarmé 1985.

ROMANS

Une fable de Pierre-Robert Leclercq

« La liberté est comme la peste. » Cette phrase de Stendhal est la clé du roman de Pierre-Robert Leclercq, *Un bon citoyen.* Nous sommes dans un village, à Fenouille. Ordinaire ? Pas vraiment, *puisque ses rues et ses places ont* de drôles de noms : Goebbels, Brejnev, Jean-Hérold Paquis, Mikoyan, Hitler, etc.

Noire et rouge, une menace pèse sur cette bourgade, entre Etaples et Lumbres, près de la Louette ; sous *peine de mort, par exemple,* on y interdit la lecture à l'école de Hugo et de Céline. Le narrateur, un fonctionnaire, nous raconte l'histoire de Fenouille. Il lâche des noms, Maigret, Faublas, Simonot, amis d'enfance ou voisins de café. Il révèle aussi, malgré lui, ce que *cache la fausse tranquillité de l'eau* grise des jours.

Fenouille ne vit pas à l'heure de Marcel Aymé, mais d'Orwell. Les citoyens sont inscrits au fichier électronique central. On les surveille. On les contrôle. Un drame, en exhibant un coin de la face invisible du pouvoir, entraîne le témoin/récitant au-delà des mensonges.

Avec une douceur extrême, sans forcer, Leclercq désigne la perver*sité des moyens modernes de* contrôle. Le message, sous l'ironie, passe en contrebande. – R. S.

★ UN BON CITOYEN, de Pierre-Robert Leclercq, La Table ronde, 223 p., 82 F.

Le syndrome du journalisme

1958. Viviane, une journaliste *française,* cède aux *avances d'Ugo* von Bohm, un ancien officier du Reich bouleversé par le souvenir des massacres nazis sur le front russe. C'est le début d'une liaison tourmentée, minée par l'indifférence de la jeune femme qui se refuse à partager les remords et le sentiment de culpabilité de son amant.

En toile de fond, les remous du *début de la Vᵉ République* apportent à cette idylle condamnée un classique mais habile contrepoint. Malheureusement, le recours au procédé désuet du flash-back nuit à la *cohésion et à la force du récit.* Catherine Delaprée, dont c'est le premier roman, est plus à son aise lorsqu'elle parle du métier de journaliste, qu'elle connaît bien puisqu'elle est depuis *dix ans* la correspondante du *Point* et du *Figaro* en Californie. Jetée dans les tourments politiques de l'époque, son héroïne se réfugie derrière une insensibilité maladive – syndrome, à ses yeux, de la profession – que ni l'amour ni la compassion n'ont le pouvoir d'ébranler. Face à ce personnage désemparé, l'officier allemand, romantique et volontiers grandiloquent, semble droit surgi du *Silence de la mer,* de Vercors. Il y a *pire référence.* – V. L.

★ DES AMOURS, de Catherine Delaprée. Jean Picollec, 218 pages, 80 F.

Ont collaboré à cette rubrique : *Pierre Drachline ; Thomas* Ferenczi ; Roland Jaccard ; Vincent Landel ; Monique Pétillon ; Josyane Savigneau ; Raphaël Sorin.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMAN

• Jean Dumur : *Swisschoc.* Préfacé par Frédéric Dard, ce roman (le deuxième), écrit par le directeur des programmes de la télévi*sion suisse, raconte l'enlèvement* du PDG de la plus puissante entreprise helvétique, la multinationale du chocolat et du café en poudre. *Le kidnappé se transforme en kidnappeur d'un* patron de la grande banque, et l'ordre suisse se voit ébranlé par cette aventure aux péripéties tragicomiques. (Ed. Pierre-Marcel Favre, diff. Interforum, 186 p., 69 F.)

HISTOIRE

• *Bernard Vinot : Saint-Just. Une interro*gation sur le plus contradictoire des révolutionnaires, entré en politique à vingt ans et mort à vingt-sept, homme de cœur et homme de système tout à la fois, libertin en 1789 et *zélateur de la vertu en 1793, apôtre ardent* d'une société fraternelle mais organisateur farouche de la Terreur. Agrégé d'histoire, docteur ès lettres, Bernard Vinot est l'auteur d'une thèse sur la jeunesse et la formation politique de *Saint-Just. (Fayard, 394 p.,* 98 F.)

• Serge Afanasyan : *la Victoire de Sardarabad. Arménie 21-29 mai 1918.* Docteur en histoire, Serge Afanasyan, déjà auteur de *l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie de l'indépendance à l'instauration du pouvoir soviétique.* (L'Harmattan, *le Monde* daté 22-23 janvier 1984), a de nouveau fouillé des archives inédites, notamment celles du minis*tère français de la guerre, pour décrire minu*tieusement cette *« grande journée où faillit renaître l'Arménie »,* la victoire arménienne de Sardarabad contre les Turcs. (L'Harmattan, 112 p. Avec 33 illustrations et 8 cartes. 75 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

• *Victor Hugo raconté par Adèle Hugo. « Les biographies sont presque toujours inexactes et j'en voudrais laisser une qui approchât de la vérité. Voilà seulement pourquoi j'écris ceci,* affirmait Adèle Hugo. *Ceux qui voudront après écrire sur mon mari, ceux qui auront le talent, s'en serviront comme de documents. »* Le texte intégral de cette biographie, établi et annoté par une équipe de chercheurs, sous la direction d'Annie Ubersfeld et Guy Rosa. Préface d'Irène Frain et portrait d'Yves Gohin. (Plon « Les mémorables », 861 p., 230 F.)

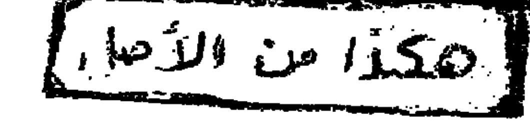
CRITIQUE LITTÉRAIRE

• Michel Crouzet : *Nature et société chez Stendhal.* Premier volet d'une monumentale *enquête intellectuelle qui a déjà produit les* ouvrages sur Stendhal et l'Italie, la paternité et la raison, ce volume fait le bilan de la dette stendhalienne à l'égard de Rousseau et analyse chez Stendhal les sources de la révolte *romantique* (PUL, 232 p., 135 F.)

ESSAIS

• Alain Gerber : *le Cas Coltrane.* En 1972, cinq ans après la mort du grand saxophoniste qui avait insufflé au jazz le désir renouvelé d'explorer les limites, Alain Gerber, pas encore romancier, mais critique décidé à *forcer les épousailles de la passion et de la* théorie, produisit dans une série d'articles pour *Jazz Magazine* cette étude éditée aujourd'hui en volume, avec une préface de Francis Marmande qui ne renie rien de 68, dont Coltrane annonce l'esprit. (Parenthèses, coll. « Epistrophy », distr. PUF, 158 p., 85 F.).

• Jean-Marie Colombani : *l'Utopie calédonienne.* A l'inverse de son grand voisin austra*lien, où les Blancs ont submergé les abori*gènes, la Nouvelle-Calédonie vit, depuis l'installation du premier Européen en 1843, dans la contradiction de deux logiques, l'une liée séculairement au droit coutumier canaque, *l'autre importée d'Occident.* Ce sont ces deux communautés, leur histoire, leur coexistence séculaire qui n'a jamais été une véritable cohabitation, qu'explore Jean-Marie Colombani, chef du service politique du *Monde.* Il a *travaillé à la station de l'ORTF en Nouvelle-*Calédonie et a passé son enfance à Nouméa où son père, Jules-Antoine Colombani, a vécu pendant vingt ans, délégué pour le commerce extérieur dans les territoires français du Pacifique. (Danoël, 191 p., 88 F.)



LA VIE LITTÉRAIRE

● SCIENCE-FICTION

L'amour aux sept masques

● Avec HISTOIRES COMME SI..., que rééditent les Nouvelles éditions Oswald, nous retrouvons un très grand nouvelliste des années 60, le meilleur de la science-fiction française moderne : Gérard Klein. Chronologiquement, ces textes se situent entre *les Perles du temps* (Denoël, 1958) et *la Loi du talion* (Laffont, 1973, J'ai lu). Les deux douzaines de nouvelles du recueil couvrent si possible l'éventail complet de la science-fiction. L'auteur les a classées en six catégories : Nostalgiques, Futuribles, Mythologiques, Cryptiques, Diaboliques, Criminelles... Beaucoup sont aussi de secrètes histoires d'amour. Nostalgie et mythologie se disputent les plus beaux récits. L'inoubliable *Dernier Moustique de l'été* : trois pages bouleversantes. *Lettre à une ombre* : le gnosticisme somptueux de Gérard Klein, à son apogée dans *la Planète aux sept masques*. Et *Rencontre*. Et *Un chant de pierre*... Et partout, une émotion contenue, une sensibilité que jamais l'intelligence n'étouffe. Merci à Néo pour cette réédition nécessaire et belle. (*Histoires comme si...*, de Gérard Klein, éditions Néo, 252 pages, 32 F.)

● UNE FILLE DE CAIN est le premier roman d'un jeune auteur français — et bien français, — Robert Belfiore. Jacques Sadoul, qui publie ce livre aux éditions J'ai lu, remarquait dans sa récente *Histoire de la science-fiction moderne* : *« Il existe maintenant une science-fiction autochtone en pleine expansion et riche de nombreux auteurs de qualité... »* En voici un de plus, et qui ne doit rien, ou presque rien, aux maîtres américains. (A peine relève-t-on dans cette *Fille de Caïn* une fine pointe d'Asimov.) Un homme, seul ou presque sur la Terre dépeuplée d'un lointain futur, deux ou trois robots, une femme, visiteuse étrangère, si pareille à la femme éternelle qu'on dirait une héroïne de Sagan : voilà les personnages. Le récit est vif, pétillant, moins proche du thriller américain que du roman psychologique à la française. Encore une histoire d'amour, d'un ton très moderne : c'est la moindre des choses. Parfois, une ombre de fadeur qui ne gâte rien. Ce premier livre est une jolie réussite. (*Une fille de Caïn*, de Robert Belfiore, éditions J'ai lu, 224 pages, 17 F.)

● SEPT FEMMES DE MES AUTRES VIES... Sept histoires d'amour fou, un recueil signé Daniel Walther. *« Une fois de plus, je cherche à provoquer le lecteur »*, dit l'auteur dans son introduction. Le plus provocant, dans un genre bien placé et aux frontières un peu trop alignées, c'est le talent indompté et la fureur sacrée d'un écrivain qui ne cache pas son attachement au romantisme germanique. Sept histoires de vertige et de beauté. Sept récits tout à tour violents, pathétiques, lyriques et tendres, qui exhalent un parfum hoffmannesque, sous des accents imprécatoires. L'art de Daniel Walther atteint peut-être son paroxysme dans une nouvelle récente : *Bleu cobalt* ou *En arrière professeur Serdengestler !* Mais *Ludmilla, ou la confrontation* est un court récit étonnant de beauté et de puissance. Un livre nourri de culture et de passion. (*Sept femmes de mes autres vies*, de Daniel Walther, éditions Denoël, 224 pages, 26 F.)

● LA NUIT DES TEMPS, légende de l'éternité selon Barjavel, est la seule grande histoire d'amour de la science-fiction française. C'est aussi un des best-sellers du genre, et sa popularité n'a rien à envier aux *Dune* et autres *Fondation*. Les Presses de la Cité rééditent aujourd'hui ce chef-d'œuvre qui, en dix-sept ans, n'a pas pris une ride... Une expédition polaire française découvre, intacts dans la glace, deux survivants d'une haute civilisation disparue. Eléa et Païkan, ce sont Daphnis et Chloé d'avant — bien avant — la Grèce antique. La rencontre des deux mondes, le nôtre et celui qui surgit de la nuit des temps, nourrit le récit d'un contrepoint bouleversant. Les deux héros ont une présence plus qu'humaine. Ils sont des êtres de chair et de sang, mais aussi l'ombre d'un passé fabuleux qui vit secrètement dans le cœur du lecteur. Et, à travers les millénaires, se répondent les fracas des apocalypses. Il faut redécouvrir ce merveilleux roman. (*La Nuit des temps*, de René Barjavel, Presses de la Cité, 312 pages, 90 F.)

● Le prix Apollo a été décerné à LA CITADELLE DE L'AUTARQUE, de Gene Wolfe, traduit de l'américain par William Desmond (éditions Denoël, collection « Présence du futur »).

MICHEL JEURY.

« L'Etre et le Temps » de Heidegger en édition pirate...

Voici une étrange affaire. Un livre qui ne peut être vendu, qui n'a nulle existence légale, qui est imprimé à titre privé et non commercial, c'est déjà inhabituel. Mais pas encore rarissime. Quand il s'agit de la première traduction française *intégrale* d'un des maîtres-livres du vingtième siècle, *Sein und Zeit* (l'Etre et le Temps), de Martin Heidegger, publié en 1927, il y a de quoi surprendre...

Tentons d'y voir clair. Deux faits sont incontestables : d'une part, cette œuvre est considérée mondialement comme un moment capital de la pensée occidentale; d'autre part, soixante-dix-huit ans après la publication du texte allemand, aucune traduction complète n'existait en français !

En 1937, Henry Corbin avait traduit les paragraphes 46 à 53 et 72 à 76 dans une anthologie heideggerienne publiée chez Gallimard. En 1964, toujours chez Gallimard, détenteur des droits pour la France, paraissait la première section de l'œuvre (par. 1 à 44) dans une traduction de Rudolf Boehm et Alphonse de Waelhens (Bibliothèque de philosophie). La deuxième section (par. 45 à 83), essentielle à l'intelligence de la démarche, restait inaccessible aux francophones. Quelles que soient les causes d'une telle situation, il y avait là un scandale de fait pour notre culture.

D'où la singulière initiative prise par Emmanuel Martineau, jugeant que cette situation «confisquait» la philosophie, qui, par essence, est universelle. Cet attaché de recherches au CNRS, fin germaniste, déjà connu pour ses traductions de Heidegger chez Gallimard, a donc décidé d'imprimer et d'offrir sa propre traduction.

Son avant-propos précise, non sans provocation, que ce travail fut accompli de juillet 1984 à février 1985. Un délai si court, est-ce sérieux ? *« C'est mon livre de chevet depuis près de vingt ans,* répond Emmanuel Martineau, *et mon travail est le fruit de longues années de conversations avec Jean Beaufret. »*

Le paradoxe de cette édition pirate est d'être sans but lucratif. *« Aucun exemplaire n'est vendu ni ne saurait l'être,* précise E. Martineau. *Quinze cents environ ont été tirés, presque tous distribués aujourd'hui au public intéressé. Il s'agit uniquement de rendre possible l'accès à ce texte dans une traduction intégrale et entièrement nouvelle qui en permette enfin l'étude aux philosophes français. »*

De son côté, Robert Gallimard juge l'affaire «embarrassante». *« En droit pur,* dit-il, *il s'agit d'une nette contrefaçon, imprimée sans l'autorisation des héritiers, ni des éditeurs allemands, ni de nous-mêmes. Cela risque de créer un fâcheux précédent. Pour l'instant, je reste dans l'expectative. »*

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut préciser que depuis 1980 les éditions Gallimard ont signé un contrat pour une nouvelle traduction intégrale de *Sein und Zeit* avec François Vezin, désigné par Jean Beaufret, lui-même mandataire de Heidegger. Le manuscrit, en retard, devrait être remis à l'éditeur au printemps 1986. Ainsi peut-être pourra-t-on comparer un jour deux traductions de l'œuvre entière.

Si l'affaire est complexe, c'est que, à l'évidence des fils très hétérogènes viennent s'y nouer. On peut y entrevoir les rivalités de cénacle et les brouilles de chapelle communes à tous les héritages d'un grand maître. Mais elles ne sauraient faire oublier les enjeux philosophiques et historiques, d'une autre nature et d'une autre dimension : l'accès de la pensée francophone à une œuvre-clé. Sur quoi se greffent encore de multiples questions juridiques et éthiques.

Du coup, l'observateur ne peut avoir qu'un sentiment partagé. Sur le plan de l'anecdote, il est sûr que le côté Robin des Bois de l'action d'Emmanuel Martineau suscite la sympathie. Plus philosophiquement, son travail, quelles qu'en soient les conditions de publication, ne peut être ignoré. Il serait bouffon de prétendre évaluer en quelques heures une tâche de cette portée, mais, au premier regard, cette traduction paraît offrir toutes les garanties de rigueur. Et puis elle existe. C'est beaucoup.

En revanche, il demeure que la défense de la philosophie, aussi bien intentionnée soit-elle, ne peut simplement s'autoriser d'elle-même, au mépris du droit positif et des règles éditoriales. Si la philosophie est universelle, l'édition «sauvage» n'est pas universalisable.

Pour ceux qui voudraient juger sur pièces, sans avoir eu la chance de se voir offrir le livre, signalons qu'Emmanuel Martineau a encore un tout petit nombre d'exemplaires à donner («La truite qui file», Chaveignes, 37120 Richelieu). Après, gageons que les photocopieuses iront bon train... Et qui pourrait les en empêcher ?

Malgré l'imbroglio juridico-philosophique de cette étrange affaire, il semble, finalement, que la pensée ait à y gagner.

ROGER-POL DROIT.

● BREF

● **LE 9e PRIX DE LA MEILLEURE NOUVELLE FRANCOPHONE, patronné par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et Radio-France internationale, décerné par un jury que préside l'écrivain congolais Henri Lopes, a été attribué pour 1985 à un auteur sénégalais, de mère vietnamienne, Anne-Marie Niane, née en 1950, pour son texte *l'Etrangère*. L'ACCT avait reçu plus de mille nouvelles. L'an prochain le 10e concours, désormais ouvert, sera également parrainé par l'Alliance française et *le Monde*, qui publiera la nouvelle primée. Le lauréat reçoit en outre 18 000 F et une bourse d'un an en France. (ACCT, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris. Tél. : (1) 575-62-41.)**

● **LE QUATORZIÈME PRIX MARCEL-PROUST, fondé par la municipalité de Cabourg, a été décerné, dimanche 16 juin dans les salons du Grand Hôtel de Cabourg, à Diane de Margerie pour son essai autobiographique *le Ressouvenir* (Flammarion). Il revient pour la première fois à une femme.**

● **RECTIFICATIF. — La recension des *Mémoires* de Nubar-Pacha, attribuée par erreur à J.-P. Péroncel-Hugoz (« Le Monde des livres » du 14 juin), était due en réalité à notre correspondant au Caire, Alexandre Buccianti.**

Un colloque Ivo-Andric à Nancy

La Fondation Ivo-Andric de Belgrade avait choisi Nancy pour rendre hommage à Ivo Andric à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort. Dragan Nedelkovic, l'organisateur, a rassemblé pendant trois jours une trentaine de savants spécialistes de l'œuvre du prix Nobel 1962. D'éminentes académies et universités — vingt-trois au total, dont Paris, Bordeaux, Nancy, Humbolt, Londres, Washington, Copenhague, Victoria, Zagreb, Belgrade, Varsovie — ont tenu à être représentées à ces assises dont le sujet restera longtemps inépuisable : « Reflets de l'histoire européenne dans l'œuvre d'Ivo Andric. »

Le mystère de l'insertion de l'histoire dans l'œuvre d'Ivo Andric et de l'attitude de celui-ci face à l'histoire demeure encore opaque. Sous une apparence d'exactitude méticuleuse, l'écrivain conserve la maîtrise de la mise en chantier des faits et des sens que l'on peut en tirer. La conception de l'homme saisi dans sa chair et le secret de sa conscience restent pour Ivo Andric l'axe essentiel de toute son œuvre en dépit du décor, de la chronologie et des philosophies éphémères, matérialistes ou idéalistes, déterministes ou non. Toutes les contributions ont dégagé une pierre de ce monument ; une à une, elles ont souligné l'importance de la tâche à accomplir. Une sorte d'exaltation saisissait certains orateurs lorsqu'ils parvenaient à force de réflexion à entrevoir la longue route qui sépare l'œuvre de ses lecteurs et que soudain ils se trouvaient de plain-pied en elle.

LAURAND KOVACS.

★ **LA CHRONIQUE DE TRAVNIK et AU TEMPS D'ANIKA ont été édités à l'Age d'homme et repris ensemble en « 10/18 », chez Christian Bourgois.**

Autre titres en français : *la Soif et autres nouvelles* (Age d'homme), *l'Éléphant du vizir* (POF), *Il est un port sur le Drina* (Plon ; épuisé).

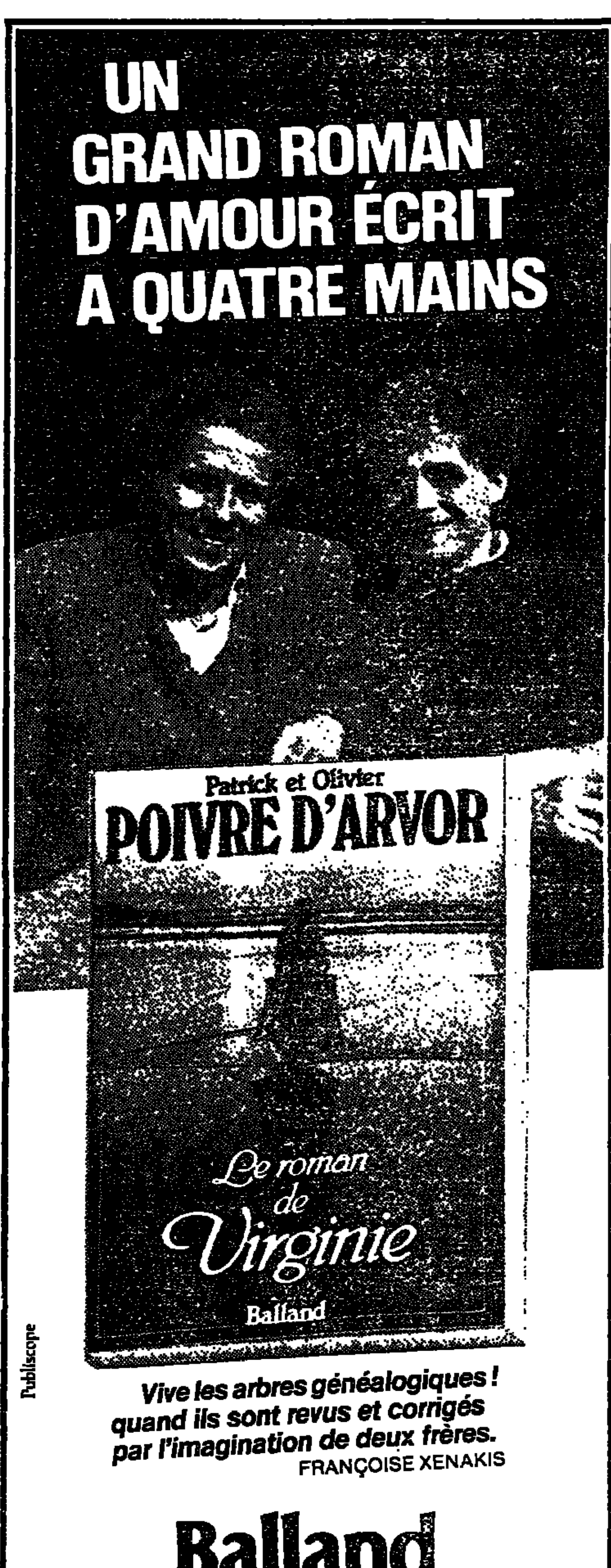
Le territoire de l'Antiquité

La Société des professeurs d'histoire ancienne d'université (SOPHAU) qui réunit l'ensemble des enseignants et des chercheurs de cette discipline vient de tenir son vingtième congrès à Poitiers. Dressant, à cette occasion, le bilan de vingt ans de recherches en histoire ancienne, elle a observé que *« l'effort d'érudition et de documentation se fait toujours plus précis, tandis que le territoire de l'historien de l'Antiquité s'agrandit (mythologie, organisation de la cité et de ses pouvoirs, modes de contrôle de l'espace et des hommes...) ». « Dans ces conditions,* ajoute-t-elle, *le passage s'est produit de l'approche révérencieuse de civilisations tenues pour des modèles à l'analyse critique des comportements des hommes du passé, dans la longue durée et l'événement ».*

Cette évolution a été observée à travers quatre grands thèmes : *les relations entre le pouvoir central et les provinces* dans l'empire achéménide, les monarchies hellénistiques et le monde romain, en essayant de comprendre ce qui explique la solidité et la durée de ces grands empires ; *l'archaïsme et la modernité des économies antiques*, où l'influence des thèses de Moses Finley a été déterminante, même si elles ne sont pas suivies par tous les chercheurs ; *le territoire antique*, grâce notamment à une confrontation entre les données juridiques, archéologiques et culturelles ; enfin, *les mythes dans l'antiquité grecque*, grâce notamment à l'influence de la nouvelle lecture des mythes proposée par Claude Levi-Strauss et aux travaux de Jean-Pierre Vernant. Des progrès importants d'ordre méthodologique, a-t-il été précisé, ont été réalisés dans ce domaine grâce à la constitution de vastes corpus, au déchiffrement des codes mythiques présents dans certaines œuvres, comme les tragédies, et au déchiffrement des représentations iconographiques. — F. G.

★ **SOPHAU. Centre Glotz. Sorbonne. 17, rue de la Sorbonne, 75230 Paris Cedex 05.**





LA VIE LITTÉRAIRE

Starobinski et le don pervers

ROUSSEAU raconte, dans la neuvième *Rêverie*, comment, au cours d'une fête donnée à La Chevrette chez M. et Mme d'Epinay, un jeune homme entreprend de jeter des pains d'épice à des jeunes paysans qui aussitôt *se disputent et se bousculent* pour les attraper. Après avoir participé à cette distribution, il est saisi par la honte : est-ce vraiment être généreux que d'inciter les gens à s'écraser de la sorte ? Abandonnant ce jeu, il préfère donner des pommes à des petits Savoyards *qui les convoitaient. La joie des* enfants lui va droit au cœur. *Qu'il est* doux *de faire le bien !*

Cette édifiante histoire de pommes et de pains d'épice a inspiré à Jean Starobinski une réflexion sur le don, qui fit la matière de la conférence qu'il donna le 13 juin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à l'invitation de l'Ecole pratique des hautes études (1). Pour lui, cette anecdote illustre *« la bifurcation de la conscience moderne »* qui s'est opérée au *dix-huitième siècle entre une* conception fastueuse, violente, spectaculaire, du don rappelant les libéralités princières de l'Antiquité et de l'Ancien Régime, et une conception plus économique, énoncée par les encyclopédistes, qui se réfère à la nécessaire répartition des biens dans une visée de justice sociale.

Mais, chez Starobinski, cette interprétation n'est pas le résultat d'une démonstration d'historien ou de sociologue. C'est plutôt l'aboutissement d'une éblouissante promenade littéraire qui, de Stace et Sénèque à Antonin Artaud, en passant par *Melville, Sade, Baudelaire,* Huysmans, Goethe ou Mal*larmé, égrène les différentes* harmoniques éveillées par le récit de Jean-Jacques.

Le trouble qui entoure l'acte *de donner, le plaisir pervers* qu'il procure, la relation ambiguë qui s'instaure entre le bienfaiteur et le bénéficiaire, l'équivoque de l'aumône et de la charité... cette ambivalence des sentiments et des gestes est un sujet de fascination pour les écrivains. *« Quand je fais un don, c'est un plaisir que je me donne »,* écrit Rousseau. Cet *expert de l'âme humaine avait* compris que les cadeaux à autrui sont d'abord des présents que l'on se fait à soi-même. Et pour Rousseau, note Starobinski, cette joie est inséparable d'un autre plaisir que l'écrivain se donne à lui-même en l'offrant au lecteur : celui d'écrire.

F. G.

(1) Le texte de cette causerie, dont l'intitulé était : « Don fastueux et don pervers : réflexions sur quelques images du don à travers l'histoire et la littérature » et qui était donnée dans le cadre des annuelles Conférences Marc Bloch, sera prochainement publié dans la revue *Annales*.

De Maurice Genevoix à Nicolas Saudray

Un prix Maurice Genevoix a été créé ce printemps par la ville de Garches en hommage à l'écrivain disparu, dont la bibliothèque municipale porte le nom. Il compte parmi les membres de son jury Pierre Moinot, Jean-Jacques Gautier, Maurice Rheims, *de l'Académie française,* François Nourissier et Michel Tournier, *de l'académie Goncourt. Son* montant est de 15 000 F.

Il a été décerné pour la première fois à *la Maison des prophètes*, de Nicolas Saudray (le Seuil). Bien que la publication de ce roman remonte à 1984, le jury n'a pas hésité à le couronner, voulant associer à Maurice Genevoix le nom d'un écrivain de qualité et d'un même esprit de tolérance. *La Maison des prophètes évoque, autour de la construction* d'une mosquée, l'opposition déchi*rante entre Arabes chrétiens et mu*sulmans, dans un État fictif du Moyen-Orient. Nicolas Saudray, dont c'est le quatrième roman, s'était déjà fait remarquer pour son premier livre, *le Maître des fontaines* (Denoël, 1979), où se côtoyaient, autour d'un évangile apocryphe, l'islam et le christianisme.

J. Pi.

Livres de poche régionaux

En réalisant quatre livres de *poche à thème régional,* les Presses universitaires de Nancy et les Editions serpenoises (de Metz) avaient pris le parti à l'automne dernier de rendre la littérature régionale accessible à toutes les bourses, le prix unitaire avoisinant les 30 F. L'autre pari découlant de la réussite du premier était de sortir chaque semestre quatre nouveaux titres dans cette collection baptisée « Regards ». C'est également chose faite.

Sous des couvertures particulièrement bien *réalisées* et qui se démarquent complètement de nombreuses éditions *régionales ou universitaires,* les quatre nouveaux *livres de poche lorrains abordent* plusieurs thèmes. *La Moselle, une rivière et ses hommes,* de Michel Caffier, rédacteur en chef adjoint de *l'Est républicain,* s'attache à suivre les méandres de l'histoire lorraine contemporaine au fil de cette rivière, qui traverse la région de part en part. *Les écoles de campagnes au XVIIIe siècle,* d'Alix de Rohan-Chabot, explique comment, un siè*cle avant la loi Guizot,* la Lorraine bénéficiait déjà d'une organisation scolaire cohérente. *Les Grandes Affaires criminelles en Lorraine au XIXe siècle,* d'Albert Mangeot, bénéficie d'une préface de Frédéric Pottecher. Enfin, *La Vie pastorale dans les Hautes-Vosges,* du professeur Georges Savouret, allie la justesse de *l'historien au pittoresque* d'une vie appartenant désormais au *passé d'une partie* de la Lorraine à nulle autre pareille.

JEAN-LOUIS BEMER.

Le neuvième Festival Polyphonix

L'association Polyphonix se *porte bien, comme en témoigne* l'ouvrage *Poésie en action* de François Janicot (collection « Les encyclopédies de l'an 2000 », co-édition Loques/Nèpe 3, allée des Ecoles, 92130 Issy-les-Moulineaux ; 128 pages, 95 F.). Depuis sa création en 1979, quatre cents poètes, musiciens et artistes ont participé à ses activités.

Après s'être promené, en avril 1984, au Printemps de Bourges où fut célébré, en sa présence, le soixante-dixième anniversaire de William Burroughs, au Museum of Modern Art de New-York en novembre de la même année, et à l'Art Institute de San-Francisco le mois suivant, le Festival internatio*nal de poésie, musique et vidéo* Polyphonix est revenu, pour sa neu*vième édition, à Paris.*

La première manifestation a eu *lieu le 3 juin dernier à Beaubourg* avec la projection d'un vidéo-film *inédit, produit par le Centre Pompi*dou, dans lequel interviennent François Dufrène — décédé depuis le tournage de ce document, — Fluxus Wolf Vostell, Robert Filliou, Dick Higgins, Michel McClure, Louis Roquin, Bernard Heidsieck, Angeline Neveu et Joël Hubaut.

Les soirées des 12 et 13 juin, dans la grande salle du Centre Pom*pidou, furent le point d'orgue de ce* festival. Jean-Jacques Lebel, l'ani*mateur de Polyphonix,* en semble même presque surpris. *« Malgré une information plus que restreinte,* dit-il, *nous avons dû refuser du monde grâce au bouche-à-oreille qui a merveilleusement fonctionné. Il y a eu pendant ces deux nuits de poésie en liberté des instants particulièrement forts. Je pense, en particulier, à la présentation par Tibor Papp et Faton Cahen d'un poème télématique sur ordinateur,* les très Riches Heures de l'ordinateur, *qui étaient retransmis simultanément sur dix écrans de télévision. Il y eut aussi une grande émotion dans la salle lorsque Bruno Montels, un jeune poète, a, le dos au public, déclamé un texte à deux voix. Mais il faudrait citer aussi le poète japonais Ooka, qu'accompagnait son traducteur, Jean-Pierre Faye, Edouard Glissant, Binta Breaze et The Four Horsemen, quatre Canadiens qui nous ont donné à entendre un chant grégorien dadaïste. »*

L'année prochaine, si les subventions sont au rendez-vous, Polyphonix se produira au Musée de Francfort, au Mexique, et, peut-être, à Varsovie.

PIERRE DRACHLINE.

A propos du judaïsme

Une nouvelle revue consacrée au judaïsme voit le jour. Son nom, *Pardès,* indique assez mystérieusement son dessein et son ambition. On désigne ainsi le Verger de la Cabale qui rassemble autour du Livre unique les quatre niveaux du sens, le simple *(Peshat),* l'allusif *(Remez), l'explicatif (Drach),* le secret *(Sod).* Le sommaire de la première livraison contient des études qui couvrent un champ très vaste, tour à tour philosophique, sociologique, historique et littéraire. L'œuvre de Gershom Sholem, le supposé vote juif de France, la problématique d'une histoire juive y sont abordés d'un œil critique. Shmuel Trigano, Annette Wieviorka, sont *parmi les signataires.*

SERGE KOSTER.

★ PARDÈS, n° 1, chez Jean-*Claude Lattès. 202 p., 75 F.*

Jean-Vincent Verdonnet et ses amis

Jean-Vincent Verdonnet, s'il n'a publié, en trente-cinq ans d'activités poétiques, qu'une quinzaine de livres, a collaboré à plus de cinquante revues et figuré dans une trentaine d'anthologies. Il était donc logique qu'une publication comme *la Sape* (résidence de la Vénerie, 18, avenue de la Vénerie, 91230 Montgeron) consacre un numéro spécial à l'œuvre de ce poète (n° 8/9, 212 p., 65 F ; abonnement pour quatre numéros : 120 F).

Tous les amis de Jean-Vincent Verdonnet ont accepté de participer à ce sympathique hommage. Au fil du sommaire, on relève les noms de Marcel Arland, Andrée Chedid, Pierre Dhainaut, André Dhotel, Jean Joubert, Claude Vigee, Norge, etc. Lettres, témoignages, articles, poèmes se succèdent et dessinent progressivement le visage d'un *homme qui écrit pour redonner un* semblant de dignité aux humains qui l'entourent. La tolérance chez ce poète n'est pas une marque de pitié ou même de lassitude. Jean-Vincent Verdonnet essaie simplement de tout comprendre et, quand il n'y arrive plus, il se retire derrière un sourire. Quelques poèmes inédits de Jean-Vincent Verdonnet ajoutent une touche de nostalgie à ce volume. — P. Dra.

Un Goncourt à la caserne

Pour inciter les jeunes militaires à la lecture, Hervé Bazin est allé s'entretenir avec les canonniers de Poitiers.

LA littérature est tombée du ciel, arrivée en hélicoptère depuis Montargis (Loiret), où Hervé Bazin, *« l'écrivain provincial, campagnard »*, comme il se décrit lui-même, s'est *réfugié pour écrire* dans sa gentilhommière, près de la forêt, car, explique-t-il, *« je ne peux pas habiter les villes »*. Hervé Bazin venait de passer quelques jours en Pologne. Le 20e Régiment d'artillerie (RA), qui rentrait, lui, de manœuvres, l'a accueilli la semaine dernière, dans ses quartiers de Poitiers (Vienne), pour inciter les jeunes appelés à la lecture.

Rencontre intimidante pour l'un comme pour les autres, en présence du secrétaire d'Etat à la défense, Mme Edwige Avice, qui s'était spécialement déplacée, et du préfet de région. Rencontre conventionnelle, guindée, un peu ratée aussi, à l'issue de laquelle le président du prix Goncourt a invité son auditoire à lire un livre par mois, *« et même un livre par an, cela ne serait déjà pas si mal »*.

Comme souvent lorsqu'elle est en mission officielle, l'armée avait bien fait les choses, cérémonieusement, un peu trop systématiquement sans doute, et sans grande fantaisie. Le rendez-vous entre *l'écrivain et ses lecteurs* supposés était le premier du genre dans une enceinte militaire. Pour relever le défi, Hervé Bazin avait accepté de remettre les pieds dans une caserne pour la première fois depuis cinquante ans (si l'on exclut la période de la guerre, *« où j'ai réussi à n'être pas fait prisonnier »*, dit-il), exactement depuis 1932-1933, année de son service au 22e Régiment d'infanterie coloniale à Aix-en-Provence.

« Une anguille »

Au garde-à-vous devant la littérature, des appelés du contingent, auxquels on avait gracieusement remis, quelques jours avant, des romans de Bazin en livre de poche ; des cadres du régiment et leurs épouses endimanchées, et aussi des élèves — garçons et filles — du lycée (public) Victor-Hugo et du lycée (privé) de l'Union chrétienne de Poitiers. Tout ce beau monde a pu poser, en toute liberté, des questions préparées, à l'exception de la remarque, spontanée, d'une recrue sur la prison du régiment, que Bazin n'avait pas visitée, et sur l'arme nucléaire.

En vieil habitué de ces causeries devant les collèges, les lycées et les comités d'entreprise, Hervé Bazin a réussi à éluder certaines interrogations. *« Une anguille »*, dira un canonnier.

Un clin d'œil aux femmes présentes, qui, épouse du colonel en tête, s'étonnent d'être accusées de *« rouerie »* ou de *« perversité »* dans les romans : *« Il n'y a nulle misogynie chez moi,* réplique l'auteur. *Je suis tout à fait féministe. Les femmes répulsives que j'ai créées l'ont été pour être rejetées par le lecteur. »* Une concession aux cadres d'active présents, à propos de l'arme nucléaire : *« On ne peut pas désarmer devant quelqu'un qui ne l'est pas. L'armée est une chose nécessaire, nous n'y pouvons rien. On est militaire en espérant que cela ne servira à rien. »* Une mise au point, pour ceux qui voient dans la rédaction de *Vipère au poing* une cure psychanalytique : *« Ce livre est un classique qu'on lit dans les écoles, à mon grand étonnement, et qui a fait scandale à une certaine époque. Mais ce livre a fait le tour du monde et, à l'étranger, on y apprend le français. »*

Indistinctement, aux jeunes — beaucoup de filles — qui l'interrogeaient, Hervé Bazin a parlé de son métier. *« On écrit pour exister, pour persister, pour changer la société ou pour se délivrer. On écrit pour soi et pour les autres : il y a une certaine fraternité dans l'écriture. On écrit pour alerter et, en ce sens, je souscris à la parole de Sartre. Un livre est une obsession. Je me concentre pour écrire. Je fais cela par crise et cela peut durer trois, quatre ou cinq mois. Je ne suis pas un bureaucrate de l'écriture comme certains de mes confrères. »*

Aux jeunes qui lui demandent pourquoi il est venu à Poitiers, Bazin répond : *« C'est mon éditeur* [Grasset] *qui m'en a parlé et je n'ai pas refusé cet honneur. A l'académie Goncourt, on a la mission de promouvoir la lecture et la langue française. La lecture est une distraction de la bourgeoisie et une promotion de l'ouvrier. »*

Langue châtiée vocabulaire « branché »

Malgré la bonne volonté générale, il n'y a pas eu réellement d'échange entre l'écrivain, à la langue châtiée, et son jeune public, au vocabulaire plus « branché ». A soixante-quatorze ans, Bazin a paru tenir *« un discours académique »* pour ce jeune canonnier ; *« il s'est défilé »*, dit un autre.

A côté de la salle de cinéma où le romancier officiait, la bibliothèque du 20e RA avait été fermée à clé. Mille deux cents livres, au total, mais pas de Bazin ni de bandes dessinées, explique le responsable. *« Une bibliothèque ancienne, qui vit de dons,* ajoute le colonel Robert Davi, *et mal alimentée par les fonds du foyer régimentaire, qui se consacre en priorité à l'aide financière aux canonniers en difficulté. »*

Le secrétaire d'Etat n'est pas découragé pour autant. Mme Avice envisage de recommencer l'expérience : sur le porte-avions *Foch* peut-être. En attendant, à Poitiers, les recrues ne cachaient pas leur impatience : ils espèrent beaucoup, dès cet été, recevoir leurs premiers ordinateurs pour une initiation à l'informatique au sein du régiment. La lecture face à la technologie : les voies de la diffusion de la culture dans les casernes sont imprévisibles.

JACQUES ISNARD.

● ECRITS INTIMES

René Char au voisinage de Van Gogh

Un recueil de poèmes où le poète marche avec le peintre dans la lumière vauclusienne.

IL y a dans *Recherche de la base et du sommet* une pièce intitulée *Sous la verrière*. René Char y confronte un peintre et un poète. « *Ce qui importe,* dit le peintre, *c'est de fonder un amour nouveau à partir d'êtres et d'objets jusqu'alors indifférents.* »

Dans cette tentative, parfois *les poètes ont besoin des peintres.*

Char les nomme « *alliés substantiels* » : les peintres, « ses » peintres, sont bien souvent présents aux abords de ses poèmes. De Braque à Georges de La Tour – pour la lumière qui vient d'ailleurs, – de Pierre Charbonnier à Nicolas de Staël – mystère des couleurs, – ils sont nombreux, convoqués pour un éloge, un clin d'œil, un hommage, l'éclair d'un paysage mental soudainement *révélé.*

Mais de Vincent Van Gogh il n'est pas parlé souvent. Et s'il est évoqué, ce n'est pas en compagnie des peintres. Il fait partie de ceux avec qui l'on fait du chemin, comme Baudelaire ou Melville. Rapprochement saisissant : avec Melville, « *qui est sûr* », avec Baudelaire celui qui « *fond les blessures de l'intelligence du cœur en une douleur rivale d'âme.* »

Ou encore, le voici en compagnie de Maître Eckart, et de Saint-Just : au bout d'une longue et troublante liste de ceux qui « *n'éprouvent pas les maux du froid.* »

Que signifie donc de voisiner maintenant avec lui dans la lumière vauclusienne ? Bien sûr, il y a l'air pur au ras des pierres, les éclats de ciel, les iris. Bien sûr, il y a les blés et les orages. Bien sûr, il y a les petits chemins qui ne mènent nulle part. On sent bien que ce n'est pas la vraie raison.

Pourquoi Vincent Van Gogh apparaît-il ainsi aujourd'hui dans la proximité de René Char ? Peut-être est-il, plus qu'un peintre intercesseur d'immédiat, quelqu'un qui mène aux questions. Braque aide « *à voir plus loin* ». La Tour incarne l'interrogation secrète, muette, sereine aussi. Van Gogh est, lui, porteur d'angoisse. Qui dit voisinage dit regards involontairement échangés, et sort commun, voulu ou non : A quel René Char que nous aurions mal écouté, assourdis par l'évidence de sa gloire, fait écho la douleur de Vincent Van Gogh ?

« *La douleur est le dernier fruit, lui immortel, de la jeunesse* », dit René Char.

Le poète qu'on imagine – comment et pourquoi éviter les images les plus simples – ancré profond, au socle de granit, emprunte à son frère aérien, en dépit des sillons, en dépit des sabots, les mots de l'exil. Il retrouve auprès de lui l'écho du vieil élan : « *Tu as eu raison de partir, Arthur Rimbaud.* » Rimbaud, Van Gogh. C'est à ces deux-là qu'on pense quand on lit : « *Ils sont privilégiés ceux que le soleil et le vent suffisent à rendre fous, sont suffisants à saccager* ». Dans les poèmes des *Voisinages*, les nuages sont taciturnes, et l'on ressent de la fatigue à « *être délivrés de l'espérance.* »

Oui, il y a là une tristesse tour à tour douce et âpre. Comme si la fréquentation de Van Gogh donnait à Char loisir et occasion d'esquisser – pour une fois – une plainte. « *Sous mes yeux la truite meurt, droite et courbée.* »

Auparavant il disait : « *En amour, en poésie, la neige n'est pas la louve de janvier mais la perdrix du renouveau.* » Ici, la froidure est sans espoir. « *Le pas de Vincent s'éteint dans la neige qui crie.* » Dans le regard bleu éclaté, ou dans la lumière mate de l'hiver, auprès du peintre, que faut-il chercher ?

Dans un court texte intitulé *Avec Braque – peut-être – on s'était dit,* René Char écrivait : « *Quand la neige s'endort, la nuit rappelle ses chiens.* »

Il semble que désormais la « *neige ne fonde pas gaiement* » ; le chien Tigron est mort, et la nuit est un tunnel.

Aux voisinages de Van Gogh, peut-être que la douleur peut se faire plus « *drue* », ou plus fraternelle. Et René Char, dans les yeux fous, puise une nouvelle violence : se retrouve « *l'imbécile des cendres bien froides, mais qui croit à un tison quelque part allumé.* »

GENEVIEVE BRISAC.

★ LES VOISINAGES DE VAN GOGH, de René Char. Gallimard. 48 p., 59 F. Le même éditeur publie également un tirage de luxe, avec un frontispice d'Alexandre Galpérine, au prix de 950 F. Signalons enfin que le volume de « La Pléiade » consacré à l'œuvre de René Char vient d'être réédité.

Les jeux de l'égotisme

Son livre s'intitule* Des femmes disparaissent, *mais Roland Jaccard n'imite pas Hitchcock. Il continue le roman de son « moi ».

ROLAND JACCARD exagère : les verges pour le battre, il vous les met dans la main avec un sourire si désinvolte et si courtois, si désarmant en somme, qu'on aurait honte d'en user tout de go. L'homme qui avoue : « *Je ne me suis jamais battu que pour une seule cause, la plus médiocre de toutes : la mienne* », ne vous ôte-t-il pas le blâme de la plume ? Tout est dans ce tour de passe-passe : exercer son ironie contre soi, mais toujours dans le sens du poil !

Il s'y entend à merveille, c'est même la principale source d'inspiration de cet impénitent de l'introspection, qui réalise, sous forme de trilogie, un assez ample projet, qu'on pourrait appeler le roman du moi. Dans *les Chemins de la désillusion* (1), le moi s'exhibait au lecteur de façon fragmentée, selon les mille éclats de l'aphorisme. *L'âme est un vaste pays* (2) se présentait comme le journal intime sans retouches d'un moi en quelque sorte brut. Voici le troisième volet, au titre malicieusement hitchcockien : *Des femmes disparaissent.* Roland Jaccard y dessine un moi romanesque, qui joue avec les thèmes de la mort et de l'amour le jeu raffiné, cynique et agaçant de la séduction égotiste.

Son double fictif, Harald (descendant au petit pied du Childe Harold de Byron ?) gagne sa vie comme journaliste au *Temps*. Il écrit, il nage, il se restaure, il voyage, il fait des conférences, il a été psychanalyste, il désire : il se regarde dans toutes ces postures. La piscine et l'insomnie, la thérapie et la littérature : autant d'atouts dans son jeu pour attirer les jeunes filles en fleur, déchiffrer dans leurs yeux sa « *mentalité de vieux garçon* » et son incapacité d'aimer, bref pour se décevoir avec volupté : « *Je pressentais que la promesse d'un plaisir comble plus que son accomplissement.* » Il y a, derrière ce lucide et précoce jugement, le germe de toutes les avidités et de tous les désespoirs. Du moins notre héros poursuit-il les unes et les autres avec constance : « *Un homme de caractère est un homme qui a dans la vie une expérience caractéristique se répétant sans cesse.* » De ce côté, ma foi, Harald est fort gâté.

Aimer, mourir : il ne se lasse pas d'être frileusement disponible à ces deux aventures en chambre. Jaccard a le souci de tenir la chronique de ses états et de ses ébats intimes. Le miracle est que tout cela est conduit avec un enjouement et une discrétion qui vour gardent sous le charme, nonchalamment. L'ouvrage est, en outre, d'une habile construction, en trois parties qui alternent les points de vue de l'autobiographie (« je »), du réquisitoire (« tu »), du détachement (« il »). Il va de soi que, au centre de la toile, se tisse encore et toujours l'étoffe du moi d'Harald, inlassablement enclin à se cultiver au bord du suicide, sans cesse différé (tant mieux !). Du jour où il a connu, étreint, aimé, abandonné la jeune Van, décrite comme « *la beauté même, c'est-à-dire, comme je n'allais pas tarder à le comprendre, ce qui désespère* », Harald a su que sa vie ne serait plus qu'une foule de conquêtes et de défaites : un flirt continuel et luxueux avec le néant.

Ah, cette familiarité complaisante de la mort, acquise sans doute chez Schopenhauer et Nietzsche ! Ce désespéré, neveu de Cioran à ses heures, quelle gourmandise verbale, quelle délectation insatiable il met à évoquer l'échec de toutes nos entreprises ! Freud merci, il s'en tire à peu près, tandis qu'aux marges de son existence errent les fantômes des disparues, Yaël la démente, Dominique la suicidée, Van l'exilée.

Ce moraliste qui affirme que « *le commencement constitue le moment essentiel de toute chose* » nous laisse espérer d'autres livres, puisque, dit-il, « *la vie ne vaut pas qu'on se donne la peine de la quitter* ». Ouf, nous voilà soulagés : il nous offrira encore les plaisirs d'humour de formules qui, comme celle-ci : « *Dieu seul peut combler une femme. Et encore...* », renferment l'art fragile, précieux et caustique de Roland Jaccard.

SERGE KOSTER.

★ DES FEMMES DISPARAISSENT, de Roland Jaccard. Grasset. 163 p., 59 F.

(1) Grasset, 1979.
(2) Grasset, 1984.

Lisez Calaferte ; faites passer !

Trois livres pour retrouver un moraliste plein de colère et de douceur.

« *ALORS descendez dans le métro, asseyez-vous au chaud sur le banc poisseux – et lisez ! Lisez les avis, les affiches, lisez les pancartes émaillées ou les papiers froissés dans la corbeille, lisez par-dessus l'épaule du voisin, mais lisez !* » Louis Calaferte, dans *Septentrion*, son roman interdit en 1963 et que Denoël a réédité l'an dernier, faisait l'apologie de la lecture salvatrice, en écho au Miller des *Livres de ma vie* (1). Sur le même ton, on a envie de crier sur les toits: lisez Calaferte, lisez tous ses livres, et faites passer !

Il en publie trois en même temps. Le premier, *Une vie, une déflagration*, des entretiens avec Patrick Amine, compose un autoportrait de l'auteur du *Requiem des innocents* (1950). Un homme, ardent, impulsif, tourmenté, sincère, se rapproche de nous. Il a travaillé en usine. Kessel, au départ, lui a donné un sérieux coup de main. Julliard l'a encouragé. Entre Lyon et Paris, avec des hauts et des bas, du théâtre au roman, Calaferte lâche, au passage, des flèches. Contre Sartre. « *C'est de la grimacerie !* » Pour Cendrars, « *le grand homme libre, l'aventurier* ». Calaferte parle de ses lectures de chevet, Schopenhauer, Wittgenstein, Cabanis, Leiris, Lichtenberg, les moralistes français. Il refuse ce qui est faux et clinquant.

Après *le Chemin de Sion* et *l'Or et le Plomb*, Calaferte continue la publication de ses *Carnets*. *Lignes intérieures* va de 1974 à 1977. On y entend la même voix que dans les conversations avec Amine, mais moins rauque et plus ralentie. Calaferte moud la farine de ses réflexions. Il pointe des lectures et des rencontres, juge son œuvre et celles des autres. Parfois, il est injuste, emporté. Avec Balzac, « *bûcheur, avide de gloire* », et Malraux, « *un faiseur* ». Il malmène encore Sartre ou Montherlant. Souvent, il déborde d'enthousiasme. On le voit courir les librairies pour distinguer un ouvrage rare, une belle édition. Les écrivains négligés le touchent: Rebell, Dangeau (2).

Les *Carnets* balaient un paysage intime, moral et spirituel, où Calaferte s'interroge sur ce qui précède les visions et l'extase, sur ce que chaque journée promet et retire.

Calaferte, à ses heures, fut poète. *Rag-Time* et *Paraphe*, autrefois, signalèrent son envie de céder à des déflagrations lyriques. *Londoniennes*, des complaintes, sous une couverture dessinée par Truphémus, est une dérive vers Picadilly, Charing Cross et Newhaven. Calaferte, nouveau mal aimé, s'adresse à une jeune Anglaise. « *J'étais comme un peu fou de toi.* » On se croirait tantôt dans les brumes de Mac Orlan, non loin de *la Fille de Londres*, tantôt chez Laforgue et Toulet. La chanson douce de Calaferte, par surprise, nous navre le cœur : « *Le siècle est mort et le temps sourd/je le rebaptise à ton nom/jusqu'à notre prochain retour/ pour une nouvelle saison...* »

RAPHAEL SORIN.

★ UNE VIE, UNE DÉFLAGRATION, des entretiens avec Patrick Amine. Denoël. 214 p., 78F.

★ LIGNES INTÉRIEURES. Denoël. 253 p., 98F.

★ LONDONIENNES, Le Tout sur le Tout. Distribution Distique. 62 p., 65 F.

(1) Gallimard, 1957.
(2) 1638-1720. Il laisse un *Journal* dont s'inspira Saint-Simon.

● HISTOIRE

Vichy ou le totalitarisme à la française

Yves Chalas pratique l'autopsie de la France pétainiste, et montre pourquoi le régime du vieux maréchal était de la même famille que celui de Mussolini.

« *LES sociétés démocratiques*, estime Yves Chalas, *ne se préoccupent que de leur avenir économique, alors qu'elles sont directement menacées dans leurs fondements philosophiques et spirituels par les régimes totalitaires, qui s'emparent progressivement du monde.* » L'auteur, pour étayer sa réflexion sur les dysfonctionnements d'une civilisation occidentale aveugle aux révoltes des uns et aux révolutions des autres, a choisi d'analyser les discours et les actes du régime de Vichy.

Yves Chalas pense que la venue au pouvoir de Pétain et la mise en place d'un totalitarisme mineur, à la française, fut moins la conséquence directe de la défaite militaire de 1940 qu'une réponse aux aspirations d'une large majorité de Français. Cette thèse, si elle peut paraître choquante au premier abord, a le mérite de poser de vraies questions et de refuser l'amnésie collective qui prévaut quant à cette période historique. Il ne suffit pas, comme le fit le général de Gaulle en août 1944, de refuser de proclamer la République, sous le prétexte que celle-ci n'avait jamais cessé d'exister, pour rayer d'un trait de plume quatre ans d'histoire de France.

Même si l'on n'adhère pas aux « *40 millions de pétainistes* », sous-titre d'un ouvrage célèbre (1), il est impossible de nier que l'érosion du soutien populaire à Vichy fut effectivement plus lente qu'on ne veut, en général, l'admettre. Et l'auteur a raison de souligner que ce serait mépriser les Français que de croire qu'ils se sont laissés berner par Pétain.

Yves Chalas n'a eu aucun mal à dresser la liste, non exhaustive, des signes qui permettent de classer le régime de Vichy dans la famille des totalitarismes : « *Réaction au rationalisme, racisme et refus de toute opposition politique, tentative d'embrigadement de tous les citoyens dans des organismes para-officiels, parapoliciers ou paramilitaires, condamnation du capitalisme et du socialisme à la fois, volonté d'être social tout en restant lié à la grande bourgeoisie et à son capital, définition de l'Etat comme le dépositaire exclusif de la morale et du bien.* »

Contre une prétendue décadence, sœur jumelle de la liberté, Pétain, qui se voulait le thérapeute d'une France malade, ne fut qu'un anesthésiste à la réthorique lénifiante. L'auteur, qui se livre plus à une analyse du langage de ce régime, où régnaient gérontocratie et technocratie, qu'à une simple relation de ses erreurs et de ses crimes, nous propose un choix de la glose pétainiste. Textes plus accablants les uns que les autres, dans lesquels, au nom de la restauration d'une nébuleuse « *communauté* », on célèbre le Père Fouettard tant attendu par un peuple mécréant.

La haine de la culture

La haine de la culture, le retour de la barbarie et l'instinct de mort collectif furent alors symbolisés par les trois mots passe-partout du régime : « *chaos* », « *souffrance* » et « *œuvre* ». Et, comme l'a souligné R.O. Paxton, « *les textes législatifs destinés à créer un climat moral nouveau furent d'autant plus simplistes que le diagnostic de la déchéance était naïf* (2) ».

Yves Chalas, habile à déceler dans le pétainisme « *la confusion du symbolique et du réel* qui, selon Claude Lefort, *caractérise le totalitarisme (3)* », est moins convaincant lorsqu'il évoque l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie car il mésestime trop les oppositions intérieures à Mussolini et à Hitler. Par ailleurs, il est un peu simple de résumer la trajectoire politique de Laval en disant que « *c'est un homme de droite qui vient de l'extrême gauche* », alors que toute la carrière de l'ancien maire d'Aubervilliers fut un habile mélange d'opportunisme, de cynisme et de populisme et que, dès 1935, il montra, lors de ses entretiens avec Mussolini et Staline, qu'il n'était pas insensible aux arguties des dictateurs.

« *L'illusion d'être à l'abri de la tentation totalitaire est tenace en France* », écrit, avec raison, Yves Chalas, qui, malheureusement, n'a pas cru nécessaire de dresser l'inventaire des survivances du pétainisme dans la vie politique française contemporaine.

PIERRE DRACHLINE.

★ VICHY ET L'IMAGINAIRE TOTALITAIRE, d'Yves Chalas, préface de Pierre Sansot. Actes Sud, 162 p., 80 F.

(1) Le tome II de *la Grande Histoire des Français sous l'Occupation*, d'Henri Amouroux. Laffont, 1977.

(2) In *la France de Vichy*. Le Seuil, 1973.

(3) In *l'Invention démocratique*. Fayard, 1981.





Les épurés

QUAND les Français s'entre-tuent, ils n'y vont pas de main morte. Et encore moins lorsqu'il s'agit d'évaluer les massacres. Il a fallu longtemps pour que le nombre des victimes de la Terreur soit correctement établi : 24 000 morts. Beaucoup de gens sont encore persuadés que 100 000 personnes au moins sont tombées sous les coups de la Résistance avant et après la libération. Le chiffre a de la majesté ; il contrebalançait celui des 100 000 fusillés dont s'est glorifié le Parti communiste. Curieux équilibre des massacres.

La sévérité de la SFIO

La France a subi alors tant de coups et de contrecoups qu'il n'est pas nécessaire d'en accroître l'horreur. Les Allemands et la milice ont fusillé ou massacré 30 000 résistants de toutes obédiences. Les maquisards, vrais ou faux, ont exécuté sommairement avant et après la libération 10 000 personnes environ, qui n'étaient pas toutes des collaborateurs. S'y ajoutent 767 condamnés « dans les règles » et qui furent exécutés. De Gaulle, dans ses *Mémoires de guerre* parle de 10 842 exécutions sommaires, les statistiques officielles disent 10 882. Robert Aron, prolixe historien de l'épuration, de donnée compensée en donnée compensée, atteint 30 000 à 40 000. L'Américain Peter Novick, dans *l'Épuration française 1944-1949*, qui vient de paraître, fait justice de ces approximations. Pour lui, les chiffres officiels sont très proches de la vérité, même s'ils la minimisent un peu.

D'où vient ce Huron qui conteste un écrivain révéré ? « *Un jeune Américain bien tranquille, natif de Jersey-City et formé à Columbia, débarqué à Paris en 1960* », dit son préfacier, Jean-Pierre Rioux. Homme de fiches et de chiffres, Peter Novick passe sa thèse aux États-Unis en 1965 et publie son livre en 1968. Robert Aron régnait alors. Et l'on avait à l'époque d'autres soucis que de déterrer une querelle datant de presque un quart de siècle.

Les éditions Balland ont sorti l'ouvrage de l'oubli et l'ont traduit, fort mal hélas ! Cela reste néanmoins une des premières études sérieuses de ce chaudron où ont bouilli tant de sang, de haines et de déceptions. Novick démonte les mécanismes : le désir de faire place nette pour une France nouvelle et le poids des dossiers innombrables qui immobilisèrent la moitié de la magistrature française. Il montre la relative indulgence de l'épuration en France : elle a touché 0,94 % des Français contre 3,74 % des Danois, 4,19 % des Hollandais, 5,96 % des Belges. Le record est norvégien : 6,33 %.

Cela fait beaucoup de monde : 700 policiers parisiens arrêtés, 5 000 suspendus dans toute la France. 11 343 fonctionnaires ont fait l'objet de sanctions... Au total, 126 000 internés, 160 000 dossiers instruits, 87 000 condamnés : de la dégradation nationale à la peine de mort.

Des partis d'avant-guerre, la SFIO s'est montrée la plus sévère. 96 des 151 membres survivants du groupe parlementaire d'avant-guerre ont été expulsés ou suspendus en novembre 1944... Deux forteresses, l'Église, qui s'en tira avec 8 évêques démis de leur siège épiscopal, et l'Académie française : Abel Bonnard et Abel Hermant ont perdu leur fauteuil et ont été aussitôt remplacés, mais les fauteuils vides de Philippe Pétain et de Charles Maurras le sont restés jusqu'à leur mort...

D'amnistie en amnistie

L'épuration n'en a pas moins mécontenté tout le monde. Des résistants, qui l'ont trouvée trop lente et trop indulgente, à l'autre camp, qui en a dénoncé l'injustice et la sauvagerie... D'amnistie en amnistie, 62 condamnés étaient toujours emprisonnés en 1956, 19 en 1958, plus personne en 1964.

Le calme Novick conclut : « *Les démêlés au sujet de Vichy et de la Résistance sont devenus rapidement la préoccupation non pas d'adversaires appartenant à la classe politique, mais d'hommes qui, dans les deux camps, pouvaient s'y adonner parce que, exclus de la vie politique active, ils n'avaient rien de mieux à faire de leur temps.* »

Novick oublie les historiens.

JEAN PLANCHAIS.

★ L'ÉPURATION FRANÇAISE 1944-1949, de Peter Novick. Balland, 305 p. 119 F.

Les fureurs

***Fresque historique monumentale consacrée à la Russie entre 1914 et 1917,* la Roue rouge *d'Alexandre Soljenitsyne se composera, selon son auteur, de quelque vingt volumes, soit près de 20 000 pages !... L'œuvre est conçue en cinq actes, chacun composé de ce que Soljenitsyne appelle des* « nœuds », *des récits qui fragmentent l'histoire en des périodes-clés. Après* Août 14, *paru une première fois en 1972, repris et considérablement augmenté dix ans plus tard (1), Fayard publie* Novembre 16 (2), *le second « nœud » de* la Roue rouge, *qui sera suivi de* Mars 17 *et* d'Avril 17.**

Cette nouvelle étape dans l'œuvre de Soljenitsyne, à la fois romancier et historien, suscite approbations, critiques et interrogations. Les deux articles que nous publions aujourd'hui ouvrent un débat que nous poursuivrons.

A L'INSTAR du premier « nœud », *Novembre* alterne les chapitres de guerre et de paix. Le même infatigable colonel Vorotyntsev nous sert de mentor sur le front russe, et son diagnostic est toujours aussi sévère. Tandis que « *les Allemands font donner l'artillerie* » pour ménager leur infanterie, le haut commandement tsariste envoie les hommes à la boucherie. Toutes les offensives russes se soldent par un fiasco, dictées qu'elles sont, non par des considérations stratégiques, mais par le seul désir de voler au secours des Alliés, de « *soulager les Italiens et Verdun de la pression allemande* ».

Après avoir passé deux ans en première ligne et porté en terre plusieurs fois l'effectif de son régiment, Vorotyntsev rentre d'urgence à Petrograd dans l'espoir d'y trouver une planche de salut...

L'observateur militaire cède alors la place au reporter politique. A l'arrière, la situation s'avère encore pire qu'au front. Les villes, en proie à la pénurie, aux grèves et aux manifestations, subissent l'assaut de millions de réfugiés.

Hochet aux mains de l'impératrice et de Raspoutine, Nicolas II change de ministres toutes les semaines pour les remplacer par des nullités encore plus notoires. Tout l'ouest du pays se trouve sous administration militaire. Généraux et sous-fifres contrôlent ainsi le quart de l'empire, désorganisant les transports et le ravitaillement.

Plus délétères que les gaz teutons, les rumeurs accusant le tout-puissant Raspoutine et l'« *espionne allemande* » (la tsarine) se répandent dans les tranchées et les interminables files d'attente.

En débarquant à Petrograd, Vorotyntsev découvre l'existence d'un *second front :* la « *lutte mortelle* » que livre la Russie démocratique à l'autocratie. La Douma réclame à cor et à cri un pouvoir responsable devant la Chambre : « *Laissez-nous gouverner, sinon c'en est fait de la Russie !* »

Mais l'option parlementaire est loin d'enchanter Vorotyntsev. Les partis, à ses yeux, ne valent pas tripette et les cadets ne sont qu'un « *ramassis d'opportunistes ministrables* », de démagogues criticailleurs. Est-ce un hasard si l'on grogne dans les casernes ?

Vorotyntsev ne fait pas plus confiance aux divers comités publics qui fleurissent un peu partout en Russie pour pallier les mécanismes défaillants de l'Etat. Leurs responsables (« *juifs et hommes de gauche pour la plupart* ») rêvent du Bosphore, exigent la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire finale, mais sont eux-mêmes des planqués touchant de juteux salaires.

La classe politique russe mérite-t-elle pareille descente en flammes ? Ou bien l'antidémocratisme du romancier et la triste expérience de la République de février 1917 ont-ils déteint sur elle ? Aux historiens de le dire.

A Petrograd, Vorotyntsev entre en contact avec Goutchkov, le leader des « octobristes » (Parti conservateur monarchiste). Ce dernier lui propose de renverser le tsar. « *Une révolution de palais est l'ultime chance de la Russie.* » Et il n'y a pas une minute à perdre, le presse Goutchkov, « *si l'on veut que tout soit accompli par des mains exclusivement russes et prendre de vitesse non seulement la plèbe, mais les juifs. C'est à ce prix seulement que le pays connaîtra un destin russe* ».

Dieu, que la Russie était jolie !

Soyons juste, le « nœud » volumineux de *Novembre 16* ne se réduit pas à la seule figure, certes essentielle, de Vorotyntsev. L'épopée se veut un gigantesque roman *polyphonique* où paysans, députés, tsar, ouvriers, cosaques, bolcheviks, généraux, mêlent et entremêlent leurs voix... On y trouvera également des placards publicitaires des journaux de l'époque, des flashes d'actualités, d'interminables discussions historico-philosophiques, les minutes des séances de la Douma et du conseil des ministres en fins caractères serrés, une visite guidée de Moscou et Petrograd, et même l'inventaire d'un fonds de commerce villageois...

Pourtant, ces innombrables ruisselets confluent rarement en un véritable cours d'eau, et les séquences documentaires alourdissent plutôt qu'elles ne dynamisent le récit. Les personnages secondaires sont souvent de simples figurants, à ce point conventionnels qu'on ne les reconnaît pas deux cents pages plus loin. Tous ces moujiks sont là, semble-t-il, uniquement pour les besoins de la cause, pour montrer que la Russie était jolie en ce temps où le peuple vivait libre, prospère, et ne faisait pas grand cas des institutions démocratiques : « *Nous, les moujiks, n'attendons aucune justice de cette Douma-là.* »

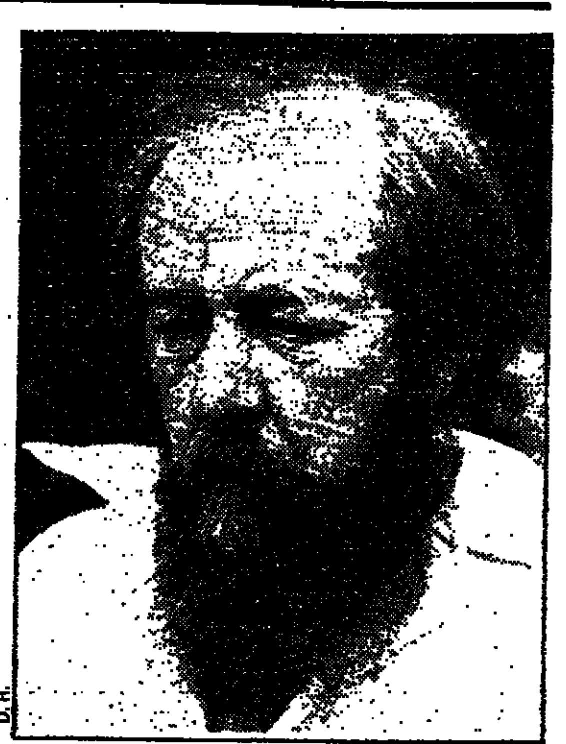
Que répond Vorotyntsev à l'offre de Goutchkov, offre pour laquelle il était venu tout exprès du front ? Eh bien, que les circonstances ne lui permettaient pas d'assister à la réunion des conjurés, qu'il devait rentrer à Moscou par le train du soir en raison de... l'anniversaire de sa femme.

(1) Voir les articles de Georges Nivat et de Michel Tatu dans « Le Monde des livres » du 2 décembre 1983.

(2) Les éditions en russe et en anglais s'intitulent *Octobre 16*, mais pour la traduction française on a préféré donner les dates en « nouveau style » du calendrier grégorien, c'est-à-dire avec une avance de douze ou treize jours sur l'« ancien style » (calendrier julien), utilisé en Russie jusqu'au 1er mars 1918. C'est aussi pourquoi la révolution d'Octobre se fête le 7 novembre.

Les fureu

et les aveuglements de Soljenitsyne



D.R.

Quelques jours plus tard, même dérobade. Invité à nouveau à tremper dans un complot (cette fois-ci, en faveur du tsar), Vorotyntsev en approuve les grandes lignes : *« renvoyer la Douma* sine die, *décréter l'état de siège, réduire au silence « la presse subversive », former un gouvernement composé « d'hommes fidèles au trône »*... Puis se rétracte au dernier moment, car il méprise trop *« le tsar pusillanime, falot »*.

Ainsi, après avoir rejeté la solution démocratique et libérale, Vorotyntsev balance entre les différentes variantes de l'autoritarisme à visage humain, pour finalement prêter une oreille complaisante aux conseils prodigués par son vieil ami et confident d'*Août*, Svetchine : *« s'armer de patience »* et *« voir venir »*.

Tout au long du roman, Vorotyntsev appelle à agir, s'insurge : *« Est-il possible que des hommes comme nous, résolus, intelligents, énergiques, ne puissions rien faire pour sauver la situation ? »* Mais il a beau rouler des mécaniques, il demeure – comme dans *Août* – le témoin passif d'un engrenage fatal et croupit en réserve de la monarchie, *« homme de trop »* du modèle historique imaginé par l'auteur.

Le besoin d'un homme providentiel

Car c'est à Stolypine qu'est dévolu le rôle de Zorro. Et, depuis le jour où l'idole du colonel est tombée sous les balles d'un terroriste qui donna ainsi le signal d'une révolution antirusse, *« l'ombre de Stolypine assassiné, stoppé en plein élan, plane au-dessus de toutes les croisées des chemins, de tous les événements à venir »*. Le spectre du *« grand »* premier ministre annihile la volonté et la détermination des vivants. En faisant de Stolypine une sorte de Gulliver au pays des Lilliputiens, le romancier enlève de la crédibilité à sa fiction romanesque et en bloque les leviers dramatiques. Tel est sans doute le prix exorbitant dont il lui faut payer son incoercible besoin d'un sauveur, d'un père fondateur d'un ordre providentiel.

De toutes les forces rameutées par l'auteur pour occuper le devant de la scène historique, seuls les démocrates – cadets en tête – tentent de barrer la route à la révolution en utilisant la tribune de la Douma comme soupape de sûreté. N'importe, Soljenitsyne les accuse de jouer les oiseaux de malheur, de faciliter la venue de la catastrophe en la légitimant par leurs continuelles mises en garde.

Soljenitsyne oublie que le Parlement russe, selon sa propre chronique, avait inconditionnellement soutenu le pouvoir pendant les dix premiers mois de guerre, jusqu'au jour où le pays s'était retrouvé au bord du gouffre. Et puis, si le tsar et les députés étaient si nuls que l'auteur veut bien le dire, qu'eût-on pu attendre de leur union sacrée ?

Oui, il y a dans le dossier de *Novembre* bon nombre de faits rétifs qui, lorsqu'ils ne se contredisent pas entre eux, réfutent les assertions du romancier. Le prétendu tsar-girouette, le monarque *« falot »*, s'obstine jusqu'au bout dans ses erreurs et résiste avec une redoutable efficacité à la pression de ses ministres, de la Douma et de tout le pays réunis. Le narrateur exagère également l'emprise de Raspoutine et de l'impératrice Alexandra. Si l'on en croit les historiens sérieux, cette emprise existait surtout dans l'imagination enfiévrée du public, et le dernier Romanov était loin d'être cet aimable benêt, ce fanatique de parades militaires, bâillant d'ennui au rapport de ses ministres (3).

Les sept plaies de Moscovie

Alors, pourquoi Soljenitsyne s'acharne-t-il sur le tsar, lui qui ne cache pas sa sympathie pour les personnages monarchistes ? Je vois deux raisons à cette attitude : la première, c'est que, faute de pouvoir exhumer du passé russe une démarche historique positive, l'auteur s'efforce de démontrer que *« bien des choses dans l'Histoire avec un grand « H » dépendent d'hommes et de faits insignifiants »*.

La seconde, c'est que Soljenitsyne, ex-citoyen soviétique, ne sait peut-être décrire d'autre pouvoir que réfractaire à toute thérapie et, *« mûr pour le scalpel de la révolution »*.

Mais y a-t-il vraiment antinomie ? Et si cette maxime-là n'était qu'une chasuble camouflant tant bien que mal la résurgence du dogme mille fois renié et mille fois maudit de la *nécessité comprise*, qui berça la jeunesse komsomole du prix Nobel ?

Dans cette hypothèse, l'explosion spontanée de février ne serait qu'une étape légitime du Progrès-Providence à laquelle il eût été vain et stupide de s'opposer. C'est pourquoi Vorotyntsev et les généraux de *la Roue rouge* ne lui résistent que pour la forme.

Les bolcheviks, en ramassant le pouvoir qui gisait à leurs pieds, auraient donc parfaitement *« pénétré le principe de l'ordre universel »*, ce qu'ils se tuent aujourd'hui encore à répéter.

Comme le suggère Soljenitsyne lui-même – et quelques autres oracles de l'éternelle Russie – il y a, dans la révolution léniniste, une espèce de signe venu d'en haut. Les *« sept plaies de Moscovie »*, en quelque sorte. Tandis que l'Europe occidentale et mécréante s'asphyxie dans les miasmes du matérialisme et de la démocratie, ce n'est pas un hasard si sa petite sœur de l'Est s'engage aujourd'hui sur la voie lumineuse du renouveau spirituel et de l'évangélisation tous azimuts...

L'utopie conservatrice de Soljenitsyne repose bel et bien sur un levain marxiste. Hélas ! ce ferment est incapable de faire lever la pâte romanesque, pétrie d'ingrédients d'une autre époque. Une époque où l'homme était encore maître de son destin, où l'avenir était la résultante de la lutte, jamais finale, entre la liberté et l'idéologie.

« Terreur de gauche »

Alors que gauche et droite sont les deux principaux protagonistes de *Novembre*, Soljenitsyne, lui, fait l'éloge du centre, du juste milieu. Cette position d'arbitre lui imposant de faire triompher la justice, il se voit contraint de rendre à la droite ses lettres de noblesse, de la débarrasser de son complexe historique. Il s'indigne que le mot *droite « soit devenu un terme infamant »*.

Le seul ennui, c'est que sa droite est surtout composée de conservateurs endurcis et de nationalistes ultras, tel le général Netchvolodov qui *« se fait un point d'honneur d'appartenir aux Cent-Noirs »*, mouvement fascisant et pogromiste. Tous les autres sont à *gauche*, y compris les cadets que les manuels d'histoire rangent d'ordinaire au centre. Si bien que, dans *Novembre*, le duel oppose non pas la gauche et la droite, comme l'auteur voudrait naïvement – ou malignement – le faire accroire, mais extrémistes et modérés, *« ultras »* et démocrates.

Bref, on ne saurait faire le compte de toutes les ignominies dont se rend coupable cette lie de la société !

Si riche et variée que soit sa partition vocale, le roman *polyphonique* de Soljenitsyne a tout d'un monodique chant grégorien.

Sous sa baguette, les basses patriotiques tonnent contre l'extinction de la paysannerie, dernier bastion de la morale traditionnelle, se déchaînent contre les maîtres d'école qui *« honnissent tout ce qui est russe, orthodoxe, enraciné dans notre histoire séculaire »*, stigmatisent le capital *juif* mondial et, bien sûr, l'omnipotente franc-maçonnerie... Sans oublier les Alliés, coupables d'avoir entraîné la Russie dans une guerre *« étrangère »* et redevables de leur salut au généreux sang russe versé à bon marché. Coupables aussi les Roumains, ces *« mangeurs de polenta »*. Coupables, enfin, car peu sûres, les minorités nationales de l'Empire...

Intrigues et mélodrames amoureux exceptés, la *« terreur de gauche »* constitue le seul ressort dramatique de cet agrégat informe et inerte qu'est *Novembre*. La maîtresse monarchiste de Vorotyntsev ne se risque à dévoiler ses intimes convictions que sur l'oreiller. Le colonel, lui, a peur de se signer en passant devant une église. Les bolcheviks terrorisent les mencheviks, les mencheviks et les SR terrorisent les cadets. Les cadets *« encadettent »* les nationalistes, et ainsi de suite.

Aux historiens d'éclairer notre lanterne et de dire si la *« terreur de gauche »* fut si féroce en l'an 16, ou si Soljenitsyne lui a simplement prêté les impressions qui furent les siennes lorsqu'il débarqua en Europe voici plus de dix ans, en pleine révolution portugaise.

Mais la roue de l'histoire continue à tourner. Après la *« terreur de gauche »* se profile à l'horizon la *« terreur de droite »*, tout aussi bornée et aveugle.

La *Roue rouge*, elle aussi, continue à tourner. Craignons que le lecteur ne s'essouffle bientôt à la suivre.

EMIL KOGAN.

auteur Du bon usage de Soljenitsyne *(Maurice Nadeau/Papyrus, 1983)*.

★ LA ROUE ROUGE, NOVEMBRE 16, d'Alexandre Soljenitsyne. Récit en segments de durée. Deuxième « nœud », traduit du russe par Anne Coldefy, Geneviève Johannet, Françoise Lounge, José Johannet et Jean-Paul Sémon. Fayard, 1070 p., 250 F.

(3) Cf. M. de Enden, *Raspoutine et le crépuscule de la monarchie*, Fayard, 1976.

Le scénariste du passé ?

DEPUIS la parution de la version définitive d'*Août 14*, un contentieux existe entre Soljenitsyne et certains de ses lecteurs. Aux Etats-Unis, Richard Pipes, sommité mondiale en matière de Russie, professeur à Harvard et ancien conseiller présidentiel pour les affaires soviétiques, a eu des mots très durs. Il déclarait ces derniers mois que des passages de *la Roue rouge*, titre général de l'œuvre, sont implicitement antisémites. Il précisait que la manière dont a été décrit Dimitri Bogrov, assassin de Stolypine, est claire à cet égard. Radio Liberty, station américaine émettant vers l'URSS, ayant diffusé la version soljénitsynienne de l'affaire Bogrov, le comité sénatorial pour les affaires étrangères a interdit Soljenitsyne d'antenne, et *« cela prendra longtemps avant qu'il soit à nouveau invité »*, a écrit *The Boston Globe*.

C'est dire si l'on attendait la suite d'*Août 14*. Lecture faite du millier de grandes pages en petits caractères de *Novembre 16*, force est de constater que Soljenitsyne reste dans une ambiguïté douteuse.

Certes, l'antisémitisme existait en Russie, et le romancier traitant de l'époque se devait autant que l'historien de montrer cette dimension de la réalité. De là à y revenir sans cesse, à tout propos et parfois hors de propos, il y a un pas. L'auteur dira sans doute que ce sont ses personnages qui parlent et que, pour sa part, il pense différemment. Mais, sur pareil thème, le devoir d'un auteur aussi important et talentueux n'est-il pas de prendre clairement position ?

Au vrai, Soljenitsyne prend parti. Dans son interview à *l'Express* (31 mai), il déclare que le principal personnage du livre, le colonel Vorotyntsev, exprime parfois ses propres vues, notamment en ce qui concerne sa vision politique, qui est celle du *« juste milieu »* (p. 549), qui est *« centriste »*.

Or que dit Vorotyntsev au sujet des juifs ? Qu'il *« refusera toujours résolument de livrer la Russie à la direction condescendante des juifs, même si cette direction n'est qu'intellectuelle. Mais* [qu'il] *ne leur en veut aucunement et n'a nul désir de les persécuter »* (p. 549).

Où Vorotyntsev et Soljenitsyne ont-ils pris que les juifs aient aspiré à diriger la Russie ?

Cela vient tout droit des *Protocoles des Sages de Sion*, fameux faux fabriqué vers 1905 par les officines policières des ultras du tsarisme (cf. *l'Apocalypse de notre temps*, Henri Rollin, Paris, 1939).

Que Soljenitsyne ait le droit de défendre ses opinions, c'est ce qu'on ne lui conteste pas. Mais qu'il déclare du *« juste milieu »* une opinion qui est pour le moins de droite, c'est ce que l'on a le droit de remarquer.

Romancier ou historien ?

De même est-il impossible de ne pas noter que la position *« centriste »* de Soljenitsyne est, en réalité, et tout au long de l'ouvrage, une position de droite. *Novembre 16* est une charge impitoyable contre les centristes russes de l'époque (octobristes, progressistes, cadets et libéraux divers) et une défense peu nuancée des partisans de la monarchie absolue. L'auteur rapporte-t-il les débats à la Douma ? Il accable de sarcasmes les orateurs centristes dont il cite seulement des extraits de discours, mais, en revanche, il n'a qu'amabilités pour l'orateur auquel il accorde quatre pages, pour ce Markov, dernier fidèle du tsar. Et que dit Markov ? *« Messieurs, j'ai lu avec délectation les journaux dits progressistes, de gauche, autrement dit juifs »* (p. 965).

Dans une note en fin de volume (p. 1068), Soljenitsyne dit qu'il a élagué les discours des *« développements accessoires »*. Cette phrase de Markov était-elle ou non accessoire ? En tout cas, elle était mensongère : est-il utile de préciser que les journaux de gauche étaient loin d'être tous juifs ?

Que Soljenitsyne ait le droit d'écrire l'histoire à sa façon, de son point de vue et quel qu'il soit, personne n'en discute sérieusement. Mais que celui qui déclare lui-même faire de plus en plus œuvre d'historien réécrive l'histoire à sa convenance, voilà qui fait problème. Un exemple, sur un point de détail. Soljenitsyne consacre, à juste titre, un chapitre à un personnage bien oublié : Gvozdev. C'était le leader du groupe ouvrier du Comité central des industries de guerre, et il a joué un rôle de premier plan pendant le conflit mondial. Or l'auteur donne à penser à son lecteur que ce brave type d'ouvrier, pas trop malin au demeurant, était tombé sous la coupe de deux infâmes mencheviks et qu'on lui avait *« refilé une carte du parti social-démocrate »* (p. 434). L'ennui est que Gvozdev était menchevik depuis 1903.

Si Spengler, derrière lequel se retranche Soljenitsyne, dit que c'est au poète de parler de l'histoire, il n'a certainement pas dit que le poète s'occupant d'histoire était autorisé à écrire n'importe quoi, au gré des sentiments et de l'inspiration.

L'historien, c'est vrai, n'est pas toujours en mesure de se cantonner dans une objectivité que, pour ma part, je crois assez illusoire. Et même, sans doute, l'objectivité réelle de l'historien, la plus haute à sa portée, est de montrer clairement la part de subjectivité dont il ne peut se défaire et qu'il ne peut pas ne pas mettre dans son œuvre. Mais cette subjectivité doit être balisée sans cesse, sinon le lecteur est trompé. L'historien, comme tout auteur, est un être de subjectivité ; à ce titre, il a le devoir d'être rigoureux quant aux faits et honnête quant aux interprétations. Si l'historien ne peut être que le scénariste du passé, il est de son devoir d'en être aussi la conscience. *Novembre 16*, comme déjà *Août 14*, ne répond pas assez à cette double attente pour être autre chose qu'un gigantesque et majestueux scénario. *Novembre 16* n'est pas encore de l'histoire tout en n'étant déjà plus du roman. *Novembre 16* est un gros livre, mais pas le grand livre que l'on espérait. L'histoire de cette époque reste à écrire.

JACQUES BAYNAC.

LE MONDE DES LIVRES

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un passe-temps honorable

(Suite de la page 15.)

A noter, pour qui défend encore la thèse de l'ignorance concernant l'Holocauste, que Mann écrit, dès le 28 mars 1933 : *«partout, des camps de concentration»...*

SE forger une «âme d'apatride», se vouloir citoyen sans terre d'un humanisme partout bafoué, parier sur son triomphe à terme : il y faut une énergie dont le corps, les nerfs, font les frais. Puisque l'intelligence ne peut plus protester publiquement, comment sauvera-t-elle au moins l'honneur au yeux de l'histoire ? Face au naufrage, le *Journal* revêt l'urgence d'une bouteille à la mer.

Le sauvetage suppose que les hésitations ne soient pas tues sur le moment, ni gommées après coup. Certaines font tort à la mémoire de Mann, comme ce 10 avril 1933 où il dit ne pas trop regretter la *«déjuivation de la justice»,* corrigeant aussitôt : *«pensées secrètes, animées, éprouvantes».*

Le 20 du même mois, l'analyse se nuance et s'aggrave à la fois : *«La révolte contre le caractère juif bénéficierait dans une certaine mesure de ma compréhension si la disparition du contrôle de l'être allemand par l'esprit juif n'était pas si préjudiciable au premier et si le caractère allemand n'avait pas la bêtise de mettre mon type à moi dans le même sac et de m'exclure en même temps.»* Un péché par sot amalgame, en somme !

COMME pour tout le monde, chaque brassée quotidienne de nouvelles est l'occasion de peser globalement les chances de ce à quoi l'on croit. Dès mai 1933, Mann pressent que la cause nazie est perdue : elle n'aura été qu'une *gigantesque impertinence contre la volonté de l'esprit,* une *«école buissonnière puérile».* La crainte d'une nuit éternelle fait place à l'anxiété de l'attente. *Combien faudra-t-il d'années pour que cède l'aveuglement inepte ?*

A quoi attribuer, et comment arrêter, l'espèce de fatalité annoncée par Goethe quand il proclamait : *« L'homme doit être de nouveau ruiné. ».*

L'impossibilité de combattre un totalitarisme par un autre, cette évidence que le plus grand nombre ne découvrira qu'après la guerre, Mann l'aperçoit dès 1933. L'Union soviétique ne pourra offrir qu'un appui circonstanciel et passager. *N'y brûle-t-on pas l'œuvre de Freud en même temps qu'à* Dresde, sous le même prétexte que son *« exagération de la vie instinctive » serait « ruineuse pour l'âme »... On a beau ai*mer le mot « âme » et trouver un manque aux œuvres qui s'en privent, force est d'admettre que sa défense a souvent couvert les pires marchandises...

LE pacte germano-soviétique scellera la complicité entrevue par les lucides, et ruinera l'espoir d'un socialisme *dans la liberté. Auparavant, il y aura eu Munich,* où Mann voit une des « plus grandes ignominies de l'Histoire ». Il *arrive qu'en perdant l'honneur une cause perde aussi ses* chances pour longtemps ; ainsi du pacifisme, ce jour-là.

Sans doute parce que l'Angleterre de Chamberlain a beaucoup poussé à l'atermoiement allié et sauvé un Axe aux abois, Mann hasarde que le fascisme pourrait franchir la Manche, et même l'Atlantique...

Le pronostic trahit seulement une déception que l'Amérique tarde à se jeter dans la bataille. Sans attendre ce renfort prévisible et décisif, mieux vaut la guerre. Mann ne se cache *pas de l'appeler de ses vœux, au long de l'été 1939.* Tout plutôt qu'une nouvelle entreprise de Hitler sur Dantzig sans plus de riposte qu'en Tchécoslovaquie !

Et les paris de reprendre, sur la durée des combats à venir. Dix ans, pense Mann ; pour conjurer le sort, probablement, et en escomptant moins. Dès lors, pour lui, comme pour tous les citoyens de la liberté, toute activité prend l'allure d'un pis-aller, d'un passe-temps.

Puisse ce passe-temps être « honorable » ! La note du 31 décembre 1939 qui clôt le volume en illustre la sagesse bourrelée de scrupules. C'est écrit sur les gazons paradisiaques de Princeton, d'où l'horreur nazie devait paraître si abstraite !

« Douce consolation » pour Thomas Mann et, après coup, pour le lecteur d'aujourd'hui : ces jours atroces, l'auteur les traverse en lisant *Guerre et Paix,* puis *Anna Karénine.* A Paris, il voit l'*Ondine* de Giraudoux...

Il y a des monuments, ainsi, dont la compagnie vaut tous les remèdes au désespoir.

★ JOURNAL, de Thomas Mann (1918-1921 : 1933-1939), texte français de Robert Simon, Gallimard, 656 pages, 190 F.

Robert Walser ou la vocation de l'échec

Contemporain de Rilke, reconnu comme un maître par Musil et Kafka, Robert Walser reste dans la littérature de langue allemande un cas isolé, paradoxal.

A Marthe Robert revient le grand mérite d'avoir introduit en France l'œuvre de Walser en traduisant et préfaçant, en 1960, son troisième roman, *Jakob von Gunten* (*l'Institut Benjamenta* dans la traduction française) (1).

Singulier et tragique destin que celui de Robert Walser, dont la vie entière semble avoir été, dès l'enfance, vouée à l'échec et au malheur. Né en 1878 à Bienne, en Suisse, il est l'avant-dernier d'une famille modeste de huit enfants. Sa mère mourra folle en 1894. L'un de ses frères aura le même destin. Un revers financier du père contraint Robert à entrer en apprentissage dans une banque à l'âge de quatorze ans. A partir de 1895, il mène une vie errante entre Bâle, Zurich, Stuttgart, où il est accueilli par son frère Karl, peintre et décorateur de talent. Son instabilité maladive l'amène à changer sans cesse de domicile. Il exerce une multitude de métiers subalternes : domestique, employé de banque ou d'assurances, ouvrier dans une fabrique de tissus élastiques... En 1905, après être passé par une école de valets, Walser est engagé pour quelques mois dans un château de Haute-Silésie. L'année suivante, il rejoint Karl à Berlin.

Il écrit et publie coup sur coup ses trois romans de 1906 à 1909 et probablement d'autres qu'il détruira. *Les Enfants Tanner* ont été rédigés d'un seul jet en trois semaines, au début de l'année 1906 sans presque aucune rature. Considérant, comme il le dira lui-même plus tard, le roman comme *« une forme beaucoup trop vaste pour son talent »,* Walser se limite à des proses, esquisses ou récits de petite dimension (2). Les sept ans qu'il passe à Berlin se soldent par un échec total. Déjà *« malade à l'intérieur »,* il se brouille avec ceux qui peuvent l'aider et s'enfonce dans la dépression. *« Après quoi il rentra chez lui et s'installa à Bienne pour parachever autant que possible l'œuvre commencée et, si l'on peut dire, l'arrondir aussi généreusement que possible »,* écrit Walser lui-même, *avec cette pudeur inimitable,* quelques années plus tard.

Dans sa ville natale, il veut *« passer aussi inaperçu qu'il se peut ».* Il continue cependant à donner ses chroniques aux grands journaux étrangers. Reprises en recueils, elles suscitent l'admiration de Musil, Max Brod ou Hermann Hesse. En 1920, dans un complet dénuement, Walser prend une place de second bibliothécaire à Berne. Il n'y tient que six mois et retourne à sa solitude. Son inspiration d'écrivain se tarit, et son dernier livre paraît à Berlin, en 1925.

D.R.

« Un monde en proie au rêve et au travail »

Après plusieurs tentatives de suicide et sur les instances de sa sœur Lisa, il accepte d'entrer, en *janvier 1929, à l'hôpital psychiatrique* de Waldau. En juin 1933, Walser est transféré à Herisau, dans un établissement analogue. Il passe ainsi les vingt-sept dernières années de sa vie sans plus écrire une ligne. Il meurt au cours d'une promenade. Des enfants le découvriront, étendu dans la neige, le *16 décembre* 1956.

L'œuvre romanesque de Walser tient à la fois du récit d'apprentissage ou d'initiation – genre très prisé dans la littérature germanique – et, comme le notait justement Marthe Robert, reprenant une analyse de Walter Benjamin, du conte de fées.

Simon, personnage central des *Enfants Tanner* et double transparent de l'auteur, jeune homme intelligent et loquace mais instable, s'applique, au cours d'une errance inscrite dans un cycle de saisons, à mettre en acte et à conforter sa vision du monde, *« un monde en proie au rêve et au travail ».* Seul ou accompagné de l'un de ses deux frères ou de sa sœur – image maternelle et aimante, présente dans les trois romans, renvoyant à Lisa, la sœur réelle de l'écrivain, – Simon partage un temps qu'il ne compte pas entre l'oisiveté, le vagabondage et les petits emplois dans lesquels il ne tient jamais bien longtemps : *« Il y avait quelque chose de beau, comme une idée de débarras et de rémission, dans ce passage du temps. »* Tour à tour emporté ou serein, exalté ou déprimé, le héros se laisse guider par ses états d'âme et disserte longuement sur lui-même et sur le monde. *« On s'émerveillerait de tout si on sentait tout, car il ne peut pas y avoir une chose qui serait merveilleuse et l'autre pas. »*

La prose de Walser est comme jaillie d'un état de rêve éveillé ou de semi-conscience, *« apparemment sans intention »,* loin du souci de la cohérence narrative. Accumulant les hésitations, ne reculant pas, quelquefois devant les métaphores abstraites (comme le notait Kafka, comparant en cela Walser à Dickens), cette prose contient aussi d'admirables richesses, des moments de grâce.

Les personnages n'ont que l'épaisseur de leur parole. Ils parlent sans fin, entraînés, dépassés parfois par les vagues de leurs discours qui les révèlent à eux-mêmes, à leurs interlocuteurs en même temps qu'au lecteur. Envahi par la passion de se dire, Simon traverse les situations, accumule les expériences et tire un enseignement qu'il restitue aussitôt. Il reste en marge d'un ordre social qu'il ne lui vient pas à l'esprit de contester. Mais la marginalité est-elle bien le lieu où il veut se tenir? Avec toute la force de son impuissance, n'appelle-t-il pas de ses vœux une hiérarchie immuable, intangible, dans laquelle il pourrait enfin s'insérer? Walser, par la voix de son héros, récuse, avec une sublime insolence, l'injonction que tout ordre social semble porter : gravir les échelons de l'édifice, diriger son regard et son désir vers les sphères plus hautes.

Simon ne cherche pas à forcer, encore moins à maîtriser la figure du destin ; il veut au contraire que sa vie en soit le dessin, l'exaucement le plus accompli : *« Il y a beaucoup de destins différents et mon premier geste est de m'incliner devant eux. »*

Plus proche de *l'Homme à tout faire* (3) que de *l'Institut Benjamenta,* récit à la limite du fantastique, *les Enfants Tanner* décrit la courbe descendante d'une étrange initiation. Visant à n'être rien, à n'être que ce *« zéro tout rond »* dont parle Jakob, le héros de *l'Institut Benjamenta,* Simon y met la même scrupuleuse attention, la même rigueur que l'assoiffé de réussite mettrait à atteindre son but.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LES ENFANTS TANNER, de Robert Walser, traduit de l'allemand par Jean Launay, Gallimard, 294 p., 95 F.

(1) *L'Institut Benjamenta,* traduit et préfacé par Marthe Robert ; Edit. Grasset, 1960 ; repris en 1981 chez Gallimard dans la collection « l'Imaginaire ».

(2) Il n'existe pas de recueil des proses de Walser en français. On peut se reporter aux revues suivantes qui ont publié certains de ces textes : *N.R.F.,* avril 1966 et janvier 1972 ; *l'Ephémère* nos 19-20, 1972-1973 ; *Revue des Belles-Lettres,* Genève, N° 1, 1974 ; *Argile,* nº 11, automne 1976.

L'œuvre complète a été publiée en 1966 en 12 tomes, aux éditions Kossodo (Genève et Hambourg), et une nouvelle édition est sortie chez Suhrkamp en 1978, grâce aux travaux des archives Robert Walser, Fondation Carl Seelig, Beethovenstrasse 7, CH 8002 Zurich.

(3) *L'Homme à tout faire,* traduction et postface de Walter Weideli ; édit. L'Age d'homme, Lausanne, 1974.

Italo Svevo

(Suite de la page 15.)

On peut donc avancer que cette œuvre – immense – fut écrite la nuit, en sous-main, presque en se cachant de la famille et de ses railleries, comme pour se venger des contingences matérielles et familiales. Puisqu'un autre, toute sa vie, a vécu aux côtés de l'industriel triestin, pourquoi ne pas décider qu'il s'agissait bel et bien d'un vieillard !

La lecture des nouvelles, jusqu'à présent inédites, qui forment *le Destin des souvenirs* confirme bien tout cela. Désormais, on comprend mieux les raisons profondes de cette fascination, de cette permanence de la mort, ce goût pour le sarcasme, cette obsession de la fin des êtres, cette ironie devant la vanité des efforts journaliers si maigrement rétribués. Tout le livre est vu par un homme qui n'a même plus d'âge. Tout est mémorisé à jamais et replacé dans un cadre factuel et précis : celui de l'immédiate avant-mort !

Mais, pour Svevo, écrire, c'est également se venger du négoce et nier du même coup son destin quotidien d'industriel lié à la grandeur passée. Vendre des peintures pour la coque des navires, la belle aventure ! Déjà il sent qu'il est le témoin privilégié de la déperdition d'énergie de sa ville. Écrivant, il réagit aussi contre cela qui le blesse.

Il est temps d'ailleurs de rappeler que les deux plus illustres écrivains triestins (l'autre, bien sûr, étant Umberto Saba) ont vécu de leurs affaires et en ont souffert. S'ils plongent tous deux dans l'introspection la plus aiguë (on dirait qu'ils s'auto-analysent au scalpel), c'est pour se sauver des règles du marché édictées par la cité portuaire : acheter, vendre, faire des bénéfices.

Ettore Schmitz est pris dans ce système et en vit. Italo Svevo, pour s'en éloigner, arrivera même à cette situation paradoxale : payer un éditeur pour être édité et exister ainsi en tant qu'écrivain.

Le Destin des souvenirs exprime tout cela « en creux ». Svevo y revendique sa place littéraire. Se comparant à un journalier, il souligne combien cet homme doit être *« pareil à lui qui travaille tant mais à tout autre chose ».* S'élèvent de ce livre les souffrances et les plaintes maîtrisées d'un homme qui exige d'être reconnu. Voici douze histoires contrastées, souvent douloureuses, parfois pleines de sarcasmes. Elles disent le combat d'un homme qui, toute sa vie, a lutté pour que le *« papier imprimé »* fasse le *« récit d'une vie ».* Rien que cela. Mais tout cela.

FRANCK VENAILLE.

★ LE DESTIN DES SOUVENIRS, d'Italo Svevo, traduit de l'italien par Soula Aghion, éd. Rivages, 190 p., 55 F.

—EXTRAIT—

La mort du poète

Avec cinquante ans d'avance, Robert Walser avait dépeint sa propre fin dans *les Enfants Tanner* en décrivant la mort dans la neige de Sebastian, le poète qui avait coutume de dire : *« Mes années glorieuses sont depuis longtemps derrière moi... »*

« Parvenu à peu près au milieu de son ascension, Simon vit brusquement un jeune homme couché dans la neige en travers du chemin. Il y avait encore assez de clarté dans la forêt pour qu'il vît distinctement le dormeur. Qu'est-ce qui pouvait avoir conduit cet homme à s'étendre ici dans la neige par ce froid mordant et à un endroit de la forêt aussi étrangement choisi. Un large chapeau lui couvrait le visage, à la manière dont en été par grande chaleur et dans un lieu sans ombre quelqu'un, voulant se reposer, se protège du soleil avant de s'endormir. Mais ce visage caché ici, en plein hiver et à une heure où on n'avait guère envie de faire son lit dans la neige, c'était effrayant. L'homme restait étendu sans aucun mouvement et la forêt continuait de s'obscurcir. Simon inspecta les jambes, les souliers, les habits. Les habits étaient d'un jaune clair, c'était un costume d'été très mince et usé. Simon retira le chapeau du visage. Il était figé et faisait peur à voir. Simon le reconnut : c'était le visage de Sebastian, aucun doute, c'étaient bien les traits de Sebastian, c'était sa bouche, sa moustache, son nez un peu large et aplati, la forme de ses yeux, son front et ses cheveux. Il était mort de froid ici, certainement, et il devait y avoir déjà pas mal de temps qu'il gisait sur le chemin. Il n'y avait aucune trace de pas dans la neige, on pouvait donc supposer qu'il était là depuis longtemps. Le visage et les mains étaient déjà raides et les vêtements étaient soudés au corps glacé. Sebastian avait dû tomber ici, à bout de forces. Il n'avait jamais été très résistant. Il marchait toujours courbé comme s'il lui était trop dur de rester droit, de redresser la tête et le dos. Il suffisait de le voir pour se dire qu'il n'était pas de taille à affronter les froides exigences de la vie. Simon coupa quelques branches d'un sapin et en recouvrit le corps, mais auparavant il sortit de la poche du mort le mince petit cahier qui en dépassait. Il semblait contenir des poèmes. Simon ne pouvait plus distinguer ce qui était écrit. Dans l'intervalle la nuit s'était faite. Les étoiles scintillaient dans les trouées de ciel que laissaient les sapins et la lune ceinte d'un mince anneau regardait la scène. « Je n'ai pas le temps, murmura Simon pour lui-même. Il faut que je me dépêche d'arriver dans la prochaine ville. Sinon cela ne me ferait pas peur de rester encore un moment avec ce pauvre bougre de mort, qui fut un poète et un rêveur. Comme il a noblement choisi sa tombe. Là, sous ces magnifiques sapins verts et la neige qui les recouvre. Je ne vais avertir personne. »

(Les Enfants Tanner, pp. 115-116.)

Ecole pour tous école diverse

Un enjeu politique : la carte scolaire

Souhaitée par les parents, la « désectorisation » accentuerait encore les inégalités entre les établissements

MISE en place en 1965, lorsque ont été créés les collèges d'enseignement secondaire, pour assurer la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, la carte scolaire répond à la fois à une nécessité administrative et à un objectif politique. La scolarisation d'une telle masse de nouveaux élèves, la programmation des nombreux établissements à construire et l'affectation des enseignants exigeaient une organisation stricte de la répartition des effectifs. Celle-ci était déjà compliquée par les importants mouvements de populations des campagnes vers les villes. Si, en plus, les élèves avaient pu s'inscrire où ils voulaient, elle aurait été carrément impossible.

A ces considérations techniques s'en ajoutaient d'autres d'ordre social et pédagogique. Les nouveaux CES avaient trois origines différentes : certains provenaient de la transformation des anciens premiers cycles des lycées ; d'autres étaient construits de toutes pièces ; d'autres enfin étaient d'anciens collèges d'enseignement général. La ventilation des différentes catégories de professeurs (agrégés, certifiés, professeurs de collège, instituteurs) devait théoriquement se faire de façon égale entre ces différents types d'établissements. Mais, au début, les anciens premiers cycles de lycées étaient nettement mieux « dotés » que les autres. Laisser les inscriptions se faire librement aurait abouti à un afflux impossible à maîtriser vers les établissements les plus cotés, les autres demeurant vides.

Une expérience d'assouplissement

D'autre part, les CES devaient être les creusets au sein desquels se mélangeraient des élèves d'origine sociale et d'aptitudes différentes. Seule une affectation autoritaire permettrait d'obtenir ce résultat : la libre inscription aurait abouti à la constitution de collèges d'élite et de collèges ghettos. La carte scolaire était la condition de la mise en place de la réforme et de la création d'une école moyenne égale pour tous.

Mais si cette procédure autoritaire était nécessaire pour la période de démarrage, en va-t-il de même vingt ans après, alors que le nouveau système devrait avoir pris son rythme de croisière ? Une certaine conception de la démocratie – l'égalité devant l'école – la justifiait dans un premier temps ; un autre principe, également démocratique – la liberté de choix des citoyens, – et aussi l'évolution des mœurs et des idées ne conduisent-ils pas maintenant à la remettre en cause ?

Une expérience menée dans six districts urbains (deux à Rennes, un à Dijon, Dunkerque, Saint-Etienne et Limoges) et touchant 105 collèges apporte à ces questions des éléments de réponse fort intéressants. Dans ces districts, la carte scolaire a été assouplie et les familles ont la possibilité de demander un autre établissement que celui de leur domicile. Selon les endroits, de 8 % à 20 % des familles ont fait cette demande et les trois quarts d'entre elles ont obtenu satisfaction.

Cette expérience, qui vient de faire l'objet d'une étude réalisée par Robert Ballion et Irène Thery, montre que la « désectorisation » répond largement aux vœux des parents. 77 % d'entre eux estiment qu'ils devraient pouvoir choisir librement le collège de leurs enfants et 50 % considèrent que la désectorisation améliorerait le fonctionnement de l'école. Près de la moitié de ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction trouvent ce refus injustifié et 16 % d'entre eux ont mis leurs enfants dans un établissement privé.

Mais elle montre aussi que cette mesure accentuerait les clivages sociaux entre les établissements et qu'après vingt ans d'application la réforme du premier cycle est loin d'être achevée : les collèges ne sont pas encore ces établissements homogènes que souhaitaient leurs fondateurs.

L'examen des demandes de changements faites par les familles fait apparaître, en effet, de grandes inégalités entre les collèges : certains sont *très demandés* ou *demandés* (le nombre de demandes est nettement supérieur à ceux des départs) ; d'autres sont *refusés* ou *très refusés* (c'est le phénomène inverse qui se produit) ; d'autres enfin sont *en équilibre* (le nombre des demandes et des départs est équivalent) ou *plats* (ni demandes ni départs).

Or la répartition des établissements dans ces catégories s'opère selon des critères précis. Les collèges *très demandés* sont d'anciens premiers cycles de lycées situés au centre des villes. Ils accueillent une forte proportion d'enfants de milieux favorisés et d'enseignants. Ils ont plus d'enseignements spécifiques (russe, classes bilingues, sections sports-études, artistiques...) et moins de classes pour enfants en difficultés. Ils ont moins d'élèves en retard en sixième et un plus fort pourcentage d'élèves atteignant la troisième et entrant ensuite en seconde. Les effectifs totaux et le nombre d'élèves par classe sont souvent élevés. Les redoublements en troisième sont fréquents, cette solution étant préférée à l'orientation en LEP. La proportion d'enseignants de type lycée (agrégés ou certifiés) est plus élevée, et les professeurs restent plus longtemps dans leurs postes.



Le jugement des parents

Les collèges *très refusés* ont les caractéristiques exactement inverses (sauf pour les effectifs, qui sont aussi élevés) : recrutement ouvrier – avec un fort taux d'immigrés ; situation périphérique ; fort taux de retards en sixième, de redoublements et de passages en LEP ; faible taux de passages en seconde ; forte rotation des enseignants.

Entre ces deux extrêmes, les collèges *demandés* ou *en équilibre* occupent une position moyenne : de création récente, rarement au centre des villes, de recrutement moins bourgeois, ils ont un faible taux de redoublements et de retards en sixième. Ce sont généralement des établissements de taille petite ou moyenne, qui jouent un rôle de recours pour les jeunes de milieux aisés en situation d'échec ou de promotion pour les enfants d'origine ouvrière.

Les demandes de changement sont surtout le fait des classes supérieures et moyennes et des enseignants, rarement des ouvriers. Elles pouvaient être motivées par des raisons de commodité (proximité, lieu de travail des parents, raison familiale ou de santé, déménagement) ou par des appréciations « qualitatives » (demandes d'enseignements spécialisés, réputation du collège, mauvais milieu social, taux d'immigrés). Les premières sont les plus souvent invoquées en priorité, mais, si on demande aux familles de donner des motifs supplémentaires, on constate que les secondes entrent aussi souvent en ligne de compte. Plus de la moitié des demandes sont justifiées par un jugement de valeur sur les établissements.

Mais, là encore, les critères sociaux sont déterminants : les familles des classes moyennes et supérieures cherchent à obtenir une affectation jugée qualitativement supérieure. Elles se conduisent en consommatrices à la recherche d'un meilleur service. Au contraire, les demandes des familles ouvrières sont surtout motivées par des considérations pratiques et reposent moins sur des critères éducatifs – sauf pour les immigrés qui demanderont un établissement où on enseigne l'arabe ou le portugais. La perspective d'une amélioration de la situation de leurs enfants est moins envisagée.

Les conclusions de cette expérience posent aux responsables de l'éducation nationale un dilemme redoutable : supprimer la désectorisation correspondrait manifestement aux vœux de la majorité des familles et serait une mesure politiquement « juteuse ».

On comprend pourquoi les partis de l'opposition se sont emparés de ce cheval de bataille, qui correspond à la fois à leur programme « néo-libéral » et aux préoccupations des classes moyennes et supérieures qui constituent l'essentiel de leur électorat. Mais ce serait aussi accentuer les clivages sociaux qui divisent l'école et mettre un coup d'arrêt à la politique de démocratisation et d'égalité des chances lancée par les gouvernements gaullistes depuis qu'il a été décidé, en 1959, de prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans.

La désectorisation est plus facile à préconiser quand on est dans l'opposition qu'à réaliser quand on est au pouvoir...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Multiplier les parcours

Pour égaliser les chances, mieux vaut diversifier les filières qu'unifier la formation en abaissant le niveau

par GUY COQ (*) et PAUL THIBAUD (**)

PLUSIEURS déclarations officielles récentes – celle de M. François Mitterrand à propos du rapport du Collège de France, les dernières interventions de M. Jean-Pierre Chevènement, notamment – semblent annoncer une façon nouvelle d'aborder les problèmes d'éducation, en remettant en cause certaines fictions et en s'attaquant à des défauts concrets du système éducatif.

Une illusion tenace voit dans l'unicité de la filière scolaire le moyen de démocratiser la société en égalisant les chances. Ce principe a aujourd'hui épuisé ses vertus. Dénoncer le caractère sélectif des disciplines scolaires, ce n'est pas combattre l'inégalité, c'est vouloir médiocriser l'école. La réalité est ici plus forte que les doctrines. Les groupes de niveau Legrand, dans les collèges, constituent une différenciation qui fait voler en éclats le mythe de l'unicité illustré par la réforme Haby.

Dans le second cycle, le bilan des secondes dites « de détermination » est éloquent. Beaucoup d'élèves de ces classes éprouvent très vite le sentiment qu'ils ne sont là que pour donner la preuve qu'ils sont inaptes à des études scientifiques ; ils se découragent devant un enseignement qui n'est pas fait pour la majorité d'entre eux, attitude qui en retour démoralise les professeurs. Bel exemple d'effet pervers ! On veut donner à tout le monde « sa chance » d'arriver au paradis (la section C, qui donne seule accès aux grandes carrières) ; donc pas de sélection *a priori*. Résultat : on introduit l'échec dans le fonctionnement même de la classe.

Fiction ou illusion encore que de prétendre à une pluralité des sections du baccalauréat alors que toute autre filière (ou presque) que la S, puis la C, recrute essentiellement sur échec. Aucun essai n'a été fait pour rendre leur dignité et leur finalité propres aux autres filières du baccalauréat. Cette question, il est vrai, ne pourrait être posée que par un travail coordonné entre les enseignements du secondaire et du supérieur.

Il faudrait que des formations du supérieur recrutent un pourcentage appréciable d'étudiants dans d'autres séries que la série C. Que par exemple 15 % des étudiants en médecine soient sélectionnés sur la base d'un bac A ou que les enseignements supérieurs courts cessent de restreindre excessivement leur champs de recrutement.

Seules de telles mesures, aux effets soigneusement étudiés, autoriseraient à parler d'une pluralité des voies de la sélection des élites, comme le recommande le rapport du Collège de France.

(Lire la suite page 24.)

(*) Professeur de philosophie.

(**) Directeur de la revue *Esprit*.

DEUX EXPÉRIENCES

Des lycéens dans les laboratoires

Le « passeport pour la recherche » permettra à 336 élèves de travailler avec des scientifiques

TROIS cent trente-six lycéens tenteront à l'automne prochain de prouver que le courant peut passer entre l'école et la recherche scientifique. Choisis dans chaque académie parmi les élèves des classes de première les plus motivés et les membres des clubs scientifiques, ils se verront décerner un « passeport pour la recherche » qui les conduira, du 5 au 13 octobre, aux quatre coins du pays, dans les plus grands laboratoires publics et privés. La mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) pilote cette opération, qui vise à faciliter le rapprochement entre les jeunes et la recherche vivante prôné par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, au conseil des ministres du 5 septembre 1984.

Des équipes de vingt-huit jeunes seront constituées autour de douze thèmes, qui donneront lieu à autant de « tours de France ». L'un de ces tours, consacré à « l'exploration de l'infiniment petit », conduira ainsi les lycéens dans plusieurs installations du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Caen, Saclay et Grenoble. Ils découvriront la centrale nucléaire de Flamanville, l'usine de retraitement des combustibles nucléaires de La Hague et achèveront leur périple au Laboratoire européen de physique de particules (CERN) à Genève. Outre les grands centres de recherche publics, plusieurs laboratoires privés sont associés à l'organisation de ces itinéraires, qui doivent mettre les lycées en contact avec les réalités de l'activité scientifique et sensibiliser le grand public à la vitalité des chercheurs français. Il s'agit aussi d'inciter ces derniers à s'ouvrir sur le milieu scolaire.

Réticences

Cette opération connaîtra une extension en République fédérale d'Allemagne, où cinq cents lycéens et étudiants français effectueront cette année un périple à travers les différents pôles de culture scientifique de ce pays. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et l'association Inter-échanges participent à l'organisation et au financement de ces voyages qui pourraient aboutir à des jumelages franco-allemands d'établissements ou de clubs scientifiques.

En France même, au-delà d'une initiative spectaculaire, le ministère de la recherche et de la technologie et la MIDIST veulent inciter les laboratoires de recherche à multiplier leurs rapports avec les établissements scolaires. A l'occasion de l'opération « passeport pour la recherche » ils espèrent que mille chercheurs du CNRS accepteront de rencontrer des élèves pour présenter leur travail. Les difficultés du rapprochement école-recherche tiennent aux réticences des deux partenaires. Les mentalités doivent évoluer, et des obstacles administratifs restent à lever. Pourtant, sans attendre, des relations informelles peuvent être nouées. L'enthousiasme des participants suffit parfois à écarter les objections — désorganisation des emplois du temps, problèmes de transport et de sécurité — qui sont autant d'alibis paralysants. Prototype de ces échanges non institutionnalisés, l'expérience menée depuis deux ans par le Centre d'études nucléaires (CEN) de Saclay avec douze lycées de région parisienne ouvre la voie.

Cette année, quatre-vingt-deux élèves de terminale C, répartis en petits groupes, ont suivi le travail d'une trentaine de chercheurs volontaires du CEN et participé à leurs manipulations pendant six mercredis après-midi consécutifs. L'objectif de ces rencontres n'est pas de proposer des travaux pratiques « améliorés » ni d'approfondir des connaissances acquises en classe, mais, comme l'explique un chercheur, de permettre aux jeunes de « toucher des mains » la science en les associant aux manipulations.

L'opération est « sauvage », c'est-à-dire qu'elle contourne les formalités administratives (une vingtaine de démarches pour un tel déplacement d'élèves). Organisée avec la bienveillance de l'éducation nationale, mais sans son concours financier direct, elle mobilise les moyens du CEN qui prend en charge le transport des lycéens et met ses chercheurs à leur disposition. Les professeurs participent bénévolement. Pour connaître les réactions des « chercheurs du futur », le centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) de l'Essonne a réalisé un film dans les laboratoires de Saclay.

Quelques lycéens regrettent que les chercheurs n'aient pas su se mettre à leur portée. L'enthousiasme d'une élève pour le travail de laboratoire s'est effrité : « *Je n'ai pas tellement envie de chercher à tâtons* », constate-t-elle amèrement en remarquant que les scientifiques « *ne sont pas sûrs de trouver quelque chose* ». Pour d'autres élèves, cette excursion volontaire dans les coulisses de la science aura été encourageante. Au contact des chercheurs, l'un d'eux s'est convaincu que les cours du lycée « *servent à quelque chose* ».

PHILIPPE BERNARD.

Multiplier les parcours

(Suite de la page 23.)

Dans le même temps, les exigences excessives qu'on fait peser sur les jeunes des séries C pourraient être allégées. L'enseignement mathématique pourrait évoluer dans un sens plus conforme aux besoins des formations ultérieures. Car la relance de l'enseignement scientifique s'impose dans le secondaire. Ce n'est pas avec un rapport « gadgétisé » à l'ordinateur qu'on fera face aux besoins des formations techniques de la fin du siècle. C'est dans le vivier des bacheliers scientifiques et techniques que les nouvelles technologies puiseront leur futurs spécialistes. Mais il faut bâtir des programmes d'enseignement scientifique où s'équilibrent la culture intellectuelle, les bases nécessaires pour les formations ultérieures, et ce qu'il y a de nécessairement inévitable dans la fonction sélective de l'enseignement secondaire. Les déclarations d'intention de M. Jean-Pierre Chevènement au colloque du PS suscitent à cet égard un certain espoir.

Les collèges assumant de plus en plus une fonction de tronc commun terminal de l'enseignement général obligatoire, l'écart se creuse entre le niveau moyen à la sortie du collège et ce qu'exige le baccalauréat trois ans après. Si aucune mesure n'est prise pour aider le collège à demeurer aussi le premier cycle du secondaire, il faudra ou bien faire du baccalauréat un « super » certificat de fin d'études distribué à la quasi-totalité de la population, et qui ne vaudra guère plus que le diplôme final des *high schools* américaines, ou prendre acte de la situation et faire passer le deuxième cycle du secondaire à quatre années au lieu de trois.

La première solution a l'apparence de la générosité, mais elle ressort de cette logique du semblant, qui au temps de la réforme Fouchet fit croire que la démocratisation était réalisée parce que tous les enfants allaient désormais passer en sixième !

Le mythe de l'école unique soutient l'illusion que la diversité de filières est un mal en soi. Or la réalité est qu'on a un système à filières implicites, et que la diversité de filières n'est condamnable que dans la mesure où certaines d'entre elles sont des impasses, du pur gardiennage, des non-formations, qui ne préparent pas à une insertion sociale et professionnelle. L'urgence est donc d'articuler un système de filière pouvant toutes conduire à des qualifications élevées, avec un réel dispositif de passerelles. Ce dispositif devrait rendre possibles des passages, des équivalences, de nouvelles chances. C'est la force du système allemand. Il n'est pas transposable. Mais sa philosophie l'est : donner au titulaire d'un diplôme professionnel une chance d'accéder au statut des ingénieurs les plus élevés. C'est la seule conforme à la logique du régime démocratique. Elle est trop implicite dans le rapport du Collège de France, bien qu'il pose avec courage le principe d'une diversification dans le recrutement des élites.

De la méthode

Que l'école doive être un creuset pour l'unité d'une société, beaucoup de la popularité de M. Jean-Pierre Chevènement vient de ce que cette exigence a été perçue dans ses paroles (1). Toutefois, la question n'est pas d'obtenir un consensus sur l'idée républicaine du siècle dernier, mais d'élaborer les éléments autour desquels la société de la fin du vingtième siècle peut s'identifier.

Le changement de discours de la gauche en matière d'enseignement est l'indice qu'on prend conscience des impasses du monolithisme scolaire. Cela ne veut pas dire que tout ce qu'on propose pour en sortir soit bon. On s'interroge par exemple sur le projet d'« évaluation des lycées » évoqué par M. Mitterrand. Cette idée est empruntée à M. Laurent Schwartz, qui la préconise avec raison pour les universités. Mais les nécessités de l'autonomie et de la concurrence sont-elles équivalentes dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur ?

La mode actuelle qui vante l'autonomie des établissements ne va-t-elle pas aboutir à faire réapparaître au plan géographique une diversité que l'on a exclue au niveau des contenus en détruisant les filières ? La diversification qui en résulterait entre établissements aurait de bonnes chances d'être davantage une différenciation sociale qu'un système comportant plusieurs parcours scolaires. Une situation où tout le monde ferait les mêmes études, mais où elles seraient de bonne qualité dans certains établissements et de mauvaise dans d'autres, une situation qui combinerait une homogénéité de façade des programmes et d'importantes différences qualitatives, serait l'illustration des pires défauts du système scolaire français et non la voie de sa réforme.

Pour l'égalisation des chances, deux stratégies sont possibles : l'unification du système scolaire, dont on voit actuellement les effets pervers, ou la multiplication des occasions et des parcours par un pluralisme du cursus.

Mais surtout les futurs réformateurs de l'école devraient, davantage que leurs prédécesseurs, s'inquiéter de la méthode. Tant de bonnes idées se sont perverties faute de cette précaution ! Un discours de la méthode pour améliorer l'école leur dirait par exemple qu'il convient d'étudier les effets prévisibles d'une mesure avant de la décréter ; qu'une mesure nouvelle intervient toujours en interdépendance avec d'autres dispositions sans lien apparent avec elle ; et que, s'il n'y a pas de bonne réforme globale du système scolaire, l'interaction mesurée de petites décisions, parfois très modestes, peut avoir de grands effets.

GUY COQ et PAUL THIBAUD.

(1) Voir notre article sur « L'effet Chevènement » dans le numéro d'avril 1985 d'*Esprit*.

D'OUVERTURE

Un collège « international »

A Valentigney, dans le Doubs, des élèves sont initiés aux cultures méditerranéennes

ON l'appelle le « collège international ». Pourtant, de la sixième à la troisième, le collège des Tâles à Valentigney (Doubs) n'est pas fréquenté par des enfants de diplomates. Ici, les étrangers ne sont ni américains ni allemands, mais algériens, turcs, portugais et yougoslaves. Au total, soixante pour cent d'élèves de familles migrantes y rencontrent quarante pour cent de petits Français. Tous grandissent cependant à l'ombre des mêmes blocs, ceux de la cité des Buis, l'un des grands ensembles immobiliers construits dans les années 50 pour loger les salariés des usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard.

Cette présence cosmopolite n'est pas vécue comme un « problème » supplémentaire par l'équipe pédagogique du collège des Tâles. *« Nous prenons le contre-pied de tous les discours alarmistes sur les immigrés dans l'école,* assure un enseignant. *La présence de différentes cultures est une source d'enrichissement pour tous les enfants. Un Français qui n'a jamais rencontré d'autres cultures ne peut maîtriser la culture française. »*

Optimisme béat ? Toujours est-il que les professeurs ne se bousculent pas pour demander leur mutation. Signe que le collège assume ses choix : il pratique les activités interculturelles pour tenter de réconcilier tous ses élèves avec leurs racines, mais ne les dissocie pas des contenus de l'enseignement traditionnel dans l'esprit du rapport remis par M. Jacques Berque, professeur au Collège de France, au ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 7 mai 1985), qui recommandait l'introduction d'« *éléments culturels propres à chaque culture (...), notamment dans les programmes de français, d'histoire et de géographie* ».

La présence d'enfants immigrés a joué seulement le rôle de révélateur de difficultés scolaires générales. Situé dans une zone d'éducation prioritaire (ZEP) et volontaire pour la « rénovation » lancée par le ministère de l'éducation nationale, l'établissement tente notamment d'aider tous les enfants qui ne trouvent pas chez eux le soutien scolaire dont ils auraient besoin. Trois soirs par semaine, les élèves volontaires sont pris en charge par des enseignants. Les séances de deux heures ont lieu au collège même ou dans un local associatif de la cité des Buis.

L'appel du muezzin

Rares sont les matières scolaires où l'ouverture aux cultures d'origine n'est pas possible. Au cours d'histoire de cinquième, dont le programme comporte l'étude de la civilisation islamique, un élève apporte et traduit une cassette reproduisant l'appel à la prière du muezzin, que l'enseignant commente. La pratique de la circoncision sera évoquée pendant les heures consacrées à l'information sexuelle. En français, l'un des quatre livres choisis pour la lecture suivie est un recueil de contes arabes.

« J'oriente mon cours sur la végétation méditerranéenne, explique M. Gérard Mamet, professeur de sciences naturelles. *En géologie, j'évoque toujours l'origine étrangère de quelques mots techniques. »* Pour Miroslava, le déclic s'est justement produit le jour où ce professeur lui a expliqué que le français avait emprunté des mots à la langue de ses parents, le slave. *« Le lendemain,* raconte-t-elle, *j'ai quitté le fond de la classe, j'avais décidé d'écouter le cours. »*

Aujourd'hui, Miroslava a choisi de se consacrer aux jeunes élèves immigrés. Elle coordonne l'action des neuf animatrices de l'Association socio-culturelle et d'animation en milieu immigré (ASCAMI), créée en commun par les municipalités du pays de Montbéliard.

Dans les écoles et les collèges, ces jeunes femmes, toutes issues de l'immigration, informent les enseignants qui le souhaitent sur les religions, les mœurs des enfants qu'ils accueillent. Leur présence dans quelques classes ou à l'occasion d'activités périscolaires doit permettre de valoriser les cultures — maghrébine, turque, portugaise — qu'elles représentent auprès des enfants, de les aider aussi à découvrir leurs racines, le pourquoi de leur présence en France, dans un grand bassin industriel. Ainsi, des professeurs du collège de Valentigney et des animatrices de l'ASCAMI ont mené en 1983, avec les élèves d'une dizaine de classes de l'établissement, une enquête sur les origines de la cité où ils habitent.

Les recherches effectuées dans les archives municipales, la presse locale, les interviews des plus vieux habitants, ont été exploitées en classe, et on a expliqué les liens entre l'immigration, l'urbanisme et l'expansion industrielle. La concertation entre les professeurs a rendu possible ce travail interdisciplinaire.

Dans les classes de sixième, la rencontre des cultures a pris, l'an dernier, la forme d'une opération intitulée « Trente-six contes autour de la Méditerranée ». Tous les élèves devaient recueillir auprès de leur famille des contes qui étaient ensuite transcrits par écrit en classe, puis exploités sous forme de représentations théâtrales ou de marionnettes. Objectif : favoriser l'expression écrite à partir de textes qui « parlent » aux enfants.

Le pays de leurs parents

Enfin, un échange franco-algérien réussi a couronné tous les efforts de l'équipe éducative. Une trentaine d'élèves volontaires — algériens, français, espagnols, portugais, yougoslaves et marocains — ont préparé pendant trois mois cette équipée, réalisée pendant les congés de printemps 1984. Initiation au reportage avec des animateurs audiovisuels et des journalistes, sensibilisation à l'histoire et à la géographie algérienne et initiation à la langue arabe ont débouché sur un séjour de quinze jours près d'Alger.

Accueillis dans des familles et dans un collège, les enfants d'origine algérienne ont découvert le pays de leurs parents. *« Je pensais que c'était un pays arriéré,* confie Naïma, une élève de quatrième. *En fait, les gens y sont libres. »*

Pour les Européens, les sujets d'étonnement et d'apprentissage n'ont pas manqué. *« A la maison,* écrit Isabelle dans son rapport, *le garçon ne fait aucun travail ménager. » « Là-bas, les collégiens ont peur de leurs professeurs »*, a remarqué une autre élève. Cette année, les enfants rencontrés en Algérie ont séjourné dans des foyers de Valentigney. Un journal commun est publié depuis lors et un jumelage entre les deux collèges — franc-comtois et algérien — est envisagé.

Les enseignants jugent positivement les répercussions sur le travail scolaire des activités interculturelles. Mais la valorisation des origines a induit aussi un changement des comportements. Des jeunes filles turques refusaient autrefois de participer aux activités sportives ; on les voit aujourd'hui disputer des matchs de football, le foulard traditionnel noué autour du visage. Des élèves maghrébins et français ont repris goût à la lecture, des parents étrangers osent à présent dialoguer avec les enseignants.

Mais depuis quelques mois le désarroi s'est emparé des militants de l'interculturalisme. Des centaines de familles immigrées, incitées conjointement par l'État et par Peugeot à retourner dans leur pays d'origine, ont décidé de quitter le pays de Montbéliard. Près d'un cinquième des vingt-sept mille étrangers du bassin industriel de cent trente-sept mille habitants ont fait ce choix. On mure des façades dans la cité des Buis. Des pupitres se vident dans les écoles, des postes d'enseignants seront supprimés à la rentrée.

« C'est un peu de notre avenir qui nous quitte, constate un professeur du collège des Tâles. *Pour certains de nos élèves nés en France, parler de retour est tout simplement absurde. Nous perdons des amis et eux perdent des racines. »*

P. B.

UN NUMÉRO DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Apprendre à lire

QU'EST-CE que lire ? Quels mécanismes psychologiques, physiologiques, cet apprentissage fondamental, qui dépasse largement le seul cadre scolaire, met-il en œuvre ? L'école, dont la première mission est d'apprendre à lire à tous les enfants, forme-t-elle des lecteurs heureux, efficaces ?

Le débat sur l'apprentissage de la lecture est victime d'un malentendu tenace : ce que l'on nomme hâtivement les méthodes « nouvelles » serait responsable de l'échec en lecture constaté par tous les enseignants depuis le cours préparatoire (CP), jusqu'au seuil du collège. Or ces méthodes que l'on incrimine, et particulièrement la méthode globale, sont, curieusement, à peu près absentes de la pratique scolaire.

Comment apprend-on à lire aujourd'hui ? A peu près comme hier, et selon un principe immuable : pour lire, il faut d'abord apprendre à déchiffrer, identifier les lettres et les sons correspondants, les associer en syllabes et les syllabes en mots. Les résultats sont là : les élèves qui tous, aujourd'hui, entrent en sixième, ne « savent pas lire », ou plutôt ils n'ont pas, face à l'écrit, un comportement suffisamment actif et efficace pour comprendre ce qu'ils lisent.

Face aux échecs répétés, aux insuffisances criantes des méthodes traditionnelles, un certain nombre d'enseignants et de chercheurs font des propositions : priorité à la compréhension — *« lire, c'est produire du sens, et non du son »*, — à la formulation, par l'enfant lui-même, d'hypothèses de sens à partir des indices relevés dans le texte.

Dans son enquête de juin intitulée « Apprendre à lire », *le Monde de l'éducation* fait une plongée dans les classes et dresse l'état des lieux. De ce qui perdure et de ce qui bouge dans ce domaine. Il dresse aussi un bilan des différentes théories sur la dyslexie, et propose des solutions pour y remédier.

★ Numéro 117. Juin 1985.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P.
64, rue La Boétie - 563-12-66

Vente Palais de Justice de PARIS
Lundi 1er juillet 1985 – 14 h
APPART. PARIS 18e
1er ét. : 28 m² env. Entrée : 2 pièces, cuisine
CAVE (LOUE 880 F par trimestre)
7, impasse ROBERT
M.A. PRIX : 35 000 F
S'adresser **Me COPPER ROYER**
Avocat Paris (17e) 1, rue G.-Berger T. 766-21-03 – DOMAINES (D.N.I.D.) Bureau 218 (2e ét.) 11, rue Tronchet PARIS (8e) T. 266-91-40, poste 1815 Greffe, criées : Tribunal Grande Instance PARIS où le cahier des charges est déposé. Sur place pour visiter le Mercredi 26 juin 1985, entre 11 h et 12 h.

Vente Palais de Justice de PARIS
Lundi 1er juillet 1985 – 14 h
APPART. PARIS 2e
4e ét. : 25 m² env. Entrée : 2 pièces, cuisine W.-C. LIBRE de LOCATION)
1, rue PAUL-LELONG
et 89, rue MONTMARTRE
M.A. PRIX : 75 000 F
S'ad. **Me COPPER ROYER**
Avocat Paris (17e) 1, rue G.-Berger T. 766-21-03 – DOMAINES (D.N.I.D.) Bureau 218 (2e ét.) 11, rue Tronchet PARIS (8e) T. 266-91-40, poste 1815 Greffe, criées ; Tribunal Grande Instance PARIS où le cahier des charges est déposé. Sur place pour visiter le Mercredi 26 juin 1985, entre 14 h et 15 h.

Vente sur saisie immobilière
au Palais justice d'Evry (91)
Rue de des Mazières
le Mardi 2 juillet 1985 à 14 h
UN APPARTEMENT
av. parking, résidence La Roseraie, 6, Mail du Temps des Cerises, sis à
EVRY (91)
Mise à prix : 40 000 F
Consignation indispensable pr enchérir. Rens. SCP AKOUN et TRUXILLO, avts, 4, bd de l'Europe à Evry (91).
Tél. 079-39-45.

Vente au Palais de justice de Bobigny, mardi 2 juillet 1985 à 13 h 30
APPARTEMENT à SEVRAN (93)
de 4 pièces principales, 29 à 49, av. du Général-Leclerc
Place René-Coty, numéro 4
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 262 000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy. 874-45-85.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS – JEUDI 4 JUILLET 1985, à 14 h
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT de 6 PIECES PRINCIPALES
au 4e étage de l'immeuble sis
56, RUE DE LISBONNE — PARIS (8e)
M. à P. : 600 000 F — S'ad. : Me Jean-Serge LORACH
avocat à la Cour, 2, av. Marceau, PARIS (8e) — Tél. : 720-75-75

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice d'EVRY (Essonne)
le mardi 2 juillet 1985 à 14 heures
PROPRIÉTÉ à RIS-ORANGIS (91)
à usage COMMERCIAL et INDUSTRIEL
rue Albert-Rémy, n° 87
MISE A PRIX : 200 000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. rens. : SCP AKOUN et TRUXILLO, avts ass., 4, bd de l'Europe, à EVRY (91) - Tél. : 079-39-45.

Vente sur saisie au Palais de Justice à PARIS,
le JEUDI 4 juillet 1985 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UN APPARTEMENT
au rez-de-chaussée à droite, composé de : salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, salle de bains, 2 w.-c. - CHAMBRE au 6e étage - CAVE
dans un immeuble sis à
PARIS (16e) - 5, villa Mozart
MISE A PRIX : 250 000 F
S'adresser à Me Georges KRIEF, avocat à PARIS (16e)
155, avenue Victor-Hugo - Tél. 704-36-05

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de NANTERRE
le jeudi 27 juin 1985, à 14 heures - En un lot
APPARTEMENT à CLICHY (92)
comp. salle à manger, 2 chambres, cuisine-débar., w.-c. et cave
20, rue de Paris et 1, rue du docteur-Roux
MISE à PRIX : 200 000 FRANCS
S'adr. à la SCPA NORMAND, CHAIGNE, NORMAND-BODARD et PAILLARD, avts, 37, rue de Galilée, 75116 PARIS - Tél. : 720-30-01 - Au greffe des criées du TGI de NANTERRE, où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 2 JUILLET 1985 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à GAGNY (93)
42, quai du Chénay
comprenant UN PAVILLON D'HABITATION composé de, au rez-de-chaussée : hall, garage, chaufferie, débarras, office, cuisine, salle de toilette, salle de séjour, dégagement, w.-c. A l'étage : couloir, salle de bains, deux chambres, grenier.
Sur TERRAIN de 3 a 93 ca
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats
ÉTIENNE, DORÉ, WARET-ÉTIENNE, FÉNART, ALEMANT
11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. 854-90-87

Vte sur lic. et sur sur. Pal. Just. Evry (91), Mardi 25 juin, 14 h
BIENS et DROITS IMMOBILIERS dépendant d'un ensemble immobilier
à YERRES (91), dénommé « La Roseraie », 17 à 43, rue Gabriel-Péri et 67 à 81, r. H.-Barbusse, compr. APPART. type F4
4 PIÈCES PRINCIPALES, S. de séj., trois chambres dont une avec baie libre sur le séjour, cuis., s. bains, cab. ais.
dégag., rang., séchoir ; au sous-sol, cave et emplac. de voiture
M. à PRIX : 279 400 F. Consign. 35 000 F S'adr. **Me DU CHALARD, avocat**
Immeuble Le Mazière, rue des Mazières à Evry (91000). T. 077-15-57

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 2 JUILLET 1985 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à GAGNY (93)
42, quai du Chénay
comprenant UN PAVILLON D'HABITATION composé de, au rez-de-chaussée : hall, garage, chaufferie, débarras, office, cuisine, salle de toilette, salle de séjour, dégagement, w.-c. A l'étage : couloir, salle de bains, deux chambres, grenier.
Sur TERRAIN de 3 à 93 ca
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats
ÉTIENNE, DORÉ, WARET-ÉTIENNE, FÉNART, ALEMANT
11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. 854-90-87

Vente sur surenchère au Tribunal de grande instance de Bobigny
le mardi 2 juillet 1985 à 13 h 30
IMMEUBLE DE RAPPORT
En cours de rénovation comprenant r.d.ch. et trois étages
58, allée du Colonel-Fabien et 23 à 29, allée R. Schmitt aux
PAVILLONS-SOUS-BOIS (93)
Libre de location et d'occupation
MISE A PRIX : 1 468 500 F
S'adr. à Me Ch. GOURION, avocat à Livry-Gargan, 48, bd Chanzy, Tél. 381-61-95 ;
Me *PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue de Scandicci à Pantin ;*
Me ETIENNE, avocat, 11, rue du Gal-Leclerc à Rosny-sous-Bois ;
au greffe des criées du TGI de Bobigny où le cahier des charges est déposé
et sur les lieux pour visiter.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Cécile et Jean ANDREAU,
Jérôme ANDREAU,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon,

le 17 juin 1985.

27, rue Masson,
78600 Maisons-Laffitte.

— Arthur Elie PRINC NIESZAWER a la joie d'annoncer la naissance de son frère,

Boris Samuel,

le 12 juin 1985,
et souhaite un chalom à l'humanité entière.
Famille PRINC et NIESZAWER.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Nathalie LENGLET
avec
M. André ERNOULT,

qui a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 19 juin 1985, à Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Le bureau de la XIe section de la Société d'entraide de la Légion d'honneur a le regret de faire part du décès de son président,

Roger CHEVERRY,

survenu le 18 juin 1985, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse se déroulera en l'église Saint-Ambroise, 75, boulevard Voltaire, Paris-11e, sa paroisse, le 22 juin à 10 h 30.

40, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Paul COLIN,
affichiste et peintre,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à la Maison des artistes de Nogent-sur-Marne.
De la part de
Paule et Jacques Douel,
sa fille et son gendre,
Annie et Bernard Flandreau,
Catherine et Marco dell'Agnola,
ses petits-enfants,
Valérie, Marc et Isabelle,
ses arrière-petits-enfants,
Auxquels se joignent M. Richard, *directeur,*
Les résidents et l'encadrement de la Maison des artistes.

Les obsèques auront lieu le lundi 24 juin 1985, à 15 h 30, à la Maison des artistes, 16, rue Charles-VII à Nogent-sur-Marne.

82, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
(Le Monde daté 20 juin.)

— M. Pierre-Charles Faivre,
M. et Mme Pierre-Louis Faivre,
Florence et François Faivre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre-Charles FAIVRE,
née Thérèse Pagnier,

survenu à Paris le 13 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 19 juin, dans l'intimité familiale.

44, rue de la Pompe,
75116 Paris.

— M. et Mme Philippe Fromont,
Le professeur et Mme Michel Fromont,
ses enfants,
Hugues Fromont,
Jean-Pierre, Pascale, Anne-Chantal, Hélène, Vincent et Sébastien Fromont,
ses petits-enfants,
Mlle Jeanne Barbotte,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre FROMONT,
née Thérèse Barbotte,

survenu le 8 juin 1985.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, à Rigny-le-Ferron (Aube).

Ils rappellent à votre pieux souvenir la mémoire de son époux,

Pierre FROMONT,
professeur à la faculté de droit
et des sciences économiques de Paris
et à l'Institut national agronomique.

7, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
9, impasse Henri-Bouchard,
21000 Dijon.
Résidence du Carré-Pâtissier,
89000 Auxerre.

— Mme Le Moigne,
M. et Mme Parmentier
et leurs enfants,
M. et Mme Carnino
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LE MOIGNE,

survenu le 14 juin 1985.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Marlin,
son épouse,
Les docteurs Suzanne et Georges Godier-Marlin,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jean-Louis Godier-Ramon,
Les docteurs Sylvie et Jean-Jacques Godier-Ropiquet,
ses petits-enfants,
Anne, Antoine et Guillaume,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Marcel MARLIN,
ingénieur des arts et métiers,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 15 juin 1985.

24 *bis,* rue Carnot,
93130 Noisy-le-Sec.

Remerciements

— Mme Jean-Albert Dupouy,
Marie-Huguette et André-G. Delion,
Anne-Marie et Gérard Moulin
et leurs enfants,
François, Jean-Marc et Philippe Delion,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Jean-Albert DUPOUY,
engagé volontaire 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
ordre de Léopold,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

François PICARD,

survenu le 21 juin 1984,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Il y a huit ans, le 20 juin 1977, disparaissait

Daniel SLAMA,
X 67.

Une pensée est demandée à ceux qui *l'ont connu et aimé.*

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Antoine PARTRAT,
conseiller maître à la *Cour des comptes,*

une messe sera célébrée en l'église Saint-Dominique, 14, rue de la Tombe-Issoire à Paris-14e, le mardi 25 juin, à 18 h 30.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— *Tous leurs parents et amis qui,*
En France, à l'Institut Pasteur et au barreau de Paris, en Union soviétique, en Tunisie, à l'Institut Pasteur et au barreau de Tunis, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Italie,
Ont tant aimé, pour avoir connu leur extraordinaire rayonnement,

Elise SAADA,
née Rémy,
filleule adorée d'Elie Métchnikoff,

et

Raoul SAADA,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

sont invités par Jacques Saada, avocat à la cour d'appel de Paris, leur fils, à assister ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour les troisième et cinquième anniversaires de leur disparition, dimanche 23 juin 1985, à 11 h 30, en l'église de Ville-d'Avray, place de l'Eglise, 92410 Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

Communications diverses

— De l'Amérique centrale au Liban, du Brésil à la Corne de l'Afrique, « Enfants réfugiés du monde » soigne, nourrit, fait revivre les enfants de l'exil. Pour aider ces enfants, l'association (90, boulevard Magenta, 75010 Paris) organise un grand dîner, le 24 juin à 20 h 30, animé par Carlinho et Soninha, musiciens du Brésil, en présence de MM. les professeurs Schwartzenberg et Minkowski. Participation aux frais : 450 F. Réponses : 38, rue Montorgueil, 75001 Paris. Tél. : (1) 236-83-51.

— M. Jérome Dupret donnera, jeudi 20 juin au SISS, 19, rue Blanche, à 19 h 30, une conférence sur le thème : « Un travail de cabale phonétique ou le jeu hargotique. »

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-IV, vendredi 21 juin à 14 h 30, amphithéâtre Le Verrier, Mme Laborde, née Johann : « Le livre de Vérone ou Dietrich von Bern ».

— *Université Paris-VII, mercredi* 26 juin à 11 heures, tour 44-43, département environnement, M. Yoon Sub Yang : « *Diagnostic thermique et énergétique des maisons standards en Corée* ».

— Université Paris-IV, vendredi 28 juin à 9 heures, amphithéâtre Guizot, *Mlle Emmanuelle Loubet : « Interférences* entre la théorie de l'information et le geste musical contemporain. »

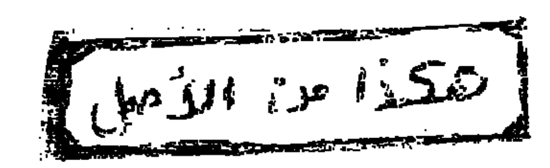
— Université Paris-II, jeudi 27 juin à 11 h 30, salle des Conseils, M. Vincent Delmas : « Le principe communautaire de l'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins et sa mise en œuvre. »

SPORTS

● CYCLISME : *tour de Suède.* — En terminant troisième de la huitième et dernière étape du tour de Suède, le Français Marc Gomez, équipier de Bernard Hinault au sein du groupe La *Vie claire, a remporté* le 19 juin la quatrième édition de l'épreuve scandinave. Il a précédé de 2 secondes le Néerlandais Solleved et de 37 secondes le Norvégien Kvaalsvoll.

● RUGBY : *amateurisme.* — Estimant que les règles de l'amateurisme ne correspondent plus à la réalité, la Fédération de rugby galloise va proposer leur assouplissement à l'International Board, instance suprême du XV dans le monde. Les joueurs de haut niveau pourraient ainsi bénéficier des retombées financières (droits d'auteur, cachets de télévision, primes de participation...) de leur popularité.

● TENNIS : *Tournoi de Bristol.* — Les Français Henri Leconte et Guy Forget se sont qualifiés le 19 juin pour le troisième tour du tournoi de Bristol, doté de 100 000 dollars, en éliminant respectivement l'Italien Ocleppo 6-3, 6-2, et l'Américain Meister 7-6, 6-1. En revanche, Tarik Benhabilès a été battu par l'Américain Layendecker 7-5, 3-6, 6-3.



culture

La Fête de la musique

Combattre le silence

Bien entendu, le Jour de la musique n'est pas, en priorité, celui d'une certaine musique – celle qu'on appelle « grande », « classique » ou « savante », – mais de toutes les musiques, parmi lesquelles elle est largement minoritaire. Pour la race maudite des mélomanes, le 21 juin est l'occasion de montrer les limites de sa tolérance : admettre, par exemple, qu'un groupe rock, installé sur la place voisine, empêche de faire un peu de musique de chambre entre amis.

Dans l'esprit du directeur de la musique, Maurice Fleuret, qui en a lancé l'idée en 1982, il s'agissait, surtout, de révéler l'ampleur de la pratique musicale dans un pays où on ne la soupçonnait guère, de montrer la part qu'y prennent les musiciens amateurs et de marquer la reconnaissance publique de toutes les formes d'expression. En 1983, pour renouveler et pour amplifier le succès de la première expérience, la direction de la musique a édité des fiches de construction d'instruments à l'usage des enseignants et des animateurs, fait publier dans la presse des partitions chorales et diffuser sur les ondes des accompagnements de concertos. En 1984, quelques villes d'Europe ont accepté de s'associer à la fête, et, cette année, l'Europe entière s'y est mise... jusqu'à Hongkong, où les musique d'Europe et d'Asie devraient se rencontrer dans les tramways, tandis que de grands concerts auront lieu aux terminus de la ligne principale.

Les manifestations, à Paris comme en province, sont si nombreuses et si diverses qu'il serait impossible d'en dresser la liste complète, et qu'une sélection ne saurait être équitable. La seule solution consiste donc à se mettre à sa fenêtre et à écouter d'où vient la musique et à y aller voir – on aura parfois des surprises, – et, si, on n'entend rien, c'est signe qu'il manque quelque chose, qu'il faut se prendre par la main et combattre le silence.

G. C.



LA « MISSA GALLICA »

En latin à la Défense

la *Missa Gallica* de Bernard Lallement, messe écrite aujourd'hui, en latin, sur des thèmes populaires français, viendra en troisième et principale partie du monumental concert proposé, le 21 juin, sur la grande dalle de la Défense. Dès l'*Ite Misa est*, inspiré du *Rossignol des Bois*, chanson du Forez, seront tirés – en musique évidemment – des feux d'artifice. Cette soirée gratuite réunira près de deux cent cinquante choristes et plus de cent musiciens. Elle est coproduite par Europe 1, CFM 89, *le Monde* et l'Etablissement public d'aménagement de la Défense.

Le *Kyrie* a des couleurs de mélodies cévenoles et champenoises. Le *Gloria* reprend *Bonsoir le maître de maison*, Chanson de la Grande Lande, et un refrain du Dauphiné *M'y Promenant le long de ces verts prés*, et encore *N'allez pas au bois* que les gens d'Agen connaissent bien. Puis vient *En passant par Paris*, en guise d'*Amen* normand. Le *Credo* commence en Bretagne, dans la ville d'Ys, il continue sur une variante du *Roi Renaud* et s'en revient en Armorique après détours par Sarlat en Périgord et le Béarn et la Bigorre. Tout est ainsi, ainsi de suite... Le *Sanctus* s'entonne comme tel chant du Jura *Un beau soir de dimanche*, puis vous emmène en Auvergne.

Folkloriste d'origine poitevine, bien connu pour ses responsabilités au sein de la fédération Cœur-Joie, où il est instructeur de chant choral, Bernard Lallement depuis vingt ans, dit-il, « *pourchasse, collecte et harmonise* » de vieilles chansons françaises et même acadiennes, wallones ou suisses romandes... On lui doit des anthologies précieuses de Noël populaires, d'airs de fiançailles, de mariage, et de mal mariés.

Il a puisé dans tous ces trésors qu'il connaît par cœur pour les avoir fait travailler, et réalise son rêve : orchestrer une messe sur des thèmes profanes en appuyant les voix des choristes sur des instruments, ceux d'un orchestre classique, notamment les cuivres, sans oublier piano, clavecin et orgue, ni le psaltérion, la bombarde, l'ocarina, la cabrette, la vielle à roue, l'épinette, le tambour de basque et le tambourin. Osé mélange : scrupule d'époque laissé de côté, Lallement a résolument joué de tous les timbres, de bien des rythmes.

Et si sa messe est en latin, c'est que le latin semble correspondre mieux que le français à la coloration modale des chansons d'autrefois. Il a trié parmi les airs traditionnels ceux qui lui semblaient susceptibles de recevoir les versets de la messe, « *sans contorsion pour la mélodie ni pour le phrasé grégorien* ».

Cela donne des surprises, des ruptures volontaires de cadence, des climats syncopés. Au total : une curiosité plutôt sage dans ses césures et ses ciselures, et, l'on s'en doute, assez éloignée des sons contemporains. On glisse des musettes aux voix solistes, de la mélopée montagnarde à la gigue gaillarde, de la complainte à la gavotte bien française...

Josquin des Prés, déjà, avec sa *Messe de l'homme armé* s'était livré à ce genre de transposition – de sacralisation du quotidien. Plus récemment il y a eu Pierick Houdy avec ses messes bretonne et québécoise. Bernard Lallement a été encouragé surtout par l'exemple du compositeur tchèque Adam Veclav Michna, dont la *Messe de Saint-Wenceslas* a été jouée « *vingt fois en moins de trois ans* ».

Savoir si la *Missa Gallica* deviendra un tube, comme ce fut le cas il y a une quinzaine d'années de la *Missa Criolla* d'Ariel Ramirez, est une autre question. Entre le folklore sud-américain et le français, il y a un océan.

M.L.B.

★ 21 h 30 : *Ouverture* de Ferenz Erkel, mouvement final de la *Symphonie Haffner* de Mozart ; *Marche hongroise* de Berlioz, par l'Orchestre des jeunes musiciens du Conservatoire Bela Bartok de Budapest.

– 22 heures : *Fantaisie pour piano, orchestre, soli et chœurs* de Beethoven par l'Orchestre symphonique franco-allemand, dir. J.-J. Werner, avec la Fédération A Cœur-Joie et diverses chorales d'Ile-de-France ; au piano Dimitri Saroglou.

– 22 h 30 : *Missa Gallica* par la Chorale franco-allemande de Paris, l'Ensemble choral de La Roche-Bernard, l'orchestre Jean-François Gonzales, les cuivres du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France et divers ensembles de musique populaire.

– 23 h 15 : spectacle pyrotechnique.

LES SÉRIEUSES IMMOBILITÉS DE SATIE

« *Vexations* » dans un placard

Dans les années 1890, Erik Satie habitait un « placard », 6, rue Cortot dans le dix-huitième arrondissement ; l'altitude relative de l'endroit lui donnait le sentiment d'être « *au-dessus de ses créanciers* » et la vue de sa chambre s'étendait, disait-il, « *jusqu'à la frontière belge* »...

Il y dormait la nuit, y méditait le jour et composait entre-temps d'étranges musiques pour piano harmonisées selon de strictes combinaisons mystico-mathématiques. C'est là qu'il eut la révélation de l'amour sous les traits de sa voisine de palier, Suzanne Valadon, seule figure féminine dans la vie de ce grand ascète excentrique.

La plus curieuse de ses excentricités musicales date de cette période (1895), elle s'intitule *Vexations*, et le très érudit Robert Caby (qui l'a publiée en 1969) l'a réunie avec une *Prière* et des *Harmonies* sous le titre étrange, au premier abord, de *Pages mystiques*. Ces quelques lignes énigmatiques doivent en effet se jouer huit cent quarante fois de suite, et Satie de préciser : « *Il sera bon de se préparer, au préalable et dans le plus grand silence, par des immobilités sérieuses.* »

Il est douteux, sinon improbable, que Satie ait jamais exécuté intégralement son dessein, mais depuis quinze ans ces *Vexations* ont connu un succès auquel le désir d'épater le bourgeois n'est peut-être pas étranger. Dans l'esprit de Satie, il s'agissait sans doute un peu de cela aussi, mais, comme toujours chez lui, la dérision est un masque pour protéger les choses sérieuses, et on peut considérer la performance que représente l'exécution de ces *Vexations* comme une forme d'ascèse musicale.

A l'occasion de la première fête européenne de la musique, ce sont ces *Vexations* que la Fondation Erik Satie a choisi de présenter, dans le « placard », par un unique interprète, Thomas Bloch, qui ne quittera pas son clavier de minuit à minuit, quoi qu'il arrive, devant une assistance qu'on souhaite nombreuse et renouvelée. Trop ou pas sérieux s'abstenir.

GERARD CONDE.

Les médias, caisses de résonance

TF 1 accueille le danseur étoile – et chanteur – Patrick Dupont à 11 h 45, au cours de l'émission « La une est à vous ». De 15 h 15 à 17 h 30, « Temps libre » s'ouvre à des personnalités du monde musical.

ANTENNE 2 consacre « Aujourd'hui la vie » aux tubes de l'été, à partir de 13 h 45. Le Ciné-Club diffuse *Un américain à Paris*, dont la musique est de Gershwin, à 23 h 05. Enfin, de 0 h 55 à 1 h 55, « Les enfants du rock » rendent compte du Festival international de la Rose d'or à Montreux.

FR 3 retransmet, de Bordeaux, un concert de jeunes solistes européens, à 21 h 35. « Décibel de nuit » propose, à 0 h 15, un numéro spécial « Fête de la musique ».

CANAL PLUS, en dehors de « Zénith » – émission spéciale diffusée en clair et présentée par Michel Denisot de 19 h 10 à 19 h 45 – offre une série de rediffusions sous le titre « Féerie de ballets », de 12 h 45 à 2 heures, et, à 6 h 25, le ballet *Casse-Noisette* par les Marionnettes de Salzbourg.

FRANCE-MUSIQUE, l'équipe de « L'imprévu » donne, dès le matin, de 7 h à 9 h, des échos de la préparation de la Fête en France et en Europe. De 20 h 15 à 2 h du matin, une voiture circulera dans Paris, des liaisons sont assurées avec quatre radios décentralisées. Des directs sont prévus depuis Radio-France, les trottoirs de Buenos-Aires et la villa Médicis à Rome.

FRANCE-INTER, la Fête commence à 20 heures et se terminée 24 heures, Jean-Louis Foulquier propose un programme allant du jazz au classique, sans oublier les harmonies municipales. On veut donner là le reflet fidèle des événements de la journée, en France et dans quelques capitales européennes.

Europe 1 consacre sa matinée au prix spécial Georges-Brassens, en direct de Sète, de 8 h 30 à 11 h 30 ; Michel Drucker y recevra Sacha Distel, ainsi que trois espoirs de la chanson française. De 20 heures à 2 heures du matin, la station diffuse un programme musical de rock, de musique classique et de variétés. A 23 heures, retour à Sète pour l'émission de Christian Barbier, « Barbier de nuit ».

RTL retrouve à 21 heures son podium traditionnel du Sacré-Cœur où sont invités de jeunes interprètes de la chanson, une quinzaine au total, parmi lesquels Philippe Laville et Pierre Bachelet.

RMC annonce, de 8 heures à 11 heures, une matinée en direct du TGV, animée par Jean-Pierre Foucaud, en compagnie d'un groupe antillais appartenant au personnel de la SNCF. Après une journée de programmation musicale exclusivement française, cette station, à 19 heures, accueille des groupes de rock locaux dans ses bureaux régionaux, notamment à Grenoble où Maxime Le Forestier, assisté d'un ordinateur, fait chanter deux mille enfants *(voir ci-contre)*.

Toutes les stations décentralisées de Radio-France programment des émissions en direct à partir d'initiatives locales, et, bien sûr, nombre de radios locales, chacune à sa façon, se mettent de la partie.



Dessin de PLANTU.

LES COMMANDEMENTS DU MINISTÈRE

Solstice mode d'emploi

Un dépliant du ministère de la culture, pratique et zéphyrien, dresse un catalogue des « idées », « précautions », « conseils » et « outils » utiles pour ce 21 juin. En voici quelques éléments.

« Faites sonner votre lieu de travail, votre quartier, votre village, les cours, les places, les jardins, les rues, les autobus, les métros et les trains...

» Installez-vous sur le trottoir, mais aussi dans les gares, les écoles, les kiosques, les gymnases, les mairies, les hôpitaux et, bien sûr, les salles des fêtes et les théâtres.

» Produisez-vous partout où l'on ne vous attend pas.

» Faites ouvrir toutes grandes les portes de votre église, de votre temple, de votre salle de réunion.

» Organisez défilés et cortèges en musique.

» Jouez avec les sons, de montagne à montagne.

» Descendez les rivières en radeau musical. Sonnez les cloches à toute volée, faites siffler les sirènes et vibrer tous les sons possibles dans l'espace.

» Des précautions : ne reculez pas devant certaines difficultés souvent imaginaires et n'oubliez pas de prévenir tous ceux qui doivent vous délivrer une éventuelle autorisation : le responsable du lieu où vous allez vous produire, la mairie, la préfecture de police, le commissariat de votre quartier ou de votre arrondissement ou, si cela suffit, vos voisins, votre propriétaire, votre employeur. La musique aime la courtoisie !

» Et n'oubliez pas qu'un concert qui ne serait pas entièrement gratuit ne serait évidemment pas dans la note. »

Classique

Paris et Ile-de-France

Cours du Palais-Royal : Concert Johann Strauss, Offenbach, par l'Orchestre de l'Ile-de-France (21 h 45. Répétition publique à 17 h).

Théâtre Essaion : Musique vocale de la Renaissance, par l'ensemble A. Sei Voci (17 h).

Devant l'Opéra : Chœurs et extraits de *Carmen, Moïse, Tannhauser, Faust*, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris (20 h 30).

Salle Pleyel : Orchestre Lamoureux (à 18 h 45). Ensemble orchestral de Paris (à 20 h 30) : Haendel, Vivaldi, Haydn, Mozart, Bach.

Église de la Madeleine : *Requiem* de Fauré (20 h 45).

Théâtre du Rond-Point : Musiques orientales (Inde, Arménie, Vietnam, Chine, Iran), de 15 h 30 à 23 h 30.

Chapelle de l'hôpital Pitié-Salpêtrière : Œuvres de Gluck, Haydn, Debussy et Ravel, par l'Orchestre de Paris-rive droite (20 h 30).

Église de la Trinité : Olivier Messiaen improvise au grand orgue. Chœur Montjoie : *Requiem*, de Maurice Duruffé (avec orgue). Direction : Justus von Websky. Ensemble Bach de Paris : *Passion selon Saint Matthieu*, (extraits). Direction : J. von Websky (20 h 30).

Caisse des dépôts et consignations, 67, rue de Lille : Quintette, *la Truite*, de Schubert (12 h).

Parvis de l'église Saint-Sulpice : Les chœurs Tswana du Bophuthatswana (Afrique australe) ; chants traditionnels par 72 choristes. 21 h 30 (et le 22 juin).

Église Saint-Pierre de l'Ile-Saint-Denis : Concert a cappela par la Chapelle Royale : Poulenc, Debussy, Ravel, Britten (21 h 30).

Gymnase de Ville-d'Avray : Festival Saint-Saëns : *(2e concerto, Danse macabre, Suite algérienne)*, par l'orchestre du Conservatoire de Prague (21 h).

Gennevilliers : *Le Messie*, de Haendel (église Sainte-Marie-Madeleine, à 20 h 30).

Le Plessis-Robinson : *Pimpinone*, opéra bouffe de Telemann (parvis de l'église Sainte-Marie-Madeleine, à 21 h).

Régions

Strasbourg : Cour du château des Rohan : de Bach à Joplin, par les Cambridge Buskers.

Villeneuve-d'Ascq : musée d'art moderne : l'Orchestre national de Lille, en petites et grande formation, de 14 h à 19 h.

Marseille : cour d'honneur du Conservatoire, soirée lyrique, par de jeunes solistes et Rita Streich (19 h).

Lyon : auditorium M.-Ravel : Orchestre symphonique d'Islande (20 h 30).

Jazz, rock, pop

Paris

1er arr. – Jazz : le Chauffe-Marcel jazz-band, 103 rue Rambuteau, de 14 heures à 15 h 30.

2e arr. – Rock : Poumon d'aires et Pierre Blanchard, devant l'Opéra, à partir de 22 heures.

3e arr. – Jazz : les Étoiles ; rock : Baroque Bordello, de 21 heures à 24 heures, aux Bains, 7, rue du Bourg-l'Abbé.

4e arr. – Rock de 17 heures à 18 h 45 et de 23 heures à 24 heures, Cité des arts, podium MCM.

5e arr. – Rock et jazz, de 19 h 30 à 1 heure, place Monge. Podium Jazz *Le Monde de la musique*, de 20 heures à 24 heures, place de la Sorbonne.

6e arr. – Jazz : Gérard Badini, de 22 heures à 6 heures du matin, 68, rue Mazarine.

8e arr. – Jazz-Rock : V.O., jardins de la rue Berryer. Soirée Jazz au Théâtre du Rond-Point, à partir de 23 h 30 (av. Franklin-Roosevelt).

10e arr. – Claude Luter et rock, de 19 heures à 24 heures, 30, rue du Faubourg-Poissonnière. Soirée rock, de 19 heures à 24 heures, gare du Nord.

12e arr. – Soirée jazz, parc floral, bois de Vincennes, route de la Pyramide.

13e arr. – Jazz à partir de 20 h 30, place de la Butte-aux-Cailles.

15e arr. – Marc Laferrière, Maxime Saury et Festival de danse à claquettes. De 20 heures à 23 heures, nouveau Carré Silvia-Monfort, 106, rue Brancion. Soirée rock, parvis de la gare Montparnasse (Nuit blanche, les Bandits...).

19e arr. – Rock avec Satan Joker, les Costards, Carte de séjour... Zénith, parc de la Villette, à partir de 18 heures.

Ile-de-France

SEINE-SAINT-DENIS

Saint-Denis : rock avec Joe King Carasco ; reggae avec Linton Kwaesi Johnson, à partir de 21 heures, place de l'Hôtel-de-Ville.

HAUTS-DE-SEINE

Levallois-Perret : soirée rock-reggae, de 16 heures à 23 heures, île de la Jatte.

SEINE-ET-MARNE

Les Mureaux : rock et jazz, de 18 heures à 22 heures, place de la Mairie.

YVELINES

Chatou : blues-folk-jazz-rock, de 18 heures à 1 heure, Maison pour tous, 105, rue du Général-Leclerc.

ESSONNE

Athis-Mons : tremplin rock, à partir de 21 heures, à la gare.

Sainte-Geneviève-des-Bois : rock avec Rita Mitsuko, 21 h 45, cour du Donjon.

VAL-DE-MARNE

Fleury-Mérogis : rock avec Téléphone, 15 h 30 et 16 h 30, Maison d'arrêt.

VAL-D'OISE

Herblay : dix groupes rock et reggae, de 21 heures à 2 heures, MJC.

Régions

ALSACE

Strasbourg : jazz à partir de 20 h 30, place Kléber : rock à partir de 19 heures, place Broglie, place Gutenberg, place du Marché-Gayot.

Mulhouse : rock à partir de 19 heures, au parc Salvator.

AQUITAINE

Bordeaux (Saint-Pierre) : jazz en soirée, place du Parlement.

AUVERGNE

Thiers : rock, à 20 h 30, place Saint-Exupéry.

BOURGOGNE

Nevers : Nuit du rock à la maison de la culture.

BRETAGNE

Guilvinec : rock en ville, de 20 heures à 2 heures.

CENTRE

Tours : rock avec Equator à la MJC.

CORSE

Ajaccio et Bastia : rock et jazz en ville, toute la nuit.

CHAMPAGNE-ARDENNES

Charleville-Mézières : rock avec Wild Pigs. Permanent, 6, place Ducale.

FRANCHE-COMTÉ

Besançon : nuit du rock à partir de 18 heures, place du Marché.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bram : rock à 21 h 30, salle polyvalente.

LIMOUSIN

Limoges : jazz et rock, place des Bancs et salle des fêtes, à partir de 20 heures.

LORRAINE

Nancy : rock-jazz, de 10 heures à minuit, château de la Pépinière.

MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse : rock sur les podiums et au café Métropole, de 21 heures à 2 heures.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Arras : jazz et clips vidéo, place de l'Ancien-Rivage, jusqu'à 1 heure.

NORMANDIE

Rouen : jazz et rock dans les rues piétonnes.

PAYS DE LOIRE

Le Mans : jazz et rock, place des Jacobins, à 20 h 30.

PICARDIE

Amiens : jazz avec le big-band des lycées, place René-Gobelet, à 20 h 30.

POITOU-CHARENTES

La Rochelle : jazz à la maison de la culture.

PROVENCE-COTE-D'AZUR

Saint-Tropez : rock et jazz à 19 heures, place de l'Ormeau.

RHONE-ALPES

Villeurbanne : jazz et rock, rue Louis-Braille, à 20 h 30.

Chambéry : soirée jazz à 21 heures, château de Buisson-Rond.

Pour toutes précisions et renseignements concernant l'ensemble des manifestations, le ministère de la culture met en place une permanence téléphonique : (1) 555-92-82. Et pour les manifestations européennes : (1) 550-27-27.



CULTURE

ÉDITION

LES CINQUANTE ANS DU SEUIL

Une communauté d'amitiés

La réception donnée par les Éditions du Seuil dans la soirée du mercredi 19 juin au parc Montsouris pour le cinquantième anniversaire de leur création avait un trait particulier : chaque visage aperçu, entre des milliers d'invités, se surimprimait sur un titre, en imagination du moins. Chacun des hôtes qui s'écrasaient sous la tente avait dans son histoire croisé celle du Seuil depuis cinquante ans. Cette communauté d'amitiés représentait un œcuménisme tout à fait étonnant dans une soirée parisienne, mais bien caractéristique du mouvement sur lequel Paul Flamand et Jean Bardet ont construit « le Seuil » et son influence. Ce mouvement a toujours résulté des différences – à commencer par les leurs – et des oppositions parfois les plus féroces.

Ce fut une insolite dyarchie que la leur, lorsqu'en 1936 ces deux jeunes hommes *« esseulés, sans diplôme, avec en commun leur goût pour l'aventure »*, comme l'écrivait Paul Flamand, prirent en main une toute jeune maison d'édition fondée deux ans avant par le publicitaire Henri Sjöberg. Lorsqu'en 1945 ils s'installèrent au 27, rue Jacob, leur catalogue initial comportait déjà un énorme succès : *Étoile au grand large*, de Guy de Larigaudie, puis *le Journal d'un prêtre ouvrier en Allemagne*, d'Henri Perrin. Ces deux titres, comme plus tard celui de *Don Camillo*, sans être désavoués, agacent un peu encore les responsables, même si leur énorme succès consolida la maison.

Mais leur parfum de scoutisme ou de prosélytisme contribuait à fausser le sens et la réputation de la jeune entreprise, à lui donner une façade « catho de gauche » que l'ampleur du catalogue vint tout à fait démentir.

Derrière la plupart des titres du Seuil, on retrouve le sens du pari sur un auteur et son livre, le goût d'anticiper et la confiance dans le long terme. Jusqu'en 1979, date à laquelle ils décidèrent de se retirer, les décisions de Paul Flamand et Jean Bardet étaient l'aboutissement d'un système de gouvernement ou de gestion mené par une équipe qui associait de fortes personnalités. Il aboutit à un ensemble de choix dont fort peu, avec le recul, paraîtraient contestables ou simplement guidés par la mode. Jean Cayrol, Luc Estang, Jean-Marie Domenach, Paul-André Lesort et plus tard François Wahl, Jean Lacouture, Simonne Lacouture, Monique Cahen, et tant d'autres, ont résolu, dans la même recherche de ce qui briserait les conformismes, ce qui démentirait les convenances intellectuelles, leurs diversités les plus évidentes.

Ce ciment n'a pu prendre que grâce au flair de Paul Flamand, à son génie de miser parfois contre son propre sentiment, et par le réalisme de Jean Bardet. Ils choisirent en 1979 Michel Chodkiewicz pour leur successeur unique. L'équipe a été partiellement relevée, mais l'essentiel de cette dynamique a été préservé.

Musil, Calvino, Rilke, Garcia Marquez, Heinrich Böll, mais aussi Barthes et Dolto, Lacan et Lacouture, Philippe Ariès et Francis Jeanson... les vivants et les morts étaient bien là au parc Montsouris, dans une mêlée amicale, une appartenance commune, où les auteurs qui un jour seront « du Seuil » côtoyaient ceux qui « en sont ». Jack Lang était venu, il n'en est pas, ou pas encore. Les voisinages les plus contrastés, démentant toutes les idées reçues, manifestaient en tout cas que l'histoire et l'avenir du Seuil se définissent dans la liberté de pensée et la générosité du pari sur cette pensée.

J. N.

THÉATRE

LES JOURNÉES DU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE

Régy le nécessaire

Les Journées du conservatoire d'art dramatique, qui ont eu lieu du 17 au 19 juin, ont été fortement marquées cette année 1985, tout comme elles l'avaient été en 1984, par les travaux des acteurs de la classe de Claude Régy.

Certes les élèves de Daniel Mesguich, dans l'après-midi du 18, ont à nouveau donné les preuves de leur liberté d'esprit, de leur gaieté d'invention, de leur amour passionné du théâtre ou plutôt de leur identification à ce que l'art du théâtre a de plus généreux et souvent de plus beau, et d'autre part tels ou tels acteurs de cette classe, comme Marie Matheron ou Philippe Demarle, ont confirmé ce jour-là, dans « Marie Stuart » de Schiller, des dons, des magnétismes, une intelligence des textes, qu'ils avaient manifestés la veille dans « l'Echange » de Claudel.

Certes, aussi, dans la soirée du 18, des acteurs de toutes les classes réunis ont donné une présentaation de « la Belle Hélène » d'Offenbach qui a été une explosion de joie, d'humour, et de travail difficile parfaitement exécuté. Ce merveilleux exploit a été dirigé par le professeur de l'atelier de chant Louis-Jacques Rondeleux, qui avait été appelé en renfort au Conservatoire en 1979 par le directeur d'alors, Jacques Rosner, et, depuis, Louis-Jacques Rondeleux nous a plusieurs fois fait le « cadeau » de ces soirées chantées littéralement déchaînées, des fêtes vraiment, au cours desquelles le taleent et l'effort se métamorphosent en plaisir. Alors il y a sur la scène un tel bonheur de jouer que nombre de comédiens, Hélène Alexandridis, Marie-Forence Brunet, Clotilde Ramondou, Pascal Decolland, Yves Lambrecht, et d'autres, libèrent des facultés, des inspirations, parfois moins visibles dans des travaux plus retenus.

Il n'en est pas moins vrai que les heures les plus fortes de ces Journées, les plus éclairantes, nous les devons une fois de plus aux acteurs animés par Claude Régy.

Nous avons dit (*le Monde* du 18 juin) que le travail sur l'« Andromaque » de Racine, présenté le 17, avait été si hiératique et si désincarné qu'à la limite il devenait difficile, dans cette sorte de perfection absolue unanime, de percevoir les âmes singulières, les arts particuliers, de chacun des protagonistes.

Mais il n'en a pas été de même les deux jours suivants, lorsque les comédiens de cette classe ont joué « la Maison de Bernarda Alba » de Lorca et « la Chevauchée sur le lac de Constance » de Peter Handke.

Il est bien apparu alors que la « méthode » de Claude Régy, qui porte à son comble la gravité du travail, l'intériorité de l'action, l'ardeur recueillie de la méditation, sans qu'aucune faiblesse physique ou spirituelle soit admise, non seulement permet de donner la vie aux œuvres dramatiques dans toute l'étendue de leur propos et de leurs qualités sensibles, mais aussi offre à l'acteur le moyen d'atteeindre le plus profond mystère et la plus haute dimension créatrice de son art.

Sans doute Claude Régy n'est-il pas tout le Conservatoire, eet des professeurs comme Mesguich, Viviane Théophilidès, Jean-Luc Bouquet, orientent-ils on ne peut mieux les futurs actrices et acteurs vers ce qui sera leur raison de vivre. Sans doute aussi tous les jeunes gens entrés au conservatoire ne sont pas enclins à atteindre l'extrême tension qu'exige Claude Régy. Mais ceux qui en sont capables auront vécu dans sa classe une aventure rare, dont l'acquis sera bien visible demain sur les scènes de nos théâtres.

Les acteurs de la classe de Régy qui ont joué ces deux derniers jours avaient pour nom Clotilde Ramondou, Dominique Hubin, Régine Cendre, Catherine Mouchet, Hélène Alexandridis, Etienne Pommeret, Pascal Bongard, Nicole Dogué, Eric Doye, Muriel Mayette. L'esprit de justice commande d'ajouter qu'ils avaient été, ces années précédentes, élèves de Miquel, théophilidès, Lassalle, Bouquet, et Vial.

MICHEL COURNOT.

■ **MORT DU CINÉASTE JAMES BOULTING.** – Le cinéaste britannique James Boulting (*I'm all right Jack*, avec Peter Sellers en 1959), connu dans les années 50 pour ses satires de la société anglaise, est mort le 18 juin à l'âge de soixante et onze ans.

■ **MUSIQUES ET DANSES DE LA RENAISSANCE.** – La compagnie Maître Guillaume présente les 20, 22, 26 et 27 juin, à 20 h 30, au Théâtre de la Cité universitaire (21, boulevard Jourdan, 75014 Paris), le spectacle *Révérence passagère*, composé de danses et de pièces instrumentales de la Renaissance. Réservations : 589-38-69 ou 589-68-52.

■ **MUSIQUE ET DROITS DE L'HOMME.** – Un concert au profit d'Amnesty International sera donné au centre culturel de l'abbaye de Royaumont, à Asnières-sur-Oise, 95270 Luzarches, le dimanche 23 juin, à 19 heures. Au programme : Debussy, Ravel, Poulenc et Dutilleux.

■ **SACEM.** – M. Pierre Delanoë a été réélu le 17 juin pour le nouvel exercice 1985-1986, à la présidence du conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique (SACEM).

■ **CHANSON « GAY ».** – Le deuxième concours de la chanson « gay », organisé par la radio Fréquence gaie et le magazine *Gai Pied Hebdo*, au bar parisien le Piano-Zinc a été remporté le 16 juin par Christian Blondel. Le jury, présidé par Jean Guidoni, était notamment composé de Jean-Paul Gaultier, Yves Mourousi et France Roche.

■ **JAZZ.** – Un journal d'information téléphonique, *« Jazzophone »*, communique le programme des manifestations de jazz en Ile-de-France. On peut consulter ce bulletin hebdomadaire, réalisé par l'Association Radio-Phonique et Son (ARPS) et le Centre d'Information musicales (CIM), en composant le (3) 974-98-98.

SPECTACLES

Jeudi 20 juin

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33) : Débats-rencontres : 18 h 30 : Aspects de la pensée sur l'art contemporain, conférence par A. Boetto ; 18 h 30 : Rock-débat. Rencontre à l'occasion de la Fête de la musique ; Concerts-Animations : 20 h 30 : Groupe vocal de France (Bussotti, Soeki, Arrigo, Dufourt) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI, 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque : Maria Kerzmitz, éditeur de films à Paris ; voir Festivals de cinéma ; 13 h : Nouvel itinéraire des collections du MNAM par le film expérimental et documentaire ; Ciné-immatériaux : 17 h (programme à l'accueil).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Sir C. Mackerras, J.-B. Pommier, piano (Mendelssohn-Bartholdy, Beethoven, Dvorak, Janacek).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : l'Ile de Satan.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil ; 21 h : Joe. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

☞ ESPACE MARAIS (770-40-56), 18 h 30 : Tromb Al-ca-zar ; 20 h 30 : le Secret du bonheur.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... II. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Poésie iranienne ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Sketches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : De Saxe, roman.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

SQUARE WILLETTE (387-43-93), 21 h : le Songe d'une nuit d'été.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Otis Redding.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

THÉATRE SAINT-LÉON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h : Cinq nôs modernes. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

THÉATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

THÉATRE 347 (874-44-30), la Place royale.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 20 h 30 : Logomachie.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé là-bas ; le Clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

LE GRENIER (380-68-01), 22 h : Bonjour les ordures.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), la Timbale.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.





SPECTACLES

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Roy Hart Theatre.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Pandavani.
MAISON DE LA POESIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : F. Silvant, D. Wetterwald, M. Sergent.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Ch. Lachenal, M.-N. Gaillet.
TROU NOIR (578-84-29), 21 h : Castelhemis.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Eji Ekuyo.
BASTILLE (357-42-14), 19 h : L. Parent, H. Blackburn ; 21 h : G. Laurent.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), 20 h 30 : Révérence passagère.
CENTRE MATHIS (241-50-80), 20 h 15 : Compagnie de danse du Cratère.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire.
PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.
18 THEATRE (226-47-47), 20 h 30 : Autant en emporte le temps.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Turandot.

Les opérettes

THEATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle 21 h : L'Amfiparnaso.
ESPACE MARAIS (952-22-13), (770-40-56) 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar.

Les concerts

Ranelagh, 20 h 30 : Chœur Varenne, Académie baroque de Paris, dir. : A. Bart. (Purcell, Destouches).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.
Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniski (Bach).
Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : Y. Prin (Tessier, Ligeti, Schnitke).
Salle Pleyel, 20 h 30 : A. Brendel (Haydn, Schubert, Liszt).
Centre G. Pompidou, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Bussotti, Petrassi, Scelsi...).
La Table verte, 22 h : M. Laufer, P. Dechorgnat (Locatelli, Brahms, Schumann...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : C. Abergel (Mozart, Brahms, Liszt...).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : O. Bailleux (Bach).
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : F. Garcin-Marrou, Ch. Heurtefeux (Falla, Villa-Lobos, Lucky...).
Palais-Royal, 21 h 30 : Grand Orchestre d'harmonie, dir. : Cl. Picheman (Tchaïkovski, Berlioz).
Eglise Ste-Clotilde, 20 h 30 : Chœurs d'enfants de Paris, dir. : R. de Magnée (Victoria, Monteverdi, Mozart...).
Eglise St-Médard, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz (Bach, Haendel, Mendelssohn, Mozart).

XXII[e] Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont 21 h 30 : Mangeront-ils ?
Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon. 21 h 30 : la Légende des siècles.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h 30 : 4 h moins 5 ; 20 h 30 : les Squatters.
Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orage provisoire.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

16 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 21 h 30 : les Contes d'Andersen.

En région parisienne

BOBIGNY, MC (831-11-45), 21 h : D. Gordon.
FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), à 22 h : Lord Arthur.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), à 21 h : D. Levallet, Second Quintet.
VERSAILLES, Festival, Grand Trianon (950-71-18), 21 h : Phèdre.
VILLE-D'AVRAY, Festival (750-44-28), Gymnase, 21 h : Orchestre d'harmonie de la police nationale, dir. : P. Bigot (Saint-Saëns).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Knock, de L. Jouvet et R. Goupillères ; 19 h, Bubu, de M. Bolognini ; 21 h, le Monde de Suzie Wong, de R. Quine.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Hommage à J.-H. Lewis : Minstrel man, 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Ocana, portrait intermittent, de V. Pons.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Colisée, 8[e] (359-29-46).
A. K. (Fr.) : Logos I, 5[e] (354-42-34) ; Olympic petite salle, 14[e] (544-43-14).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; George-V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14[e] (327-52-37).
ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11[e] (700-89-16).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15[e] (554-46-85).
ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
BABY (A.). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Napoléon, 17[e] (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6[e] (222-87-23) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8[e] (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3[e] (772-94-56) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85) ; Boîte à films, 17[e] (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14[e] (320-30-19).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).
LE CONSUL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Calypso, 17[e] (380-30-11). – V.f. : UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97). – V.f. : Paris Ciné I, 10[e] (770-21-71).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19[e] (245-66-00).
ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1[er] (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).
LE FLIC DE BEEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9[e] (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17[e] (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11[e] (700-89-16).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37.
JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e], (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).
JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14[e] (321-41-01).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).
MARJORIE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte Carlo, 8[e] (225-09-83) ; Action Lafayette, 9[e] (329-79-89).
MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Ambassade, 8[e] (359-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).
LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).
MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).
MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4[e] (278-47-86).
NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9[e] (770-63-40).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) : République Cinéma, 11[e] (805-51-33).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).
PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).
PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).
PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Images, 18[e] (522-47-94).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3[e] (272-94-56) ; Studio 43, 9[e] (770-63-40).
PHENOMENA (A. v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Montparnos, 14[e] (325-52-37) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

CHALEUR ROUGE (*), film allemand de Robert Collector (v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01).
CHOOSE ME, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e], (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Action Lafayette, 9[e] (329-79-89) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).
COCAINE (*), film franco-américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Action Christine Bis, 6[e] (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).
DROLE DE SAMEDI, film français de Bay Okan : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).
FRENCH LOVER, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**), film américain de Ken Russell (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
REPO MAN, film américain de Alex Cox (v.o.) : Logos I, 5[e] (354-42-34) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).











SPECTACLES

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A.v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paris Ciné 1, 10e (770-21-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

COMMUNICATION

Jeudi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Les réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius. (PCF, Mme Gœuriot ; PS, M. Billardon.)

20 h 45 Feuilleton : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian, F. Villiers, avec : J.-C. Dauphin, Y. Renier, J. Barney (redif.).
Premier des six épisodes qui traversent vingt-cinq ans d'histoire – de 1908 à 1933 – avec une multiplicité de personnages, de milieux, tout ce foisonnement de vies humaines, de destins individuels pris dans le grand champ collectif d'une histoire en mouvement. Le « puissant maelström » selon Marcel Jullian qui a adapté en 1983 pour la télévision cette saga monumentale.

21 h 45 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'homme du mois : I. Shikawa, le pape de la qualité (comment les Japonais sont devenus les champions mondiaux de la qualité) ; le règlement, c'est le règlement (des programmes informatiques impossibles à exporter, des aides politiques refusées à une firme en cours de sauvetage...) ; PDG catégorie junior : le bonheur d'être luxembourgeois.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La troisième guerre mondiale.
1re partie. De R.-L. Joseph, réal. D. Greene.
Décembre 1987, un commando soviétique prend d'assaut la principale station américaine de pompage pétrolier en Alaska, position économique hautement stratégique. Une façon de forcer les Etats-Unis à négocier : depuis plusieurs mois, en effet, Washington a décrété un nouvel embargo céréalier, suivi par les alliés occidentaux. Une sorte de politique-fiction.

22 h 10 Musique : Rossini à Versailles.
A la veille de la Fête de la musique, une émission proposée par E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique) à l'Opéra royal du château de Versailles.
Avec l'Orchestre de chambre d'Europe, les chœurs de Radio-France, quelques-uns des plus prestigieux interprètes du bel canto : Marylin Horne et Montserrat Caballe (dans le duo de « Tancredi »), Ruggero Raimondi, Francisco Araiza, Samuel Ramay (la grande prière de « Moïse »), etc.

23 h 25 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-Cl. Guillebaud et J. Lacouture.

20 h 40 Film brésilien : Gaijin.
De T. Yamasaki (1979), avec K. Tsukamato, A. Fagundes, J. Kawarasaki, G. Guarnieri (v.o. sous-titrée).
En 1908, des Japonais émigrent au Brésil, attirés par des promesses de travail rémunérateur. Ils se retrouvent traités en esclaves dans les plantations de caféiers. Une jeune femme lutte pour de meilleures conditions. La réalisatrice, une Brésilienne d'origine japonaise, s'est inspirée de l'histoire de sa grand-mère. Le film, beau, sobre, émouvant, consacre le triomphe de l'énergie féminine sur le malheur.

22 h 25 Témoignages.
Sur le thème de l'émigration des Japonais au Brésil, sont invités : notre ancien collaborateur Robert Guillain, Inès Oseki-Depre, descendante d'émigrés, Mme Cibot, Japonaise, et la réalisatrice Tizuka Yamasaki.

23 h Journal.

23 h 25 Série : Etat des lieux.

23 h 35 Prélude à la nuit.

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Maupassant, ou la vie simple ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 30, Quoi de neuf ; 17 h 40, Fraggle rock ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, A mort l'arbitre, film de J.-P. Mocky ; 22 h, Warning, film de G. Clark ; 23 h 35, Rue Barbare, film de G. Behat ; *1 h 20, Le duel des héros.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La visite de Sem, de Roland Menard, avec Med Hondo, V. Haim.

21 h 30 Vocalyse : opéra 85, autour de la reprise de « Robert le diable », de Meyerbeer.

22 h 30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la formule 1.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Divertimento en ré majeur*, de Mozart ; *les Quatre saisons*, de Vivaldi, par l'Orchestre de Wurtemberg Heilbronn, dir. J. Faerber, sol. A.S. Mutter, violon ; vers 22 h 10, concert (en simultané sur Antenne 2) : œuvres de Rossini par l'Orchestre de chambre européen, dir. C. Abbado, avec M. Caballe, M. Horne, F. Araiza, R. Raimondi, S. Ramey.

23 h 40 Soirées de France-Musique.

Vendredi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Joyeux Bazar.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 35 Série : Cœur de diamant.

19 h 10 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 30 Droit de réplique.
Réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius. (RPR : Jacques Toubon.)

20 h 45 Le jeu de la vérité.
Emission de P. Sabatier. *Avec Raymond Poulidor.*

22 h 15 Téléfilm : les Liaisons dangereuses.
D'après Choderlos de Laclos, réal. C. Brabant. Avec J. Negroni, M. Simon... (Redif.)
Excellente adaptation de Charles Brabant de ces jeux cruels par Choderlos de Laclos au dix-huitième siècle. Un couple s'amuse et cherche des victimes, les plus pures possibles...

0 h 25 Journal.

0 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.

14 h 50 Série : Danger immédiat.

15 h 40 La télévision des téléspectateurs.

16 h Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.

17 h Itinéraires.
De Sophie Richard. *Maroc : les fiancés d'Imilchil.*

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
Tandis que la justice s'intéresse à l'avion acquis deux ans plus tôt par Kovalic, Travers veut aller enquêter en Italie.

21 h 40 Apostrophes.
Sur le thème : « A quatre mains », sont invités : Anne et Noëlle Bergheaud (les Rendez-vous de l'aube), *Carlo Frutero et Franco Lucentini* (Place de Sienne, côté ombre), *Patrick et Olivier Poivre d'Arvor* (le Roman de Virginie), *Anne et Pierre Rouanet* (l'Inquiétude outre-mort du général de Gaulle), *Ana et Cacho Vasquez* (Sebasto's Angel).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Un Américain à Paris.
Film américain de V. Minnelli (1951), avec G. Kelly, L. Caron, O. Levant, G. Guétary (v.o. sous-titrée).
Un ancien GI, artiste peintre, s'est fixé à Paris, où il attend la gloire. Il s'éprend d'une jeune fille ressemblant à une apparition.

0 h 40 Spécial Enfants du rock.
A l'occasion de la Fête de la musique, un programme enregistré au Festival de la rose d'or de Montreux.
Avec Elton John et Millie Jackson, Howard John, Shakatak, Paul Young, Frankie Goes to Hollywood, Dépêche Mode, Tears for Fears...

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réal. C. Hodson, avec F. Annis, J. Warwick...
Où l'on assiste à un cambriolage dans les milieux d'art. Où Tommy et Tuppence se trouvent face à un défi.

21 h 25 Quelques mots pour le dire.
Emission de la *sécurité routière.*

21 h 30 Vendredi : Et toi, les vacances ?
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
(Voir l'article ci-contre.)

22 h 45 Concert international de jeunes solistes.
Enregistré au grand auditorium du Conservatoire national de Bordeaux et dirigé par J. Pernou.
A l'occasion de la Fête de la musique, FR 3 propose un concert international de jeunes solistes, venus de nombreux pays d'Europe.

0 h 15 Décibels de nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Répertoires no 1 (musique classique) ; 9 h 25, le Quart d'heure américain, film de P. Galland et G. Jugnot ; 10 h 55, Féerie de ballets (et à 12 h 45, 13 h 30 et 17 h 20) ; 11 h 5, Triple cross, film de T. Young ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 50, Rue Barbare, film de G. Behat ; 15 h 35, Dans la ville blanche, film de A. Tanner ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, Superstars ; *21 h 5, Streamers, film de R. Altman ; 13 h 5,* Tricheurs, film de B. Schroeder ; 0 h 40, Warning, film de G. Clark ; 2 h 10, Athlétisme ; 3 h 10, Madame Claude no 2, film de F. Mimet ; 4 h 45, l'Histoire de Pierra, film de M. Ferreri ; 6 h 25, Casse-noisette, ballet de Tchaïkovski (par le Théâtre des marionnettes de Salzbourg).

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : la France et les Réformés, de Henri IV à Louis XIV, ou de la tolérance au refus (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens, la Grèce) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : *la notion de société mixte ; 10 h 30, Musique :* miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : la Célestine ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence ; 14 h, *Un livre des voix :* « Tarabas », de Joseph Roth ; 14 h 30, Sélection prix Italia : l'Aura d'Olga, par P. Schaeffer ; 15 h 30, L'échappée belle : la baie de Somme ; 17 h 10, Le pays d'ici, à Aurillac ; 18 h, Subjectif : Agora... ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la banlieue rocheuse du système solaire ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Beethoven, par G.B. Shaw.

20 h 30 Le grand débat : inégalités, différences, racisme.

21 h 30 *Black and blue* : Soul bag.

22 h 30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la formule 1.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, *Les nuits de France-Musique : Carlo Maria Giulini ;* 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale : Spécial « Faites de la musique » ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Ariane à Naxos - l'art saint ; œuvres de Schubert, Wagner, Boulez ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers » ; 12 h 30, Les provinciales : Radio-Alsace présente un concert avec des œuvres de Liszt, Berg, Farkas, Kodaly, Stravinski, Erkel ; 14 h 2, Repères contemporains ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : dialogues d'enfants ; 15 h, Verveine-Scotch : labourages et pâturages... ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; *19 h 15, Les muses en dialogue,* magazine de musique ancienne ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 15 Spécial « Faites de la musique ».

20 h 30 Concert : *Horace victorieux*, de Honegger ; *Ballade pour violoncelle et petit orchestre*, de Martin ; *Musique pour cordes, percussion et célesta*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. P. Sacher, sol. H. Schiff, violoncelle.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « Faites de la musique ».

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 JUIN

– *M. André Rossinot*, président du Parti radical, et *M. François Doubin*, président du MRG, participent au journal de 23 h 30, sur Antenne 2.

A VOIR

L'été « anti galère »

« Je galère, tu galères... » Etrange conjugaison, inconnue de nos bonnes vieilles grammaires. Pourtant, chaque année, la *moitié* des jeunes Français, âgés de moins de dix-huit ans, la débitent à longueur de journées d'été, à longueur de vacances-béton. Pour eux, « galérer » signifie *s'ennuyer*, ne pas avoir de but. Un vide à combler par n'importe quel moyen. On se souvient de l'été chaud des Minguettes qui, en 1981, avait fait *tâche d'huile dans bon nombre* de cités de banlieue de grandes villes. Le grand frisson de la peur pour le brave citoyen. Où en est-on trois ans après le lancement, *par le gouvernement*, de la première opération *« été anti-galère »* ?

Un reportage de François Manceaux, « E toi, les vacances ? » proposé *par* FR 3 dans le magazine d'André Campana et Igor Barrère, s'efforce de répondre à cette question.

1982 : dix *mille* jeunes défavorisés découvrent la mer, la montagne, la campagne. Une semaine, quelque *fois* deux, le plongeon dans un monde inconnu où on ne les considère pas, systématiquement, comme des pré-délinquants ou des délinquants, *où l'on dialogue avec* eux, où ils peuvent participer à toutes sortes d'activités (théâtre, musique, sports, ateliers). 1985 : ils seront cent quatre-vingt mille et, nouveauté, mille *familles nombreuses* (la plupart de cinq à douze enfants) partiront, elles aussi, au grand air.

Une goutte d'eau, au regard de tous ceux qui resteront *« à pourrir sur place »*, comme le dit un juge *interrogé par* François Manceaux. Sans doute. Mais que d'espoir aussi – à condition que *cette dynamique se prolonge* – à travers les témoignages de tous ces jeunes rencontrés dans quelques-uns des quatorze départements qui ont accepté de *leur ouvrir la porte des vacances.*

Poignants, exemplaires, les *mots* de cet adolescent expliquant qu'il redoutait de quitter, trop longtemps, la ville et ses bruits : *« J'adore le bruit. Quand il n'y en a pas, c'est comme si j'étais seul. »* Mais, ici, dans le Centre, où il ne passera (à regret) que huit jours, il aurait *« supporté »* de rester un mois, parce qu'il y a *« des activités, des copains »*... Et cet autre qui confie : *« Je suis venu ici pour me calmer, pour arrêter de faire des c... Si je continue, je vais finir clochard, ou quoi d'autre ? »* C'est vrai, quand on « galère », on peut finir au bagne.

ANITA RIND.

★ Magazine Vendredi, vendredi 21 juin, FR 3, 21 h 30.

L'arrêt de « Radio-Libération »

M. SERGE JULY INVOQUE LA CONCURRENCE DE LA TÉLÉVISION PRIVÉE

Dans *Libération* daté du 20 juin, M. Serge July, directeur du quotidien, s'explique sur les raisons qui l'ont amené à renoncer au projet de radio locale (*le Monde* du 19 juin). Il invoque d'abord les difficultés rencontrées pour créer une *« équipe spécifique »* et mettre au point la station qui ont transformé un projet *« conçu au départ comme une entreprise encore artisanale »* en un projet *« de dimension industrielle, le plus cher sans doute de la FM »*.

Mais, pour M. July, le facteur décisif reste *« les bouleversements du marché publicitaire provoqués par l'annonce des télévisions privées »*. Devant le renoncement des partenaires financiers de l'opération et l'impossibilité de mettre sur pied un autre montage, la direction du journal prend alors la décision d'arrêter l'expérience. *« L'archarnement thérapeutique sans la moindre garantie financière pour* Libération, précise M. July, *risquait de mettre gravement en péril le quotidien. »*

Un article de Pierre Briançon dans le même numéro du quotidien fait état d'un malaise au sein de *Libération* devant les *« incertitudes »* et les *« atermoiements »* de la direction. M. Jean-Pierre Delacroix, président de la société des rédacteurs, évoque *« une inadaptation cuisante des structure de direction, d'autant plus grave qu'elle concerne le premier grand projet extérieur au journal »*. Toujours selon la rédaction de *Libération*, le journal aurait engagé 11 millions de francs dans le projet radio, mais pourrait limiter les pertes à 4 millions de francs en revendant les parts qu'il détient dans la Société nouvelle d'exploitation et de radiodiffusion (SNER).

En achetant Embassy

COCA-COLA ACCROIT SES INTÉRÊTS DANS LA TÉLÉVISION

« Nous sommes aujourd'hui dans tous les réfrigérateurs, nous serons demain sur tous les postes de télévision. » C'est la promesse qu'avait faite le président de Coca-Cola en rachetant il y a trois ans Columbia, l'un des six grands studios hollywoodiens. Elle est en bonne voie de réalisation puisque Coca-Cola vient, cette fois, de prendre le contrôle pour 485 millions de dollars d'une des figures de proue de la production indépendante, le groupe Embassy, et sa compagnie cinématographique Tandem Productions.

Fondé en 1959 par le célèbre producteur de télévision américain Norman, Lear, Tandem Productions a produit une dizaine de longs métrages dont *Blue Collar*, mais s'est surtout spécialisé dans les séries télévisées de vingt-six minutes abordant les grands problèmes de *société* de la vie américaine. On lui doit le fameux *All in the family*, qui a occupé pendant neuf années consécutives les petits écrans américains, et *Different Strokes*, diffusé en France sous le titre *Arnold et Willy*.

A partir de 1982, le groupe prend le nom d'Embassy et se diversifie dans l'édition vidéo et la distribution internationale.

Coca-Cola a l'intention de vendre la filiale vidéo et son catalogue de deux cent soixante-quinze titres car Columbia a déjà un accord sur ce secteur avec le groupe RCA. En revanche, Coca-Cola compte développer le secteur télévision d'Embassy en plaçant à sa tête M. Franck Biondi, le célèbre président de la chaîne payante Home Box Office, qui a rejoint le groupe l'an dernier.

● *La Fédération nationale de la presse française*, qui regroupe tous les titres français, a créé un groupe d'étude et de réflexion sur les télévisions privées, afin d'être partie prenante dans les débats entre la presse et les pouvoirs publics qui suivent la publication du rapport Bredin. Ce groupe devrait être mis en place prochainement.

● *Grève de protestation à l'AFP.* – Les organisations syndicales de l'Agence France-Presse (SNJ, CGT, CFDT, FO) ont manifesté contre le projet de réduction du desk portugais de l'agence de Lisbonne par une grève entre 15 et 16 heures, le mardi 18 juin. Le *conflit qui* les oppose à la direction a débuté en septembre 1984, et 23 licenciements « économiques » (dont ceux de 9 journalistes) sont en jeu.

● *Le Guide des relations presse.* – La nouvelle édition 1985 du Guide des relations presse, qui contient des renseignements utiles pour établir le contact avec des centaines d'entreprises ou d'organismes divers, vient de paraître (220 F).

★ EDINOVE, 135, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 766-56-88.

● *« Paroles et Musiques » à cinq ans.* – A l'origine servi uniquement par abonnements, le mensuel *Paroles et Musiques* a fait son entrée dans les kiosques il y a un an. Si le pari fait par la direction n'est pas encore gagné, c'est aujourd'hui plusieurs milliers de nouveaux lecteurs qui ont rejoint les douze mille abonnés de la publication (prix : 35 F).

★ *Paroles et Musiques*, Herville, 28270 Brézolles. Tél. : (37) 43-61-33.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA TOUR DUBUFFET SERA INSTALLÉE A ISSY-LES-MOULINEAUX

Une tour de béton de 24 mètres de haut (soit l'équivalent de huit étages) et de 12 mètres de diamètre, dont les parois s'orneront de figures colorées en noir, rouge, blanc et bleu, s'élèvera d'ici à la fin de cette année à la pointe de l'île Saint-Germain, sur la Seine, entre Issy-les-Moulineaux et Boulogne. Mais le célèbre sculpteur français Jean Dubuffet, qui est l'auteur de cette *Tour aux figures*, n'aura pas vécu assez longtemps pour voir s'élever ce monumental témoignage de son art. Il est mort le 12 mai dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans (*le Monde* des 16 et 23 mai).

Son œuvre, qui n'est encore qu'à l'état de maquette, a été commandée par M. Jack Lang, ministre de la culture, dans le cadre d'une vaste opération publique destinée à encourager les artistes. Cent vingt commandes ont été passées, dont la *Tour aux figures*, sans doute la plus considérable et l'une des plus coûteuses à réaliser (10 millions de francs). L'une des plus controversées aussi, puisqu'on lui cherche un emplacement depuis plus de six mois. On avait successivement pensé à la place Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement, puis à la place d'Italie, dans le treizième, au parc de la Villette, dans le dix-neuvième, et enfin au parc de Saint-Cloud. Tantôt l'artiste lui-même, tantôt les riverains refusaient le site (*le Monde* du 28 décembre 1984 et du 14 janvier 1985).

Le choix s'est finalement porté sur la pointe orientale de l'île Saint-Germain. La tour de Dubuffet y dominera d'un côté la Seine et, de l'autre, un jardin public aménagé à l'emplacement d'un ancien terrain militaire. Il a fallu plusieurs mois pour convaincre les conseils municipaux des trois communes concernées (Issy-les-Moulineaux, Boulogne et Meudon) d'accepter le gigantesque monument bariolé. Le permis de construire vient d'être déposé. La construction commencera en septembre et devrait durer quelques mois. *Inauguration prévue au début* de 1986.

M. A.-R.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 20 juin :

UNE LOI

● Améliorant l'information des assurés et la transparence des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

DES DÉCRETS

● Relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat.

● Modifiant le décret du 30 août 1977 relatif au statut particulier du corps des commissaires de police de la police nationale (limite d'âge).

UN ARRÊTÉ

● Portant ouverture des épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

UNE LISTE

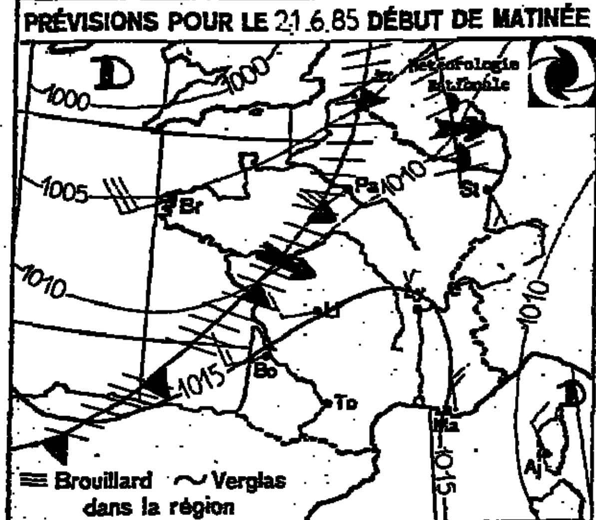
● D'admissibilité au concours d'admission à l'Ecole navale en 1985.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.6.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.6.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 juin à 0 heure et le vendredi 21 juin 1985 à minuit.

Vendredi. Une zone de temps couvert et pluvieux se situera le matin de la Vendée et du Bordelais au Centre, au Bassin parisien, au Nord, à la Champagne, la Lorraine et les Ardennes. Cette zone de pluie s'enfoncera vers l'Est et le Sud pour se situer le soir des Pyrénées au Massif Central, au Lyonnais jusqu'à l'Alsace. A l'arrière, un temps instable s'établira avec alternance d'éclaircies et d'averses. Les averses seront plus fréquentes sur le quart nord-ouest du pays et particulièrement près des côtes de la Manche. A *l'avant, il y aura des brumes et des* nuages bas le matin de l'Aquitaine au Lyonnais, des éclaircies ailleurs. Seul le sud-est du pays restera ensoleillé toute la journée. Les nuages arriveront en fin de journée sur le pourtour du golfe du Lion.

Les vents de sud-ouest seront *assez forts en Bretagne le matin et* tourneront au nord-ouest l'après-midi en étant irréguliers et en soufflant en rafales.

Le matin au lever du jour, il fera 8 degrés à 13 degrés sur l'ensemble de la France (8 degrés dans le centre-est et le Massif central, *13 degrés près des côtes de la Médi*terranée). L'après-midi, il fera 17 degrés à 20 degrés du nord au sud sauf près de la Méditerranée où le thermomètre atteindra 23 degrés et même 25 degrés en Corse.

Pression atmosphérique à Paris : 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 19 au 20 juin) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Bréhat, 16 et 11 ; Brest, 16 et 10 ; Cannes, 22 et 13 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 16 et 11 ; Dinard, 16 et 10 ; Embrun, 14 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 8 ; La Rochelle, 18 et 14 ; Lille, 20 et 11 ; Limoges, 17 et 9 ; Lorient, 18 et 11 ; Lyon, 17 et 9 : Marseille-Marignane, 23 et 14 ; Menton, 22 et 15 ; Nancy, *19 et 11 ; Nantes, 21 et 11 ;* Nice, 22 et 16 ; Nice-ville, maxi 23 ; Paris-Montsouris, 18 et 10 ; Paris-Orly, 17 et 8 : Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 18 et 10 ; Rouen, 18 et 10 ; Saint-Etienne, 15 et 8 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Toulouse, 18 et 10 ; Tours, 16 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 ; Genève, 16 et 11 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 31 et 11 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 24 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Quand souffle le frais

Après avoir été sensiblement plus chaud que la normale du 15 mai au 6 juin, le temps est, depuis cette date, plus froid que *la normale du mois de juin*. Mais ce frais est inégalement réparti, et il n'y a guère que le Midi qui bénéficie des températures habituelles.

Le 19 juin, les moyennes régionales traduisaient bien cette inégale répartition : région Est, 15,3 °C (normale, 16 °C) ; région Nord-Est, 15,4 °C (normale, 16,4 °C) ; région Centre-Est, 16,1 °C (normale, 17 °C). En revanche, le Sud-Ouest, avec une moyenne de 17,7 °C, et le Nord, avec 16,5 °C, ont été très proches des normales régionales d'un 19 juin.

A Paris-Montsouris, toujours le 19 juin, le thermomètre n'est monté qu'à 17,4 °C (maximum moyen, 22 °C). Mais il n'est descendu qu'à 13,6 °C, alors que le minimum moyen est de 12 °C.

Le 8 juin, à Paris-Montsouris, le maximum avait été de 15,4 °C et le minimum de 8,4 °C. Le *4 juin, le maximum avait été de* 29 °C et le minimum de 17,5 °C. Cette brusque chute du thermomètre explique que le temps frais actuel soit mal ressenti.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3992

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III								■	
IV				■					■
V				■					
VI			■			■	■		
VII									
VIII								■	
IX						■			
X						■			
XI		■			■				

HORIZONTALEMENT

I. Ne s'embarrasse pas d'une politique excessive. – II. Planeur dans un pays de sauteurs. Glaneur de lauriers. – III. Eccéité. – IV. La plus « populaire » des « éminences ». Dans une gare. – V. Forme de rire. Ruine ou enrichit. – VI. Article étranger. Personnel. Quelque chose d'étrange ou d'étonnant. – VII. Basse... cour. – VIII. Prêt-à-porter du premier âge. – IX. Déboussolé. A d'autant plus d'impact qu'il est inattendu. – X. Commune d'Algérie. *Tout le* « monde » s'y trouve. – XI. Personnel. Sépare l'homme des champs de l'homme des bois.

VERTICALEMENT

1. Tube brillant mais passé de mode. – 2. Promet la fortune à celui qui se trouve sur le sable. – 3. Panier à poissons. Forme d'avoir. – 4. Bourgeois, pour Mistinguett. Élevée au cube. – 5. Reçoivent souvent le grand prix. – 6. Trops sourds pour entendre la voix de la raison. Copulative. – 7. Jaillit du sol ou tombe du ciel. Faire le gérant ou le régent. – 8. Possessif. Voyagerai. Le succès d'un service impeccable. – 9. Se trouve, toujours ; se cherche *parfois*. Sort de « *centrale* ».

Solution du problème n° 3991

Horizontalement

I. Retraite. – II. Génies. – III. Ru. Sisals. – IV. Anastasie. – V. *Ti*. Eructe. – VI. Touret. – VII. Entassent. – VIII. Sir. – IX. Inadapté. – X. Eux. Alose. – XI. Auric.

Verticalement

1. Gratte-ciel. – 2. Réunion. Nu. – 3. En. Ut. Axa. – 4. Tisserand. – *5. Reitres. Aar. – 6. Assauts. Pli.* – 7. Asc. Estoc. – 8. Litanies. – 9. Sée. Tr. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 JUIN

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalier mécanique, métro Père-Lachaise.

« Cent tombeaux oubliés, d'André Breton à Saint-Granier », 14 h 45, entrée cimetière Batignolles (V. de Langlade).

« Exposition Renoir », 10 h 30, Grand-Palais, caisse Eisenhower (S. Rojon).

« Musée des arts et traditions populaires », 13 h 30, 6, route du Mahatma-Gandhi, Neuilly.

« L'Académie française et l'Institut », *15 heures, 23, quai Conti* (P.-Y. Jaslet).

« La Banque de France en l'hôtel Gaillard », 15 heures, 1, place du Général-Catroux.

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le pavillon de musique de Madame à Versailles », 14 h 30, (1) *526-26-77*.

« Six jardins de rêve en un seul », 15 heures, 9, rue des Abondances.

« Louis-XVIII de retour après vingt-trois ans d'exil », 15 heures, métro Mairie-de-Saint-Ouen. Réservations (1) 526-34-34, de 11 heures à 13 h 30.

« Les salons de réception du ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (Marion Ragueneau).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice.

CONFÉRENCES

Château de Chamarande, à partir de 16 heures : « Feu de la Saint-Jean, conférences, expositions livres ». Inscriptions : Atlantis, (1) 328-31-95.

6, place des Vosges, 16 heures : « La maison de Victor-Hugo » (M. Brumfeld).

35, rue de Sèvres, spectacle de danse : « Le grand chantier de l'Aube » (Agora).

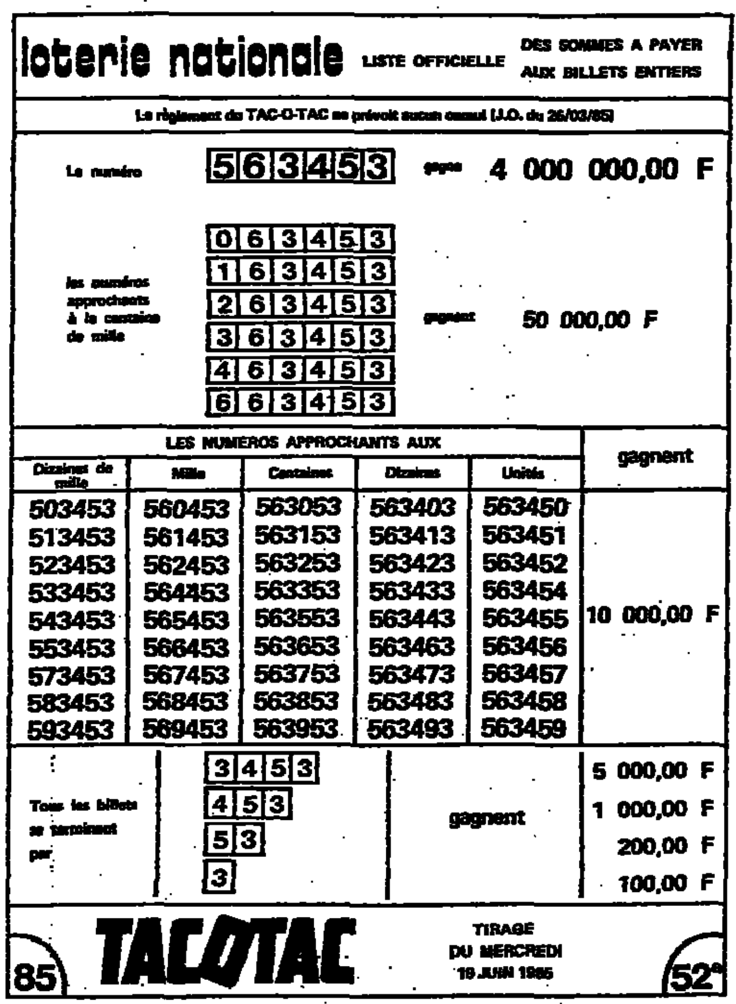
EN BREF

STAGES

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE. – L'association Champ du monde informe que des stages de lithographie et de gravure débuteront dès le mois de juillet à Saint-Christol-de-Rodières, dans le Gard. Ces stages seront animés par Patrick Devreux et Evelyn Gerbaud, tous deux anciens étudiants des Beaux-Arts et peintres eux-mêmes.

Une présentation du travail des deux artistes ainsi qu'une exposition de quelques œuvres auront lieu le 21 juin, à partir de 19 heures, et le 22 juin toute la journée au siège de l'association, 7, rue de l'Epée-de-Bois, 75005 Paris, tél. : 336-83-00.

★ Atelier Patrick Devreux et Evelyn Gerbaud, Saint-Christol-de-Rodières, 30760 Saint-Julien-de-Peyrolas, tél. : 16 (66) 82-16-04. Prix : 1200 F pour six jours, pension comprise.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

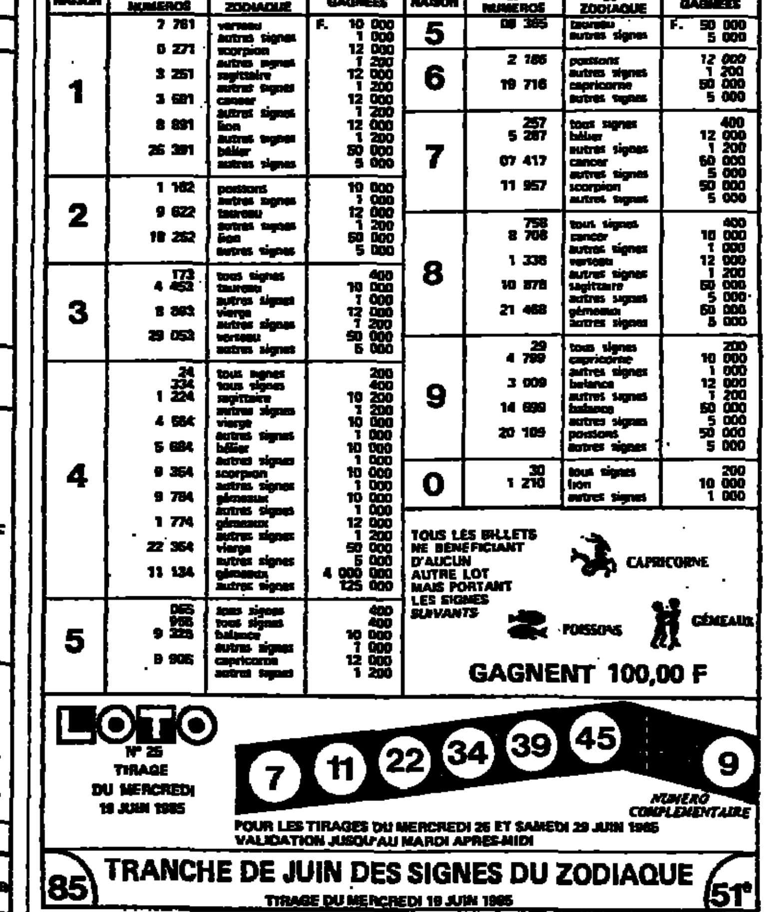
Le numéro **563453** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille: 063453, 163453, 263453, 363453, 463453, 663453 gagnent **50 000,00 F**

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
503453	560453	563053	563403	563450	10 000,00 F
513453	561453	563153	563413	563451	
523453	562453	563253	563423	563452	
533453	564453	563353	563433	563454	
543453	565453	563553	563443	563455	
553453	566453	563653	563463	563456	
573453	567453	563753	563473	563457	
583453	568453	563853	563483	563458	
593453	569453	563953	563493	563459	

Tous les billets se terminant par		gagnent
3453		5 000,00 F
453		1 000,00 F
53		200,00 F
3		100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 19 JUIN 1985 52e



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	7 761	verseau	F. 10 000
		autres signes	1 000
	0 271	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	3 251	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	3 681	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	8 891	lion	12 000
		autres signes	1 200
	26 391	bélier	50 000
		autres signes	5 000
2	1 182	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 622	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	18 252	lion	50 000
		autres signes	5 000
3	173	tous signes	400
	4 453	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 883	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	29 053	verseau	50 000
		autres signes	5 000
4	24	tous signes	200
	334	tous signes	400
	1 224	sagittaire	10 200
		autres signes	1 200
	4 584	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	5 684	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 364	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 784	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	1 774	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	22 364	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	11 134	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
5	065	tous signes	400
	955	tous signes	400
	9 325	balance	10 000
		autres signes	1 000
	8 905	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
5	08 385	taureau	F. 50 000
		autres signes	5 000
6	2 186	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	19 716	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
7	257	tous signes	400
	5 287	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	07 417	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	11 957	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
8	758	tous signes	400
	8 708	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	1 338	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	10 878	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	21 468	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	29	tous signes	200
	4 799	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 009	balance	12 000
		autres signes	1 200
	14 699	balance	50 000
		autres signes	5 000
	20 109	poissons	50 000
		autres signes	5 000
0	30	tous signes	200
	1 210	lion	10 000
		autres signes	1 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS: CAPRICORNE, POISSONS, GÉMEAUX — GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 25 TIRAGE DU MERCREDI 19 JUIN 1985: 7 11 22 34 39 45 — 9 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 26 ET SAMEDI 29 JUIN 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE 51e

TIRAGE DU MERCREDI 19 JUIN 1985

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,37
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



GILSON
MEDICAL ELECTRONICS

P.M.E. de 160 personnes.
NOUS concevons et construisons des instruments de laboratoires de recherches, que nous commercialisons à travers le monde.

VOUS avez travaillé dans un service du personnel ou vous souhaitez vous orienter dans cette direction.

Vous avez une formation secondaire ou supérieure.

Vous avez de la rigueur.

On dit de vous que vous avez le sens des relations humaines.

Nous cherchons notre :

ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE) DU SERVICE DU PERSONNEL

Ecrivez à Vincent OBERTHUR
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL



Nous sommes une société internationale basée à PARIS.

Nous mettons à la disposition de nos clients — responsables d'entreprises et professions libérales —, une information triée et traitée par 200 spécialistes.

Nous recherchons pour renforcer l'équipe *d'experts de notre* Département Juridique.

un juriste

ayant acquis une expérience professionnelle réussie de 3 ans minimum dans la fonction juridique d'une grande entreprise, une pratique du Droit des Affaires et du Droit commercial. Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée.
De surcroît, vous êtes un homme ou une femme de conseil et de communication.

Adressez votre candidature détaillée à S.V.P. - Madame E. LIPUSCEK
54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08.



Recherche programmeurs Fortran 77, haut salaire + déplacements
Env. C.V. RK INFO
9, r. B.-Malon, 92150 Suresnes
Téléphone : 772-82-28.

I.B.I.A. propose pour jeunes 18/25 ans (niveau bac + 2) à la recherche d'un premier emploi.
UN STAGE GRATUIT et rémunéré de 5 mois et demi
FORMATEUR — MONITEUR
MICRO-INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
Début du stage : 24 JUIN 1985.
Téléphone : I.B.I.A.
Michelle ZILBERMAN
572-02-08.

Recherche
COMPTABLE
BEP COMPTABILITÉ
Déclarations sociales et fiscales.
1 an d'expérience minimum.
Se prés. GARAGE DE LA GARE
71, rue de Bezons
92400 COURBEVOIE
(10 mn de la gare Saint-Lazare) ou téléphoner au : 333-45-79.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche URGENT
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
expérimentés en PLA sous VSAM, référ. exigées.
Tél. pour R.-VOUS 784-74-52.

INOVENSEA
(transfert technologique)
Les Chênes Pourpres
95000 CERGY
recrute
JEUNE INGÉNIEUR
Electronique, informatique.
— Ecrire —

Pour développer sa structure cciale, le N° 1 français (C.A. 84 : 512.000.000 F, progression : + 28,5 %, 13.000 clients) propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos collaborateurs commerciaux H. ou F. à Paris, banl. ouest ou nord.
Tél. : 500-24-03, poste 42.

Ecole recherche
PROFESSEURS
Maths, physique, chimie, économie, arts plastiques *et lettres.*
Expérience exigée.
Envoyer C.V. + photo au 96, av. de la République. 75011 PARIS.

Constructeur informatique recherche URGENT
INGÉNIEURS-LOGICIELS
INGÉNIEURS RÉDACTEURS
Références exigées.
Tél. pour R.-VOUS 784-74-52.

Institut Supérieur en Gestion recrute pour 85-86
PROFESSEURS
en COMPTABILITÉ
INFORMATIQUE
ÉCONOMIE
Classes BTS/DECS.
Exp. exig. dans l'enseignement.
Envoyer C.V. à l'ISEG
9, cité Hauteville, Paris-10e.



VILLE DE SAINT-HERBLAIN
LOIRE-ATLANTIQUE
43 000 habitants
RECRUTE

CHARGÉ DE MISSION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FORMATION :
sciences économiques ou bestion (bac + 5).

MISSIONS :
- Contact avec les entreprises ;
- Suivi des dossiers économiques ;
- Promotion des opérations ;
- Prospection économique.

Rémunération : 9 000 F net/mois + prime.
DISPONIBLE RAPIDEMENT.

Adresser lettre manuscrite + c.v. détaillé + photo à :
Monsieur le Maire, hôtel de ville, B.P. 33
44802 SAINT-HERBLAIN CEDEX
AVANT LE 15 AOUT 1985.

VILLE DE DIEPPE (76)
recrute
pour la médiathèque intégrée dans un centre d'action culturelle

1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

pour s'occuper du secteur vidéo et participer au projet culturel *global du centre.* Connaissances techniques souhaitées.

Envoyer C.V. à D. Baillon, LALANDE, B.P. 47, 76202 DIEPPE Cedex.

Dans le cadre de son développement, notre société, de notoriété *connue recherche pour* nouvelle ligne, des
REPRÉSENTANTS
TOUS SECTEURS
Possibilité exclusif après une saison. Candidats ayant une expérience dans prêt-à-porter féminin. Adr. C.V. à PASCALINE, av. de Suède, 14110
CONDÉ-SUR-NOIREAU
Téléphone : (31) 69-03-34.



ORGANISATION INTERNATIONALE A GENÈVE

recherche

TRADUCTEUR-RÉVISEUR

Expérimenté, de langue maternelle française, dominant parfaitement l'anglais et connaissant d'autres langues (de préférence l'espagnol), pour occuper poste à plein temps.

Les candidats, âgés de 35 ans minimum, voudront bien adresser leur curriculum vitae détaillé à :
Union Interparlementaire, Place du Petit-Saconnex.
Case postale 438, 1211 GENÈVE (Suisse).

secrétaires

Première revue française d'urbanisme
recherche pour durée déterminée min. 6 mois
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION-MAQUETTISTE
Expérience confirmée et sérieuses références.
Libre de suite.
Lettre manuscrite et C.V., Revue Urbanisme, 62, rue Ampère, 75017 PARIS.

propositions diverses

Les possibilités d'Emplois à l'Etranger sont nombreuses et *variées. Demandez une documentation* (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends 2 CV6 Citroën 1980, 24.300 km, peinture neuve, bon état mécanique. 10.000 F. Tél. : 037-89-10 après 21 h.

Vends R5 TL 1980
82.000 km, pneus neufs.
Prix : 14.000 F.
Tél. : 781-69-68.

divers

HAUT DE GAMME
LANCIA THEMA
AUTOBIANCHI Y10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

BMW série 3, 5, 6, 7
84 et 85 peu roulé garantie.
Auto Paris-XV. 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e

L'immobilier

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75 recherche pour clients sérieux, APPTS à partir de 100 m², dans 15e et 7e arrdts.

MICHEL BERNARD
42, av. V.-Hugo, Paris-16e
Tél. : 502-13-43.
Recherche tous quartiers appts, hôtels particuliers, bureaux.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pces, de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association *sans but lucratif. Ecrire :* APPEL 75 B.P. 114 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ingénieurs, cadres supérieurs et employés mutés IMPORT. Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P. STUDIOS VILLAS. Paris, banlieue. 503-30-33.

Fonct. cherche appt non meublé 2 p. tt conft, préf. 1er, 5e, 14e ardt. 508-06-27 apr. 18 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, *pavillons pour* CADRES. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. Loyers garantis par Stés ou Ambassade. 285-11-08.

échanges

PARIS, échange appartement 80 m², Gobelins, 3e ét., ascenseur, soleil, sur jardin, contre 120 m² plus soulte, calme, soleil, dans 5e, 6e, 13e, 14e. Ecr. s/n° 7460 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons individuelles

Vends grande maison 126 m², village, peut mettre voiture, *caravane*, bâteau, etc. Pour plus de détails, téléphoner ou écrire à M. BONAL Joseph
43, rue Pascal-Marie-Agasse
Perpignan 66000.

villas

BAILLY, près VERSAILLES. A saisir cause urgence, VILLA récente, gd séjour, 6 chbres, garage, jardin.
PRIX SACRIFIÉ 995.000 F.
MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

Part. vd villa grand standing sur 2.370 m² à ALENYA, 13 km de Perpignan, 4 km de la plage, construct. tradit., *139 m² habitables*, living-bureau, cheminée, 5 chbres, 4 w.-c., une salle de bains, 2 douches, solarium, entrée, cuis., garage, terrasse. Exposition et calme except. Px à débattre 1.000.000 F.
Tél. : (68) 22-29-60.

Villa très grand stand. Vichy 25 km, Paris 320 km, 10 pces, parc planté. Px 1.300.000 F. Doc. et photos ttes nos affaires sur demande. M.P. B.P. 41, 03500 St-Pourçain-sur-Sioule.
Tél. : 16 (70) 45-35-70.

propriétés

TOURAINE. 210 km PARIS, DEMEURE caractère, 9 p. cft communs, 2 ha joli parc. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

SOLOGNE
A vendre petits TERRITOIRES avec bons étangs de chasse. Ecr. Havas Orléans n° 203571, *BP 1519, 45005 Orléans Cedex.*

ST-NOM-LA-BRETÈCHE SUPERBE PROPRIÉTÉ
217 m² d'habitation.
Piscine couverte privée.
Sauna finlandais.
Salle de culture physique.
Parc 1.700 m².
TRÈS GRAND STANDING.
2.800.000 F.
C.O.P. : 954-92-00.

LA VARENNE (94)
Près MARNE, RARE, MANOIR haut stand., 10 p. + maison gardien, parc clos 1.800 m². IDÉAL PROFESS. LIBÉRALE. 508-53-84 ou 060-54-94.

châteaux

CHARMANT CHATEAU XVe DOUVES, DÉPENDANCES XVIIe
Impeccable, gd cachet
Une heure Paris-Ouest.
3.200.000 F
Téléphone : (3) 485-04-34.

terrains

Part. vend Montauban (82) ravissant petit bois 4.000 m² Quartier résidentiel, 4 km centre ville, permis de construire pour une habitation. *Conviendrait aussi pour Châlet ou résidence secondaire.* 150.000 F. Tél. (16-1) 380-81-28.

78 ORGEVAL
BOIS 8 ha. constructible
1 maison, 400 m² ou
2 maisons, 200 m²
zone inconstructible.
Ecr. Eudico, 11, rue Carpeaux 75018 PARIS, qui transmettra.

Région Aix-en-Provence terrain 12.000 m², *constructible* 1.000 m² pr. résidence hôtelière ou 3e âge. Etudie ttes proposit. financement ou association. Tél. : (94) 41-00-81.

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES
LUXUEUSE RÉNOVATION
Appt 140 m², liv. 3 chbres, 3 bains, CALME, SOLEIL.
GARBI : 567-22-88.

3e arrdt

MARAIS
IMMEUBLE RÉNOVÉ
2 ET 4 P. EN DUPLEX
Avec ou sans travaux aménagement. PX INTÉRESSANT. ME VOIR. Jeudi, vendredi, samedi, 14 h à 18 h
4, RUE DE POITOU.

4e arrdt

MARAIS près Beaubourg, duplex 90 m², poutres, liv. 2 chbres, confort, soleil, asc. S.D.F. : 233-04-30.

5e arrdt

NEUF
JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
5 pces, 116 m². Vis. temoin. ts jours, 14/19 h, sauf *mercredi* et dimanche.

Contrescarpe, 70 m². 703-32-31
SOLEIL, VUE.

PORT-ROYAL
VUE SUR JARDIN
Beau grand living, 3 chbres 115 m², grand balcon, parking DORESSAY. 548-43-94.

RUE LINNE
Le charme de l'ancien, pierre de taille, 100 m². Liv. 40 m² + 2 chbres, cft. IRG 705-31-13.

JUSSIEU pierre de taille, studio tt cft, calme. 220.000 F. 325-97-16.

12, rue de la Sorbonne
Studio tt cft, très agréable, 1er ét. S/place mercredi 19 de 11 h à 19 h. Tél. : 369-10-97.

6e arrdt

SORBONNE
Charmant duplex, séjour, 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c. 88 m². Plein soleil, calme + park., cave. 1.700.000 F.
NEVEU 743-96-96.

7e arrdt

ALMA
Somptueux appt 440 m²
4e étage, prix élevé justifié
DORESSAY. 548-43-94.

RUE AMÉLIE, 1 PIÈCE avec douche, coin cuisine 5e étage, clair. 329-58-65.

8e arrdt

RUE DE BERRI
SPLENDIDE 7 P., 2 bains
2 services, 4 chbres s/jardin, bel imm. pierre, 12 m balcon
ALAIN BIRN. 267-85-30.

11e arrdt

QUARTIER BASTILLE
BELLES SURFACES
A RÉNOVER
30 à 150 m² s/grande cour, clair, et calme. 329-58-65.

12e arrdt

AV. ST-MANDÉ récent gd studio, tt cft, vue s/arbres. 360.000 F.
Téléphone : 325-97-16.

Faubourg St-Antoine, 130 m², grand charme
5 P. EN DUPLEX
rénovat. de caract. 544-53-90.

13e arrdt

GOBELINS - ARAGO
2 P., cuis., w.-c., 5e et dernier ét., sans asc., séjour lumineux avec vue. Tél. 336-17-38.

RUE TOLBIAC
Surface à aménager s/cour, clair, calme, mezzanine. Finitions person. 329-58-65, ou s/place 150, rue Tolbiac, samedi, de 13 h/16 h.

GOBELINS
33, RUE DU BANQUIER
Beau 4 P., 90 m² + serv., imm. tt cft, vendredi, 14 h à 18 h.

CHEVALERET, stand., living + 3/4 chbres, balc., soleil, vue, parking. 960.000 F.
Téléphone : 808-10-08.

14e arrdt

A 5 MINUTES PTE ORLÉANS GD et VRAI STUDIO, tt cft, refait neuf, 7e ét., imm. récent. 270.000 F. - Tél. 526-99-04.

15e arrdt

LOURMEL LIVING (2 P.) + CHBRE TT CFT, 3e, asc. 720.000 F. - 826-99-04.

CENSIER-DAUBENTON, beau studio, 33 m². Terrasse, 25 m². 684.000 F.
I.R.G. 705-31-13.

16e arrdt

EXELMANS
Beau studio, séjour, entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau. 400.000 F. Vis. 14 h/18 h 92, rue Chardon-Lagache.

PTE-ST-CLOUD, RÉCENT STUDIO DOUBLE, TOUT CONFORT, ascenseur, soleil. 460.000 F. 322-61-35.

PORTE DAUPHINE
Très gd studio, luxueux 7e ét., soleil. 790.000 F.
GARBI : 567-22-88.

TROCADÉRO
STUDIO 27 m², TT CFT cuis. équipée. Tél. 526-99-33.

ÉTOILE 80 m²
Séj. + 2 chbres tout confort.
GARBI - 567-22-88.

17e arrdt

17e, PRÈS MONCEAU, appt CHARME. Dble séjour 1 chbre, bains, cuis. équipée. 5e sans asc., isol. 880.000 F.
Téléphone : 727-84-78.

BROCHANT Beau 5 pièces, 125 m², 3e ét. sans ascenseur. Px : 125.000 F. T. BOULNOIS. Tél. : 267-17-57.

18e arrdt

BUTTE-MONTMARTRE
VUE IMPRENABLE SUR PARIS SOLEIL, verdure, 2 fois 2 pces aménageables en 4 P., 2 bains. *1.200.000 F.*
NEVEU 743-96-96.

Place du Tertre Duplex 48 m², poutres, cheminée, équipé neuf kitch./s. d'eau. 590.000 F. Soir : 704-25-76 particulier.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
RÉNOVATION. Près couvent. 2 P., 40 m², jardin. Tél. matin ou soir : 504-02-52.

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC - URGENT
Très beau 2 Pièces. 52 m², grand standing
1er ét., 40, rue Botzaris
Vendredi 11 h à 14 h 30 et dimanche, 15 h à 18 h.
202-67-55, tous les matins.

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC stand., beau 3 P. 80 m² + balc., soleil, parking 5e étage, 40, rue Botzaris vendredi, samedi, 15 à 18 h.

78-Yvelines

ST-CYR-L'ÉCOLE
Beau 3 pces, séj., cuisine 2 chbres, bns, w.-c., placards cave, parking. 425.000 F.
LH. 045-29-09.

LE VESINET (78)
Beau studio, 31 m² + gd balcon, kitchenette indép., chauf. indiv., cave, park., sous-sol, 4e et dernier étage, asc., imm. très calme, soleil, prox ts commerces. Bus, RER. *Libre à la vente.*
Prix 375.000 F CO. GE. FO.
Téléphone : 976-55-53.

VERSAILLES « LA ROSERAIE » dernier étage, calme, beau séj., gde cuis., 2 chbres, s. de bns, s. eau, park. 640.000 F. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD, PARC BEARN Viager, occupé 1 tête 84 ans GRAND 2 PCES SUR JARDIN
Téléphone : 567-22-88.

BOULOGNE, Route de la Reine, GD STUDIO, 1er étage sur rue. 250.000 F. - 280-28-23.

94 Val-de-Marne

FACE AU BOIS
Me CHATEAU-DE-VINCENNES imm. récent, tt cft, parking living double en marbre 2 chambres, entrée, cuisine bains, s. d'eau, 2 w.-c., balc.
Tél. pptaire : 873-57-80.

Province

CANNES, appt 3 p., 76 m², gar., cave, dans petit imm. 1er et calme, verdure. 850.000 F.
Téléphone : (1) 506-68-07.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

ETUDE LODEL 35, bd Voltaire 75011 PARIS. Tél. 355-61-58
Spécialiste viagers. Expérience, *discrétion, conseils.*

Studio libre de suite. 45.000 cpt + 1.000 F/mois, femme 81 a. Av. Victor-Hugo, 4e ét. Levallois. Cruz. 266-19-00.

bureaux

Locations

18e
domiciliation, siège social constitut. sté, secrét. tril. location bureaux, télex.
Téléphone : 651-29-77.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Locations

15e JAVEL 600 m²
R.- + 5 IDÉAL ÉCOLE
OFFICES SERVICE. 720-97-92.

fonds de commerce

Ventes

Paris, Ve cède librairie anc. et mod., 62 m², bail neuf, tenue 17 ans. Tél. : 326-00-42. 11 h-18 h.

formation professionnelle formation professionnelle

HEWLETT-PACKARD FRANCE ET L'ESCP

DIPLÔME DE MANAGEMENT BUREAUTIQUE

Diplômé d'une grande école (ou d'une université), vous avez au minimum une première expérience qui vous a familiarisé aux problèmes d'organisation.
Vous souhaitez maintenant aller plus loin dans la maîtrise et la gestion des systèmes d'information de l'entreprise.
Une grande école et un grand constructeur vous apportent une réponse pratique :

un 3e cycle axé sur les aspects organisationnels et humains de la gestion d'entreprise.
Afin de suivre cette formation compatible avec votre activité professionnelle, contactez :

Madame Françoise Chevalier ESCP Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris 79 avenue de la République 75011 Paris Tél. 355.39.08
Dépôt des candidatures à partir de juin 85.

une grande idée

DEMANDES D'EMPLOIS

IL SERAIT TEMPS DE SE RENCONTRER !

Moi, c'est : 39 ans, marié, un enfant, ***SUP DE CO,*** *service militaire à l'Etablissement* Cinématographique des Armées, **Réalisateur** ou **Réalisateur-producteur** d'émissions depuis 1973 sur une radio de grande audience, **Adaptateur** d'une série américaine pour la télévision, **Scénariste** de B.D. pour Lucky Luke et Percevan.

Tout m'intéresse... ou presque.

J'ai choisi d'être disponible à partir de janvier 1986, mais, pour nous rencontrer, je trouverai toujours le temps d'ici là.

Ecrire sous n° 2.596, LE MONDE Publicité,
Service Annonces Classées - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.H. 30 ans, maîtrise math, maîtrise philo, bilingue angl. (né USA), bon allemand. 6 ans, enseign. (dont 2 en Allemagne) étudierait toute proposition sérieuse, y compris reconversion.
Téléphone : 504-86-25.

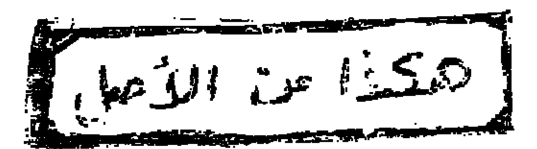
H. 38 ans, exp. resp. imprimerie, après stage ASFORED, souhaiterait emploi Technicien fabrication dans maison édition. Ecrire D.L. Toubert, 73, rue Vergniaud, 75013 Paris. Tél. : 589-03-54.

Cause fermeture d'usine Directeur manufacture chemises rech. poste similaire. Même gros ou détail.
Ecr. n° 12557, Contesse, 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

SECRÉTAIRE 25 ANS
Libre à partir de septembre 1985, souhaite intégrer équipe dynamique, secteur bancaire si possible.
Ecr. s/n° 6773 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ch. avant départ service national empl. collaborateur admi*nistratif durée 6-8 mois à partir* sept. 85. Bac G2, option informatique, gestion et comptab., permis C, Paris ou banlieue.
Tél. : 413-20-79.

Français résid. au Chili, 31 ans, formation écon. et technico-commerciale, parf. tril. anglais-esp., cherche emploi ou représ. sté française opérant au Chili ou désireuse d'y opérer. Ouv. ttes prop. y compris agro-al.
Henri-Philippe d'Hainaut.
Calle Guillaume-Apollinaire, 6823 Vitacura Santiago.



économie

REPÈRES

Dollar : Réaction en hausse, 9,26 F

Après son vif recul du mercredi 19 juin, lié à la diminution du taux de base des banques américaines, le dollar s'est raffermi jeudi 20 juin, regagnant environ 10 centimes à 9,26 F et passant de 3 DM à 3,0375 DM. Ce raffermissement est qualifié de *« technique »* par les opérateurs, qui attendent, pour prendre position, la publication des *« estimations avancées »* pour la progression du PNB des États-Unis au deuxième trimestre 1985.

Équipement électrique et électronique industriel : 10,5 milliards d'excédent commercial en 1984

L'excédent commercial en 1984 des industries de l'équipement électrique et de l'électronique industrielle a atteint 10,5 milliards de francs, en progression de 7,8 % par rapport à 1983, pour un chiffre d'affaires global de 29,8 milliards de francs, dont 16,5 milliards de francs (55,5 %) réalisés à l'exportation, selon le GIMELEC (Groupement des industries de matériels d'équipement électrique et de l'électronique industrielle associée). L'excédent des échanges avec les pays d'Europe a plus que doublé en un an, passant de 618 millions à 1 434 millions de francs en 1984. Malgré une réduction, les échanges restent déficitaires avec les États-Unis (374 millions de francs) et avec le Japon (176 millions de francs).

Pour les cinq premiers mois de 1985, la progression du CA global est plus modeste (+ 4,5 %). Cela tient au rétrécissement du marché intérieur aussi bien qu'à la régression des enregistrements de commandes en provenance des pays en voie d'industrialisation.

Raffinage : 2 milliards de francs de pertes au 1er semestre

L'industrie du raffinage et de la distribution a enregistré une perte d'exploitation globale de 2 milliards de francs au cours du 1er semestre, a estimé mercredi 15 juin, M. François Bizard, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière. Le président de l'UCSIP s'est inquiété du projet d'augmentation des taxes sur le fuel lourd envisagé par le gouvernement pour financer les chômeurs en fin droits, ainsi que de l'assouplissement éventuel des conditions d'importations des produits pétroliers.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2540	9,2570	+ 220	+ 235	+ 450	+ 480	+1 180	+1 280
$ can.	6,7790	6,7837	+ 22	+ 43	+ 86	+ 123	+ 237	+ 334
Yen (100)	3,7385	3,7413	+ 118	+ 130	+ 255	+ 273	+ 742	+ 791
DM	3,0491	3,0511	+ 115	+ 125	+ 245	+ 261	+ 715	+ 759
Florin	2,7035	2,7055	+ 75	+ 82	+ 159	+ 172	+ 491	+ 529
F.B. (100)	15,1184	15,1308	+ 180	+ 229	+ 401	+ 487	+1 107	+1 393
F.S.	3,6476	3,6510	+ 150	+ 165	+ 322	+ 343	+ 922	+ 985
L (1 000)	4,7713	4,7741	– 162	– 137	– 318	– 285	– 859	– 763
£	11,9997	12,0128	– 234	– 187	– 411	– 354	– 888	– 723

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 5/8	7 3/4
DM	5 1/2	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8
Florin	6 7/8	7 1/8	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 7/16	6 9/16
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	8 9/16	8 13/16	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 15/16
F.S.	1/2	1 1/2	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 5/8	14 1/8	13 5/8	14 1/8	13 7/8	14 1/4
£	12 3/8	12 5/8	12 7/16	12 9/16	12 5/16	12 7/16	11 7/8	12
F. franç.	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/16	10 5/16	10 1/2	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

L'appel des entreprises nationales à l'épargne privée

Gaz de France étudie la possibilité de lancer cet été 6,8 milliards de francs – une somme considérable – de titres participatifs afin d'accroître ses fonds *propres et de* satisfaire ses besoins de financement pour 1985 (2 milliards de francs). Cette proposition devrait être examinée lors d'un prochain conseil d'administration, les pouvoirs publics n'ayant pas encore officiellement donné leur accord.

De son côté, un autre groupe nationalisé, Pechiney, revient à la Bourse en émettant pour 800 millions de francs de certificats d'investissements.

Deux opérations d'appel à l'épargne publique qui illustre un infléchissement de la stratégie financière des entreprises nationales.

• Pechiney : des certificats d'investissement pour une meilleure rentabilité

Pechiney ne pourra plus être taxé de timidité financière. Si, à la différence des autres nationalisés, le producteur d'aluminium n'était pas revenu à la Bourse depuis la nationalisation, il réalise, pour son retour, une première : l'émission de certificats d'investissement par un groupe industriel. Jusqu'ici, seules les banques ou compagnies financières (Société générale, Paribas, Suez) avaient tâté de ce produit, côté à la Bourse créé par la loi sur l'épargne de janvier 1983, et assimilable à une action sans droit de vote, l'Etat continuant à détenir la totalité de ceux-ci. Ces certificats d'investissements, vrais fonds propres, lui permettront de porter son capital à 3,91 milliards de francs. Ils bénéficieront d'un dividende prioritaire (9,5 % du nominal, soit 9,5 F net) *auquel s'ajoutera un* dividende complémentaire décidé en fonction des résultats du groupe (au minimum 10 % du bénéfice net par titre de la société mère).

Les dirigeants de Pechiney auraient tort de ne pas profiter de l'engouement des Français pour la *Bourse. D'autant que le « ménage »* a été fait. La cession des aciers et de la chimie, les apports conséquents de l'Etat actionnaire (5,5 milliards de francs de dotations en capital, 1,7 milliard de prêts participatifs) ont permis à Pechiney de redresser en profondeur sa situation financière. D'un déficit de 3 milliards en 1982, le groupe est passé à un bénéfice de 550 millions en 1984, et 1985 pourrait atteindre 1 milliard de francs.

Mais, face à ses concurrents nord-américains, Pechiney a encore du chemin à parcourir. Son ratio d'endettement atteint 38 % quand il n'est que de 24 % chez le canadien Alcan, numéro un mondial, et de 28 % chez l'américain Alcoa, le numéro deux. D'où des frais financiers également plus élevés. Le renforcement des fonds propres est donc une condition indispensable au rétablissement de la compétitivité de Pechiney. D'autant que son programme d'investissements industriels pour 1985 est particulièrement lourd (5 milliards de francs) avec l'usine canadienne de Becancour et la modernisation de celle de Saint-Jean-de-Maurienne. Avec un autofinancement proche de 3 milliards de francs, mais sans apport de l'Etat, le recours aux capitaux privés était devenu une impérieuse nécessité.

CLAIRE BLANDIN.

• Gaz de France : des titres participatifs pour boucher les trous

Le recours, étudié par Gaz de France, à l'émission de titres participatifs pour satisfaire ses besoins de financement à provoqué un tollé dans les syndicats qui dénoncent une amorce de dénationalisation. Bien qu'il soit juridiquement conforme aux textes, et ne remette par en cause le statut de l'établissement (puisque ses titres ne donnent à leurs porteurs qu'un droit d'information mais aucun droit de vote au sein du conseil d'administration), la solution étudiée soulève des questions.

Contrairement aux autres entreprises du secteur public qui ont eu recours jusqu'ici à cette procédure, Gaz de France est un monopole, chargé d'importer et de distribuer un produit indispensable aux ménages comme aux entreprises, non un groupe industriel du secteur concurrentiel. Et s'il se trouve virtuellement en état de faillite, avec un déficit annuel dépassant 10 milliards de francs 1981 et des fonds propres négatifs de plus de 3 milliards, c'est uniquement dû aux contraintes imposées par l'Etat. Les pouvoirs publics, soucieux de limiter l'inflation, l'ont empêché de répercuter dans ses tarifs la hausse continuelle de ses coûts d'approvisionnement qui représentent les deux tiers de ses dépenses, tout en lui imposant des charges supplémentaires – comme le « surcoût » du gaz algérien. Résultat : GDF vend à perte depuis bientôt quatre ans.

Pour résoudre le dilemme, l'Etat pouvait soit accorder un rattrapage de tarifs, soit compenser sous forme d'augmentation de capital les contraintes imposées à l'établissement. La politique de l'indice et la rigueur budgétaire l'en ont jusqu'ici empêché. La solution envisagée par GDF, avec, semble-t-il, l'appui (informel) de la direction du Trésor, est une troisième voie. Les fonds apportés par le secteur privé permettront non seulement de faire face dans l'immédiat aux besoins de financement pour 1985, mais aussi, dans une seconde phase, d'alléger l'endettement de GDF, puisqu'une partie – 2 milliards de francs – des titres participatifs seront offerts en échange d'obligations souscrites dans le passé.

Le vrai problème posé est celui de la rémunération de ces nouveaux *« associés »*, dont une partie, variable, doit être indexée. Sur quoi ? Les résultats financiers de GDF dépendent, on l'a vu, de la bonne volonté de l'Etat, son chiffre d'affaires de l'évolution des prix des hydrocarbures, du dollar et de la croissance économique. Le schéma prévu propose d'indexer cette rémunération sur la valeur ajoutée de l'établissement... c'est-à-dire de fait sur sa masse salariale qui, avec les charges financières, en constitue l'essentiel. Résultat paradoxal, puisque la « bonne gestion », dans le cas particulier de GDF, impose justement de limiter au maximum cette valeur ajoutée.

VÉRONIQUE MAURUS.

Entreprises industrielles

LES RÉSULTATS SE RESSENTENT DE LA BAISSE DE LA DEMANDE

Les résultats d'exploitation des entreprises industrielles au premier semestre se sont légèrement dégradés par rapport au semestre précédent, indique l'INSEE, du fait surtout de l'insuffisance de la demande.

Au second semestre 1985, les industriels prévoient une amélioration sensible de leurs résultats, qui sur l'ensemble de l'année 1985 se situeraient alors au-dessus de ceux obtenus en 1984.

LA BATAILLE DES RÉSEAUX INFORMATIQUES

L'américain DEC rejoint les constructeurs européens

Le groupe américain Digital Equipment Corp (DEC), numéro deux de l'informatique dans le monde, a décidé d'adopter les normes internationales de réseaux d'ordinateurs OSI (Open System Interconnect). Ce ralliement devrait être le premier d'une longue série, puisque, selon des informations recueillies aux Etats-Unis, d'autres importants fabricants américains d'informatique s'apprêteraient à faire de même. Si tel était le cas, ce qu'on appelle la *« guerre des réseaux »* verrait peu à peu l'ensemble des constructeurs du monde, avec OSI, s'opposer à la norme concurrente SNA (System Network Architecture), développée par IBM. Tous contre un...

Depuis l'origine, les ordinateurs de marques différentes sont incompatibles entre eux, constituant des « mondes » différents. Des caractéristiques internes, au niveau tant du matériel que des logiciels, les empêche de se substituer l'un à l'autre et même de converser aisément. Si l'on peut établir des « passerelles » entre ces mondes cloisonnés, ces dispositifs sont coûteux et lourds. Chaque utilisateur est donc en quelque sorte prisonnier d'un constructeur, ce qui avantage le plus important d'entre eux, IBM, dont les machines (40 % du parc mondial) se parlent sans difficulté par SNA.

La norme OSI pourrait remédier à cette situation bloquée si les constructeurs intègrent ses caractéristiques dès l'origine dans leurs *ordinateurs. Plus besoin de « passerelle »* périlleuse mais, en quelque sorte, un territoire commun, sans frontière.

Depuis quelques années, les « petits » constructeurs font pression pour l'adoption d'une norme interna*tionale dans le but de regagner des* parts de marché sur IBM. Douze européens dont Siemens, Bull et le britannique ICL ont montré la voie en adoptant OSI l'an passé (*le Monde* du 16 mars 1984). La décision de DEC de modifier ses machines et d'y mettre des caractéristiques d'OSI (notamment la messagerie) les conforte. Le « monde » OSI grandit avec cet apport du numéro deux mondial.

Les utilisateurs agissent dans le même sens de la libéralisation depuis quelques mois. General Motors, Boeing et le département américain de la défense, parmi les plus gros clients mondiaux, ont décidé de ne plus acheter que des machines ayant des normes ouvertes et internationales (c'est-à-dire OSI). Parallèlement, certains gou*vernements font de même pour les* achats publics. C'est le cas de la CEE, mais aussi de la Grande-Bretagne, où Mme Thatcher a rompu le projet d'alliance entre IBM et British Telecom pour cette raison. Les décisions sont, dans l'Hexagone, enfouies dans les sables administratifs. La France de M. Mitterrand est moins ferme que le libéral gouvernement britannique sur ce sujet. La RFA, de son côté, hésite.

IBM a mis au point des « passerelles » entre SNA et OSI, mais cela restera insuffisant. La question qui se pose est de connaître la réaction du géant, dont la situation de « quasi-monopole » mondial est menacée par cette concurrence rétablie.

ERIC LE BOUCHER.

ENTREPRISES

• British Telecom : profits en hausse de 50 %

La société British Telecom, privatisée par Mme Thatcher l'an dernier, gestionnaire du téléphone en Grande-Bretagne, a réalisé des *bénéfices de 1,48 milliard de livres (17,8 milliards de francs) pour son* dernier exercice annuel, clos le 31 mars. En hausse de 50 % sur 1983, ces résultats sont les plus importants affichés par une entreprise non pétrolière en Grande-Bretagne. Les actions vendues 50 pences lors de la dénationalisation valent actuellement environ 185 pences.

• Beghin-Say annonce un fort recul de son bénéfice

Le groupe sucrier et papetier Beghin-Say, qui vient de conclure un important accord avec la société américaine Jonnson and Johnson (*le Monde* du 20 juin), a subi, en 1984, une baisse de 83 % de son résultat net en raison de l'effondrement du marché du sucre. Le résultat de cet exercice ressort à 21,1 millions de francs (contre 125,7 millions l'année précédente), sur un chiffre d'affaires de 10,9 milliards de francs (contre 10,5 milliards). En conséquence, la société va proposer à ses actionnaires de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1984.

• Baisse d'activité aux Nouvelles Galeries en 1984.

Les Nouvelles Galeries ont enregistré, en 1984, une baisse de leur résultat net, lequel a été ramené à 41,7 millions de francs, contre 56 millions l'année précédente, sur un chiffre d'affaires en diminution de 1,5 % d'un exercice à l'autre. Face à cette diminution de l'activité, des mesures d'ajustement ont été prises, qui comportent, selon le président, M. Maurice Lauré, une compression de 8 % des effectifs, une réforme de la logistique (entrepôts) et la cession de la gestion des rayons radio-télévision à la société Nasa Electronique.

• Campenon Bernard Construction (CBC) signe un contrat de 1,15 milliard de francs en Corée du Nord.

Créée, en 1984, par reprise des activités bâtiment du groupe Campenon Bernard et par la *création d'activités nouvelles*, la société CBC a annoncé un contrat de construction de 1,15 milliard de francs, portant sur la conception, le montage financier et la construction d'un hôtel au centre de Pyong-Yang, capitale de la République démocratique de Corée. Cet édifice, construit sur quarante-six niveaux, comportera cent vingt-trois suites et huit cent soixante-dix-neuf chambres.

• Chrysler rachète Gulfstream Aerospace.

Le conseil d'administration de la société Chrysler a approuvé, le 19 juin, le rachat du constructeur aéronautique Gulfstream Aerospace pour la somme de 637 millions de dollars (5,9 milliards de francs). Chrysler, troisième constructeur automobile américain, veut, par cette acquisition, prendre pied dans le domaine de la haute technologie aéronautique, puisque Gulfstream construit des avions d'affaires, ainsi que des équipements pour les avions de combat. Ce rachat confirme, s'il en était besoin, le redressement de Chrysler, en faillite il y a cinq ans, et qui a réalisé, en 1984, un bénéfice de 2,3 milliards de dollars (21 milliards de francs).

• Creusot-Loire : liquidation confirmée par la cour d'appel.

La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, le 19 juin, la mise en liquidation des biens de la société Creusot-Loire, prononcée, le 12 décembre dernier, par le tribunal de commerce de Paris. La cour d'appel a égale*ment confirmé les décisions du 3* et 7 janvier 1985, autorisant la cession à forfait par les syndics des actifs de l'ancien « numéro un » français de la mécanique lourde et la reprise en location-gérance de ses principales activités par Framatome et Usinor. *Dans le même temps, elle a* débouté les salariés de l'entreprise de leur tierce opposition, contre un jugement du 18 juin 1984, prononçant le règlement judiciaire de Creusot-Loire.

AFFAIRES

Sony crée une usine de lecteurs de disques compacts en Alsace

Sony va implanter, à Ribeauvillé (Haut-Rhin), une usine de fabrication de lecteurs de disques compacts et de la partie électronique des magnétoscopes 8 mm, qui créera 250 emplois. Elle entrera en service le 1er novembre 1986. C'est la première implantation européenne de ce type de la société japonaise, qui avait *développé les lecteurs de disques compacts*, en collaboration avec Philips.

L'*importance* des droits de douane (19 %), qui s'appliquent aux importations de lecteurs de disques compacts, explique la décision de Sony. Tout autant que l'expansion de ce marché : avec 40 000 unités vendues en France, 1984 a marqué une progression de 60 % par rapport à 1983. Les ventes en Europe ont été de 150 000 platines. La volonté des pouvoirs publics français de faciliter l'accueil des investissements étrangers (*le Monde* du 13 juin) explique en partie que la France l'ait emporté sur son voisin allemand, également intéressé par l'usine de Sony. Rappelons aussi que les responsables de la région et des départements alsaciens reviennent d'une mission au Japon, *où est installé un* bureau de la région. Sony possède déjà deux usines en France, à Dax et à Bayonne, spécialisées dans la production de cassettes audio et vidéo.

La DATAR estime, pour sa part, *« avoir beaucoup poussé »* pour que cet investissement se réalise en France — et l'Alsace était la région qui, aux yeux des Japonais, avait le plus de chances, — plutôt qu'à Stuttgart ou dans le Pays de Galles, qui étaient en compétition.

● **Le Parlement veut faire payer les pollueurs.** — Les pollueurs pourront désormais être condamnés à des peines d'emprisonnement jusqu'à deux ans et à des amendes pouvant atteindre 1 million de francs. Les juges auront le droit d'ordonner la remise en état du site pollué, décider que le coupable paiera des astreintes journalières s'il ne le fait pas et donner de la publicité au jugement. Telles sont quelques-unes des dispositions que les députés et sénateurs viennent d'adopter à l'unanimité, et qui vont renforcer la loi de protection de la nature votée, elle aussi, à l'unanimité, en juillet 1976.

On s'est, en effet, aperçu à l'usage que ce texte fondamental restait d'une application difficile car les sanctions prévues pour les pollueurs étaient peu dissuasives. Que ce soit en matière agricole ou industrielle il restait plus économique de polluer puis de payer une amende que d'investir dans un appareillage préventif. Cette lacune considérable est en voie d'être comblée.

● **Chez Apple-France.** — M. Jean Calmon, trente-neuf ans, vient d'être nommé directeur général d'Apple-France en remplacement de M. Jean-Louis Gassée, nouvellement chargé du développement et du marketing du micro-ordinateur MacIntosh pour l'ensemble du groupe. Cofondateur de Apple-France avec M. Gassée, il était directeur commercial de l'entreprise.

AGRICULTURE

Après les décisions de la Commission de Bruxelles

M. KIECHLE (RFA) CRITIQUE LA BAISSE DU PRIX DES CÉRÉALES ET DU COLZA

Bonn (*AFP*). — M. Ignaz Kiechle, ministre ouest-allemand de l'agriculture, a critiqué les décisions de la Commission des Communautés européennes sur le prix des céréales et du colza (*le Monde* du 20 juin). Rappelant que le gouvernement ouest-allemand veut prolonger les négociations actuellement en cours, M. Kiechle a souligné, le 19 juin, dans un communiqué, que *« des décisions politiques importantes ne peuvent pas être remplacées par des mesures administratives »*. M. Kiechle *« regrette la décision de la Commission européenne »*.

Rappelons que le prix d'achat par les organismes d'intervention diminuera de 1,8 % pour le colza à dater du 1er juillet, et pour les céréales (autres que le blé dur) à dater du 1er août, le prix du blé dur restant inchangé. Ces mesures conservatoires, prises par la Commission, l'ont été en raison de l'échec des négociations des ministres de l'agriculture des Dix, le 12 juin dernier, le ministre ouest-allemand ayant opposé son veto aux propositions de la Commission acceptées par ses neuf collègues.

ACCORD DE COOPÉRATION AGRICOLE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'URSS

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont signé le 18 juin un accord sur la coopération dans le domaine agricole. *Un accord similaire avait été annulé* par M. Carter lors de l'invasion par L'URSS de l'Afghanistan.

Les deux parties ont décidé de coopérer dans vingt secteurs de l'agriculture, y compris l'échange de spécialistes, de jeunes fermiers et de technologies. *En 1984-1985 (année fiscale qui commence en octobre)*, l'URSS a déjà acheté 20 millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis, principalement pour la nourriture du bétail.

CEE

● **Le Maroc demande le « *maintien des droits acquis* ».** — M. Azzedine Guessous, ministre marocain chargé des relations avec la CEE, réclame le *« maintien des droits acquis »* par Rabat au sein de la Communauté, après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal qui lui font concurrence dans le domaine agricole. Au cours d'une conférence de presse, le 19 juin, à Paris, il a fait valoir que 1,5 million de Marocains pourraient être affectés par d'éventuelles restrictions de la CEE à l'entrée des primeurs et des agrumes marocains, *« sans possibilité de reconversion dans l'industrie qui souffre, elle, d'une offre de main-d'œuvre pléthorique »*. En visite depuis dimanche 16 juin en France, M. Guessous a rencontré Mme Catherine Lalumière (affaires européennes), M. Roland Dumas (relations extérieures) et M. Henri Nallet (agriculture).

CONJONCTURE

L'OPINION DES MÉNAGES

L'attente de jours meilleurs

Les ménages sont moins pessimistes qu'en janvier dernier, indique l'enquête de conjoncture menée par l'INSEE entre le 25 avril et le 15 mai. Certes, comme il y a six mois, c'est à propos du niveau de vie et du chômage que les ménages font état du plus grand pessimisme : 69 % d'entre eux pensent que la situation de l'emploi va continuer à se dégrader et 18,5 % qu'elle restera stationnaire (contre respectivement 78,5 % et 11,5 % en janvier) ; encore plus de la moitié (54,5 %) estiment que le niveau de vie des Français va se dégrader au cours des prochains mois.

En revanche, l'opinion générale est que la hausse des prix restera stationnaire, alors que les ménages sont plus nombreux qu'il y a six mois à considérer que cette hausse s'est ralentie au cours des derniers mois. Pour ce qui concerne la situation financière future, une large majorité des ménages (66,5 %) pensent qu'elle va rester ce qu'elle est, ce qui laisse les intentions d'épargne toujours aussi faibles.

Un léger regain d'intérêt se manifeste en faveur de la consommation. *Mais, note l'enquête, il est délicat* d'y voir une modification durable des opinions, les inflexions sur *l'épargne* et la consommation traduisant surtout un climat d'indécision. Les ménages semblent privilégier, un peu plus qu'au mois de janvier, les dépenses quotidiennes par rapport aux achats d'équipement.

5 millions de francs pour une image

L'image de la France... Ironiquement, même ses succès dans le secteur agro-alimentaire la desservent, puisqu'ils confortent ce stéréotype que la France est *« meilleur vendeur de camembert que de technologie »*, déplore-t-on au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Concrètement, il a été décidé, le 19 juin, au conseil des ministres (*le Monde* du 20 juin), de créer un *« fonds incitatif à la promotion de l'image industrielle et technologique de la France »*.

Ce fonds devrait assurer ce *« petit chouïa »*, comme on dit au ministère, qui manque surtout aux petites et moyennes entreprises françaises — celles qui savent le moins *« communiquer »* — pour réaliser le démarchage de leur produit à l'étranger. L'idéal serait que des entreprises de secteurs complémentaires se regroupent en « clubs d'annonceurs » afin de produire ce vidéo-clip industriel, cette brochure sur papier glacé qui favorisera l'exportation.

Par *« souci pédagogique »*, les aides accordées seront uniquement *« incitatives »*, précise-t-on au ministère. Le fonds ne dispose, il est vrai, que d'un budget de 5 millions de francs. C'est qu'il est difficile de vouloir à la fois restaurer l'image de la France à l'étranger et rénover ses capacités de production.

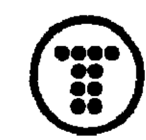
D. B.

FAITS ET CHIFFRES

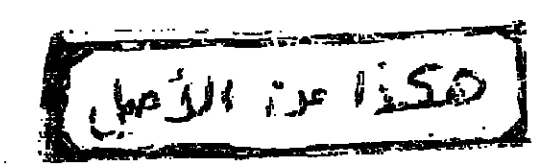
Social

● **L'indice des prix CGT.** — Les *prix ont augmenté* en mai de 0,4 % par rapport à avril, selon l'indice que publie la CGT. Pour les cinq premiers mois de l'année, la hausse est de 3,6 % ; elle est de 8,4 % par rapport au mois de mai 1984.

● **Reprise du travail aux Houillères de Provence.** — En grève depuis seize jours, les ouvriers des Houillères de Provence ont décidé le 18 juin au soir de reprendre le travail. Selon un communiqué de la direction, *« les négociations engagées ont permis d'aboutir à un accord »*. La CGT juge l'accord *« acceptable mais insatisfaisant »*, estimant qu'il est *« entaché de pressions et de menaces de la part de la direction des Houillères de Provence »*. La direction estime qu'elle n'a pas cédé. Une avance de 1 200 F a été accordée mais qui ne restera acquise que si, d'ici, à la fin de l'année, les mineurs rattrapent au minimum 90 000 tonnes sur les 125 000 tonnes non extraites du fait de la grève. Dans ce cas, ils toucheront aussi en fin d'année 900 F supplémentaires. Le premier et le dernier jour de grève, ayant été en partie travaillés, seront payés aux grévistes.







SOCIAL

L'ÉQUILIBRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

« Il faut qu'on puisse passer 1986 »

déclare Mme Georgina Dufoix

Les mesures d'économie annoncées pour la Sécurité sociale vont entrer en application. Une liste de trois cent soixante-dix-neuf médicaments pour lesquels le ticket modérateur (participation des assurés) est doublé (passant de 30 % à 60 %) a été publiée au *Journal officiel* du 19 juin. Cette disposition doit permettre de gagner 1,1 milliard de francs en année pleine (c'est-à-dire en 1986), 550 millions de francs en 1985.

Devant la réunion annuelle des responsables des caisses régionales d'assurance-maladie du régime général à La Rochelle, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a déclaré, le mercredi 19 juin, que les mesures prises représentaient « *moins de 2 pour 1 000 des dépenses sociales* ». Leur objectif, a-t-elle dit, est de « *sauver la Sécurité sociale* ». Or « *il n'y a pas des milliers de solutions. Ou on fait appel à l'impôt ou à l'augmentation des cotisations sociales. Ou on change le système. Ou on le maintient et on fait des économies* », et, parmi celles-ci, il faut « *prendre ce qui paraît le plus juste, ou le moins injuste* ». Le ministre a indiqué que « *l'équilibre de la Sécurité sociale serait réalisé en 1985, et que l'on finirait l'année avec un excédent de 15 milliards de francs environ. Mais il faut que l'on puisse passer 1986* ». Mais, a-t-elle ajouté, « *rien ne dit qu'en 1986, en 1987 ou en 1988 on ne fera pas appel à des mesures du genre de la contribution de 1 %* » (supprimée au 1er janvier 1985).

La CGT, la CFDT, la CFTC, FO, la Fédération nationale de la mutualité française et la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs ont protesté contre la diminution des remboursements. De son côté, l'Union des biologistes de France a affirmé que les économies attendues de la suppression du minimum de perception pour les analyses de biologie (prévu pour les frais de dossier) seraient de 145 millions de francs en six mois, et non de 50 millions en année pleine.

Les assureurs de l'automobile qualifient d'inacceptable et contestable le relèvement de la taxe

Le relèvement de 3 % de la taxe sur les primes d'assurance automobile, destiné à combler une partie du déficit de la Sécurité sociale, a été qualifié d'« *inacceptable* » et de « *contestable* » par MM. Lallement et Flory, *président et délégué général* de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). Portée de 6 % à 12 % en 1982, et procurant actuellement 3,8 milliards de francs, cette taxe, qui sera vraisemblablement de 15 % au 1er juillet prochain, rapportera 1 milliard de francs de plus. Après le doublement en 1984, de la taxe normale sur les contrats (18 % au lieu de 9 %) et en ajoutant le prélèvement de 1,40 % au profit du fonds de garantie automobile, la fiscalité totale qui pèse sur les assurés va atteindre 34,40 % des primes brutes.

M. Lallement a vigoureusement contesté les arguments donnés par les pouvoirs publics selon lesquels le coût des accidents d'automobile (personnes physiques) pour la Sécurité sociale, environ 10 milliards de francs, n'est pas totalement compensé par les versements des assureurs. Pour la FFSA, si on ajoute aux 3,8 milliards de francs de taxe spéciale les 5 milliards de francs que la Sécurité sociale peut récupérer auprès des assureurs en vertu de la convention qu'elle a passée avec eux en 1983, et 1,5 milliard de francs représentant le coût des accidents de trajet déjà couvert par les cotisations patronales pour les accidents du travail (25 % au total), les fameux 10 milliards de francs sont compensés, et au-delà. La direction de la Sécurité sociale rétorque que, au titre de la convention de 1983, elle ne récupère, annuellement, que 1,5 milliard de francs, et que son déficit est encore d'au moins 3,8 milliards de francs. Pour sa part, la FFSA assure qu'elle n'a jamais obtenu une décomposition précise des dépenses de la Sécurité sociale et estime, au surplus, que la nouvelle hausse de 3 % sur la taxe est « *illégale* ». On sait que cette taxe est fixée par décret ministériel sans passer devant le Parlement par application de l'ordonnance de 1967 sur le rééquilibrage du budget de la Sécurité sociale. Or, pour les assureurs, le budget pour l'automobile est déjà rééquilibré.

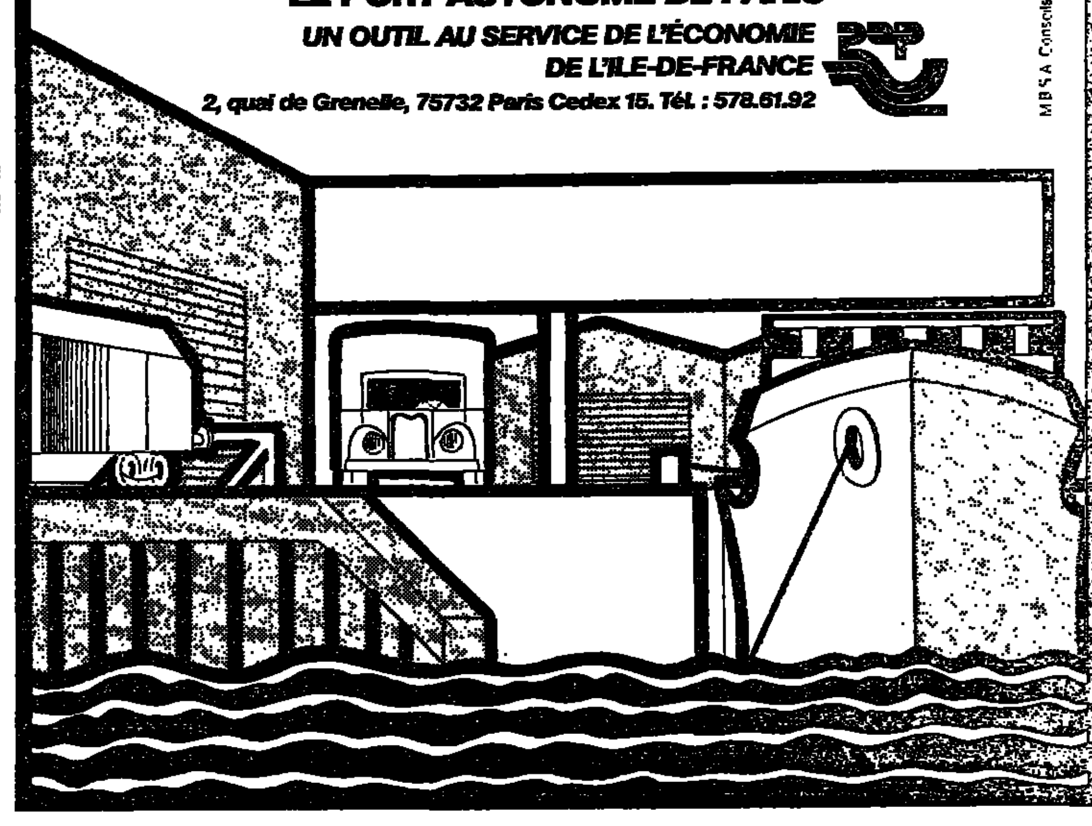
Organisme lié à la CGT

TOURISME ET TRAVAIL AU BORD DU DÉPOT DE BILAN

Un an après avoir licencié quarante-cinq personnes, soit 25 % des effectifs du siège, Tourisme et Travail va toujours aussi mal (*le Monde* du 15 juin 1984). Lié à la CGT, l'organisme, qui fournit des prestations de tourisme social aux comités d'entreprise, s'apprêterait même à déposer son bilan, selon certaines sources. « *Il n'en est pas question* », répond-on à la Fédération de Tourisme et Travail, où l'on reconnaît toutefois que des négociations sont en cours avec les pouvoirs publics et qu'une rencontre avec un administrateur judiciaire a eu lieu le 19 juin. « *C'est même officiel* », ajoute-t-on d'un ton sec, en confirmant que les deux cent dix mille personnes qui doivent partir en vacances cet été sont assurées de pouvoir le faire sans aucune difficulté.

Au ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme, on se refuse à tout commentaire, le dossier étant au ministère de l'économie et des finances. L'examen de la situation de Tourisme et Travail n'est pas achevé, et, sans donner de garantie, on souhaite que les vacanciers ne soient pas lésés.

Officiellement, Tourisme et Travail accusait un déficit de 9,5 millions de francs à la clôture de son exercice 1983, et de 18 millions en 1984, qui justifiait le plan de redéploiement et les licenciements collectifs annoncés au comité d'entreprise, en mai 1984. Depuis, les résultats négatifs se seraient aggravés. Les inscriptions pour des séjours à l'étranger, pour la saison 1985, seraient inférieures de 40 % aux prévisions de l'organisme. Tourisme et travail aurait vu son trou se creuser avec des pertes de l'ordre de 50 à 70 millions de francs. Dans ces conditions, la nécessité d'une décision urgente ne fait aucun doute. L'Association a demandé une subvention de 30 millions de francs aux pouvoirs publics, décision difficile à arrêter, compte tenu des caractéristiques particulières de Tourisme et Travail et de ses relations avec la CGT.



La grève à la SNCF

LES CHEMINOTS NE SE SONT PAS MOBILISÉS MASSIVEMENT

Le trafic ferroviaire était redevenu normal, le 20 juin, au matin, après la grève de vingt-quatre heures organisée par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (conducteurs autonomes) de la SNCF.

La mobilisation ne semble pas avoir été considérable, notamment chez les conducteurs où la FGAAC reconnaît que la proportion des grévistes n'a pas dépassé 65 % alors que les trois organisations syndicales appelant à la grève représentent 80 % des suffrages émis par cette catégorie de personnel. Selon le CFDT, ce résultat peu satisfaisant est dû à l'amalgame d'un mot d'ordre « politique » sur les comités d'établissement de la SNCF avec des revendications concernant les effectifs et les rémunérations.

La direction de la société nationale affirme avoir pu réaliser le 19 juin ses objectifs de trafic, c'est-à-dire 40 % des trains de grandes lignes et une circulation normale des TGV entre Paris et Lyon. Elle fait même état d'une amélioration sensible, en fin de journée, de la fréquence des trains tant sur le réseau omnibus de province que sur le réseau de la banlieue parisienne. Dans chaque région, la SNCF a organisé au moins un aller-retour vers les centres d'examens du baccalauréat.

GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE

Un conflit symbolique

Les 30 500 agents des caisses d'épargne sont appelés, ce jeudi 20 juin, à une grève de vingt-quatre heures par la quasi-totalité des syndicats (SUI, CFDT, FO, CGT et CFTC), pour protester contre le projet de la direction du réseau Ecureuil (CENCEP) sur un nouveau système de *« classification, recrutement, avancement, carrière »*. Alors que, ce même jour, la CGT et FO, chacune de son côté, organisent des manifestations dans la fonction publique, ce conflit prend une dimension symbolique.

Le personnel des caisses d'épargne, réputé pour sa jeunesse (les trois quarts des agents ont moins de quarante ans) et pour sa combativité, est au centre d'un conflit hautement significatif. La loi de réforme des caisses d'épargne du 1er juillet 1983 avait prévu la négociation d'une série d'accords collectifs sur le recrutement et la classification des emplois, la formation, le droit syndical, la durée du travail, avec — innovation — une « *obligation de conclure* » avant le 1er juillet 1985. Redoutable échéance. Le 20 décembre 1984, le SUI (syndicat autonome, qui a une audience électorale de 40 %) et FO signaient un accord sur la formation. Les négociations sur le droit syndical et la durée du travail (qui devrait être ramenée à 38 h 30) sont en bonne voie. Mais, sur le « dossier majeur », celui des classifications et du recrutement, c'est l'impasse. Or, si le CENCEP et les syndicats ne parviennent pas à se mettre d'accord avant le 30 juin, c'est une « commission d'arbitrage » (composée par les ministères de l'économie et du travail) qui prendra les décisions. Recours inéluctable ?

Pour le CENCEP, « *le métier des caisses d'épargne est en train d'évoluer très rapidement vers le métier de banque* ». « *Le secteur était très protégé*, ajoute-t-on, *et, brutalement, le personnel découvre qu'il est ouvert à la concurrence.* » Or le statut mis au point en 1937, puis révisé en 1950 et en 1956, est devenu « *complètement inadapté* ».

Dans les caisses d'épargne, où de nombreuses disparités sont observées localement, la masse salariale distribuée a été multipliée par 7 de 1974 à 1984. Sur cette même période, les encours d'épargne gérée ont été multipliés par 4 et les effectifs ont doublé. Si la rémunération brute moyenne est de 124 000 F par an, les rémunérations varient en fait entre les caisses de 100 000 F à 190 000 F en moyenne.

Le réseau s'est ainsi longtemps « *acheté une paix sociale* ». Mais à quel prix ? Aujourd'hui, la direction met en cause les dispositions qui lient de manière automatique la progression salariale à l'ancienneté (échelons d'ancienneté et garantie minimale de carrière). Ainsi un agent démarrant avec un niveau BEPC était assuré d'avoir une rémunération annuelle de 185 000 F après quinze ou vingt ans d'ancienneté. Avec l'évolution de la pyramide des âges et la mise en concurrence, un tel système (qui, sans changement, aboutirait à une croissance des coûts salariaux de 50 % en francs constants en dix ans) est devenu inadapté.

Le nouveau projet de la direction, sur lequel les négociations achoppent, propose une « *nomenclature des activités préclassées* » qui servira de référence aux décisions locales de classification des emplois regroupés en neuf niveaux. A chaque niveau correspondra une « *rémunération globale mensuelle garantie* » (à partir d'une grille établie pour tout le réseau). Mais surtout les procédures « automatiques » de progression salariale à l'ancienneté sont abandonnées, cassées... L'évolution de carrière dépendra de la « *durée d'expérience* » dans l'emploi, soit près de 25 % en plus pour vingt-quatre ans dans un emploi au lieu d'un doublement actuellement) en privilégiant la formation interne et en facilitant la mobilité. Les syndicats parlent de « *régression* », affirment qu'il ne doit pas y avoir de lien entre la nouvelle classification et les rémunérations, protestent contre des suppressions de primes et d'échelons d'ancienneté. La direction réplique que la nécessaire mutation vaut bien quelques sacrifices pour préserver l'emploi, étant entendu qu'« *aucun agent ne verra sa rémunération actuelle réduite* », seule sa progression « garantie » étant en cause. Bref, les syndicats des caisses d'épargne (du SUI, considéré comme réaliste, à la CFDT, marquée par une forte influence d'extrême gauche), expérimentent la remise en cause d'acquis sociaux. Au-delà de ce baroud du 20 juin, ils auront à faire un choix très délicat entre des « acquis de substitution » négociés et une intervention de la « tutelle »...

M. N.

CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

L'assemblée générale ordinaire du Crédit Foncier et Immobilier, réunie le 13 juin 1985 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1984. Le résultat d'exploitation est en augmentation d'environ 10 %, passant d'une année à l'autre de 60 254 276 F à 66 157 133 F. Cependant, en raison de l'aggravation de certaines charges fiscales et de la diminution des résultats exceptionnels dus à l'incidence d'un redressement fiscal et au petit nombre de plus-values de cessions réalisées en 1984, le bénéfice net s'établit à 70 849 596 F, contre 85 229 757 F pour l'exercice 1983.

L'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer aux actionnaires une somme globale de 51 557 337 F, contre 48 693 040 F l'an dernier. Par action, le dividende net a été fixé à 9 F, soit avec avoir fiscal, à un total de 13,50 F, contre 12,75 F l'année précédente. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1985 aux guichets de la Banque Indosuez et du Crédit industriel et commercial (CIC Paris).

L'assemblée générale ordinaire a, d'autre part, renouvelé le mandat d'administrateur de M. Maurice Gontier et nommé administrateurs MM. Dominique Chatillon, président-directeur général de la compagnie La Hénin, Jack Frances, président de la Compagnie industrielle, et Pierre Buchaillard, directeur général adjoint de la compagnie La Hénin.

Au cours du conseil qui s'est réuni à l'issue de cette assemblée :

– M. Maurice Gontier a été reconduit dans ses fonctions de président-directeur général ;

– M. Claude Altmayer, administrateur directeur général, a été reconduit dans ses fonctions de directeur général et nommé vice-président :

– M. Pierre Buchaillard a été également nommé vice-président de la société.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue, le 19 juin 1985, au siège social à Marseille, sous la présidence de M. Paul Paoli. 1 454 627 actions sur 2 millions étaient représentées.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes arrêtés le 31 décembre 1984, faisant ressortir un bénéfice net de 100 758 119,78 F, en progression de 28,04 % sur celui de l'exercice précédent. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 33 F, correspondant à un revenu de 49,50 F, avoir fiscal compris, à chacune des 2 millions d'actions composant le nouveau capital, soit une augmentation de 10 % du dividende unitaire, et de 32 % du dividende global, compte tenu des actions nouvelles issues de l'augmentation de capital réalisée en 1984. La date de mise en paiement a été fixée au 1er juillet 1985.

Les mandats d'administrateur de MM. Gilbert Bonchet et Jean Loyrette, arrivés à leur terme, ont été renouvelés, et Mme Yvette Chassagne, président de l'Union des Assurances de Paris, a été nommée comme nouvel administrateur. Par ailleurs, M. Henri Couque avait fait savoir que, pour des raisons personnelles, il souhaitait renoncer à ses fonctions.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 11 955 millions, en progression de 6,55 %.

La situation consolidée au 31 décembre 1984 (société mère et cent soixante-sept filiales ou participations) se présente comme suit (en milliers de francs) :

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	1 944 055	Intérêts de la société mère :	
Stocks et en cours	2 370 837	– dans la situation nette	1 876 395
Autres actifs circulants	2 999 198	– dans les résultats	199 735
Comptes de régularisation	54 685	Intérêts minoritaires :	
		– dans la situation nette	210 058
		– dans les résultats	27 999
		Provisions pour risques et charges	725 664
		Dettes	4 312 197
		Comptes de régularisations	16 727
	7 368 775		7 368 775

Le bénéfice consolidé total ressort à 227 734 000, contre 177 488 000 F en 1983 (+ 28,31 %).

Dans son allocution, le président a indiqué que le chiffre d'affaires des premiers mois de 1985 progresse de 14 % environ, et que les résultats courants, qui bénéficient des allègements de structure et des renforcements de capitaux propres réalisés en 1984, suivent une orientation satisfaisante.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue à la suite de l'AGO. Elle a approuvé les propositions du conseil visant à mettre les statuts de la société en harmonie avec la loi, notamment en ce qui concerne la dématérialisation des titres.

EURAFREP

L'Assemblée générale ordinaire d'EURAFREP s'est tenue le 18 juin 1985 sous la présidence de M. André Jullien. Elle a approuvé les diverses résolutions qui lui ont été proposées.

Le bénéfice de l'exercice 1984 s'est élevé à 52 028 029,58 F. Sur ce résultat bénéficiaire, augmenté du report à nouveau de l'année précédente et du remboursement sur précompte payé en 1981, l'assemblée générale a décidé d'affecter 35 000 000,00 F à la réserve facultative et 17 350 908,30 F à la distribution d'un dividende. Le solde de 31 543 873,19 F a été reporté à nouveau.

Le dividende s'établit à 62,70 F par action ; compte tenu du droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 31,35 F le revenu global par action s'élève à 94,05 F. La date de mise en paiement du dividende a été fixée au 1er juillet 1985. Ce paiement aura lieu contre présentation du coupon n° 11 aux guichets de MM. Lazard Frères et Cie et de la Banque INDOSUEZ à Paris.

Une assemblée générale extraordinaire s'est également tenue le 18 juin 1985, sous la présidence de M. André Jullien. Elle a approuvé les résolutions qui lui ont été présentées.

Celles-ci étaient destinées à mettre les statuts de la société en harmonie avec la législation en vigueur et à donner à nouveau au conseil d'administration l'autorisation de caractère général, déjà octroyée par une assemblée antérieure, mais devenue caduque, d'augmenter le capital social actuellement fixé à 27 672 900 F jusqu'à un maximum de 100 000 000 F et ce par tout moyen.

PRIMAGAZ

En présence de 150 personnes, le président Jean-Charles Inglessi a ouvert, le 18 juin 1985, l'assemblée générale des actionnaires de Primagaz, le pourcentage du capital représenté était de 64 % environ.

L'exercice 1984, malgré la persistance de dures contraintes, est clos sur un bénéfice net de 18 014 467 F contre 9 565 647 F en 1983.

Pour les cinq premiers mois de l'année 1985, les ventes en volume sont supérieures d'environ 4 % à celles de la même période de 1984, essentiellement pour des raisons climatiques, et la société espère pouvoir annoncer à nouveau des profits en amélioration à fin 1985.

L'assemblée, à l'unanimité, a approuvé les résolutions proposées prévoyant la mise en paiement, le 19 juillet 1985, d'un coupon de 15,60 F (avoir fiscal inclus), ainsi que le renouvellement des mandats d'administrateurs de MM. de Boccard, Levêque et Thiéry. L'assemblée générale extraordinaire a ensuite approuvé la nouvelle rédaction des statuts, mis à jour.



GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

L'assemblée générale du Groupement Foncier Français, réunie le 3 juin 1985, sous la présidence de M. Bertrand Balaresque, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le bénéfice d'exploitation, après dotation aux amortissements et aux provisions, atteint 8,560 millions contre 3,437 millions en 1983.

Le bénéfice distribuable, après prélèvement de 4,475 millions d'impôt sur les sociétés, ressort à 4,085 millions contre 1,595 millions en 1983.

L'assemblée a décidé le versement d'un dividende de 15 F par action assorti d'un avoir fiscal de 7,50, contre 12 F et un avoir fiscal de 6 F l'année précédente. Ce dividende sera versé à un nombre d'actions double de celui de l'an dernier par suite de l'augmentation de capital intervenue en 1983. Les actionnaires se voient en outre offrir la possibilité de recevoir le montant de leur dividende en actions de la société.

Le Groupement Foncier Français a ainsi très nettement confirmé le redressement déjà observé en 1983.

Cette amélioration a été rendue possible par le renforcement de la stratégie de « service » vis-à-vis de ses partenaires institutionnels : administration de biens, transaction, gérances, syndics ; activités complétées par l'intervention de sociétés nouvelles créées par le GFF dans le domaine du financement privilégié (Habitat Locatif Intermédiaire, Habitat Locatif Aidé, Habitat en Ile-de-France), et en dernier lieu la création de la Compagnie de Transactions Immobilières (Cotrim).

Enfin, les constructions ont marqué un fort développement avec trente-cinq opérations nouvelles en 1984 correspondant à un volume d'investissement d'un milliard de francs.

Au total, tous exercices confondus, 64 opérations portant sur plus de 3 000 logements et sur 24 000 m² de bureaux sont actuellement en cours de réalisation par le Groupement Foncier Français.

L'assemblée générale a approuvé les nominations ou renouvellements comme administrateur de MM. Bertrand Balaresque, Roger Papaz et de la Mutuelle Générale Française Vie, représentée par M. Robert Bertaux, et comme Censeurs de M. Victor Rosset et de la société Languedoc, représentée par M. Paul Nolla.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comptoir des entrepreneurs s'est tenue le 13 juin 1985.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées. Parmi elles figure notamment l'affectation du bénéfice net de l'exercice de 21,9 millions de francs.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 10 francs par action auquel s'ajoutent 5 francs d'impôt déjà payé au Trésor. Ce dividende sera mis en paiement le 1er juillet 1985.

Au cours de l'assemblée générale, Mme Paule Dufour, président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs, a prononcé l'allocution suivante.

Mesdames, Messieurs,

Comme je vous l'annonçais dans la lettre que je vous ai adressée fin janvier 1985, les réalisations de l'exercice 1984 ont été constrastées, tout en restant globalement bonnes.

Dans le secteur public où le Comptoir des entrepreneurs intervient, le niveau élevé des aides de l'Etat et l'augmentation substantielle des montants moyens des prêts décidée par les pouvoirs publics en début d'exercice ont permis à la production d'atteindre un niveau comparable à celui de 1983 ; cette performance a été réalisée malgré la diminution de 25 % prévue dans le protocole d'accord de 1982 de la part du Comptoir des entrepreneurs dans la gestion des PAP-diffus.

Le cumul depuis deux ans de montants annuels de prêts accordés supérieurs à 25 milliards de francs a permis à l'encours du secteur public de croître très fortement en 1984 (+ 22,9 %). La progression de la marge brute des prêts aidés a été très proche de celle de l'encours moyen annuel (+ 25,2 %).

A l'inverse, l'activité dans le secteur privé s'est située en baisse par rapport à 1983, pour les raisons suivantes : le nouveau recul de la construction neuve, transactions insuffisantes sur le marché de l'ancien, manque de solvabilité des emprunteurs potentiels, vive concurrence des banques dans le secteur des prêts conventionnés notamment.

Le montant des prêts accordés a diminué de 24,7 %, tandis que l'encours géré par votre société a progressé de 5,3 % d'un exercice à l'autre en raison de l'importante production des derniers mois de 1983.

Sur le plan financier, la baisse des conditions de refinancement et une progression importante de l'encours moyen en 1984 ont conduit à une augmentation de 14 % de la marge brute des prêts du secteur concurrentiel.

Au total, les produits de gestion de l'exercice s'élèvent à 887 millions de francs, soit une progression de 14,6 %.

En regard, et pour la deuxième année consécutive, les dépenses de gestion de la société ont augmenté moins rapidement que les produits de gestion (+ 10,6 %).

Cette situation explique que le résultat avant impôt et provisions ait pu progresser de 18,2 % en 1984, pour s'établir à 105,8 millions de francs.

La progression notable de la capacité financière de votre société, due notamment à la reprise de la croissance de l'encours du secteur public, a été partiellement compensée par l'accroissement des dotations aux comptes de provisions que l'aggravation des risques sur la clientèle a nécessité.

Avec 21,9 millions de francs, contre 17,6 millions de francs en 1983, le bénéfice net de l'exercice a augmenté de 23 %. Ce résultat permet la distribution d'un dividende net par action de 10 francs, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 francs. Cette distribution s'applique également aux 339 900 actions nouvelles souscrites à l'occasion de l'augmentation du capital social du Comptoir des entrepreneurs réalisée en août 1984.

L'évolution spectaculaire du cours de votre action depuis cette date se trouve ainsi rétrospectivement justifiée par les résultats qui vous ont été présentés. Les cours atteints ces dernières semaines, qui sont en très forte progression, marquent l'intérêt grandissant que votre société suscite dans les milieux financiers.

Pour l'exercice en cours, les perspectives d'activité sont différentes pour les deux secteurs dans lesquels votre société intervient. Comme je vous le rappelais en début d'année, en application des accords passés en 1982 avec le Crédit foncier de France, le part du Comptoir des entrepreneurs dans la gestion des PAP-diffus diminuera encore, ce qui conduira à un volume de prêts accordés dans l'exercice inférieur à ceux enregistrés ces deux dernières années. Toutefois, l'encours et les résultats de ce secteur continueront à croître, sur la lancée des fortes productions antérieures.

En ce qui concerne le secteur privé, l'activité des premiers mois de 1985 est très supérieure à celle enregistrée un an auparavant.

Ce sont surtout les prêts conventionnés qui enregistrent les plus fortes progressions. Ce rythme de production pourra être maintenu par l'émission d'un emprunt obligataire dans le courant de l'exercice.

Toutefois, le maintien à un niveau élevé du taux de rentabilité des opérations du secteur privé nécessite également un développement des opérations à court et à moyen terme et s'inscrit dans une stratégie de restructuration des encours de la société, trop fortement spécialisée sur le long terme.

La relance des crédits court terme donne déjà des résultats tangibles et encourage les actions qui sont menées pour trouver de nouveaux partenaires (sociétés d'HLM, sociétés d'économie mixte, lotisseurs professionnels...). La diversification s'opère également dans le secteur du financement de travaux d'amélioration et de rénovation de l'habitat : un nouveau produit – Crédit 7 – est proposé à la clientèle depuis plusieurs mois et doit servir à la relance d'un secteur sur lequel le Comptoir des entrepreneurs met beaucoup de moyens pour se positionner durablement. L'action de notre réseau commercial est également dirigée vers des secteurs dont le risque est différent : le financement des résidences de loisirs et des investissements professionnels.

Cette diversification de nos produits et de nos interventions, rendue nécessaire par un développement désormais insuffisant de nos activités traditionnelles, nécessite la mise en œuvre de moyens importants pour équiper et rationaliser les structures du siège et des régions.

C'est pourquoi votre société s'est orientée délibérément vers une politique de décentralisation avec la création de sept directions régionales afin d'accroître l'efficacité des services que nos emprunteurs attendent. Par ailleurs, le plan informatique et bureautique dont il a déjà été fait mention se met progressivement en place : ces investissements lourds doivent permettre une amélioration des services rendus et déboucher sur des gains de productivité permettant d'absorber une charge de travail supplémentaire à effectifs constants.

Ces pour permettre cette plus grande diversification que votre société a procédé, cette année, à la création de trois filiales.

La première, dénommée CSI (Comptoir de services en informatique), a pour objet toutes études et tous services concourant – directement ou indirectement – à l'installation informatique de données et à leur télétransmission.

La deuxième, dénommée CFG (Comptoir financier de garantie), a pour objectif de cautionner les prêts travaux et, éventuellement, tous les prêts de moyen terme, de monter des opérations particulières ou investissements spéciaux et de développer une activité de services à offrir aux professionnels n'ayant pas la capacité financière suffisante pour créer leur propre fonds de garantie.

La troisième, désignée SOREGA, répond à la nécessité pour le Comptoir des entrepreneurs de revendre le plus rapidement possible les biens dont il reste adjudicataire en cas de défaillance de l'emprunteur.

Votre société a pris également l'initiative de signer, le 11 décembre 1984, un contrat d'amélioration de la qualité avec treize associations de consommateurs, sous l'égide du ministère chargé de la consommation. Ce fut le premier contrat de ce type à avoir vu le jour dans le domaine des établissements de crédit immobilier et il a eu, de ce fait, un grand impact dans l'opinion.

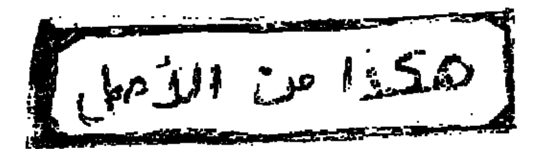
Votre société a voulu, par ailleurs, confirmer sa vocation initiale d'aide aux entreprises du bâtiment en passant des accords de coopération avec la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) et le Comptoir central de matériel d'entreprise (CCME).

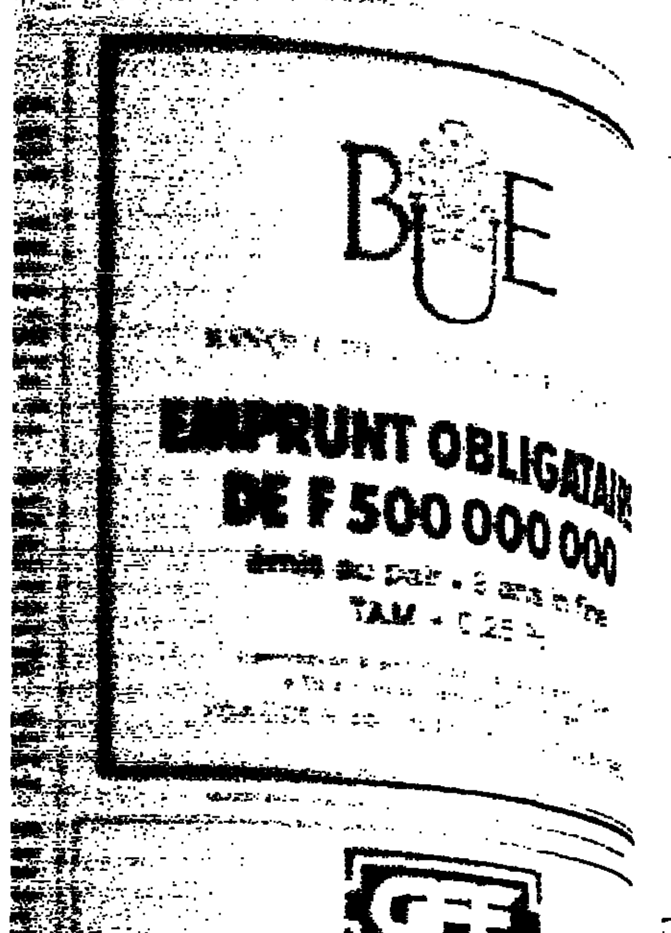
Tout cet effort de diversification a impliqué une très forte mobilisation du personnel autour d'objectifs qui lui étaient parfaitement connus et a nécessité un effort sans précédent de formation professionnelle. C'est ainsi que le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue est passé de 2,80 % en 1983 à 3,94 % en 1984.

Cet investissement humain, s'ajoutant à ceux consacrés aux locaux et aux nouvelles technologies, sera de nature à rendre le Comptoir des entrepreneurs plus performant et capable d'affronter dans les meilleures conditions une concurrence de plus en plus vive.

Sur les marchés financiers, les réformes en cours, qui touchent à la réduction des taux de commissions perçues par les banques pour les émissions obligataires et à la création d'un titre hypothécaire pour financer les crédits long terme au logement, devraient permettre à votre société de se procurer des ressources moins onéreuses et lui assurer à terme une meilleure marge de ses opérations.

Enfin, dans le cadre de la loi bancaire, le Comptoir des entrepreneurs entend pleinement jouer son rôle d'institution financière spécialisée investie par l'Etat d'une mission permanente d'intérêt public.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 juin

Mieux disposé

Une très légère brise d'optimisme, un zéphyr, a soufflé mercredi 19 juin, à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a regagné ce qu'il avait perdu la veille, soit 0,4 %.

Cette timide amélioration a été d'autant plus perceptible qu'elle s'est produite au cours d'une séance dont le début avait été plutôt mou. Elle a été, aussi, d'autant plus remarquée qu'elle coïncidait avec le début des opérations de liquidation, qui ont commencé ce jour avec la réponse des primes, c'est-à-dire d'achats conditionnels effectués moyennant un faible dédit il y a un, deux ou trois mois. Quand la spéculation a été fructueuse, notamment sur Peugeot, au plus haut depuis bien des années, les opérateurs revendent, la plupart du temps, les titres dont ils sont devenus propriétaires, ce qui pèse sur les cours. Or, celui de Peugeot n'a pratiquement pas changé.

Or, cette fois-ci, le phénomène a été peu sensible. Ajoutons que la reprise de Wall Street la veille et la baisse des taux américains, qui pourrait présager une mesure similaire en France, a été bien accueillie. D'une manière assez surprenante, le vif recul du dollar n'a guère inquiété la corbeille, comme il avait pu le faire au printemps dernier, notamment pour les « belles américaines ».

Parmi les avances, relevons celle des Chargeurs (+ 6 %), Ecco (+ 6 %), Luchaire, Télémécanique (sur une révision, en hausse, des résultats) et Merlin-Gérin. La nette reprise de Michelin (+ 2,3 %) a été remarquée, de même que le vif recul de Géophysique (– 6,7 %) et de Cetelem (– 4,8 %).

Les mines d'or ont été favorisées par la nouvelle hausse du cours de l'once d'or à Londres à 325 dollars. En revanche, la baisse du dollar a éprouvé le lingot (95 450 F–100 F), tandis que le napoléon gagnait 2 F.

Le dollar titre est resté inchangé à 9,65 F environ.

NEW-YORK

En repli

La reprise observée, mardi, à Wall Street aura été décidément de courte durée, si l'on en juge par le nouvel accès de faiblesse observé le lendemain, lequel a ramené l'indice Dow Jones des industrielles à 1 297,38 points, en baisse de 7,39 points d'un jour sur l'autre. Le volume des échanges est resté étoffé (108,27 millions d'actions, contre 106,93 millions la veille), avec des transactions importantes sur Bell South Corp., American Telephone, Mattel Inc., American Express, Nabisco Brands, IBM et Middle South Utilities, autant de sociétés qui dépassent le million d'actions traitées.

Le secteur informatique a repris un peu de hauteur après son comportement très maussade de ces derniers jours, ce que les opérateurs attribuent à une réaction technique. A signaler, la hausse de Texas Instruments, que les familiers du Big Board attribuent aux rumeurs faisant état d'une offre de rachat concernant cette société. Celle-ci a fait savoir, par la voix de son président, M. Junkins, qu'elle s'opposerait à toute velléité d'OPA, démentant tout projet d'opération financière en cours.

Sur le front d'intérêt, c'est plutôt la pause en attendant la publication, jeudi, des estimations de la Réserve fédérale. A Londres, un haut fonctionnaire du département américain du commerce, M. Sidney Jones, a indiqué que la croissance du BIP des Etats-Unis devrait être de l'ordre de 2 % à 3 % pendant le trimestre courant.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 19 juin
Alcoa	32	32
A.T.T.	24	23 7/8
Boeing	44 1/2	44 1/8
Chase Manhattan Bank	58 5/8	58 1/4
Du Pont de Nemours	57 1/8	56 7/8
Eastman Kodak	44	43 1/8
Exxon	52 5/8	51 3/4
Ford	45 1/4	44 1/2
General Electric	60 1/8	59 3/4
General Foods	70 7/8	71 5/8
General Motors	72 1/2	70 1/2
Goodyear	29 3/8	30
I.B.M.	119 3/4	119 1/4
I.T.T.	30 5/8	30 3/4
Mobil Oil	30 5/8	30 1/4
Pfizer	48 3/4	48 3/4
Schlumberger	36	36 1/8
Texaco	37 3/4	37 1/4
U.A.L. Inc.	53 3/4	53 1/2
Union Carbide	43	43
U.S. Steel	27	26 3/4
Westinghouse	33 3/4	33
Xerox Corp.	49 1/2	50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PECHINEY LANCE DES CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT. – Le groupe nationalisé a annoncé, le 20 juin, l'émission de 4,25 millions de certificats d'investissement privilégiés de 100 F nominal, représentant un montant brut de 807,5 millions de francs.

REPORT DE L'INTRODUCTION DE DATAID AU 24 JUIN. – L'admission au second marché de la Bourse de Paris des actions de la société Dataid n'a pu avoir lieu à la date prévue, le 19 juin, en raison de l'abondance des ordres d'achat : 8,99 millions de titres demandés face à 45 436 actions offertes au public. L'introduction a donc été reportée au 24 juin prochain au prix d'offre unitaire de 275 F (contre 200 F lors de l'opération initiale).

MAJORATION DE L'EMPRUNT EN EURODOLLARS D'EDF. – L'emprunt de 125 millions de dollars lancé, le 7 juin dernier, par Electricité de France sur l'euromarché, a été porté à 225 millions. Dirigée par l'Union de banques suisses (UBS), cette opération (assortie d'une durée de dix ans et d'un taux d'émission de 10 %) vise à la conversion d'anciens emprunts, dont le taux était de 12,75 %.

LA BNP LANCE UN EMPRUNT POUR LE COMPTE DE LA SUÈDE. – La Banque nationale de Paris va lancer un emprunt de 500 millions de francs, d'une durée de quinze ans, pour le compte de la Suède. Sa durée est de trois fois cinq ans, avec possibilité de remboursement tous les cinq ans, au pair, au moment du paiement des intérêts. Initialement fixé à 11 % *jusqu'en juillet 1990, le montant du coupon* pourra être modifié par la suite. Cet emprunt sera coté à Luxembourg.

MONTANT RECORD D'ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS AUX ETATS-UNIS. – Les sociétés américaines ont émis, au mois de mai, un montant record d'obligations (8,6 milliards de dollars), rapporte la firme Salomon Brothers. Pour les cinq premiers mois de 1985, ces émissions ont totalisé 28,9 milliards de dollars, soit 54 % de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 juin	19 juin
Valeurs françaises	120	120,6
Valeurs étrangères	102,8	103,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 juin	19 juin
Indice général	223,2	223,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 juin .... 10 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 juin	20 juin
1 dollar (en yens)	246,95	247,37

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 JUIN

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 19/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1630	4,5 % 1973	1602 20	1607	1610	+ 0 48
....	B.N.P.	1041	1033	1035	– 0 57
....	C.C.F.	975	974	974	– 0 10
225	Elf-Aquitaine	210	209 50	209 50	– 0 23
225	– (certific.)	210	209 50	208	– 0 95
1400	Epeda-B-Faure	1445	1445	1440	– 0 34
325	Ericsson	315	316	315	....
525	Exxon Corp.	491	502	497	+ 1 22
430	Ford Motors	438	431	429	– 2 05
285	Free State	254	265 10	264	+ 3 93
154	Gencor	152	153	153	+ 0 65
290	Gén. Belgique	285 50	286	285 90	+ 0 14
610	Gén. Electr.	582	585	585	+ 0 51
705	Gen. Motors	707	694	695	– 1 69
66	Goldfields	65	66 95	65 90	+ 1 36
37	Gd Metropolitain	35 50	36	36 10	+ 1 69
147	Harmony	132 50	138	135 50	+ 2 26
31	Hitachi	28 10	27 80	27 95	– 0 53
720	Hoechst Akt.	716	728	728	+ 1 67
1770	Siemens A.G.	1838	1860	1868	+ 1 63
161	Sony	154 50	151	151 10	– 2 20
210	T.D.K.	176 40	175 10	175 10	– 0 73
14 50	Toshiba Corp.	14 05	14	13 95	– 0 71
980	Unilever	975	980	980	+ 0 51
410	Unt. Techn.	412	406	402	– 2 42
925	Vaal Reefs	881	920	910	+ 3 29
....	Volvo	241	247	246 50	+ 2 28
460	West Deep	432	454	454	+ 5 09
350	West Hold.	291	302	304	+ 4 46
490	Xerox Corp.	476	484	484	+ 1 68
1 92	Zambia Corp.	1 81	1 80	1 78	– 1 65

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 287	9 165	8 850	9 450
ECU	6 845	6 852	....	....
Allemagne (100 DM)	305 040	305 110	295	310
Belgique (100 F)	15 125	15 122	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 600	270 530	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 880	80	88
Norvège (100 k)	105 870	105 760	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 959	12 021	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 872	6 847	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 777	4 769	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 030	363 820	3 525	3 695
Suède (100 krs)	105 400	105 160	101	108
Autriche (100 sch)	43 410	43 380	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 326	5 333	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 330	5 310	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 774	6 723	6 500	6 900
Japon (100 yens)	3 745	3 711	3 610	3 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	95400	95300
Or fin (en lingot)	95550	95450
Pièce française (20 fr)	548	550
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	555	551
Pièce latine (20 fr)	548	548
Souverain	700	692
Pièce de 20 dollars	3970	3940
Pièce de 10 dollars	2102 50	2102 50
Pièce de 5 dollars	1352 50	.....
Pièce de 50 pesos	3535	3535
Pièce de 10 florins	570	572

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM

de 19 heures à 19 h 30

Allô « le Monde »

à Paris (89 MHz)
720-52-97 et 232-14-14
à Bordeaux (101,2 MHz)
(56) 45-88-55

JEUDI 20 JUIN

La CGT à l'heure des choix

avec MICHEL NOBLECOURT
Débat conduit par FRANÇOIS KOCH

VENDREDI 21 JUIN

M. Jean-Michel Baylet

secrétaire d'État auprès du ministre des relations extérieures
CHRISTIAN VILLAIN conduira l'émission.

LES OTAGES AMÉRICAINS DE BEYROUTH

Washington semble compter sur la Croix-Rouge pour faire libérer ses ressortissants

L'attente continue pour les otages américains détenus à Beyrouth, mais les efforts se sont poursuivis, mercredi 19 juin, en coulisses pour tenter de trouver une solution à la crise déclenchée, vendredi, par le détournement du Boeing de la TWA. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, a confirmé que les Etats-Unis ne restaient pas passifs, précisant que les « *contacts diplomatiques* établis avaient « *mis en mouvement des choses qui pourraient être bénéfiques* ». Il a ajouté que ces contacts avaient été pris avec des chefs de factions au Liban et des gouvernements de la région et, en particulier, le président syrien Hafez el Assad.

Le porte-parole de la Maison Blanche a également affirmé qu'il n'y avait pas d'« *accord secret* » en négociation, notamment par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge. *Il apparaissait*, cependant, mercredi, que Washington comptait, sur le CICR pour parvenir à un dénouement heureux de la crise. Tout en indiquant qu'il n'avait pas été sollicité de la Croix-Rouge qu'elle « *entame des négociations, de quelque façon que ce soit* », M. McFarlane, conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité natioanle, a confirmé que les Etats-Unis avaient demandé à l'organisation humanitaire de « *vérifier le statut* » des quelque sept cents prisonniers chiites détenus par Israël.

Précisant l'attitude du CICR, un de ses porte-parole a déclaré, mercredi, à Genève, qu'il ne pouvait pas jouer les médiateurs « *tant que toutes les parties ne se sont pas mises d'accord sur une position* ». Le CICR, d'autre part, ne pourrait entamer aucune démarche tant que le gouvernement israélien ne l'aurait pas sollicité directement. Mais, à Jérusalem, on semble considérer que c'est plutôt au CICR de faire le premier pas. « *Si la Croix-Rouge prend contact avec nous, nous recevrons* [ses émissaires] *et nous écouterons ce qu'ils ont à nous dire* », avait déclaré, mardi, le premier ministre israélien, M. Pérès. Le rôle du CICR dans cette affaire devrait être abordé au cours des conversations prévues, jeudi et vendredi à Washington, entre le président de l'organisation, M. Alexander Hay, et le président Reagan, ainsi qu'avec ses principaux collaborateurs.

Un scénario plausible

L'un des schémas possibles d'un arrangement, tel qu'il a été présenté par le *New York Times*, consisterait pour Israël à informer le CICR de la date de la libération des prisonniers chiites détenus au camp d'Atlit depuis le début du mois d'avril, en contravention avec la convention de Genève. L'information serait ensuite transmise par le CICR aux Etats-Unis et à M. Nabih Berri, le chef du mouvement chiite Amal, qui ordonnerait alors la libération des otages. C'est une formule de ce genre que pourait également envisager Alger, dont l'ambassadeur à *Beyrouth a été* reçu mercredi par M. Berri. Toujours à ce sujet, le porte-parole du CICR à Genève a *précisé que* la requête de la Croix-Rouge au gouvernement de Jérusalem, faite le 4 avril, demandant la mise en liberté des sept cents prisonniers chiites transférés du Liban du Sud vers Israël « *restait valable* ».

Le ton tourne à l'aigre après les accusations lancées mardi par le président Reagan contre la Grèce et la demande aux compagnies aériennes américaines d'envisager l'arrêt de tout trafic avec Athènes. La société Panam a annoncé, mercredi, la suspension jusqu'au 26 juin de ses vols vers la capitale grecque.

Plusieurs hauts responsables grecs ont réagi vivement aux propos de M. Reagan. Le ministre des transports, M. Kouloumbis, a déploré la « *campagne de diffamation* » contre les aéroports de son pays déclenchée à l'étranger.

Cependant, l'Association du transport aérien international (IATA) a déclaré, mercredi, à Montréal, qu'elle était « *sérieusement préoccupée par les déficiences de l'aéroport d'Athènes en matière de sécurité* ». Selon un porte-parole, ces « *déficiences* » avaient été relevées par deux études entreprises en mai et en juin par des experts de l'organisation, et des « *représentations* » avaient été faites auprès des autorités grecques.

En RFA

L'enquête sur l'attentat à l'aéroport de Francfort (3 morts, 32 blessés) s'annonce difficile

De notre correspondant

Bonn. – Un engin de forte puissance a explosé, mercredi 19 juin en début d'après-midi, dans le hall B de l'aéroport international de Francfort, faisant 3 morts et 32 blessés, dont 4 grièvement. L'attentat n'avait toujours pas été revendiqué ce jeudi matin et, en l'absence de mobile évident, la tâche des enquêteurs s'annonce extrêmement difficile.

Les victimes attendaient sur des bancs dans un coin du hall. Parmi les morts se trouvent deux enfants australiens de trois et cinq ans, dont la mère et la grand-mère ont été blessées. Le troisième est un Portugais de trente-deux ans. Le drame aurait pu être encore plus sanglant. A l'heure où s'est produite l'explosion, le hall était en effet à peu près désert. L'engin, qui avait été apparemment déposé dans une corbeille, a creusé un trou de 1 mètre carré dans la dalle de béton. Les témoins ont perçu une immense flamme, immédiatement recouverte d'un épais rideau de fumée, les victimes gisaient toutes à proximité du lieu de l'explosion.

L'agrandissement de l'aéroport de Francfort s'était heurté, au début des années 80, à une opposition parfois violente des mouvements écologistes et d'extrême gauche ouest-allemands. Mais l'absence de revendication et le côté gratuit de l'attentat semblent *a priori* exclure l'hypothèse d'une action de ces mouvements. L'extrême gauche ne s'en est jamais pris jusqu'à présent à des foules anonymes. L'attentat se rapproche davantage par son style de celui qui avait fait treize morts en octobre 1980 à la fête de la bière de Munich, et dont l'auteur, un militant d'extrême droite, avait été déchiqueté par l'explosion de la bombe. On évoque également l'attentat qui avait fait un mort et huit blessés en mars dernier dans un grand magasin de Dortmund. L'auteur, qui avait été rapidement retrouvé, était un jeune apprenti passionné d'explosif, qui avait fabriqué lui-même son engin. Pour seule explication, il avait raconté aux policiers qu'il avait voulu « *faire du bruit* ».

Dans les heures qui ont suivi l'attentat, plusieurs coups de téléphone anonymes ont été reçus par les autorités de l'aéroport, annonçant l'imminence d'autres explosions.

H. de B.

Une nouvelle mission pour M. Michel Jobert ?

Parmi les événements liés à la francophonie prévus les prochains mois, le moins important, outre le sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement, ne sera pas la conférence générale de l'Agence (francophone) de coopération *culturelle et technique* (ACCT), fixée du 17 au 19 décembre à Dakar. Cette réunion *aura essentiellement pour tâche* de désigner un nouveau secrétaire général de l'organisation *internationale de la francophonie*, à l'issue du mandat de son titulaire actuel, M. François Owono-*Nguema, universitaire gabonais*.

La plupart des trente-neuf membres de l'ACCT, et tout *particulièrement la France*, qui s'était contentée jusqu'ici d'être le principal bailleur de fonds de *l'organisation, sont décidés* aujourd'hui à nommer à sa tête une personnalité politique de « gros calibre », *afin que* l'ACCT joue « *le rôle dynamique qu'on attend d'elle depuis sa création, il y a quinze ans* ».

Plusieurs noms sont avancés pour succéder à M. Owono-*Nguema : MM.* Charles Helou, ancien président du Liban ; René Lévesque, premier ministre du Québec ; Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères ; Habib Boulares et Mohamed Chaker, anciens ministres tunisiens ; Lucien Outers, député de Bruxelles, et enfin le dernier, mais non le moindre, d'autant qu'il a les faveurs de l'Elysée : M. Michel Jobert, ancien ministre d'Etat du pouvoir socialiste, avec lequel, le cas échéant, ce serait ses retrouvailles. L'intéressé n'a pas encoce fait connaître sa position, *mais il n'échappe à personne* qu'il saurait donner à la francophonie le « piment » qui lui a si *souvent manqué*.

Outre le sommet prévu début 1986 et la conférence de l'ACCT, à l'automne, les autres dates inscrites au calendrier francophone concernent la conférence préparatoire du sommet qui se déroulera en septembre, probablement en France. On ignore encore si elle aura lieu au niveau des ministres ou à celui des « sherpas », ainsi que l'on nomme les conseillers des chefs d'Etat ou de gouvernement préparant les rencontres au plus haut niveau politique. Cette seconde formule paraît avoir la préférence de l'Elysée, qui considère la francophonie comme relevant de son domaine réservé ; la seconde réunion du Haut Conseil (*international*) *de la* francophonie, qui, à Paris, début novembre, présentera notamment à son *président, M. Mitterrand,* « *des propositions précises sur l'enseignement du français dans le monde* » (*le Monde* des 8 et 9 mars) ; enfin, il convient de rattacher à cette énumération le *sommet annuel des chefs d'Etat* de France et d'Afrique, regroupant une majorité de dirigeants *francophones, qui se réunira en* France les 10 et 11 décembre.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 20 juin 1985 a été tiré à 433 420 exemplaires

● *Le collectif de soutien aux mères d'« enfants enlevés » en Algérie demande une audience à M. Fabius.* – Lors d'une conférence de presse à Paris, mercredi 19 juin, Mme Annie Sugier, représentante du collectif de soutien aux cinq mères qui campent dans l'enceinte de l'ambassade de France à Alger, depuis le 17 juin (*le Monde* du *20 juin*), a annoncé que ce collectif avait demandé une audience à M. Fabius, pour l'entretien de ces « douloureux dossiers » avant sa visite à Alger, les 24 et 25 juin.

Sur le vif

Se brosser

Ils ne sont pas chics avec nous les étrangers. Surtout les Nordiques. Ils nous accusent de vivre « en état de crasse ». Ils disent *qu'on est dégueulasses*, qu'on fait pipi sous les portes cochères, dans les cages d'ascenseur, *les couloirs du métro* et les entrées d'immeuble. Ils prétendent que les parkings souterrains ont remplacé, en particulier celui de Saint-Germain-des-Prés, les bonnes vieilles vespasiennes d'antan. Ils se plaignent de la saleté de nos rues, semées de papiers gras, de canettes vides, de cacas de chien et de mégots.

Ils nous cherchent des poux. Ils se moquent de nous. Ils prétendent qu'on a la gale et qu'on chope des morpions *au moins* une fois dans notre vie. Ils insinuent qu'on est sales, qu'on sent *mauvais, qu'on dégage* une odeur âcre et fétide *de sueur*, qu'on pose du vernis sur des ongles en deuil, *qu'on ne change* pas assez souvent de linge, que nos taxis puent et que les toubibs évitent de nous demander d'enlever nos godasses pour ne pas tomber dans les pommes.

Remarquez, là, ce *matin*, sur Europe I, ils affirmaient, en citant une enquête de la SOFRES, qu'on fait quand même un petit effort avant d'aller chez le docteur, ou encore en prévision d'une soirée intime. C'est rudement gentil, ça. Parce que, ce qu'ils ne savent pas, les British et les Suédois, c'est qu'on ne dispose, nous, ici, que de quatre savonnettes par personne et par an. Moins qu'en 1969. On ne peut pas exiger qu'on se nettoie correctement avec ça. La brosse à dents, bon, il y en a un peu plus qu'avant, mais ça n'en fait jamais qu'une pour deux habitants.

C'est pour ça que la brosse à dents, c'est sacré. Pas question de la prêter. Pas même au saut du *lit à celui ou à celle à qui* vous venez de donner les preuves d'une passion vorace. Entre la *chambre à coucher* et la salle de bains, il y a un verrou qui se referme sur le verre à dents. Normal. La brosse, si on ne veut pas que vous y touchiez, c'est parce qu'elle est très fragile, très précieuse, très ancienne. On l'a trouvée dans l'héritage des grands-parents. Alors, on y tient forcément.

CLAUDE SARRAUTE.

En Norvège

ARNE TREHOLT EST CONDAMNÉ A VINGT ANS DE PRISON POUR TRAHISON

Oslo (*AFP*). – La cour d'appel d'Oslo a condamné, jeudi 20 juin, à vingt ans de détention Arne Treholt, ancien chef du service de presse du ministère norvégien des affaires étrangères, accusé de trahison au bénéfice de l'URSS et de l'Irak.

Le tribunal, érigé en Cour de sûreté, a suivi le réquisitoire du procureur, qui avait réclamé vingt ans, peine maximale prévue en Norvège. La défense avait demandé l'acquittement.

Arne Treholt, quarante-deux ans, a été reconnu coupable, en particulier, d'avoir *monnayé* la *communication* de documents secrets et confidentiels auxquels il avait accès en raison de ses fonctions. Il avait été arrêté le 20 janvier 1984 à Oslo alors qu'il partait pour Vienne rencontrer *un général* du KGB.

HAUSSE DE 1,4 % DU SALAIRE HORAIRE OUVRIER AU PREMIER TRIMESTRE

Le salaire horaire ouvrier a progressé de 1,4 % au premier trimestre 1985, selon les résultats officiels de l'enquête trimestrielle du ministère du travail. Cette progression, qui confirme l'évaluation *provisoire* (*le Monde* daté 5-6 mai), est inférieure à la hausse des prix qui a été de 1,8 % pour les trois premiers mois de l'année. La hausse avait été de 1,5 % au premier trimestre de 1984 et de 3,1 % au même trimestre de 1983. D'avril 1984 à avril 1985 la hausse est de 6,3 % (contre 8,1 % d'avril 1983 à avril 1984). Le *ministère* indique que « *cette hausse est très modérée, inférieure au rythme moyen trimestriel de 1,6 % observé de janvier 1984 à janvier 1985* ». En tenant compte de la durée du travail, la hausse du salaire mensuel est de 1,6 % sur trois mois et de 6,1 % sur un an. L'indice des effectifs salariés fait apparaître une baisse de 0,1 % sur le premier trimestre et de 1,3 % sur les douze derniers mois.

Tir manqué sur Discovery

MILES ET MILLES

La visée d'un miroir fixé sur un côté de la navette *Discovery* par un rayon laser émis à Hawaï a échoué le 19 juin : la navette était mal orientée. La cause de cette erreur : la programmation des ordinateurs qui guident la navette avait été faite en statute miles (1 609 mètres), alors qu'elle aurait dû tenir compte de milles nautiques (1 852 mètres). Cette expérience entrait dans le cadre des recherches de visée de cibles spatiales, qui fait partie de l'initiative de défense stratégique (dite aussi « guerre des étoiles »).

L'expérience devrait être tentée à nouveau le samedi 22 juin. Elle consiste à envoyer de la Terre un rayon laser – bleu-vert – sur le miroir (de 20,5 centimètres de côté), d'où il est réfléchi vers la Terre.

Le but de cette expérience est double : d'une part, mesurer combien de lumière du rayon laser se disperse en traversant l'atmosphère, et ainsi savoir quelles corrections seront nécessaires ; d'autre part, vérifier si un rayon laser peut atteindre une cible qui se déplace aussi vite qu'un missile. La navette tourne autour de la Terre à 28 280 kilomètres à l'heure.

Cette confusion entre miles et milles contribuera-t-elle à accélérer l'emploi du système métrique aux Etats-Unis ?



